

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-44935/fragment/page=0002



Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-44935/fragment/page=0003

119.

N

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-44935/fragment/page=0004

B. f. 445.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-44935/fragment/page=0005

LETTRES

SUR

FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE.

Ouvrage destiné à servir de Supplément & de correctif à la VIE DE FRÉDÉRIC II, *en quatre tomes.*

TOME SECOND.

953

AVERTISSEMENT.

L'ÉDITION des *Oeuvres posthumes de* FRÉDÉRIC II, que nous citons dans cet ouvrage, est celle de Berlin, originale, en 15 vol. gr. in 8°, comme la seule authentique, qu'on avertit de ne pas confondre indignement avec ces contrefaçons étrangères, qu'on annonce avec emphase, & avec lesquelles la partie crédule du public, qui ajoute foi à ces grandes paroles, est grossièrement trompée.

Cette même édition originale aura des supplémens qui paraîtront à mesure que les matériaux se présentent : il en paraît le premier volume.

Une plus ample notice de cette collection importante se trouve dans la trente-neuvieme lettre de ce volume.

Universitäts- u. Landesbibliothek Halle (Saale)
L 1481

Laveaux, Jean Claude Thibault de

VIE
DE
FRÉDÉRIC II,
ROI DE PRUSSE,

TOME VI.

CONTENANT, en forme de LETTRES, un grand nombre de FAITS & d'ANECDOTES, qui n'ont point encore été publiés; avec un Tableau des premières années du règne de FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.

GRAFL. STOLB. BIBLIOTHEK Z. ROSSLA

PAR LE MÊME AUTEUR.

A STRASBOURG, 1789.
Chez J. G. TREUTTEL, Libraire.
A PARIS, chez ONFROY, Libraire rue St. Victor.

Avec Approbation & privilège du Roi.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-44935/fragment/page=0009

TABLE
DES LETTRES CONTENUES
DANS LE
SECOND VOLUME.

Lettre dix-ſeptième.

Le militaire eſt en Pruſſe le premier ordre de l'Etat. Bonnes qualités de l'officier pruſſien. Le bourgeois trop curieux eſt maltraité aux revues. Confiance de Frédéric dans ſes généraux. Récompenſes. Jalouſie. Duretés. Anecdotes. Enrôlements forcés. Invalides. Servitude militaire. page 1

Lettre dix-huitième.

De la conduite de Frédéric dans le partage de la Pologne, & avec les Polonais. 49

Lettre dix-neuvième. a)

Eſt-il vrai que Frédéric ait porté du poiſon ſur lui pendant la guerre de ſept ans?

Sentiment de ce prince ſur le ſuicide.

Détails sur la proscription de Frédéric après l'invasion de la Saxe. page 64

Suite de la lettre dix-neuvième.

Additions & corrections à la Vie de Frédéric II, & particulièrement à la description des batailles. 85

Lettre Vingtième.

Détails de la trahison du baron de Wahrkotsch. 112

Relation,

De la malheureuse trahison entreprise le 29 Novembre 1761, par le baron de Wahrkotsch, seigneur héréditaire de Schœnbrunn, Casserey &c. en Silésie, à deux milles au delà de Strehlen, contre feu Sa Majesté le Roi de Prusse. 113

Lettre vingt-unième.

Frédéric se fit beaucoup de tort par ses sarcasmes & ses vers satiriques. Il inspira la défiance en rompant ses traités. Son embarras pour se justifier sur ce sujet. Frédéric a cédé quelquefois aux inspirations des gens adroits qui l'environnaient. Quelques détails sur les causes & le commencement de la guerre de sept ans.

Caractère du général Schwerin. Anecdotes de ce général & de Seydlitz. Fautes imputées

à Frédéric & à ſes ennemis dans la guerre de ſept ans. page 137

Lettre vingt-deuxième.

Réflexions générales ſur les révolutions dans les loix. Hiſtoire de la réformation du chancelier Coccéji. 177

Lettre vingt-troiſième.

Nouvelle réformation par M. de Carmer. Expoſé des raiſons pour & contre cette opération. 194

Lettre vingt-quatrième.

Obſtacles à la réformation des loix en Pruſſe. Prévarications de quelques membres des tribunaux. Indifférence ſur ces crimes. Examen des cas où Frédéric a jugé de ſa propre autorité. 222

Lettre vingt-cinquième.

Sur le marquis d'Argens & ſes liaiſons avec Frédéric. 248

Pièce jointe à la lettre précédente.

Dialogue entre un capucin & un officier eſpagnol, par le M. d'Argens. 287

Lettre vingt-ſixième.

Particularités ſur Maupertuis, Voltaire, & d'Arnaud. 292

Lettre vingt-septième.

Particularités sur Guichard ou Quintus-Icilius. Raison qui portait Frédéric à plaisanter dans les circonstances les plus critiques. Plaisanteries avec le comte de Schwérin. Lettres à Catt, & vers à sa maîtresse. Vers de Rousseau corrigés par Frédéric la veille de la bataille de Zorndorf. Imitation de Racine. page 303

Lettre vingt-huitième.

Sur Algarotti, la Mettrie, d'Arget, l'abbé de Prades, l'abbé Bastiani, le marquis de Lucchesini, & autres. 324

Lettre vingt-neuvième.

Sur M. de Catt, & la manière dont il fut avec le Roi. Anecdotes. Lettres, &c. 364

LETTRE

LETTRE XVII.

Le militaire eſt, en Pruſſe, le premier ordre de l'état. Bonnes qualités de l'officier Pruſſien. Le bourgeois trop curieux eſt maltraité aux revues. Confiance de Frédéric dans ſes généraux. Récompenſes. Jalouſie. Duretés. Anecdotes. Enrôlements forcés. Invalides. Servitude militaire.

FRÉDÉRIC voulut que le militaire fût le premier ordre de l'état. Il portait toujours l'uniforme, comme s'il n'eût été que ſoldat, & Roi des ſoldats; & le dernier porte-enſeigne, ayant à peine du poil follet au menton, & apprenant à manier le mouſquet, était plus à ſes yeux qu'un conſeiller vieilli

dans les affaires civiles. Cette préférence donnée aux militaires contribua beaucoup à faire mépriſer les officiers de l'état civil, dont la conſidération était déjà affaiblie par tant d'autres cauſes. Les nobles ſeuls pouvaient entrer dans les régiments, mais un laquais pouvait devenir conſeiller privé, & quelques-uns le ſont devenus en effet. Ajoutez à cela, la modicité des appointements attachés aux offices civils, la manière dure & mépriſante dont Frédéric traitait ſouvent ceux qui en étaient revêtus, & vous ne ſerez par ſurpris de l'aviliſſement dans lequel cet état a langui ſous le règne de ce prince, & des baſſeſſes dans leſquelles pluſieurs de ſes membres ſe ſont plongés.

La conſidération excluſive de l'état militaire, date des tems de barbarie. Des hordes qui ne ſubſiſtaient que de rapines & de brigandages, ignorant l'agriculture, la législation & les arts, ne connaiſſant d'autre reſſource que le fer, d'autre juſtice que la force, ſe trouvaient naturellement partagées en deux ordres, les ſoldats & les eſclaves. Les premiers devaient être tout, les derniers rien. Lorſque ces hordes ſe fixèrent

dans leurs conquêtes, ou plutôt dans leurs rapines, les eſclaves cultivèrent les terres, & les ſoldats reſtèrent encore les deſpotes.

Les progrès de la civiliſation offrirent enfin de nouvelles reſſources & de nouveaux rapports; on vit naître des citoyens, avec eux des états; & les ſoldats qui avaient été les parties conſtitutives des premières hordes, deſcendirent dans l'ordre politique, pour prendre une conſidération plus honorable dans l'ordre naturel. Ils devinrent les défenſeurs des citoyens & de la patrie. Ce n'eſt que dans des états nouveaux, ſous un ſouverain qui s'agrandit par les armes, & qui pendant long-tems ne peut ſe ſoutenir que par la terreur des armes, que les militaires doivent former l'ordre dominant de l'état. Mais lorſqu'un royaume eſt parvenu à ſa maturité, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, le gouvernement militaire devient auſſi dangereux, qu'il avait été utile auparavant, & le même principe qui avait édifié finit par corrompre & détruire. „Les Empereurs ro-„ mains ayant établi un gouvernement mili-„ taire,„ dit Monteſquieu, (1) „ ſentirent

(1) Eſprit des lois Livre VI. ch. XV.

„ bientôt qu'il n'était pas moins terrible „ contre eux, que contre les sujets; ils „ cherchèrent à le tempérer. „

Il ne fallait pas moins que toute la sagesse, toute la philosophie de Frédéric, pour tempérer les effets de la considération exclusive, & du pouvoir qu'il accordait aux militaires dans ses états. Les étrangers pourraient se figurer Berlin avec sa garnison nombreuse, en proie à l'insolence d'une soldatesque orgueilleuse, fière de ses prérogatives, méprisant & bravant le bourgeois, & s'arrogeant par tout une prééminence insultante. Rien de tout cela. Dans nul pays peut-être l'officier n'est en général plus modeste, plus instruit, plus poli, plus appliqué, moins remuant, moins tapageur. L'idée seule de la justice non terrible, mais incorruptible de Frédéric, retenait tout dans l'ordre & le devoir. L'exemple de ce grand prince qui se piquait d'être homme & juste, influait sur les militaires, & leur fesait respecter les citoyens, comme il les respectait lui-même. Si quelques jeunes gens étourdis & pétulants entraient dans les régiments avec des dispositions contraires, la subordination,

l'exemple des supérieurs, le ton général du corps, & le besoin d'une considération méritée les ramenait bientôt à des sentiments plus doux. Tout officier qui insultait un bourgeois était puni sévèrement. Dans des cas où le tort paraissait égal de part & d'autre, la balance penchait toujours en faveur du bourgeois. Frédéric pensait que les circonstances exigeaient encore que le militaire fût dominant dans ses états; mais comme philosophe, il était convaincu que les soldats sont faits pour les citoyens, & non les citoyens pour les soldats; & ce second principe modérait la triste nécessité du premier.

Quand je dis que l'officier ne pouvait jamais maltraiter impunément le bourgeois, il faut en excepter les exercices, les manœuvres & les revues. Alors les officiers & les soldats se conduisaient à peu près comme à la guerre. Malheur au bourgeois, ou même au gentilhomme curieux qui s'approchait un peu trop des troupes, ou qui n'avait pas la prudence d'éviter la rencontre des housards. Quelques coups de canne, ou de plat de sabre volaient sans conséquence sur leurs épaules, & l'on a vu à Berlin des conseillers privés des finances,

de riches marchands & même des chambelans recevoir cette correction d'une manière très-bénigne, ſans porter la moindre plainte, ſans témoigner le moindre reſſentiment aux officiers qui les avaient traités ainſi; tant les Pruſſiens ont l'ame débonnaire! Aſſurément c'eſt une qualité que l'on ne trouverait ni en Angleterre ni en France, & il y a tel homme de métier dans ces deux royaumes que nul officier ne pourrait traiter ainſi impunément. A la vérité les plaintes auraient été fort mal reçues; on aurait répondu au conſeiller privé : que ne reſtez-vous dans vos bureaux? au marchand, pourquoi quitter votre comptoir? au chambelan, était-ce là votre place? Mais un brave homme déshonoré ne ſe ſerait pas contenté de ces raiſons.

Frédéric preſque toujours entouré de généraux, paraiſſait avoir plus de confiance en eux que dans tous les officiers de l'état civil; & lorſque quelque choſe n'allait pas à ſa fantaiſie dans les départements, même dans celui des affaires eccléſiaſtiques, un militaire était ordinairement chargé d'y rétablir l'ordre, & le rétabliſſait militairement, de la manière que Frédéric le jugeait à propos. Cet abus

était d'autant plus choquant, sur tout au commencement, qu'il employa ainsi quelques-uns des ignorants & rustiques généraux qui avoient servi sous son père. (1)

Aucun prince ne sut mieux que Frédéric tirer parti de ces récompenses frivoles, si bien inventées pour payer de longs services en flattant la vanité, sans quil en coûte rien à l'état ni au souverain. Il savait les distribuer avec intelligence, sans les avilir en les prodiguant; il savait les faire attendre pour exciter toujours à de nouveaux efforts. Le cordon de l'aigle noir était particulièrement destiné aux généraux, & la croix de l'ordre du mérite aux autres officiers.

---

(1) A propos de l'ignorance de quelques-uns de ces généraux, voici un trait qui est très-sûr. Un général va chez un libraire & lui demande des cartes de géographie. Quelles cartes veut M. le général, dit le libraire, des générales ou des particulières? eh! butor, s'écria l'officier, je suis général, & tu me demandes quelles cartes je veux? Des *générales*, entends-tu, des *générales*. Au commencement du règne de Frédéric, il y avoit dans son armée beaucoup de ces officiers *à cartes générales*; & même quelques-uns encore sur la fin.

Les récompenſes n'étaient pas bornées à ces décorations extérieures, pluſieurs généraux ont reçu de lui des terres, des gratifications en argent, des canonicats & des prébendes. Quand ces bénéfices appartenaient à des égliſes catholiques, Frédéric, contre les loix de Rome, donnait la permiſſion de les vendre. Quelquefois les acheteurs ne ſe préſentaient pas, ou le général exigeait trop, & après ſa mort les héritiers annonçaient dans les papiers publics un canonicat catholique à vendre, parmi les autres effets de la ſucceſſion du défunt.

D'autres officiers étaient récompenſés bien plus ſingulièrement encore. Ceux qui n'étaient plus en état de ſervir à cauſe de leurs bleſſures ou de quelqu'infirmité, étaient nommés maîtres de poſtes dans de petites villes ou des villages, employés à la régie; ou on les feſait caiſſiers, contrôleurs, commis &c. En exerçant ces divers emplois, ils conſervaient leurs titres de lieutenants ou de capitaines, & l'on était tout ſurpris en voyageant en Pruſſe, de voir Monſieur le capitaine faire atteler des chevaux de poſte, donner une bouteille de vin ou de

bière aux voyageurs, mettre le timbre sur une lettre, ou le plomb sur une étoffe, & faire plusieurs autres choses de cette espèce. Mais enfin il faut vivre, & l'on ne mange point les lauriers cueillis à la guerre. Quelques autres plus heureux ont eu des places distinguées dans le civil, & sont même devenus ministres d'état.

Avouons cependant qu'ici comme ailleurs, Frédéric avait un faible commun à bien des souverains. Des gens du premier mérite étaient souvent négligés, par la seule raison que leur mérite était trop éminent, & lorsqu'il ne pouvait absolument leur refuser les récompenses dues à leurs services, il conservait toujours pour eux un certain éloignement dont il n'était pas le maître. Frédéric semblait alors vouloir lutter contre la nature, on eût dit qu'il était fâché qu'elle voulût le forcer à distribuer des grâces selon ses caprices, on eût dit quelquefois qu'il pensait en lui-même: *cet homme a du mérite, mais je ne veux pas qu'il en ait, moi; ne suis-je pas le maître?*

Ces idées singulières dans lesquelles il entrait un grain de jalousie, le rendaient sou-

vent difficile, capricieux & injuſte envers des généraux & d'autres officiers de mérite. Il était rare qu'un général ſe maintînt long-tems dans ſes bonnes grâces, reſtât long-tems auprès de ſa perſonne, jouît long-tems de ſa familiarité, à moins qu'il ne fût abſolument ſans prétentions réelles ou apparentes. Les perſonnes d'un vrai mérite qui ſurent ſe conſerver long-tems dans ſa familiarité, dûrent ordinairement cet avantage à l'art ſi néceſſaire, même avec les grands hommes, de cacher leurs talens pour faire reſſortir les ſiens, à l'art de ne paraître recevoir leur éclat que de lui. On cite bien des mots par leſquels il rendit juſtice à l'habileté de ſes généraux; mais quelle différence des mots à la conduite! Il a fait du grand Henri ſon frère l'éloge le plus noble & le mieux mérité, & cependant il ne vécut jamais avec lui dans une union bien intime. On ſait ſes brouilleries avec le célèbre Schwérin & d'autres grands généraux. Quelquefois des officiers ont été renvoyés du ſervice pour une légère faute, & abandonnés ſans reſſource à leur malheureux ſort. Frédéric quelque grand qu'il fût ne laiſſa pas de

payer comme les autres le tribut à l'humanité.

Ces mêmes idées singulières influaient aussi visiblement sur les ordres & les paroles qu'il adressait quelquefois à ses généraux, des paroles dures, des expressions injurieuses lui échappaient contre des gens qu'il aurait dû ménager, à cause de leurs anciens services. Parmi plusieurs exemples de cette nature, j'en choisirai un qui vous fera voir, que si, comme l'a dit Voltaire, Frédéric fut l'homme le plus poli de son siècle, ce ne fut pas du moins envers ses généraux.

En 1784, il fut ou voulut paraître très-mécontent des revues qu'il avait faites en Silésie, & adressa au général T. la lettre suivante:

„Mon cher général de T. Pendant mon séjour en Silésie, je vous ai dit, & je vous répète à présent par écrit, que jamais mon armée n'a été en si mauvais état en Silésie, qu'à présent. *Quand je prendrois pour généraux des cordonniers & des tailleurs*, mes régiments ne pourraient pas être plus mal tenus. Le régiment de T. ne vaut pas le plus mauvais bataillon provincial de mes

armées, R. & S. ne valent pas grand' chose, non plus ; Z. est dans un tel désordre, qu'après les manœuvres d'automne, j'y enverrai un officier de mon régiment pour le remettre. Dans E. les drôles sont si accoutumés à la contrebande, qu'ils ne ressemblent plus à des soldats. K. ressemble à une troupe de paysans indisciplinés, H. a un misérable commandant, & votre régiment est bien médiocre. Il n'y a que du Comte Anhalt, de Wendessen & du Margrave Henri dont je puisse être content. Voilà comme sont les régiments ; parlons maintenant des manœuvres. S. a fait auprès de Neisse une faute impardonnable ; c'est de n'avoir pas mis assez de monde pour garder les hauteurs. Si c'eût été une affaire sérieuse, la bataille était perdue. E. au lieu de couvrir l'armée auprès de Breslau, en garnissant bien les hauteurs, marcha pêle-mêle avec sa division en défilé, de manière que, dans une véritable affaire, la cavalerie ennemie aurait haché l'infanterie, & la bataille aurait été perdue. Je ne suis pas d'humeur à perdre des batailles *par la lâcheté* de mes généraux. J'ordonne donc, que dans un an, si je vis encore, vous

fassiez camper l'armée entre Breslau & Ohlau, près de Mauschwitz, & que vous fassiez manœuvrer vos *ignorants généraux*, quatre jours avant mon arrivée au camp, afin de leur montrer leur devoir. Le régiment d'Arnim & le régiment de garnison de Kœnitz feront l'ennemi, & quiconque alors ne fera pas son devoir, je lui ferai faire son procès par le conseil de guerre. Car je ne trouverais pas mauvais que toute autre puissance ne gardât point au service des gens qui s'appliquent si peu à leur métier, ainsi l'on ne doit pas non plus le trouver mauvais de ma part. E. restera encore un mois aux arrêts, & vous aurez soin de faire connaître mes intentions par écrit à toute votre inspection.„
Je suis votre affectionné Roi

Potsdam ce 6 Sept. 1784.

FRÉDÉRIC.

Des reproches de cette nature prouvaient toujours que l'on n'avait point de guerre à craindre, car dès qu'il s'élevait quelque nuage sur l'horison politique, Frédéric devenait doux, poli & affable avec les généraux. Vous avez lu dans sa Vie, ses com-

plaisances pour les soldats pendant la guerre, sa familiarité avec eux, la patience avec laquelle il entendait leurs plaintes & leurs murmures; il souffrait qu'ils le tutoyassent, qu'ils l'appelassent Fritz, Papa, &c.; & de tems en tems il en récompensait quelques-uns d'une manière particulière. Voici quelques nouvelles anecdotes qui confirment ce que j'ai dit à ce sujet.

Dans la guerre de sept ans, Frédéric conduisant, pendant l'automne, son armée de Bohème en Silésie, pour y prendre les quartiers d'hiver, était sans cesse inquiété par les troupes légères de l'ennemi. Un jour, il ordonna que l'armée se mît en marche vers la nuit, afin, disait-il, que les vivandiers & les autres gens de la suite de l'armée ne fussent pas exposés à être pillés par l'ennemi.

L'armée ayant donc marché toute la nuit, on fit halte au point du jour. La cavalerie mit pied à terre, & l'infanterie se reposa. Le Roi lui-même descendit de cheval à l'endroit où étaient les gardes du corps. En descendant, il dit tout haut; *si nous avions ici quelque chose de bon à boire*! A ces mots plusieurs gardes du corps qui avaient un

peu de pain & d'eau de vie, se pressèrent autour de lui, en lui offrant leur petite provision. Le Roi charmé de cet empressement leur dit en souriant: *Mes enfants, si je pouvais boire de l'eau-de-vie, j'accepterais avec bien du plaisir celle que vous m'offrez. Je vous remercie de cette marque d'attachement & je m'en souviendrai.* Après cela le Roi se retourna vers sa suite en disant: *il n'y a pas de Roi plus heureux que moi sur la terre.* Il fit prendre les noms de tous les soldats, & quand l'armée fut à Breslau, on leur distribua à chacun un louis de sa part.

En 1757, le Roi étant sur le point de faire une marche en Bohème, s'avança à cheval pour reconnaître le pays, accompagné de six housards avec leur bas-officier. Ils étaient déjà assez éloignés, lorsqu'ils virent venir à eux une patrouille ennemie de quinze housards. Que ferons-nous? dit alors Frédéric au bas-officier. Sire, répond celui-ci, si Votre Majesté veut me laisser faire, je vais envoyer ces quinze housards à tous les diables. Eh bien fais, dit le Roi! Aussi-tôt il se tourne vers ces cinq soldats. „Camarades, leur dit-il, chassons ces marauds-là, marche! Il

y a un louis pour chacun de vous ; comptez sur ma parole. „ Les housards se rangent, courent sur la patrouille ennemie, l'attaquent, tuent deux hommes, en blessent six, mettent le reste en fuite, & tout cela fut l'affaire de deux minutes. Un housard Prussien & le bas-officier furent blessés. Alors le Roi s'avance vers ce dernier, & ôtant son chapeau, lui dit: *Monsieur le Lieutenant, je vous remercie de votre bravoure & de votre attachement pour moi. J'acquitterai doublement la promesse que vous avez faite à vos housards; & je me charge de votre équipage.*

Une autre fois l'armée marchant vers Collin, Frédéric remarqua un vieux bas-officier du régiment du Prince de Bévern qui avait beaucoup de peine à suivre le régiment, & paraissait extrêmement fatigué. Qu'as-tu? lui cria le Roi — je suis vieux & faible, j'ai beaucoup de peine à suivre la marche. — Combien y a-t-il que tu sers? — Quarante cinq ans, j'ai servi sous le feu Roi votre père, & j'ai fait sous votre Majesté les guerres de Silésie. — Eh bien, quand nous serons en quartier d'hiver, tu auras les invalides, & je te donnerai une bonne place. — Non, Sire,

Sire, je vous remercie, ce ſerait une honte pour moi; je veux vivre & mourir ſoldat. Ce refus fit plaiſir à Frédéric. Tu as tort; lui dit-il, tu pourrais vivre tranquillement, & te faire ſoigner dans tes vieux jours. — Je ne ſuis pas accoutumé à cela; & puis comment pourrais-je remplir une place, je ne ſais pas écrire? Là-deſſus le Roi ne dit mot, ſe retira, & alla donner des ordres ailleurs. Le vieillard ne penſait pas que le Roi ſe ſouviendrait de lui; mais vers le ſoir, il lui envoya un de ſes chevaux, pour faire ſa route, & l'hyver ſuivant, il le nomma premier lieutenant dans un régiment de garniſon.

Dans une certaine marche, le Roi avait fait défendre de fumer. Un garde du corps ne pouvant réſiſter au déſir de prendre ſa pipe, l'alluma, feſant tout ſon poſſible pour n'être point apperçu. Le Roi qui ſentit l'odeur, le remarqua, & ſe contenta de lui dire avec douceur: *Ecoute, garde-du-corps, tu as tort de fumer, prends garde que ton capitaine ne te voie, car* .... Là deſſus, il pique ſon cheval & ſe retire.

Le Roi étant avec l'armée qui campait près d'Ottmachau, avait pris son quartier dans un village, contre lequel l'aile droite de la cavalerie était appuyée. Souvent il allait s'asseoir seul sous le berceau du verger de la maison où il logeait. C'était dans la saison où les fruits sont murs. L'armée était campée dans cet endroit depuis trois semaines, & elle commençait à manquer tellement de bois, que l'on avait arraché toutes les haies des jardins, excepté celle de la maison où logeait le Roi. Un soir que Frédéric était dans le berceau, quelques cavaliers attirés par la beauté des fruits du verger, sautèrent la haie & s'approchèrent des arbres. Le Roi les ayant entendus, leur cria: *voulez-vous laisser cela! retirez-vous, ou vous serez arrêtés.* Ils se retirèrent, mais l'un d'eux pensant que c'était quelque domestique du Roi qui les avait apostrophés ainsi, conseilla à ses camarades d'arracher la haie, afin de porter du moins du bois au camp. Déjà ils mettaient la main à l'œuvre, lorsque le Roi sortant du berceau & s'avançant vers eux, leur dit de la manière la plus douce. *Mes enfants, laissez cette haie, prenez plutôt du fruit, car*

le fruit reviendra l'année prochaine, mais quand vous aurez arraché la haie, elle ne repoussera plus. Les cavaliers ne voulaient pas s'y fier, & prenaient déjà la fuite; mais Frédéric leur cria: *Non, mes enfants, je parle sérieusement, prenez des fruits tant que vous en voudrez, mais ne gâtez pas les arbres.* Les cavaliers rassurés se mirent à secouer les arbres, & le Roi ramassait lui-même des poires & des pommes pour les leur donner.

Vous me direz peut-être, comment concilier ces anecdotes avec celle que vous avez rapportée dans la vie de Frédéric (1), où ce prince commet de sang froid une cruauté qui fait frémir? Cette action cruelle serait unique dans la Vie de Frédéric, & elle contredit mille autres actions de bonté & d'indulgence qui font l'éloge de son cœur. Aussi, Monsieur, ai-je douté qu'elle fût vraie, aussi ai-je appris qu'elle était absolument fausse, & c'est un grand plaisir pour moi de la révoquer. Voici ce que m'écrit à ce sujet un officier respectable de l'armée prussienne. „J'ai parlé de „ cette anecdote à un grand nombre de vieux „ officiers qui n'en ont aucune connaissance.

(1) T. 1, pag. 193. note XXXI.

„ Il y a donc la plus grande apparence qu'elle „ eſt controuvée, vu ſur-tout qu'elle eſt di- „ rectement contraire au caractère du Roi. „ Ce prince, s'il eût fait périr l'officier, était „ incapable de lui dicter lui-même la nou- „ velle de ſon ſupplice, pour l'envoyer à ſa „ femme. Ce que l'on peut dire au ſujet „ de la ſévérité de la diſcipline, c'eſt „ qu'aucun officier ne pouvait obtenir juſtice „ contre ſes ſupérieurs; (dans les affaires „ du ſervice, s'entend) c'eſt qu'un ſoldat „ ſous les armes, qui feſait le moindre mou- „ vement ou la moindre mine de ſe défendre „ contre ſon officier, était rompu vif ſans „ miſéricorde, & que plus de 100 ſoldats „ ont péri ainſi ſous le règne de Frédéric. „

Un homme de lettres qui a vécu long-tems dans la familiarité de Frédéric m'écrit auſſi au ſujet de cette anecdote. „ Rien de „ plus faux que cette anecdote. Il eſt vrai „ qu'elle a été débitée. J'en parlai au Roi „ dans le tems, il me répondit : *Qu'ai-je* „ *donc fait, pour mériter qu'on me faſſe paſſer* „ *pour un monſtre?*

Voici une autre anecdote qui prouve au contraire que Frédéric uſait quelquefois d'in-

dulgence dans ces sortes de cas, lorsque la chose n'était pas de grande conséquence.

Frédéric étant en Bohème avec son armée, avait pris son quartier dans un mauvais village. L'ennemi n'était pas éloigné, & on avait fait mettre des gardes-du-corps en sentinelle sur une hauteur qui était de côté. Mais comme ils ne pouvaient voir le Roi sortir du village, à cause d'un chemin creux qui en descendait, on plaça un garde-du-corps dans ce chemin. Le Roi après avoir donné le mot, sortit pour se promener, & descendit dans le chemin. Il fesait une chaleur excessive. Le garde du corps qui devait avertir de sa sortie, avait été surpris par le sommeil, & ne se réveilla que lorsque le Roi était tout près de lui. *Arrêtez, Sire*, lui cria-t-il, *par ma foi, vous ne pouvez pas passer comme cela, attendez un peu que j'avertisse la sentinelle; car sans cela, on me mettrait aux arrêts.*

Le Roi ne put s'empêcher de rire en lui même du ton que prenait ce soldat. *Eh bien*, dit-il, *dépêche toi, j'attendrai.* Aussitôt le garde du corps sort du chemin creux, pour donner le signal; mais avant que de quitter

le Roi, il se retourne encore en lui criant: *mais ne manquez pas à votre parole, au moins, & ne passez pas que je ne sois revenu. Vas toujours*, dit le Roi, *je te promets d'attendre ton retour.* En effet il l'attendit, & continua ensuite son chemin en souriant.

Une chose qui fesait vraiment horreur sous le règne de Frédéric c'est la manière barbare dont se fesaient quelquefois les enrôlements. Il est vrai qu'on ne saurait mettre tout sur son compte, mais il fut souvent instruit de ce qui se passait, & il ferma les yeux. On a vu des voyageurs de condition, des prêtres enlevés par des enrôleurs, dans les auberges ou sur les chemins, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, sans permission d'écrire à leur famille ou de se plaindre. Des pères de famille ont été arrachés de leur charrue au milieu des champs, dans des pays étrangers, amenés en Prusse & ensevelis dans un régiment prussien, sans qu'on ait jamais su de leurs nouvelles. D'autres ont été séduits par des promesses trompeuses que leur fesaient des enrôleurs déguisés, & faits ensuite soldats par force. Si l'on venait à apprendre le sort de ces infor-

tunés, on écrivait envain pour les délivrer, Frédéric était sourd sur cet article. Des personnes qui avaient reçu une bonne éducation, & accoutumées à vivre d'une manière honnête dans le sein d'une famille aisée, se sont vues avilies au point d'être maltraitées tous les jours par la canne d'un bas-officier, sans oser sourciller ni se plaindre, sous peine de périr sur un échaffaud. Quelques-uns réduits au désespoir se sont jettés sur les sentinelles qui s'opposaient à leur désertion, & ont été rompus vifs ou décapités. Aucune considération ne portait Frédéric à rendre la liberté à ces malheureux. Malgré son goût pour les auteurs grecs, malgré le cas qu'il fesait de ceux qui les traduisaient, il refusa cependant la liberté à un savant nommé Penzel, qui avait fort bien traduit la géographie de Strabon; & qui après plusieurs aventures singulières, avait été obligé de se faire soldat. L'académicien Bernoulli écrivit au Roi pour demander son congé, & reçut la réponse suivante.

„ Le sujet pour lequel vous vous intéressez
„ par votre lettre du 6 de ce mois m'est aussi
„ peu connu que le lieu de son séjour. Mais

„ l'on doit avec raiſon ſuppoſer qu'un homme
„ qui, comme celui que vous me dépeignez,
„ eſt devenu, malgré ſes talents & ſes con-
„ naiſſances, volontairement ſoldat, & a
„ reçu l'engagement comme tel, ne peut
„ être qu'un franc libertin. Quoiqu'il en
„ ſoit au reſte, j'ai donné ordre de prendre
„ des informations ſur ſon compte. „

Potsdam ce 7 Fevrier 1776.

FRÉDÉRIC.

Les informations ne furent pas favorables, parceque le général de Stutterheim qui aimait mieux un ſoldat qu'une traduction du grec, & qui n'avait pas beaucoup de reſpect pour les ſavants, ne voulait pas que l'on donnât le congé à celui-là. Vers le même tems, le célèbre chanoine Paw ayant été appellé à Potsdam pour tenir compagnie au Roi, s'intéreſſa auſſi pour le pauvre ſavant, mais avec auſſi peu de ſuccès. Penzel trouva le moyen de ſe tirer d'affaire; il déſerta & ſe ſauva en Pologne.

Ceux qui s'engageaient de bonne foi, comptaient envain ſur les promeſſes conſignées dans leurs engagements. On leur promettait

leur congé au bout d'un certain tems, mais jamais on ne leur tenait parole. Lorſqu'ils le demandaient, on leur répondait par des coups de cannes. Il fallait ſe réſoudre à ſervir toute ſa vie, ou du moins juſqu'à ce que l'on fût eſtropié. Dans ce dernier cas, un étranger ne pouvait eſpérer d'obtenir une place comme un homme du pays. Un bas-officier le conduiſait ſur les frontières, & là il était renvoyé avec un écu pour toute récompenſe.

Ecoutons ce que dit à ce ſujet un pruſſien reſpectable (1), à portée de bien connaître l'état des choſes, & qui mérite d'être cru par le caractère le plus aimable, & les ſentiments les plus purs d'humanité & de patriotiſme. „Cependant„, dit-il, „ de ce grand „ nombre de ſoldats, il reflue néceſſairement „ une quantité de pauvres dans le peuple. „ Comme le ſimple ſoldat a rarement plus

(1) M. G.....r Eſſai ſur le peuple, pag. 50-52 de la traduction françaiſe. Ce petit ouvrage, trop peu connu en France, eſt plein de vues utiles & patriotiques, & donne de grandes lumières ſur l'état du peuple dans les états pruſſiens, pendant le règne de Frédéric II.

„ que le néceſſaire; & qu'il eſt bon pour
„ l'avantage général, qu'il n'ait pas davan-
„ tage, il tombe ordinairement dans l'indi-
„ gence lorſque la vieilleſſe ou les infirmités
„ rendent ſon congé néceſſaire. Ceux du
„ pays trouvent alors des ſecours dans leurs
„ familles, ou dans la bienfeſance du ſou-
„ verain; mais que devient l'étranger, lui
„ que l'on a peut-être ſurpris dans un mal-
„ heureux moment de délire pour l'arracher
„ du ſein de ſa famille, lui qui a accompli
„ pendant de longues années, au milieu des
„ ſoupirs de la douleur, les devoirs d'un
„ ſervice dur & pénible; lui qui nous a gar-
„ dés, protégés, défendus & qui a ſacrifié
„ pour nous ſa ſanté & ſa vie? On trouve
„ rarement des occaſions de l'employer dans
„ les affaires civiles, peut-être même n'au-
„ rait-il, pour cela, ni aſſez de forces, ni
„ aſſez de talents. Il ne lui reſte donc d'autre
„ reſſource que la mendicité, que d'aller
„ miſérablement chercher ſa vie de ville en
„ ville, de province, en province.... Ce
„ reproche tombe particulièrement ſur la na-
„ tion. Si l'on excepte quelques aumônes
„ légères, nous ne feſons rien pour le ſoldat

„ invalide. Nous ne sentons pas qu'ils ont
„ rempli au milieu d'une foule de travaux &
„ de dangers de toute espèce des devoirs
„ que, dans l'origine, nous devrions rem-
„ plir nous-mêmes. Leurs corps mutilés &
„ languissants, leurs blessures implorent hau-
„ tement nos secours. Mais nous les re-
„ poussons avec dureté, nous les excluons,
„ comme des étrangers de nos hôpitaux,
„ eux qui ont acheté au prix de leur sang,
„ le droit d'être nos concitoyens. „

Les places même que l'on pouvait donner aux invalides du pays, ne suffisaient pas à beaucoup près pour tous ; & un grand nombre encore languissait dans le besoin. Il faut avouer cependant que Frédéric ne négligea rien pour multiplier ces places, & qu'il le fit même quelquefois d'une manière bien singulière. On l'a vu donner à des invalides qui ne savaient pas écrire, des places où il fallait nécessairement savoir écrire, & il répondait à toutes les représentations qu'on lui fesait à ce sujet : *Mais il faut que mes invalides aient du pain.*

On fut bien surpris lorsque voulant réformer les écoles de la campagne, & assignant

une somme pour en élever de nouvelles, il ordonna que l'on donnât les nouvelles places de maîtres d'école, à des vieux soldats & bas-officiers invalides. Brenkenhof lui avait mis cette idée dans la tête. Frédéric écrivit à cette occasion la lettre suivante au Major-Général de Schulenbourg, aujourd'hui Lieutenant-Général.

„ Mon cher Major-Général de Schulenbourg, vous verrez par le rapport ci-joint du conseiller des finances Brenkenhof, comment il propose de placer les invalides de Poméranie, dans la campagne. Comme j'approuve son projet & que j'ai déjà écrit au département des affaires ecclésiastiques de recevoir ceux d'entre les invalides qui seraient propres à remplir ces places, vous pouvez correspondre avec ledit département sur cette affaire, chercher parmi les invalides ceux qui conviendront, & envoyer tous les mois au département une liste de leurs noms & de leurs demeures. Du reste il faut faire tout votre possible pour pourvoir les invalides de manière ou d'autre, petit à petit; car ils méritent qu'on prenne soin d'eux, puisqu'ils ont sacrifié leur vie & leur santé

pour la patrie. Mon intention eſt auſſi que ſi, parmi ceux qui ſont placés dans la campagne, il s'en trouve qui ne puiſſent pas faire de grands travaux, à cauſe de leurs bleſſures, on les place dans mes bailliages, & qu'ils ſoient exempts de toute corvée.

Potsdam ce 31 Juillet 1779. »

L'ordre expédié au département des affaires eccléſiaſtiques portait à peu près la même choſe. Le général Schulenbourg envoya au département une liſte de 79 invalides qu'il croyait propres à être maîtres d'école, il en marqua 741 qui étaient employés, & déclara qu'il en reſtait 3443 qui n'avaient point de place.

L'intention du Roi était bien bonne & bien louable, pour les invalides, mais quels effets en devaient réſulter pour les pauvres payſans! Figurez-vous de vieux ſoldats accoutumés à jurer & maugréer, élevés à coups de bâton, & ne connaiſſant pas d'autres moyens de former la jeuneſſe; figurez-vous ces gens à la tête d'une école de jeunes payſans, leur enſeignant à lire, à écrire & les règles de l'arithmétique, le ſachant à

peine eux-mêmes, ou l'ayant oublié dans les travaux continuels de la vie militaire. D'ailleurs accoutumés à ne dépendre que des officiers, ils ne voulaient recevoir aucun ordre ni des communautés, ni des inſpecteurs, ni des curés, ni des conſiſtoires; & lorſque quelque prêtre bien dévot, bien patelain venait leur donner des inſtructions & des conſeils, ils l'apoſtrophaient dans le ſtyle de Vert-vert à ſon retour de Nantes. Mais tout cela était égal à Frédéric, pourvu que ſes invalides euſſent du pain. Il eſt même arrivé que quelques-uns ayant été refuſés parcequ'ils ne ſavaient pas lire, le Roi auquel ils ſe plaignaient, les plaçait par un ordre du cabinet. Il plaça ainſi un invalide dans un village de colons aux environs de Berlin; on eut beau lui repréſenter qu'il ne ſavait ni lire ni écrire, *il eſt naturel*, répondit-il, *de donner une place de repos à de vieux invalides qui ont ſacrifié leur ſang pour la patrie.* Quel repos qu'une cinquantaine de jeunes payſans à inſtruire! Auſſi le pauvre homme en fut-il bientôt las. Il voulut céder ſa place à un autre, à condition qu'il lui laiſſerait une partie de la penſion. Le grand

consistoire s'y opposa. Enfin la communauté voyant que ce pédagogue-militaire n'enseignait rien aux enfants, pria le Roi de lui en donner un autre. Frédéric fut inflexible, le maître d'école resta & enseigna comme il put & comme il voulut.

Un sergent qui avait servi pendant trente huit ans, fut nommé receveur à la maison des orphelins de Zullichau. En 1776, on lui donna son congé. Il ne manqua pas d'écrire à Potsdam & de se plaindre. Frédéric demande au ministre les raisons de cette expulsion; on lui répond que la Maison ayant des dettes, on s'était vu obligé de supprimer cette place. Peu content de cette raison, il écrivit en marge:

„Mais vous chassez mes invalides, & cela n'est pas bien. „

Quelques sergents invalides sont parvenus à des places d'importance, & qui supposaient la plus grande confiance de la part du Roi. On peut citer pour exemple M. Bucholz conseiller des guerres & domaines, trésorier & receveur de la cour, & administrateur de la caisse de disposition du Roi. Cet honnête homme s'est montré digne de la confiance

du Roi, & jouit encore dans un âge très-avancé de la considération la mieux méritée.

Frédéric avait dit souvent : je ne veux plus de français dans mes troupes. En effet les français nés avec un sentiment plus vif de la justice, plus d'impatience à supporter le joug, plus de ruses pour le rompre, & ne manquant jamais de le faire lorsqu'ils en trouvaient l'occasion, avaient dégoûté Frédéric par leurs désertions fréquentes. Cependant cette défense ne fut jamais exécutée. Les officiers ordonnaient seulement aux soldats français de se dire suisses, lorsque le Roi leur demanderait leur pays; & les français n'y manquaient pas, car ce mensonge à la personne royale était ordonné sous peine de cent coups de bâton. Quelques-uns cependant s'avisèrent de sortir de leur rang, & d'aller se jeter aux pieds du Roi en déclarant leur patrie, & demandant leur congé. Mais le capitaine ne manquait pas de les accuser de fourberie, & une volée de coups de canne leur prouvait si bien qu'ils étaient suisses, qu'ils finissaient par le croire eux-mêmes. J'ai vu dans une imprimerie de Berlin un de ces suisses malgré lui, qui ne m'avoua qu'il

qu'il était de Grenoble, qu'après s'être bien assuré de ma discrétion, & avoir bien regardé de tous côtés si personne ne pouvait l'entendre.

Après des traitements de cette nature, après la violation des engagements les plus solennels, après des enlèvements & des engagements forcés, faut-il s'étonner que le soldat prussien, le plus courageux de tous, c'est-à-dire celui qui obéit le plus machinalement, soit en général si fripon, si vil, si peu susceptible d'un sentiment d'humanité & d'honneur? Il faut bien compter sur l'abrutissement de l'espèce humaine, pour attendre de la fidélité & de la bonne foi, de ceux auxquels on donne l'exemple de la mauvaise foi & de la perfidie, de ceux que l'on traite beaucoup plus durement que les animaux qui servent avec eux! Tout soldat qui s'est engagé volontairement & qui déserte avant que son tems soit expiré, est assurément un voleur & mérite d'être puni; mais celui que l'on a engagé par supercherie ou par trahison, celui auquel on refuse un congé qu'on lui a promis au nom du prince, est-il obligé de tenir ces engagements forcés, contraires à tout sentiment d'honneur & d'humanité, &

ne doit-il pas paſſer pour un lâche, s'il ne s'expoſe pas à perdre la vie, plutôt que de gémir le reſte de ſes jours ſous l'eſclavage de ſes perfides tyrans? Les ſouverains devraient ſe rendre réciproquement leurs déſerteurs, mais ſeulement lorſque la réclamation eſt fondée ſur des droits réels. La tyrannie n'a point de droits.

J'ai dit dans la vie de Frédéric (*) ce que je penſais de la ſervitude militaire, ſous laquelle gémiſſent les ſujets pruſſiens; j'ajouterai ici quelques particularités ſur cette conſtitution. Dans les règles, tout homme né pruſſien eſt obligé au ſervice militaire; & les exemptions accordées à quelques capitales ſont des grâces particulières que le Roi fait à ſes ſujets, & quelquefois Frédéric a menacé de les révoquer. Tous les ans, un officier de l'état-major fait une tournée dans chaque canton(**), avec le conſeiller provincial du cercle. Ces deux hommes forment un collége ou tribunal que l'on nomme réviſion de canton (*Cantons réviſion*). Tous les jeunes gens

(*) T. III. p. 233 - 234.

(**) V. Vie de Fréd. T. III. pag. 52 - 54.

ſont obligés de ſe préſenter devant cette terrible réviſion, qui choiſit les plus grands, comme un boucher choiſit les veaux les plus gras. A la campagne, les curés donnent tous les ans à la réviſion du canton, une liſte des enfants mâles nés dans leurs paroiſſes, & ils ſont inſcrits auſſitôt dans ce qu'on appelle le livre du canton. Dans les villes, les pères & mères ſont obligés eux-mêmes de venir déclarer à la commiſſion, qu'il leur eſt né un garçon dont le Roi peut faire ce que bon lui ſemblera. Dès ce moment, le père en répond, & s'il s'abſente, on ſaiſit la portion d'héritage qui devrait lui revenir. La loi condamne à être pendu quiconque facilite la déſertion d'un ſoldat.

Les ordonnances qui accordaient des exemptions à certaines claſſes de bourgeois, n'étaient guères que des apparences publiques, ſous leſquelles on cachait les violences ſecrètes. Lorſque Frédéric-Guillaume diviſa ſes provinces en cantons-militaires, il n'exempta que les fils des prêtres, qui ſeraient en état d'étudier; mais lorſque quelques-uns d'eux étaient de belle taille, l'amour des grands ſoldats l'emportait ſur ſon

respect pour le sacerdoce, & il les indiquait lui-même à ses officiers qui les mettaient de force dans les régiments. On les prenait même à Berlin, & il ne fallut pas moins que l'interceſſion de la Reine, pour faire relâcher le fils d'un pasteur de cette ville que l'on avait enlevé de la sorte. Sous le règne de Frédéric II, les officiers n'eurent guère plus de ménagement. Excités sous main & soutenus par le Roi, ils fesaient main-basse sur tous ceux qui leur convenaient. Les capitales exemptes furent cependant plus respectées.

Frédéric feignant de se rendre aux plaintes qu'il reçut à ce sujet au commencement de son règne, donna le 1. novembre 1746, une ordonnance par laquelle il déclarait une fois pour toutes exempts du service militaire, les fils des marchands, receveurs, artistes, fabricants, marchands de vin, épiciers un peu considérables, gens à son service, gens vivant de leurs rentes ou possédant 6000 écus de bien. Mais cette ordonnance ne fut point publiée, & il dépendit toujours des généraux & des colonels de contraindre qui ils voulaient, à endosser l'habit

de soldat. Les jeunes gens qui voulaient se consacrer aux études, avaient besoin d'obtenir leur congé comme soldats, & malheur à ceux qui se trouvaient dans des cantons assignés à des régiments dont les chefs ne connoissaient point la pitié. Plusieurs chefs avides ont aussi bien su profiter des occasions pour rançonner les bourgeois & leur ont vendu la liberté de leurs fils au poids de l'or.

Le fils d'un bourgeois d'une petite ville ayant fait ses humanités à Berlin & étudié en Théologie à Halle, avait eu le bonheur d'échapper à l'œil pénétrant des terribles enrôleurs, quoiqu'il fût d'une très-belle taille. Après ses études, il obtint une bonne cure dans le Duché de Meklenbourg. Etabli depuis long-tems dans cette place, ses craintes étaient dissipées, & il ne se croyait plus exposé au danger de porter le mousquet, lorsqu'un beau jour, il reçut une lettre dont l'adresse était conçue en ces termes: *A notre soldat enrôlé N. N. prédicateur à N.* C'était un ordre de rejoindre le régiment. Jugez de la frayeur du pasteur. Il s'adressa au Duc régnant de Meklenbourg qui intercéda pour

lui & eut assez de peine à obtenir son congé. Vous pensez bien qu'une tyrannie de cette espèce effrayait beaucoup de jeunes gens, & qu'un grand nombre sortaient du pays, aimant mieux perdre leur bien que d'être soldats.

Une réponse du Roi à M. Busching qui l'avait prié d'exempter d'enrôlement tous les fils de bourgeois qui voulaient étudier, montre ce que ce prince pensait à ce sujet, malgré son ordonnance de 1746.

„J'ai vu, dit-il, par votre lettre du 15 „(Décembre 1781) que vous me demandez „qu'aucun jeune homme de famille bour- „geoise enrôlé, ne soit forcé à entrer dans „les régiments. Mais il faut que je vous „déclare à ce sujet, que ces sortes de choses „ne peuvent être accordées, parce qu'elles „sont contraires aux arrangements & à la „constitution du pays. Cependant, si parmi „ces étudiants, il se trouve ça & là quelque „jeune homme d'un *génie extraordinaire*, „on peut bien l'exempter de servir; mais „en général cette exemption ne saurait „être accordée. Je suis &c.„

Voici une réponse plus remarquable encore qu'il fit à un Ministre d'état le 27 Juillet 1784.

Mon cher Ministre d'état.

„Mon nouvel ordre au sujet des *cantonistes* qui se vouent aux études, est seulement pour l'avenir, & il ne doit porter aucune atteinte à mon ordre du 1. Nov. 1746. Il est uniquement destiné à prévenir tout mésentendu & abus des exemptions d'enrôlements. Les fils des paysans & des bourgeois des petites villes telles que Ragnit &c. tous ces gens-là ont-ils besoin d'étudier? Les premiers seront paysans, & les autres ce qu'étaient leurs pères. Le fils d'un paysan redevient paysan &c. Je ne prétens pas cependant par là enlever à mon service & à celui de la patrie, les jeunes gens qui voudraient se vouer aux affaires civiles. Je veux seulement détruire les abus. Ainsi dorénavant il faut que tous ces jeunes gens soient indiqués, comme il convient, aux régiments & aux chambres, afin que les listes des cantons puissent être faites avec exactitude. En conséquence, j'ai jugé à propos de vous le faire savoir, pour vous servir de règle, &

j'ai envoyé un ordre semblable à mon lieutenant général d'Anhalt. „

On voit encore ici une preuve de cette législation incertaine & vacillante, sur laquelle le citoyen ne pouvait jamais compter. Un ordre de 1746, exemptait les fils des bourgeois aisés, & malgré cela on les forçait à entrer dans les régiments, & un nouvel ordre de 1784, *qui ne devait porter aucune atteinte à celui de* 1746, ordonnait qu'ils fussent enrôlés comme les autres. Une telle conduite n'aurait pas fait aimer le Roi dans les provinces, si mille autres traits de sollicitude & de bonté paternelle n'eussent mis continuellement du baume sur cette terrible plaie.

Ce dernier ordre nous montre encore que Frédéric aurait voulu que chaque homme suivît la profession de son père, & en effet, c'était le moyen de conserver & d'augmenter continuellement cette pépinière de soldats; car il n'est pas à craindre que le fils d'un conseiller ou d'un ecclésiastique se fasse barbier ou laboureur, mais le fils du barbier ou du laboureur peut devenir conseiller ou ecclésiastique, & voilà une génération

perdue pour l'armée. On lui indiqua en 1779, le fils d'un pompier de Berlin comme un jeune homme qui avait beaucoup de dispositions, & on le pria de lui accorder une bourse dans un collége. Il répondit:

„Pourquoi le fils d'un maître pompier s'a-„ vise-t-il de vouloir étudier? il faut qu'il „ apprenne de son père à faire jouer les pom-„ pes dans les incendies.„

Dans un état dirigé sur de tels principes, Pindare aurait été fifre, Socrate sculpteur, Théophraste foulonier, Horace aurait vendu du sel, Virgile fait des pots & Molière rembouré des fauteuils. Frédéric prétendait réprimer par là, la rage des petits bourgeois & des paysans pour faire étudier leurs fils, mais cette rage ne prenait-elle pas sa source dans l'esclavage militaire où ils étaient réduits? Quoique les études ne fussent pas toujours un moyen de se soustraire au service militaire, elles en donnaient pourtant l'espérance, & quel est l'homme d'une famille honnête qui ne frémisse pas de se voir exposé à porter toute sa vie le mousquet, à vivre dans l'esclavage, confondu avec une troupe de gens ramassés la plupart de l'écume

des nations, à être frappé du bâton comme un criminel pour la faute la plus légère, à périr sur un échaffaud pour le moindre signe de vivacité où d'horreur contre la tyrannie.

Faut-il s'étonner que le suicide ait été si commun dans les armées de Frédéric? il ne se passait guère de semaine où quelques soldats ne se défissent eux-mêmes. Les uns se jetaient dans la rivière, d'autres se passaient leurs bayonnettes au travers du corps, ou se tiraient un coup de fusil, un grand nombre égorgeaient des enfants & allaient ensuite s'accuser eux-mêmes, il y en a qui se sont pendus à la porte du Roi où ils étaient en sentinelle. Mais ce qu'il y a de bien extraordinaire, & qui prouve le respect qu'inspire un grand homme, c'est que parmi tous ces furieux, de toutes sortes de pays & de nations, aucun n'ait osé attenter à la vie du Roi qu'ils devaient regarder comme le principal auteur de leurs maux. Ce qu'il y a de singulier encore, c'est que ceux dont le désespoir a été causé par le mauvais traitement de quelques officiers barbares & haineux, ne se soient pas vengés sur ces monstres avant que d'attenter à leur propre vie. Leur mort

aurait du moins pu être utile à leurs camarades, & les capitaines qui avaient l'horrible réputation de se plaire à rouer leurs soldats de coups, seraient peut-être devenus un peu plus modérés, après quelques exemples de cette espèce. Le Docteur Zimmermann dit qu'un officier de Potsdam lui a assuré que dans les dix dernières années du règne de Frédéric, il y avait eu plus de trois cents suicides dans cette petite ville. Ce Docteur n'aurait pas attribué cette manie aux progrès des lumières qu'il tâche de tourner en ridicule, si cet officier lui eût dit combien il y avait de soldats parmi ces trois cents malheureux. Il aurait vu sans doute, que le despotisme militaire les porta presque tous à cet excès de désespoir, & non les vraies lumières qui n'inspirent que la résignation & la patience. Les opinions de Frédéric ne passaient point jusqu'aux soldats de sa garde, & les philosophes qui jouirent de sa confiance & des instructions qu'il aimait tant à donner, loin d'avoir jamais songé à attenter à leurs jours, se sont distingués au contraire par un grand amour pour la vie, & une grande frayeur de la mort. Tels furent

le marquis d'Argens, la Métrie, & plusieurs autres.

Mais pour connaître la vraie source de ces horreurs, lisons dans M. Zimmermann lui-même, le portrait d'un général de Potsdam, & nous jugerons, s'il est besoin d'avoir recours aux progrès des lumières pour expliquer ces suicides.

„J'ai connu à Potsdam, dit ce célèbre médecin, un général qui n'était rien moins que doux, c'est M. de Scheele, commandant du premier bataillon des gardes. Scheele était hydropique comme le Roi. Il me fit dire de l'aller voir & de lui donner des conseils sur sa maladie. Mais ayant appris par plusieurs personnes que Son Excellence monsieur le général, était un homme *très-inhumain*, je ne voulois point absolument y aller. Cependant pressé par plusieurs personnes, je me rendis par *humanité* chez cet *inhumain général*. En montant l'escalier, je pris la résolution de me bien figurer que j'étais un officier supérieur en grade à Scheele, & de lui parler en conséquence. J'entre fièrement dans sa chambre. Il était assis dans un vieux fauteuil, l'air sombre & souffrant,

le visage jaune & cachétique, & le corps enflé jusqu'aux oreilles. Autour de lui se tenaient, dans une posture très-respectueusement inclinée, quelques chirurgiens de compagnie des gardes, qui ressemblaient à des cadavres, tant le général les tourmentait jour & nuit, en les fesant marcher à droite & à gauche, en avant & en arrière, accompagnant chaque fois ces commandements, des jurements les plus expressifs de la langue allemande : il me reçut avec douceur & politesse, ainsi je lui dis fort doucement & fort poliment aussi, que tout ce que son médecin lui avait ordonné était fort bon. Je lui ordonnai je ne sais quoi, pour la forme, & quelque temps avant ou après le Roi, mourut, grâces à Dieu, monsieur le général de Scheele. Quelque tems avant sa mort, il ordonna que son corps fût ouvert, & que si on n'y trouvait pas tout ce que lui avoient bavardé ces f. b. de chirurgiens de régiment, on leur donnât à chacun cinquante coups de canne.„

Ne concevez-vous pas, Monsieur, que le malheur d'être toute sa vie soldat sous un tel Vandale suffit pour conduire au suicide un régiment tout entier; & qu'un régiment de

déiſtes au contraire, qui ne feraient point ſoldats pour leur vie, n'auraient nulle envie de ſe tuer, ſous un autre chef que celui dont M. Zimmermann nous fait le portrait. Mais je ne réponds pourtant point que la copie reſſemble exactement à l'original; l'envie de plaire au lecteur engage quelquefois l'auteur à caricaturer ſes modèles: c'eſt ce qui lui arrive ſur-tout lorſquil peint les mœurs des Berlinois, & toutes les fois qu'il trouve occaſion de s'égayer ſur le compte des français. Si je vous traduiſais la manière dont il traite cette dernière nation, vous ne pourriez vous empêcher de rire, & à la vérité rien n'eſt ſi plaiſant. Mais j'aime mieux finir cette lettre par une anecdote qui a du rapport au ſujet que j'y traite.

Frédéric étant à Potsdam, avait remarqué depuis quelques jours, une vieille payſanne qui reſtait des heures entières la vue fixée ſur ſa fenêtre; il jugea de là qu'elle avait quelque choſe à lui dire, & envoya un page pour lui demander ce qu'elle voulait. Je veux parler au Roi lui-même, répondit-elle, — Avez-vous un placet? — Non, je veux lui parler moi-même. — Bonne femme, cela

ne se peut pas. — Oh! pardi, ça se peut, il sortira pourtant une fois de sa maison, & je l'épierai jusqu'à ce qu'il sorte.

Le page rendit au Roi tout ce que cette femme lui avait dit. Aussitôt il ordonna qu'on la fit venir. Lorsqu'elle entra dans sa chambre, il lui dit avec bonté: Bonne femme, que voulez-vous? — Ah! très-clément Roi, vous avez bien de la bonté. Notre général ne m'a pas parlé comme ça, lui; quand j'ai été chez lui. — Qu'est-ce qu'il vous a donc dit? — Ah, il m'a dit: va-t-en au diable, vieille sorcière! — En effet, cela n'est pas bien; eh bien, que voulez-vous? — Je viens demander qu'on me rende un de mes deux fils, car je suis veuve. Ils m'ont pris aussi mon fils cadet pour le mettre dans les soldats. C'était lui qui faisait aller tout le travail de ma ferme. Mais à présent, mes champs resteront là si vous ne me rendez pas un de mes fils; & j'ai pensé que ce sera pourtant bien assez, si je vous en laisse un. — Etes-vous une femme de *Coffete*, ou de paysan? — Parguienne non; je suis bien femme de paysan, gieu marci, & j'avons notre propre bien à nous. — Ah, je vous demande

pardon, je ne le savais pas. — Rendez-moi seulement mon fils, & je serai contente. — Ecoutez, bonne femme, retournez chez vous, voilà de l'argent pour faire votre voyage, vous aurez votre fils cet automne. — Non, non ; je ne prends pas votre argent, ça serait vendre mon fils, & vous avez bien l'air, que vous ne voulez pas me le rendre. — Et qui vous fait croire cela? Eh parguienne, vous ne m'avez pas encore demandé son nom ni dans quel régiment il est. — Ah! vous avez raison. Eh bien donc, comment s'appelle votre fils, & dans quel régiment est-il? — L'un s'appelle Michel Krüger, & l'autre Pierre Krüger, ils sont dans le régiment de S. qui est à B. — Je noterai cela. — Oui, mais si vous ne le notez pas tout de suite, vous l'oublierez, car vous avez tant de choses dans la tête. — Le Roi a la bonté de prendre des tablettes, d'écrire le nom des deux soldats & de leur régiment, & quand il eut fini, il lut à la femme ce qu'il avait écrit. Après cela il lui dit: Eh bien! voilà tout en règle. — Oh! oui. — A présent, prenez cet argent, & retournez chez vous, vous aurez votre fils cet automne. — Mais

m'est

mais m'eſt avis qu'ça vaudrait pourtant encore mieux, ſi vous bailliez ça par écrit. Le Roi ſans s'impatienter en aucune manière de l'importunité de cette femme, lui dit en ſouriant : revenez demain ici, & je vous le donnerai par écrit. La payſanne ſe retira. Frédéric fit auſſitôt écrire au général, & le lendemain, il donna à la vieille vingt écus pour ſon voyage.

LETTRE XVIII.

De la conduite de Frédéric dans le partage de la Pologne, & avec les Polonais.

CATHERINE II après avoir forcé en 1764, les Polonais à prendre pour Roi Stanislas Auguſte Poniatowsky, continua à ſe mêler des troubles qui agitaient ce malheureux royaume. Les proteſtants & les autres chrétiens non-catholiques, qui avaient joui pendant long-tems en Pologne de pluſieurs priviléges, & n'étaient pas entièrement exclus des grandes

places de l'état; mais depuis peu, le zèle aveugle des rois catholiques, & le fanatisme du clergé avaient détruit ces privilèges, & mis des bornes étroites à leur liberté. On les leur rendit en partie à la diète de 1766, mais l'exécu tion ne répondit point aux promesses; de sorte que des confédérations s'élevèrent de toutes parts dans le royaume, sous la protection de la Russie, de la Suède & de la Prusse. La diète de 1768, fut obligée de confirmer de nouveau les privilèges des protestants. Pendant ces troubles, le prince Repnin ambassadeur de Russie avait jugé à propos de faire enlever & conduire en Russie quelques grands & évêques qui s'étaient montrés les plus opiniâtres. Une partie de la noblesse irritée de cette violence, forma une confédération à Bar en Podolie, pour s'opposer à l'exécution des décrets de la dernière diète; cette confédération en fit naître d'autres; & de là une guerre funeste & désastreuse où les Polonais déchiraient eux-mêmes le sein de leur patrie. Les troupes indisciplinées des Polonais étant trop faibles pour se défendre contre les Russes, la confédération de Bar s'adressa aux Turcs

& les excita à déclarer la guerre à la Ruſſie, ce qu'ils firent en 1768. Cette révolution inopinée, irrita la Cour de Pétersbourg, & dès ce moment, elle forma le projet de rogner les ailes aux aigles Polonaiſes.

Telle eſt la cauſe du partage de la Pologne. Il fut propoſé par la cour de Ruſſie à celles d'Autriche & de Pruſſe, & ces dernières aimèrent mieux s'y prêter, que de s'expoſer au reſſentiment de cette puiſſance.

La peſte qui régnait en Pologne avait donné occaſion aux puiſſances de tirer de forts cordons ſur les frontières; bientôt les prétentions éclatèrent, & le partage eut lieu comme il a été dit (*). Frédéric II. ne ménagea point les Polonais, mais cette nation barbare & indiſciplinée avait excité, dans pluſieurs occaſions, ſon indignation & ſa colère, & les cruautés inouies que les Polonais exercèrent contre les Pruſſiens, prouvent aſſez qu'ils ne méritaient pas un meilleur traitement.

Pendant la guerre de ſept ans, des hordes de Polonais ſous le nom de corps de Brühl,

(*) Vie de Frédéric T. III. pag. 172 & ſuiv.

avaient commis toutes sortes de violences & de ravages sur les frontières prussiennes, & les juifs de cette nation achetaient à vil prix aux Cosaques, le butin qu'ils fesaient sur les Prussiens, & le transportaient ensuite en Pologne. Les confédérations offraient des ressources aux déserteurs prussiens qui s'y rendaient en foule. La plupart de ces hordes étaient composées de ces fugitifs qui exerçaient sur les prussiens ces cruautés inouies, lorsqu'ils tombaient entre leurs mains. On les a vus brûler des Prussiens avec de la paille, comme on brûle les porcs; d'autres ont été suspendus à des arbres par les parties naturelles, & les confédérés s'exerçaient à tirer sur eux, en passant & repassant au galop. Une troupe de confédérés ayant rencontré un jour, dans une forêt, le fils du général Schlabrendorf officier de housards qui s'y était égaré, se jetèrent sur lui, le garottèrent, lui mirent une corde au cou, & allaient le pendre à un arbre, sans un des leurs qui avait servi dans le régiment de son père & qui intercéda pour lui.

Un bas-officier & quatre dragons du régiment de Wulf, se trouvant dans la petite

ville de Fiekchen, qui appartenait au Prince de Sapieha & qui fait aujourd'hui partie de la Pruſſe occidentale, furent pris une nuit par une troupe de confédérés. Ces barbares les garottèrent, les menèrent vers un lac gelé, y firent un trou, & pouſſèrent ſous la glace, ces cinq malheureux pruſſiens qui y furent noyés. Dès que Frédéric apprit cette action horrible, il écrivit à Malſchewsky, alors Maréchal de la confédération, pour lui demander ſatisfaction. Le Maréchal répondit qu'après avoir pris des informations, il avait découvert que les principaux auteurs de ce crime étaient un colonel & un certain Towarſitz. Il offrait de les livrer au Roi pour les punir comme il jugerait à propos. Frédéric répondit que c'était de lui qu'il attendait ſatisfaction. Mais le Maréchal ayant repréſenté qu'il n'oſait punir des gentils-hommes, Frédéric conſentit enfin à le faire lui-même. Ces deux ſcélérats-nobles furent conduits à la forteresſe de Cuſtrin, où on les enferma dans un cachot ſouterrain. Towarſitz y mourut quelque tems après, & le Colonel doit y être encore.

Le même Malschewsky arriva un jour avec 4000 confédérés dans une petite ville Polonaise, située sur les confins de la nouvelle Marche, là il fit chercher & arrêter sept bourgeois luthériens qui passaient pour des espions de la Russie. Six furent pendus à la bascule d'un puits. On avait pris pour faire l'exécution un malheureux de la petite ville de Bentschen, que l'on avait arrêté dans les rues, parce qu'on le soupçonnait aussi d'être espion; comme c'était son coup d'essai dans ce métier, il s'en acquitta fort mal, & les infortunés restèrent pendus plusieurs heures, sans pouvoir expirer. Lorsque le bourreau eut fini, on lui coupa la tête pour le payer de ses peines. Le septième échappa à la mort de la manière suivante. Il avait déjà la corde au cou, & le mal-adroit bourreau fesait des efforts pour l'accrocher, lorsqu'il cria qu'il se ferait catholique, si on voulait lui laisser la vie. Ces barbares dévots se laissèrent toucher à cette proposition, on lui ôta la corde, & on le mena dans un couvent, pour être instruit dans la religion des confédérés. Mais les œuvres de ces convertisseurs, l'avaient prodigieusement

prévenu contre leur doctrine ; il chercha & trouva le moyen de s'échapper, & se réfugia dans une ville de la Nouvelle Marche.

Le bourguemestre de cet endroit, Prussien de naissance, était destiné à éprouver le même sort, mais plus fin que les autres, il avait prévu son malheur, & s'était sauvé à Pétersbourg. Ayant obtenu un sauf-conduit signé de la main de l'impératrice, il se crut en sureté avec cette pièce, & revint en Pologne. Malheureusement une troupe de ces barbares le rencontra & le fit périr dans les tourments.

Une nation capable de se porter à ces excès de barbarie & de cruauté, méritait bien une correction sensible, & il faut avouer que Frédéric s'en est fort bien acquitté. Lorsqu'il fit entrer ses troupes en Pologne, il y joignit une commission qui avait ordre de redemander tous les sujets prussiens qui se trouvaient dans les terres de la République, & de recevoir comme colons tous les Polonais qui se présenteraient. Les premiers dont les chambres de chaque province avaient tenu des listes exactes, furent enlevés par des soldats, avec les femmes polonaises qu'ils

avaient épouſées, & les enfants qui étaient nés de ces mariages, & on les amena dans les états pruſſiens. Ces ſujets, ainſi que les colons polonais qui ſe préſentaient, furent libres de déclarer à la commiſſion, les prétentions & les demandes qu'ils avaient à faire contre leurs ſeigneurs polonais, ou quelqu'autre perſonne. On publia même que tous ceux qui avaient quelque demande ou plainte à faire contre quelque noble ou ſujet polonais, euſſent à ſe préſenter à la commiſſion pour les voir liquider.

Or voici un exemple de ces liquidations. Il y a environ 60 ans, dit dans une plainte un payſan de N. village polonais, que le père du ſeigneur du village, a retenu injuſtement deux brebis à mon père. Ces deux brebis rapportaient tant & tant par an, & feſaient deux agneaux; ces agneaux au bout de tel tems, en avaient auſſi d'autres à leur tour, & ainſi de ſuite. Le tout forme donc dans l'eſpace de 10 ans, en comptant les agneaux & la laine, un capital de 500 florins polonais, & en 60 ans de 3000 florins, ſans compter les intérêts. De ſorte donc que ma demande contre ledit ſeigneur actuel de N.

ſt de 166 ducats & 12 florins, que je ſupplie la commiſſion de me faire payer. Voilà une des demandes les plus juſtes qui aient été faites; car ordinairement on comptait l'intérêt de l'intérêt, & un payſan aurait paſſé pour un ſot de ne pas exiger 5000 florins pour une brebis priſe depuis 60 ans.

Sur cette plainte, on donnait au demandeur un *mandatum ſine clauſula*, que l'on feſait ſignifier au défendeur par un houſard, avec ordre de ne point revenir ſans l'argent ou le gentilhomme. Alors le prince ou le comte polonais, venait humblement comparaître devant le préſident qui était ordinairement un porte-enſeigne ou un ſous-lieutenant (On appellait ce tribunal *la juſtice des porte-enſeignes*). Là, après avoir fait une profonde révérence: il eſt poſſible, diſait-il, que mon grand-père qui eſt entré en poſſeſſion de cette terre il y a 60 ans, ait pris deux brebis au grand-père de ma partie, il eſt poſſible auſſi qu'il en ait agi ainſi par des raiſons juſtes & légitimes, mais la demande de ma partie n'en eſt pas moins exceſſive; ainſi plein de confiance dans les grandes lumières de Monſeigneur le porte-

enseigne, & sur-tout dans l'amour de la justice qui, comme tout le monde sait, distingue particulièrement la nation prussienne, j'ai cru que Monseigneur le Président voudroit bien mitiger la sévérité de cette sentence. Je m'offre à payer le triple de la valeur des brebis. — Point de grâce, répondait le porte-enseigne, de l'argent ou en prison. Alors le pauvre polonais tremblant comme la feuille, payoit les 166 ducats qu'il avait eu la précaution de prendre avec lui; puis fesant une profonde révérence, il voulait prendre congé de Mgr. le président & se recommander à sa protection gracieuse; mais à peine commençait-il les premiers mots de son compliment, qu'une voix de tonnerre criait à ses oreilles: *Encore trois ducats pour les frais & la peine du bas-officier qui a porté l'ordre!* & le pauvre polonais payoit les trois ducats, saluait profondément cet effrayant tribunal, & retournait au grand galop dans son château, grinçant des dents, & donnant mille fois au diable la Prusse & les Prussiens. Les gentilshommes qui ne pouvaient pas payer, étaient emmenés sur le champ dans les terres de Prusse, & gardés dans une for-

tereſſe juſqu'à ce que leur famille eût trouvé de l'argent.

Au demeurant, les Pruſſiens ſe conduiſirent en Pologne de la manière la plus pacifique du monde. Ils avaient grand ſoin de ne point troubler les Polonais dans les affaires de leur gouvernement & l'adminiſtration de leur juſtice. En voici un exemple. Le général Loſſow avait ſon quartier dans une ville de Pologne. Un jour, une députation du conſeil de la ville ſe préſenta chez lui, pour lui annoncer qu'il y aurait le lendemain une exécution, & lui dire que comme le peuple ne manquerait pas de s'y rendre en affluence, ils le priaient de le faire ſavoir à ſes ſoldats & de leur donner des ordres en conſéquence, de peur qu'ils ne priſſent ces mouvements pour une émeute ou une révolte de la bourgeoiſie. — Je n'y manquerai pas, répondit le général; mais ſans vouloir me mêler des affaires de votre juſtice, ne pourrais-je pas vous demander, par pure curioſité, ce que c'eſt que cette exécution, & quel crime a commis le patient? Les conſeillers un peu déconcertés par ces queſtions, répondirent que le patient était un bourgeois de leur

ville, tailleur de ſon métier qui allait être décapité pour pluſieurs crimes. — Et quel, par exemple? — En général c'eſt un libertin & un homme de mauvaiſe conduite qui ne fait compte ni des exhortations ni des punitions, & qui de plus eſt accablé de dettes. — Et à quelle ſomme montent ces dettes. — A trente florins de Pologne (environ 15 livres 12 ſols de france.) — Je ne ſuis point homme de loi, dit le général, mais il me ſemble que ces crimes-là ne méritent point la mort. Mettez votre tailleur dans une maiſon de correction, juſqu'à ce qu'il change de conduite, & pour toute ſa vie s'il ne change point; & moi je paierai ſes dettes. — Votre Excellence nous permettra de lui dire que cela n'eſt pas poſſible, ſelon nos loix. Là-deſſus, ils ſe retirèrent & le pauvre tailleur fut exécuté le lendemain.

Un autre officier pruſſien qui était dans un village polonais, laiſſa brûler vives deux vieilles femmes accuſées d'avoir fait périr par des ſortiléges, quatre chevaux favoris du ſeigneur. Cet homme qui était en même tems juge & partie, aſſiſta à l'exécution à cheval, & s'était chargé ainſi que tous ſes

payſans, d'amulettes, d'oraiſons & de reliques, de peur que les deux ſorcières, au moment de mourir, ne lui jouaſſent le même tour qu'à ſes chevaux. Le meunier du village dont la femme était impliquée dans cette horrible affaire, fut obligé de donner toute ſa fortune pour la racheter du bûcher, mais cette infortunée mourut peu de tems après des ſuites de ſa frayeur.

Lors du partage, les limites furent réglées par des commiſſaires du Roi & de la République. Brenkenhoff fut chargé de prendre poſſeſſion au nom du Roi, de la partie qui revenait à la Pruſſe, & de faire planter ſur les frontières des poteaux avec l'aigle pruſſienne d'un côté, & les armes de la République de l'autre. Brenkenhof était étroitement lié avec la comteſſe de Skorzewska femme intrigante, belle, galante & ſpirituelle, qui voyait tout ce qu'il y avait de diſtingué en Pologne, découvrait tous les ſecrets de l'état & en inſtruiſait ſon ami, qui en donnait avis au Roi. La veille de l'érection des poteaux, la belle Skorzewska vint trouver Brenkenhof toute éplorée: Je ſuis perdue, lui dit-elle, ſi vous ne comprenez toutes mes terres dans

les limites prussiennes. On soupçonne mon attachement au parti prussien, & je perdrai mes biens & peut-être la vie, si mes possessions restent sous la domination Polonaise.

Brenkenhof pensa bien que le Roi était trop galant, pour exposer ainsi les biens & la vie d'une belle Dame qui l'avait si bien servi, & il recula les bornes de quelques milles. Les commissaires jetèrent les hauts cris. C'est une bagatelle, Messieurs, leur dit Brenkenhof; ne voyez-vous pas que ces petites échancrures des limites feroient des objets continuels de contestation entre les voisins. Admirez le bel effet de la ligne que je tire ici, elle vous assure une paix perpétuelle. Sacrifiez cette bagatelle au bien général, & buvons à la santé de la Séréniſſime République & de ses sages Magnats les pères de la Patrie. Les bons Polonais s'enivrèrent & consentirent à tout, se réservant cependant le droit de faire leur rapport.

Brenkenhof rendit compte de son expédition à Frédéric, qui fut charmé qu'un petit canton polonais n'eût coûté que quelques bouteilles de vin de Tockai à son conseiller

privé, & qui approuva tout sans payer le Tockai.

Cette nouvelle acquisition engagea Frédéric à augmenter son armée de cinq régiments d'infanterie & d'un régiment de housards. Il introduisit les loix prussiennes dans les cantons acquis, & y établit quelques nouvelles cours de justice. Rien n'égale la joie que firent éclater les paysans, lorsqu'ils apprirent qu'ils pouvaient attaquer leurs seigneurs en justice. La princesse douairière de Sapieha se trouva chargée tout d'un coup de deux cents procès environ, au sujet des taxes que les paysans avaient été obligés de lui payer selon les loix polonaises, & qu'elle fut alors obligée de leur rendre selon le droit prussien; & le droit prussien parvint enfin à abattre, dans cette contrée, cette monstrueuse tyrannie de la noblesse qui croyait que les paysans n'étaient que des espèces de bêtes de somme, créées pour être le jouet de leur orgueil & de leurs caprices.

LETTRE XIX, a).

Eſt-il vrai que Frédéric ait porté du poiſon ſur lui pendant la guerre de ſept ans? Sentiment de ce prince ſur le ſuicide. Détails ſur la proſcription de Frédéric après l'invaſion de la Saxe.

Je vous ait dit, Monſieur, que M. Nicolaï publiait un recueil d'anecdotes ſur la vie de Frédéric, & donnait des corrections ſur quelques-unes de celles qui ont paru. Rien n'eſt plus louable que ce dernier deſſein; car, comme le dit fort bien M. Nicolaï, „ Des anecdotes fauſſes, à force d'être ré-„ pétées, paſſent pour vraies; elles déna-„ turent pluſieurs évènements, & préſentent „ quelquefois le caractère de Frédéric ſous „ un faux jour. Il eſt donc du devoir d'un „ ami de la vérité, de les rectifier autant qu'il „ peut, & de donner du moins occaſion à „ la vérité de paraître dans tout ſon jour,

„ en

„ en exposant ses doutes sur des faits qui „ ne lui paraissent pas vraisemblables.

Et moi aussi, je suis ami de la vérité, je vais donc tâcher de rectifier quelques prétendues corrections de M. N.; tâcher de dissiper ses doutes sur quelques anecdotes, & de remplir ses vues louables & utiles. Si jamais il lit ceci, je lui fais la même prière qu'il adresse à ceux dont il a prétendu corriger les ouvrages, *c'est de ne regarder en aucune manière cet examen comme un reproche.*

Je n'ai pas plus envie de piquer ce M. qu'il n'a eu envie de piquer ceux qui ont écrit sur Frédéric, & sa modération & sa modestie sont trop connues en Allemagne, pour que personne puisse jamais le soupçonner de cette intention.

M. Guibert a dit dans son Eloge de Frédéric, d'après le témoignage de Quintus-Icilius, que ce prince portait du poison sur lui pendant une partie de la campagne de 1761.

M. Busching dit que la chose a été assurée par des gens dignes de foi, mais Monsieur Nicolaï doute du fait. Voyons d'abord le passage de M. Guibert, puis nous passerons à l'examen des doutes du célèbre critique.

„Le célèbre Guichard, dit M. Guibert, un des favoris du Roi, plus connu sous le nom de Quintus-Icilius qu'il lui avait donné à cause de son goût pour les légions romaines & pour l'antiquité, a consigné dans des Mémoires manuscrits, & *m'a répété plusieurs fois* qu'à cette époque, & pendant une partie de cette campagne, il portait du poison sur lui.„

M. Nicolaï après avoir fait un très-pompeux éloge de l'ouvrage de M. Guibert dit:

„ J'avoue que je ne saurais concevoir dans „ quels Mémoires manuscrits Quintus pour„ rait avoir consigné cette anecdote. Un „ jour qu'il s'entretenait avec moi sur les „ Mémoires que Frédéric a écrits sur la guerre „ de sept ans, que l'on imprime actuellement, „ & dont ce prince lui avait fait lire une „ partie, il me dit qu'il avait envie lui-même „ d'écrire quelque chose sur cette guerre, „ dans laquelle il avait servi; & qu'il avait „ déjà écrit à divers officiers pour leur de„ mander quelques Mémoires. Mais environ „ un an avant sa mort, il me dit que ses „ correspondants ne l'avaient pas servi com„ me il l'aurait désiré, & que n'ayant pas eu

„ lui-même le tems de travailler, il n'avait
„ rien fait. Je n'ai jamais entendu dire non
„ plus à sa veuve, qu'il eût laissé le moindre
„ ouvrage manuscrit. *Cependant il se peut*
„ *qu'il en ait laissé quelques-uns.* „

Assurément cela se peut, cela est très-concevable & même très-probable. Un officier homme de lettres, écrivant sur l'art militaire, ne saurait avoir fait la guerre de sept ans, sans consigner du moins dans un journal, les évènements les plus remarquables dont il a été témoin & auxquels il a eu part: Quintus aurait-il pensé à écrire sur la guerre de sept ans, d'après de simples réminiscences? S'il demanda des mémoires à d'autres officiers, c'est qu'un officier qui fait une campagne, ne voit guère que ce qui se passe sous ses yeux, & qu'il y a une quantité d'évènements dont il ne peut être instruit que par d'autres. Lorsque Quintus, un an avant sa mort, avoua à M. N. qu'il n'avait encore rien fait, cela voulait dire probablement qu'il n'avait rien rédigé, rien travaillé; mais cela ne prouve point du tout qu'il n'eût aucun Mémoire. Si la veuve de cet officier n'a point déclaré à M. N. l'existence de ces

mémoires, ce sera peut-être un défaut de confiance ou un oubli; & dans l'un & l'autre cas, le silence de cette dame ne saurait faire preuve contre le témoignage de M. le Comte de Guibert.

M. Nicolaï continue: „Je suis très-éloigné „ de douter en aucune manière que le co- „ lonel Quintus ait communiqué de bouche „ cette anecdote à M. G. Sa parole suffit „ pour le faire croire; mais un grand nom- „ bre de personnes doutent du fait même, & „ ce qu'il y a de plus singulier, c'est que „ le colonel m'a dit positivement, non plu- „ sieurs fois à la vérité, mais du moins une „ fois: „ *Il y a plusieurs gens qui racontent „ que pendant la guerre de sept ans, lorsque „ les affaires du Roi étaient en très-mauvais „ état, il portait du poison sur lui: mais je „ sais à n'en pouvoir douter, que cela n'est „ pas vrai. Car si le Roi avait voulu mou- „ rir, il aurait pu trouver une mort beaucoup „ plus glorieuse au milieu des fusils & des ca- „ nons ennemis.*

„Voilà, continue M. N., témoignage „ contre témoignage. Assurément cette con- „ tradiction est singulière. Tout ce que j'en

„ conclurai c'eſt que, dans différents tems, „ Quintus a penſé différemment ſur cet „ objet. „

Il me ſemble à moi, Monſieur, qu'il n'y a rien du tout de ſingulier dans cette contradiction; & toute autre perſonne que M. N. en conclura tout naturellement: que Quintus aura voulu dire à un officier étranger de diſtinction, ce qu'il n'aura pas jugé à propos de confirmer à M. N.

M. N. prétend auſſi qu'il aurait été plus digne de Frédéric & plus conforme à ſa façon de penſer, ayant perdu tout eſpoir, de livrer bataille, décidé à vaincre ou à mourir. Pour moi, je crois que cette mort à la Charles XII, était très-peu digne d'un homme auſſi réfléchi, auſſi ſage que Frédéric. Une bataille hazardée & perdue ainſi, aurait fait le plus grand tort à ſa gloire; il aurait craint qu'on ne mît ſur ſon tombeau: *il vécut en ſage & mourut en fou.*

Vous me direz peut-être, ſerait-il mort en ſage, en s'ôtant lui-même la vie? & je vous répondrai: il ne s'agit pas ici de l'opinion générale que l'on a & que l'on doit avoir ſur le ſuicide, mais de celle que Frédéric

en avait lui-même. Admirateur des anciens, attaché par goût à la doctrine des stoïciens, il devait non-seulement regarder le suicide comme une action permise, mais encore comme une action glorieuse & héroïque. C'est ce qu'en pensaient les Romains, lorsqu'il n'était pas la suite des remords & du crime; & les Stoïciens disaient : *Le sage saura quand il lui convient de mourir; il lui sera indifférent de recevoir la mort ou de se la donner.*

Des faits viennent à l'appui de ces conjectures. Il est certain que Frédéric s'est expliqué souvent en faveur du suicide; il est certain qu'il ne le croyait point un crime, & qu'il ne pensait pas qu'il méritât d'être puni par les loix. Lorsqu'on traitait cette matière, il disait ordinairement : *S'il fume dans une maison, il m'est permis d'en sortir. On m'a mis au monde sans demander mon avis, pourrait-on m'empêcher d'en sortir quand je m'y déplais.* (*)

(*) V. Buschings Character Friederichs des zweiten pag. 248-250.

On sait que ce prince pour inspirer une plus grande terreur du supplice, avait défendu que les patients coupables de grands crimes, fussent accompagnés & exhortés par des prêtres; & que cet ordre fut donné surtout à cause des soldats qui avaient l'horrible superstition que le meurtre d'un enfant leur ouvrait les portes du paradis. A cette occasion Frédéric écrivit l'ordre suivant:

„ J'ai interdit les prêtres pour les grands crimes, *quand les hommes ne voulant pas se tuer eux-mêmes*, crainte de l'enfer, tuent un enfant pour avoir le tems de faire pénitence; ou dans des crimes affreux, pour empêcher la perte de deux citoyens, *l'homicide simple de soi-même étant préférable à l'assassinat d'un autre*, dont le coupable est encore puni de mort. Dans les mauvaises actions, où il n'y a pas une atrocité outrée, le prêtre peut jouer son rôle, comme à l'ordinaire; mais je me suis bien trouvé de l'avoir interdit dans les cas exceptés; parceque cela fait plus d'impression que les potences & les roues.

FRÉDÉRIC. „ (*)

(*) Busching à l'endroit cité.

Lorſque Theſen houſard de ſa chambre, ſe brûla la cervelle d'un coup de piſtolet, parce que le Roi, mécontent de lui, voulait le faire tambour; Frédéric dit: *Je n'aurais jamais cru qu'un faquin eût le courage de ſe tuer.* Je tiens ce propos de la perſonne même à laquelle le Roi l'a adreſſé.

Enfin Frédéric croyait le ſuicide permis, il avait ſongé aux moyens de ſe donner la mort, puiſqu'il réſolut de ſe la donner, lorſque ſa ſituation parut déſeſpérée, puiſqu'il fit ſes adieux à ſa ſœur de Bareith, puiſqu'il écrivit au Marquis d'Argens une lettre en vers ſur cette lugubre réſolution; (*) puiſque dans une autre occaſion, il en écrivit une ſemblable à de Catt, où il déclare qu'il pourra bien ſe donner la mort ſi les affaires vont mal. Cette épître finit ainſi:

O Catt, un inſtant de plaiſir
Vaut cent ans de philoſophie!

Voilà donc un prince admirateur des vertus que les anciens appelaient héroïques, imbu de la morale des Stoïciens qui approuvait le ſuicide, déclarant pluſieurs fois de

(*) V. Vie de Frédéric T. II, pages 236 & 237.

vive voix & par écrit qu'il ne regarde pas le ſuicide comme un crime, écrivant en vers & en proſe qu'il a envie de ſe tuer; voilà le témoignage répété d'un de ſes favoris atteſté par un officier reſpectable, peut-on dire après cela qu'il n'eſt pas probable que Frédéric ait porté du poiſon ſur lui?

Mais ſi tout cela ne ſuffiſait pas pour diſſiper les doutes que M. N. pourrait avoir fait naître, j'en appellerais au témoignage d'un Général reſpectable qui vit à Berlin; M. de Letſchwitz. Ayant entendu parler de cette anecdote, il demanda ce qu'on en devait croire, à une perſonne qui pouvait le ſavoir mieux que tout autre, puiſqu'elle avait accompagné le Roi dans la guerre de ſept ans, & qu'elle avait joui de ſa familiarité & de ſa confiance. Cette perſonne lui répondit: „Il eſt vrai, & très-vrai que „ le Roi avait de quoi s'expédier au cas qu'il „ fût fait priſonnier, ou que les affaires fuſ„ ſent déſeſpérées. Quatre jours après une „ bataille, il me montra un paquet de pi„ lules d'opium, & d'autres pilules plus ex„ péditives en diſant: *Voilà de quoi n'avoir „ rien à craindre, quelque malheur qui m'arrive*;

„ *je puis finir la comédie quand bon me sem-*
„ *blera.* A cette occasion le Roi s'entretint
„ pendant deux heures avec moi sur le sui-
„ cide, & le défendit avec beaucoup d'élo-
„ quence & de chaleur. „

Puisqu'il est question des corrections de M. Nicolaï, je vous parlerai aussi de celles dont j'ai été l'objet; je vous indiquerai les fautes qu'il a eu la bonté de relever dans mon ouvrage, & je me permettrai quelques réflexions sur les corrections où il me semble que cet habile critique se trompe lui-même. Le tout par amour pour la vérité.

M. N. a observé avec autant de pénétration que de jugement, que dans le troisième tome de la Vie de Frédéric page 96; j'ai mal traduit une expression d'un excellent ouvrage allemand sur la Silésie. J'ai dit que *la Chambre royale levait les revenus des communautés des villes;* & au lieu de cela, il fallait dire que c'était la *chambre du Magistrat*, ou *de la Magistrature.* Je sens toute l'importance de cette faute dans la Vie de Frédéric II, & je m'empresse de la corriger de peur *qu'elle ne présente le caractère de Frédéric sous un faux jour*, & si je désire que ces lettres

soient imprimées un jour, c'est sur-tout afin que cet habile & pénétrant correcteur y trouve des preuves de ma docilité, & l'expression de ma reconnaissance. Une certaine classe d'auteurs allemands, sont, à cet égard, beaucoup plus officieux envers les Français que les Français envers eux. Ils ne manquent aucune occasion de relever les bévues qui nous échappent en traduisant de leur très-difficile langue, & souvent in-intelligible d'une province à l'autre; nous devrions bien leur rendre le même service, lorsqu'ils traduisent de notre langue si facile à comprendre; les occasions ne nous manqueraient point.

Je me rappelle à ce sujet une bévue bien plaisante que j'ai lue dans la traduction d'un ouvrage français, faite par un célèbre professeur d'une très-célèbre université d'Allemagne. Il s'agissait de l'électricité. L'auteur parlait d'une expérience faite avec un cerf-volant auquel on avait attaché plusieurs petites cloches, & le professeur trouvant apparemment dans son dictionnaire au mot *cerf-volant*, le nom allemand du scarabée (*Lucanus*) que l'on nomme aussi cerf-volant en français, représenta dans sa traduction

cet insecte chargé de plusieurs petites cloches, s'élevant dans les airs pour se prêter à l'expérience, & lorsque le scarabée fut très-élevé, on entendait, dit-il, sonner les cloches attachées à ce pauvre animal.

Mais laissons-là la chambre royale, la chambre du Magistrat des petites villes de Silésie, les scarabées & les insectes, & passons à l'examen d'une correction d'une nouvelle espèce que fait M. N.

„Les évènements vrais, dit-il, en parlant de mon ouvrage, n'y sont pas toujours rapportés avec exactitude.„ Jusqu'ici M. le critique a raison, je m'étais trop fié quelquefois sur des mémoires allemands publiés à Berlin; j'ai déjà redressé plusieurs erreurs, où ces mémoires m'avaient entraîné, & j'en redresserai plusieurs autres encore dans la suite. Mais vous ne devineriez jamais, Monsieur, ce qu'il donne pour exemple de mon peu d'exactitude. Ecoutez bien; le voici. „Par exemple, dit-il, l'auteur „ dit en plusieurs endroits que, dans la guerre „ de sept ans, *le Roi de Prusse a été mis „ au ban de l'empire, ce qui n'a jamais eu „ lieu, comme tout le monde sait.*„

Vous n'êtes ſurement pas de ce tout le monde-là, vous, Monſieur, & vous avez lu & entendu mille fois que rien n'était plus vrai que cette peine de ban décernée contre Frédéric; & vous m'avouerez que cette aſſertion de M. N. eſt une vraie découverte hiſtorique. Voyons ſi elle eſt bien juſte.

Deux queſtions ſe préſentent à examiner ici, 1°. ſi Frédéric a été réellement mis au ban de l'empire, 2°. ſi tout le monde ſait qu'il n'y fut jamais mis. Vous trouverez peut-être ſingulier, Monſieur, que je m'amuſe à répondre à des reproches de cette nature. Mais cette aſſertion a ſans doute induit en erreur un homme de lettres français qui ſait l'allemand; car il fait le même reproche à M. Guibert: (*) & d'ailleurs cela me donnera occaſion d'entrer dans quelques détails ſur le procès de proſcription fait contre ce prince, ce qui tient à une des circonſtances les plus intéreſſantes de ſa vie.

(*) Lettre du Comte de Mirabeau à M. le Comte de ... ſur l'Eloge de Frédéric par M. Guibert &c. pag. 13.

J'examinerai d'abord s'il eſt vrai que tout le monde ſait que Frédéric ne fut jamais mis au ban de l'empire. En parcourant tous les auteurs français, allemands, & italiens qui ont écrit ſur cette matière, je trouve par-tout que Frédéric fut mis au ban de l'empire, voilà bien des gens retranchés du monde par M. N. Citons en quelques-uns.

L'auteur du livre allemand ſur la Siléſie que j'ai cité le troiſième dans la table des ſources (*), cet auteur dont *l'ouvrage eſt excellent*, de l'aveu de M. N, dit expreſſément que Frédéric fut mis au ban de l'empire. M. Guibert dans ſon Eloge du Roi de Pruſſe, que M. Nicolaï élève juſqu'aux nues, le dit en propres termes; Voltaire tombe auſſi dans cette faute, ſi c'en eſt une; & ce qu'il y a de bien ſingulier, de bien plaiſant, c'eſt qu'on trouve la même choſe dans un journal allemand intitulé *Bibliothèque allemande* dont M. N. eſt l'éditeur, & en partie l'auteur. Ne trouverez-vous pas étonnant, Monſieur,

(*) Vie de Frédéric T. I, immédiatement après la préface, quoique M. N. prétende que je ne l'ai pas cité.

qu'au milieu de tous ces grands hommes qui ont fait cette faute, M. N. n'ait fait ce reproche qu'à moi pauvret, tandis qu'il décerne aux autres des couronnes si flatteuses. Mais voilà comme les petits paient toujours pour les grands!

L'auteur de l'ouvrage sur la Silésie, d'où j'ai tiré le passage que M. N. a traité avec un mépris de supériorité si décisif & si tranchant, dit que *Frédéric ayant refusé de retirer ses troupes de la Bohème, & de la Saxe fut regardé comme ennemi de l'empire, & en conséquence mis au ban de l'empire.* (*) Nous lisons dans l'ouvrage de M. Guibert ce chef-d'œuvre si vanté par M. N. *& le Roi de Prusse est mis au ban de l'empire.* (pag. 150). Voltaire dit dans le Siècle de Louis XV. chap. 32. „Au bruit de cette invasion, le „ conseil aulique de l'empereur déclara le „ Roi de Prusse *perturbateur de la paix publi-* „ *que & rebelle;* „ & dans *cette bibliothèque allemande* qui depuis si long-tems rend compte

(*) T. II. p. 70. Weil er sich nicht bequemen wollte, seine Truppen aus Bœhmen und Saxen zu ziehen, so wurde er als ein Reichsfeind *in die Acht erklært.*

des ouvrages nouveaux avec tant de sagacité, de jugement & de goût, sous les auspices de M. N. lui-même, on trouve Tom. 80. pag. 95: *Comme on l'avait mis* (Frédéric) *au ban de l'empire, les petits princes d'Allemagne qui auraient voulu prendre sa défense, auraient risqué d'être chassés sur le champ de leurs états.* (*) Voilà donc M. N. ou son fesseur retranché du monde par M. N. lui-même, voilà ce M. forcé de se rétracter, ou de nous permettre de dire d'après lui: *la bibliothèque allemande publiée par M. Nicolaï est un mauvais journal qui fourmille de bévues & de fautes. Par exemple les auteurs disent Tom. 80 pag. 95 que Frédéric a été mis au ban de l'empire, ce qui n'a jamais eu lieu, comme tout le monde sait.* J'aurais envie de risquer un autre témoignage par anticipation, & quoiqu'au moment où j'écris, les Oeuvres posthumes de Frédéric n'aient pas encore paru, je

(*) Voici le passage: Da man ihn (den Kœnig) *in die Acht erklærte*, so haette man sie (die kleinen teutsche Fürsten, die dem Kœnig haetten beystehen wollen), auf der Stelle von Land und Leuten gejagt. *Allgemeine deutsche Bibliothek. T.* 80. *p.* 95.

gagerais

gagerais presque qu'il y dit lui-même *qu'il a été mis au ban de l'empire.*

Ce *comme tout le monde sait* de M. N. n'est donc pas tout-à-fait exact, & il y a apparence que si ces lignes ont la gloire de parvenir à sa connaissance, il s'empressera de redresser cette petite faute, comme j'ai corrigé l'énorme faute de la *chambre royale.* Car nous aimons tous deux la vérité.

Venons maintenant à l'autre question, voyons si Frédéric n'a pas été mis réellement au ban de l'empire, & suivons le cours des affaires à ce sujet.

A peine Frédéric fut-il entré en Saxe, que la Cour impériale fit toutes les démarches qu'elle crut lui convenir, en qualité de chef & de juge suprême de l'empire. Dès le commencement, le conseil aulique adressa des lettres *déhortatoires* au Roi de Prusse (dehortatoria), des lettres avocatoires à tous les vassaux & sujets de l'empire qui se trouvaient à son service, & des lettres *monitoires*, *excitatoires*, *déhortatoires*, & *inhibitoires* (monitoria, excitatoria, dehortatoria, inhibitoria) à tous les cercles de l'empire & à leurs princes convoquants, ainsi qu'au

corps équeſtre. Excuſez tous ces termes barbares, mais il faut être exact.

Pluſieurs décrets de la cour impériale, portèrent enſuite l'affaire à la diète de l'empire, & le 17 janvier 1757, *une guerre d'exécution fut réſolue à la pluralité des voix.*

Le 31 janvier, cette réſolution de la diète fut munie de la ratification impériale, & vers le milieu du mois de Juin, l'armée des cercles s'aſſemblait déjà entre Nurenberg & Fürth.

Cependant le conſeil aulique continuait toujours à procéder ſelon les loix, contre le Roi, en qualité d'Electeur de Brandebourg, comme infracteur de la paix publique, & le 22 Août 1757, parut l'acte qui enjoignait à Frédéric de comparaître au dit tribunal *pour ſe voir & entendre déclaré mis au ban de l'empire & privé de tous ſes fiefs, droits, grâces, privilèges, expectatives &c. (Citatio ad videndum & audiendum, ſe declarari in pœnam Banni Imperii & privari omnibus feudis, juribus, gratiis, privilegiis, & expectativis).* (*)

(*) Cet acte public ſe trouve dans la collection allemande, intitulée : *Teutſche Kriegs-Kanzley, An. 1757. Tom. III, pag. 542.*

On lui donna deux mois pour dire ſes raiſons, s'il en avait; faute de quoi il ſerait déclaré contumax, atteint & convaincu, & la ſentence aurait ſon exécution ſelon les loix. Le notaire April voulut, comme je l'ai dit (*), ſignifier cet acte à Plotho envoyé de l'Electeur de Brandebourg à la diète; mais il fit jeter le notaire en bas de ſon eſcalier.

Le 21 Août de l'année ſuivante, l'affaire fut agitée de nouveau au conſeil aulique de l'Empereur, & il fut décidé que *ledit Electeur de Brandebourg s'étant laiſſé contumacer*, s'avouait coupable des faits mis à ſa charge, & que leſdits faits étaient cenſés avérés (*Lis pro conteſtata*, *libellus pro confeſſato*).

Que prétend donc monſieur Nicolaï, lorſqu'il dit que jamais Frédéric ne fut mis au ban de l'Empire? Veut-il dire que jamais la peine de ban ne fut décernée contre ce prince? Veut-il dire que cette proſcription ne fut jamais ſignifiée à Frédéric, parce que ſon envoyé refuſa d'en recevoir l'acte? M. N. a trop de connaiſſances pour avancer une

(*) Vie de Frédéric T. II, p. 224.

chose de cette nature. Veut-il dire que le procès de proscription n'a pas été terminé, que la proscription n'a pas été exécutée, que la validité des procédures a été contestée, qu'on les a regardées comme faites d'une manière contraire aux loix de l'empire, selon l'article 20 de la capitulation impériale, paragraphes 3, 4 & 5? Mais en vérité cette chicane serait plus digne d'un jeune étudiant en droit, qui voudrait briller dans une thèse publique, que d'un homme aussi consommé que M. N. dans tous les genres d'érudition & de science. De bonne foi, parcequ'un jugement est contesté, en est-il moins vrai, qu'il ait été porté? & cela peut-il empêcher un historien de dire que ce jugement a été porté, sur-tout lorsqu'il parle des contestations auxquelles il a donné lieu, comme je l'ai fait page 225. T. II; ce qui aurait dû m'épargner le reproche de M. N. même dans le sens subtil où il parait s'être complu à prendre cette affaire. Que le procès de Frédéric ait été fait selon les loix de l'empire, ou non; c'est une dispute dans laquelle je n'entre point; mais ce procès a été fait; & cela me suffit pour dire que *Frédéric a été mis au ban*

de l'empire; comme cela a suffi à tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière.

SUITE DE LA LETTRE XIX.

Additions & corrections à la Vie de Frédéric II. & particulièrement à la description des batailles.

LE but de cette suite, Monsieur, est de vous communiquer quelques additions & corrections à la Vie de Frédéric, relatives sur-tout aux batailles. Tout ce que je vais vous dire n'est point de moi, il m'a été communiqué, par des militaires & des favoris du Roi, qui ont été témoins de ce qu'ils rapportent. Je réunirai quelquefois des notices de différentes personnes, quelquefois aussi je rapporterai les paroles mêmes des mémoires qui m'ont été adressés.

Quoique Frédéric dise lui-même dans les *Mémoires de Brandebourg* qu'il *ne vit plus que*

l'ombre du grand Eugène (*), on peut dire cependant que le jeune prince tira de grandes lumières des entretiens qu'il eut avec ce célèbre général. Voici ce qu'il a dit souvent à ses amis à ce sujet. „Le prince Eugène avait des „ idées lumineuses, mais il fallait le prendre „ avant dîner, car après, la tête n'y était plus. „ Je dois beaucoup aux entretiens que j'ai eus „ avec lui. Je l'écoutais avec avidité, & je ne „ manquais pas d'écrire à mon retour tout ce „ que j'avais entendu. Ayez toujours des plans „ très-vastes, me disait-il un jour, & variez „ autant que vous pourrez les combinaisons „ pour les opérations de campagne. Avec des „ plans petits & mesquins, on reste toujours „ en arrière; mais avec des plans vastes, si l'on „ ne réussit pas entièrement, on attrape tou„ jours quelque chose. „

En suivant Frédéric dans ses guerres & surtout dans celle de sept ans, on voit qu'il avait mis à profit ce conseil. Il était difficile de concevoir des plans plus vastes, dans sa situation; il était étonnant même qu'il osât les concevoir.

(*) Vie de Fréd. T. I. pag. 18.

Et dans l'exécution, quelle variété! quelle combinaiſon infinie de moyens!

Frédéric diſait encore au ſujet du prince Eugène: „Ceux qui voulaient faire aller quelque „ choſe à leur fantaiſie, lui en parlaient tou„ jours après le repas; comme alors, il était „ preſque toujours aſſoupi, il leur diſait: *faites!* „ ils feſaient, & ſouvent des ſottiſes.„

J'ai dit (*) que lorſque Frédéric monta ſur le trône, *les forteresſes étaient en état de défenſe, les ingénieurs expérimentés*; mais on m'aſſure que j'ai fort mal dit. Ces deux points étaient très-faibles; Frédéric en convenait, & ſous ſon règne, la partie des fortifications, ne fut pas auſſi ſoignée qu'elle aurait pu l'être. Malgré les ſommes immenſes que ce prince employa pour rétablir les anciennes fortereſſes & en élever des nouvelles, il n'y a point encore, dans tous les états pruſſiens, une place telle qu'on en voit en France. D'ailleurs Frédéric ne mettait ordinairement pas aſſez de monde dans ſes fortereſſes, & une armée qui agiſſait, était quelquefois obligée d'interrompre ſes opérations pour venir au ſecours d'une place, que l'on croyait devoir

*) T. I. pag. 31.

être attaquée. C'eſt ce qui eſt arrivé à Silberberg en 1778.

On peut faire la même remarque au ſujet de ce qui eſt dit T. II. pag. 33, *du peu d'habileté des Pruſſiens dans l'art des ſièges.* Dans tous les ſièges, Frédéric donnait toujours trop peu de monde, ſoit pour le travail, ſoit pour l'attaque. Si les Pruſſiens ne ſe ſont pas diſtingués dans cette partie autant qu'ils auraient pu, ce n'eſt pas leur faute, mais bien celle du Roi qui, à l'exemple de ſon père, ne feſait pas des ingénieurs tout le cas qu'ils méritaient; il les récompenſait meſquinement, & ne pouvait par cette raiſon en avoir de bons. Dans tous les genres, ſi l'on veut avoir des hommes ſupérieurs, il faut les attirer par des récompenſes, & ſur-tout les retenir par la conſidération. Tant que le gouvernement pruſſien ne marquera pas plus d'eſtime pour cette partie eſſentielle de l'art militaire, il le cédera toujours aux autres nations à cet égard.

Au ſujet du voyage que le Roi fit incognito à Strasbourg, voici ce que ce prince racontait lui-même: *) „ Dans le premier repas que je fis

*) Vie de Fr. T. I. pag. 33 & ſuiv.

„ à l'auberge, un officier me demanda assez
„ cavalièrement : *Qui est ce monsieur qui est*
„ *vis-à-vis de vous?* C'était Algarotti; je lui
„ répondis d'un air goguenard; *c'est un italien*
„ *d'Italie.* M. l'officier prit fort mal la plaisan-
„ terie, & voulut faire le méchant. Je fis sem-
„ blant de ne pas m'en apercevoir. Algarotti
„ travailla à l'apaiser, & y parvint avec assez
„ de peine.

„ Lorsque je fus à l'assemblée, la maréchale
„ de Broglio vint à moi, dès que je parus.
„ Figurez-vous une grosse femme, accourant
„ toute essoufflée, & me disant : *Monsieur*, ...
„ *Monsieur* ... *savez-vous* ... *qu'on dit que*
„ *vous êtes* ... *le Roi de Prusse?* — On me
„ fait bien de l'honneur, Madame. Le maré-
„ chal avait dit à mon sujet à plusieurs officiers:
„ *défiez-vous de cet homme-là; je gagerais*
„ *que c'est un fin joueur.* C'est un tambour qui
„ me reconnut à la parade „.

Un officier distingué m'écrit au sujet de la bataille de Molwitz (*). „ Frédéric ne se sauva
„ point dans un moulin, comme vous le dites,
„ il marcha toute la nuit à cheval, & n'ar-

*) Vie de Fr. T. I. pag. 51 & 194.

„ riva que le matin dans une petite ville, à „ deux milles du champ de bataille. Il mit „ pied à terre chez un apoticaire, où il prit „ une taſſe de chocolat. Cependant on cher- „ chait par-tout le Roi, pour lui annoncer le „ gain de la bataille. A la fin, un chaſſeur le „ trouva chez l'apoticaire, & lui apprit cette „ bonne nouvelle qui lui fut confirmée un „ quart d'heure après par un aide-de-camp.„

A la bataille de Keſſelsdorf *), Frédéric étant près de Meiſſen, entendit une forte canonade. Il fut très-inquiet, & attendait avec impatience des nouvelles qui lui appriſſent l'iſſue de cette affaire. Le vieux Deſſau qui était alors un peu piqué contre le Roi, voulut ſe venger par une petite plaiſanterie. Après la bataille, il choiſit, pour lui annoncer la victoire, un officier extrêmement ſimple & borné, qu'il inſtruiſit de la manière dont il devait parler au Roi, & auquel il inculqua bien qu'il était de la dernière conſéquence de ne pas ajouter un ſeul mot de lui-même. L'officier arrive, on l'annonce au Roi qui mourait d'impatience & d'angoiſſe. Dès qu'il le voit, il lui crie: *Eh bien!*

*) V. de F. T. I. pag. 124.

Eh bien! qu'eſt ce que c'eſt? qu'eſt ce qu'il y a? — Ah! Sire, dit le benêt d'officier tout eſſoufflé, Ah! Sire, quelle canonade! c'était affreux! — *Eh bien! qu'a fait le prince? dites donc, dites donc.* — Ah! Sire, quel tapage!... Pouf! pouf! pouf! la canonade ne diſcontinuait pas. — *Mais, morbleu, avons-nous gagné? avons-nous perdu? que s'eſt-il paſſé?* A toutes ces queſtions le Roi ne tira d'autre réponſe que: Ah! Sire! Pouf! pouf! & toujours pouf! pouf! c'était une vraie ſcène de comédie. Le Roi en racontant ceci diſait: „ Je donnais au diable l'officier & le prince, „ lorſqu'un homme plus raiſonnable vint m'an- „ noncer le gain de la bataille, & m'en donner „ les détails. „

L'anecdote au ſujet du houſard que le Roi pria de le laiſſer, (*) eſt un conte. Frédéric connut Werner à la bataille de Soor où ce houſard avait pris tout ſon équipage.

„ J'ai quelque doute, „ m'écrit un ami qui a beaucoup vécu avec le Roi, „ ſur l'anecdote „ concernant le général Rœmer que vous rap- „ portez pag. 216. D'après la connoiſſance que

*) Vie de Fr. T. I. pag. 194.

„ j'ai prise du caractère de ce prince, par une „ longue fréquentation, je ne crois pas qu'il „ ait jamais pu répondre: *Mais Annibal ne* „ *commandait pas des Prussiens.* Le Roi a tou- „ jours parlé de ses actions avec une grande „ modestie, il ne traitait ses ennemis en baga- „ telle qu'en présence de ses généraux, lorsqu'il „ était seul avec eux, ou devant ses soldats „ pour leur inspirer de la confiance„.

J'ai dit (*) que Frédéric fit une faute à la bataille de Soor, en détachant un corps de troupes de son armée pour l'envoyer en Silésie; il en fit une bien plus grande encore. Ce fut de ne pas prévoir qu'on lui livrerait bataille. Un officier général, le comte de Schmettau, avait prévenu le Roi de l'attaque; on avait refusé de l'écouter. Ce général s'était distingué dans cette affaire, & y avait été blessé, mais Frédéric n'aimait pas à se rappeler qu'il eût été plus prévoyant que lui, & il lui demanda un jour: *Avez-vous été à la bataille de Soor?*

Voici sur la bataille de Lowositz, une particularité assez curieuse qui m'est communiquée par un officier témoin de la chose **). „Dans le

*) Vie de Fr. T. I. pag. 221.
**) Vie de Fr, T, II, pag. 12 & 198 & suiv.

moment où l'on crut être pris en flanc, & manquer de munition, le Roi doutant de la victoire voulut se retirer, & engager son frère, le prince de Prusse, à en faire autant. Le prince refusa en disant: *il m'est impossible d'abandonner de si braves gens.* Il s'obstinait à rester & à tenir bon, lorsque le maréchal Keith vint de la part du Roi lui ordonner de se retirer. Votre Altesse Royale a donné d'assez grandes preuves de sa bravoure, lui dit-il, le général de Quad a été tué à vos côtés. Le prince pénétré de cet ordre répondit au maréchal les larmes aux yeux: *vous voyez que je suis obligé d'obéir*, & il se retira le cœur navré.

„Le maréchal allait ordonner la retraite, lorsque le major d'Oelsnitz vint lui dire de n'en rien faire, que tout allait bien, que notre aile gauche avançait sous les ordres du duc de Bévern, & que l'ennemi se retirait. Après cela, M. d'Oelsnitz courut après le Roi qu'il rencontra à quelques centaines de pas de l'armée, & lui cria *victoire!* le Roi rebrousa chemin, & revint à l'armée.

„Le prince de Prusse, toujours attentif à encourager le mérite, félicita le duc de Bévern sur le gain de la bataille & lui dit en présence du Roi:

C'eſt à vous ſeul que le Roi doit la victoire, vous méritez d'être fait maréchal ſur le champ de bataille, remerciez le Roi, il vous accorde ſurement cette récompenſe. Le duc plein de modeſtie, ſe contenta de faire une inclination au prince, & le Roi qui entendit tout cela ne récompenſa le duc que par un compliment bien tourné. La bonté du cœur du prince de Pruſſe fit tort au duc dans cette occaſion. Si le Roi eût entendu dire: *Il ne ſera pas fait maréchal, malgré la bataille gagnée*, il y a à gager qu'il l'aurait été.„

Au ſujet de la mort du maréchal Schwérin *), il faut remarquer que la vivacité de ſon caractère contribua beaucoup à l'action héroïque où il perdit la vie. Il avait perſuadé au Roi de le laiſſer attaquer par un détour, avec l'aile gauche. Voyant à la fin, qu'il n'était pas aſſez avancé à gauche, pour tomber ſur le flanc droit de l'ennemi, il ſe piqua d'honneur & voulut vaincre à quelque prix que ce fût.

„ La lettre que vous rapportez pag. 228 (**)„ m'écrit un militaire „ eſt évidemment fabriquée

*) Vie de Fr. T. II. pag. 28 & 225.

**) T. II. bataille de Collin.

„ à plaisir. Les deux frères du Roi, Henri & „ Ferdinand, n'étaient point à la bataille de Col „ lin, mais à l'armée qui bloquait Prague. Les „ gens-d'armes de l'aile-droite furent préciſé- „ ment ceux qui n'eurent point de part au choc. „ Ce fut le lieutenant général Hülsen qui atta- „ qua sept fois. Les Autrichiens n'avaient point „ de retranchements. Il n'est pas vrai non plus „ que le Roi ait dit à ses troupes: *Voulez-vous „ donc vivre éternellement.* Frédéric était inca- „ pable de dire une telle sottise. Je puis vous „ l'assurer d'autant mieux qu'avant, pendant, „ & après la bataille j'ai toujours suivi le Roi „ à 5, 20, ou tout au plus 40 pas. „

Au sujet de cette même bataille de Collin qu'il n'était pas nécessaire de donner, & que l'on avait déconseillée au Roi, je me rappelle d'avoir entendu dire à une personne qui le tenait du Roi même. „ J'ai hazardé cette bataille, di- „ sait le Roi, sûr de forcer les Autrichiens à „ demander la paix. Si je l'eusse gagnée, mon „ plan était de marcher aux Français, de les „ repousser dans leur pays & de les y suivre. „ C'était un plan à la Eugène.

A Rosbach (*), le Roi eut beaucoup de peine à croire que les Français voulaient l'attaquer; ou peut-être feignit-il de ne pas le croire pour inspirer plus de tranquillité aux soldats. Cette conjecture paraît assez probable, d'après son caractère & sa conduite dans plusieurs cas semblables. Mr. de Gaudi alors aide-de-camp, aujourd'hui lieutenantgénéral à Wesel, avertit le Roi à plusieurs reprises, des mouvements de l'armée ennemie. Frédéric le renvoya comme un étourdi qui ne voyait pas les choses, ou qui les voyait mal. L'aide-de-camp monta sur la tour de l'église de Rosbach, pendant que le Roi dinait dans la maison du curé qui était tout auprès. A chaque quart d'heure, Gaudi envoyait au Roi, un billet écrit avec du crayon, où il marquait ce qu'il découvrait. Pendant longtems, le Roi affectait de ne rien croire. A la fin cependant, il monta dans un grenier, & vit lui-même de quoi il était question.

Le discours que l'on fait tenir au Roi avant la bataille est une pure fiction. „ Quelquefois, „ m'écrit-on, le Roi, avant une bataille, ou dans

*) Vie de Fr. T. II, p. 44, & suiv.

„ dans une marche dangereuse, fesait des dis-
„ cours de cette espèce à ses généraux, en leur
„ donnant le mot, ou en les instruisant de ses
„ dispositions. Mais le bon sens montre assez
„ que l'on ne peut adresser ces sortes de dis-
„ cours à une armée entière. Quand on pense
„ qu'il faut qu'un seul bataillon forme un cer-
„ cle autour d'un auditeur ou d'un aumônier,
„ pour pouvoir entendre ce qu'ils disent le plus
„ haut qu'ils peuvent; quand on pense qu'un
„ major a bien de la peine, en criant de tou-
„ tes ses forces, à faire entendre les comman-
„ dements d'usage à un bataillon en ligne;
„ comment peut-on croire qu'on puisse faire un
„ discours à une armée entière? Je n'étois pas
„ éloigné du Roi de plus de 50 pas, & je suis
„ très-sûr qu'il ne songea point à faire un
„ discours; il avait bien autre chose à penser.„

Une autre personne qui était alors à la suite du Roi, à cette bataille, m'écrit au sujet du même passage. *Il n'y a point eu de discours fait avant la bataille; on n'avait pas un instant à perdre.*

Ceci est confirmé par le Roi lui-même. Une personne qu'il honorait de sa confiance & dont je tiens ceci, lui demandait un jour s'il avait fait une harangue à ses troupes avant la bataille

de Leuthen. *Point du tout*, répondit Frédéric; *je ne suis point pour les harangues, & je ne crois point à toutes celles dont les histoires font mention. Je parlai à mes généraux avec brieveté & énergie, & voilà tout.*

Vous me pardonnerez, monsieur, d'avoir inséré toutes ces harangues dans la Vie de ce prince, lorsque vous saurez que je les ai tirées d'un recueil d'anecdotes publié à Berlin, & prôné généralement comme le meilleur qui ait paru. Comment n'aurais-je pas cru à tous ces discours, après avoir lu dans Voltaire *), que *Frédéric haranguait ses troupes à la manière des anciens* ?

A la bataille de Leuthen **), il faut qu'il y ait eu quelque mésintelligence entre le prince Charles & Daun. La veille de la bataille, le premier étant occupé à faire les dispositions, Daun fit venir un paysan du village de Leuthen, auquel il demanda les noms des villages des environs. Il lui montra entre autres une tour dont le sommet paraissait au-dessus d'une montagne, & lui demanda *qu'est-ce que cela?* Le paysan

*) Siècle de Louis XV.

**) Vie de Fr. T. II. p. 56 & suiv.

qui croyait que le général voulait parler de la montagne répondit: *C'eſt la montagne d'où notre Roi chaſſe tous les ans les autrichiens.* Daun qui ne comprenait pas ce langage ſe le fit expliquer. Il comprit alors que le Roi faſant ſes revues annuelles dans cet endroit, repréſentait une bataille le troiſième jour; comme alors il partageait ſes troupes en deux corps, l'un ſous le nom de pruſſiens qu'il commandait lui-même, & l'autre ſous celui d'autrichiens dont il donnait le commandement à un de ſes généraux, le bon payſan avait pris les choſes à la lettre, & croyait fermement que c'étaient de vrais autrichiens. Lorſque Daun comprit la choſe, il dit à quelqu'un de ſa ſuite: *En vérité ceci eſt d'un mauvais augure.*

Frédéric a dit en parlant de la bataille de Leuthen, *jamais je n'ai donné de bataille où mes ordres aient été ſi bien exécutés. Mes troupes ont fait comme dans une manœuvre de Potsdam. Il n'y a pas eu une ſeule faute. Le ſeul malheur c'eſt que le jour nous ait manqué.*

Le ſiège d'Olmutz (*) ſe fit d'une manière

*) Vie de Fr. T. II. pag. 71.

plaisante. On ouvrit la tranchée à une distance immense de la place. Ce fut la grande faute. A la fin du siège, le Roi écrivit au maréchal Keith *qu'il enverrait un bonnet d'âne à son ingénieur*; cependant cet ingénieur était le même en l'honneur duquel il avait fait, après la prise de Schweidnitz, des vers où il l'élevait jusqu'aux nues. Le Roi, malgré les avis du général de Seidlitz, ne voulut pas croire aux mouvements de Daun. A la fin, on en fut instruit, & l'on partit.

„ Ce que vous dites de la bataille de Zorn-
„ dorf (*) “, m'écrit-on „ est très-bien. Ce fut
„ l'avant-garde de l'aile gauche qui commença
„ l'attaque. Elle fit merveille. Les troupes qui
„ devaient la soutenir ne marchèrent pas dans
„ la ligne prescrite, & de là le vide. Le Roi
„ très-inquiet, comme vous pouvez l'imaginer,
„ de voir la gauche en désordre, courut à la
„ droite. Le prince Maurice voyant l'agitation
„ du Roi, jette son chapeau en l'air en criant:
„ *Vive le Roi! marche!* Tout marcha. On se
„ battit jusqu'à huit heures, & nous nous trou-
„ vâmes le soir, où les Russes avaient été le

*) T. II. pag. 75 & suiv.

„ matin. Je couchai à la belle étoile, entre
„ quatre Ruſſes que je trouvai morts le lende-
„ main en me réveillant.

„ Voici un trait que vous ſerez, je penſe,
„ bien aiſe de ſavoir.

„ Deux jours après la bataille, le général
„ Seidlitz m'invita à prendre une taſſe de caffé.
„ Des généraux & d'autres officiers vinrent le
„ voir. Ils lui feſaient à l'envi de grands com-
„ pliments ſur cette victoire. C'eſt à votre
„ excellence, que nous la devons, lui diſaient-
„ ils. Seidlitz écoutait ces éloges avec peine.
„ A la fin, il leur dit avec une eſpèce d'impa-
„ tience: *Eh! Meſſieurs, finiſſez je vous prie.*
„ *Qu'importe par qui une bataille ait été ga-*
„ *gnée, pourvu que le Roi ſoit heureux &*
„ *content! C'eſt à lui, Meſſieurs, c'eſt à ſes*
„ *belles diſpoſitions que nous devons la vic-*
„ *toire.*

Ce n'eſt point du champ de bataille que Fermor écrivit à l'impératrice de Ruſſie; car il ſe ſauva pendant l'action avec les princes de Saxe qui ſervaient dans l'armée en qualité de volontaires. Ils traverſèrent un foſſé où ils enfoncèrent dans la boue juſqu'au cou. Ils allèrent rejoindre Romanzow qui était à Schwedt; d'où

ils partirent avec lui pour leur grande armée qui était près de Landsberg, & y arrivèrent quatre jours après la bataille.

A la bataille de Hochkirchen (*), le Roi ne fut point bleſſé, mais ſon cheval le fut au poitrail; *je le vis tout ſanglant*, m'écrit-on, *pouvant à peine marcher.*

„ On a dit & écrit, continue la même perſonne, que l'on avait averti Sa Majeſté, la veille de la bataille ou plutôt de la ſurpriſe, qu'il ſerait attaqué le lendemain matin; cela n'eſt pas. Je quittai le Roi vers les neuf heures du ſoir, je fus ſouper à Hochkirchen, d'où je ne revins qu'à une heure après minuit, à Rodewitz quartier général. A mon retour, je demandai à l'aide-de-camp qui était de garde, s'il n'était venu aucun rapport. Non, me répondit-il. Le Roi dort tranquillement & a ordonné qu'on le réveillât à quatre heures. Malheureuſement, il ne fut que trop bien réveillé. Il eſt ſûr que le camp était très-mauvais, & qu'on ne pouvait y agir que très-difficilement. Le Roi le ſentit, il eſt vrai, mais trop tard. La veille le Roi me dit: „ Je devois partir cette nuit, mais

*) Vie de Fr. T. II. pag. 83.

le Landgrave de Cassel n'est pas encore arrivé avec le pain; il faut que je reste jusqu'à demain au soir. Je jouerai aux Autrichiens un bon tour, auquel ils ne s'attendent pas, & je les mettrai dans le cas de me livrer bataille, dans l'endroit que j'aurai choisi, ou de s'en retourner en Bohème„.

J'ai dit (*) que d'O commandant de Glatz, resta au service des Autrichiens, après la prise de cette forteresse; j'apprends qu'il fut échangé, qu'on lui fit son procès, qu'on le condamna à avoir la tête tranchée, mais que le Roi lui fit grâce & se contenta de le casser.

Voici sur la bataille de Lignitz (**), quelques particularités qui m'ont été communiquées par des témoins. „Le Roi logeait au faubourg de cette ville dans la maison des foux, *Vous me voyez*, me dit-il, *renfermé aux petites maisons; & si ceci dure, qui sait ce qu'il en sera de moi.* La veille de la bataille, le Roi était très-pensif. Un officier transfuge de l'armée ennemie arrive dans le camp, pouvant à peine se soutenir, tant il était ivre, & demande à parler au

*) T. II. pag. 119.
**) Vie de Fr. T. II. pag. 124.

Roi. Frédéric dormait, on refuse de l'éveiller, mais l'officier insiste en balbutiant & dit aux officiers en bronchant à chaque mot: *Morbleu !... Messieurs ... voyez-vous .... c'est que .... tenez ... j'ai des choses à lui dire ... de la dernière importance ; & si vous ne le .... réveillez pas ; vous en ... répondrez sur votre tête.* A la fin cependant on se décide à réveiller le Roi qui ordonne qu'on l'entende. L'officier apprit alors que les Russes & les Autrichiens réunis devoient attaquer le Roi, & il révéla toute la disposition de l'attaque. Le Roi se lève. Il me fait appeler & me dit: *Vous serez surpris que je décampe d'ici ; il le faut ; & demain vous en saurez la raison. Vous pouvez suivre le régiment de mon frère Ferdinand ; dites au chevalier Mitchel qu'il en fasse autant.* A mon retour de chez le Roi, ma bonne vieille hôtesse qui me retint pour prendre une tasse de caffé, m'empêcha de suivre le régiment assigné & d'avertir assez tôt le chevalier. Comme nous voulions suivre, nous fûmes arrêtés par la cavalerie qui défilait; cela dura long-tems, & quand nous pûmes sortir de la ville, nous ne trouvâmes ni le régiment Ferdinand, ni aucun autre. Le chevalier en fut inquiet. Le cabinet qui

était avec nous, ne le fut pas moins. Voyant toutes ces inquiétudes, je courus à cheval, pour tâcher de trouver à qui nous accrocher. Enfin, après une bonne heure de course, je trouvai la compagnie des gardes, & nous marchâmes avec elle. Dans la nuit, entre une & deux heures, nous entendîmes un coup de canon; qui nous fit faire bon nombre de réflexions. En continuant notre marche, nous fûmes arrêtés près d'un bois, par des pandours & des housards. Nous passâmes après beaucoup de tirailleries. Quelques heures après, nous vîmes arriver le colonel d'Anhalt avec deux régiments de cavalerie. Il nous apprit qu'à une lieue & demie de nous, Sa Majesté avait battu complétement Laudon. Arrivés sur le champ de bataille, le premier objet qui se présenta à nos regards, fut ce même régiment Ferdinand que nous devions suivre, couché presque tout entier sur le carreau. Eh bien, Messieurs, criai-je, à Mitchel & aux autres, voilà une tasse de caffé qui nous a servi à quelque chose. Alors on cria: *vive la vieille hôtesse!* Nous félicitâmes Sa Majesté qui nous fit prendre du caffé! Une chose me frappa dans ce moment. Les régiments défiloient. Vint celui de Bernbourg qui

ayant mal fait devant Dresde, comme vous savez, perdit son porte-épée & ses cordons. Le Roi leur dit: *Vous avez bien fait cette fois-ci; je vous rends tout.* A ces mots, un vieux grenadier à grandes moustaches lève la tête, & regardant le Roi, lui dit: *Eh! comment n'aurions-nous pas bien fait? nous combattions pour notre bon Fritz & pour la patrie.* Je vis les yeux du Roi mouillés de larmes.

„ Sa Majesté arrivée à Parchewitz, qui était à peu de distance du champ de bataille, me fit appeler. En entrant elle m'embrassa, ce fut la première fois que j'eus cet honneur. *J'ai reçu un coup de balle au côté*, me dit-il, & il se déshabilla. On trouva la balle, elle avait percé l'habit, la veste & la camisole. Le côté était tout noir. On le lava avec de l'eau-de-vie, & on n'y pensa plus. Je demandai la balle au Roi, & il eut la bonté de me la donner.

„ Mon cher, me dit-il, ma position est triste, j'ai gagné une bataille, j'ai pris 80 pièces de canon & 4 mille hommes; mais je n'ai point de pain. Soltikow est en deça de l'Oder, peut-être me faudra-t-il rebrousser vers Glogau. J'imagine un moyen, s'il me réussit, tout ira bien.

Aussitôt, il fait chercher un homme sûr, lui dit qu'il veut le charger d'une lettre, & lui promet 200 ducats s'il exécute bien tout ce qu'on lui dira. Cette lettre était adressée au prince Henri. Elle portait, *j'ai battu les Autrichiens, je vais battre les Russes*; puis elle détaillait tout ce que le prince avait à faire pour seconder le Roi. Prends cette lettre, dit Frédéric. Tu passeras par tel endroit; on t'arrêtera, & après quelques difficultés, tu avoueras que tu es chargé d'une lettre. La ruse réussit à souhait. Le général russe après avoir lu la lettre, jugea qu'il n'était pas bon de rester, il repassa l'Oder, le Roi gagna Neumark, & se tira ainsi d'un embarras très-grand; à en juger du moins par les inquiétudes qu'il témoignait.„

A la bataille de Torgau (*), deux incidents contribuèrent à augmenter le carnage, disait le Roi. 1°. *J'avois dit au général Ziethen de ne point s'amuser à tirailler, mais de marcher à un certain endroit, selon l'ordre qu'il avait reçu. Ziethen fut attaqué par des pandours & tira. Je crus l'affaire engagée, & j'engageai*

*) Vie de Fr. T. II. pag. 135.

de mon côté. Le second incident, c'eſt que la cavalerie commandée par le duc de Holſtein, s'égara, ou plutôt prit une mauvaiſe route; de ſorte qu'elle ne put arriver à tems pour ſoutenir mon attaque.

A la priſe de Schweidnitz (*) par les autrichiens, Zaſtrow manqua en ne prenant aucune meſure pour ſa défenſe, & en ſe fiant trop ſur ſon intelligence. Bien des gens l'avertirent de ce qui manquait à la place; & il était peu préparé, même à un ſiège en forme. Le capitaine de Roſières qui avait été au ſervice du Piémont, & qui fut enſuite général & commandant à Silberberg, le lui dit naturellement. Mais Zaſtrow avait au ſuprême degré ce ſot orgueil qui fait mépriſer tout ce qui vient d'ailleurs. Il crut au-deſſous de la dignité d'un général pruſſien de ſuivre les conſeils d'un ſimple capitaine, & il en fut puni.

Je trouve dans une autre lettre qui m'eſt adreſſée: „Je fus préſent lorſque le major de Gœtz, aide-de-camp, vint annoncer au Roi la

*) Vie de Fr. T. II. pag. 144 & ſuiv.

prise de Schweidnitz, je n'aperçus aucun mouvement de colère, mais plutôt d'étonnement. *Cela n'est pas possible*, dit-il au major, *pas possible. Schweidnitz pris*! Le major partit avec quelques instructions. Alors, Sa Majesté se promena dans sa chambre à grands pas. Après quelques moments de silence, il me dit: *Ah! mon cher, il n'y a plus de bonheur pour moi. Qui aurait pu croire une telle aventure, & que Zastrow serait un pleutre?* Le Roi avait aimé singulièrement ce général qui donnait beaucoup dans les prophéties.„

Je vous expliquerai dans la suite, Monsieur, l'énigme de ces prophéties.

Je continue l'extrait de la même lettre. „ Ce que vous dites (*) au sujet de la trahison du baron de Warkotsch n'est pas tout-à-fait exact. Le Roi envoya à la maison du baron un officier & quelques soldats, avec ordre de l'arrêter. Mais on ne lui dit point de quoi le baron était coupable. C'était le capitaine de Rabenau. Il arriva chez Warkotsch, au moment où il

*) T. II. pag. 152-153 & note 58.

était à table avec une grande compagnie. Le baron se douta & profita habilement de l'ignorance de l'officier. Dès qu'il le vit; *je sais ce que c'est*, dit-il, *c'est pour du fourrage qu'on veut que je livre, & pour lequel j'ai fait quelques difficultés. Voilà bien du bruit pour peu de chose! Permettez que je passe ici pour quelques besoins; je vous rejoins dans l'instant.* Le reste est comme vous l'avez dit; sinon que le Roi ne fit pas à Rabenau, la réponse que vous rapportez. Frédéric sentit que c'était sa faute, si le baron n'avait pas été pris, il sentit qu'il aurait dû instruire l'officier du complot, & lui ordonner d'amener le traître mort ou vif. Le Roi disait au sujet de cette affaire: *Si j'eusse été pris, j'aurais eu recours aux pilules.*„

Vous trouverez dans la lettre suivante les principaux détails de ce complot, traduits d'une relation écrite de la propre main du chasseur qui le découvrit.

Voici l'extrait d'une autre lettre écrite par un homme de lettres alors à la suite du Roi. „ Le globe de compression dont vous parlez(*),

(*) T. II, pag. 163.

ne fit aucun effet, mais une bombe fit celui que vous dites. Lefevre avait perdu la tête, le mérite de Gribauval lui en impofait.

„ A la page 259 (*), vous dites: *Le Roi reſta dans ſa chambre avec ſes généraux & écrivit ſans diſcontinuer.* Voici ce que je puis vous aſſurer: Le Roi logeait au faubourg de Frankfort; il me fit appeler à trois heures, & je reſtai auprès de lui juſqu'à ſix. Il n'écrivit point. *Mon cher*, me dit-il, *reſtez à Frankfort, ce n'eſt pas votre affaire de vous battre. Si vous venez & que malheur vous arrive, mes ennemis diront*„: Cet homme veut que tout le monde ſe batte. *Reſtez, croyez-moi.* J'inſiſtai pour ſuivre. *Eh bien, à la bonne heure. Mais ſouvenez-vous bien & dites que j'ai voulu que vous reſtaſſiez.*

„ Deux ou trois jours avant la bataille (**), Sa Majeſté avait vu des Calmoucks & des Coſaques, & elle dit ſimplement: *quelle canaille!* „

---

*] T. II.
**) T. II. pag. 260.

Je savois bien, Monsieur, que vous ne seriez pas trompé aux deux lettres du *prince de Prusse mourant au Roi, & du Roi au prince de Prusse.* J'ai donné ces lettres comme attribuées à ces princes, ne croyant point du tout qu'elles fussent d'eux, mais ne voulant point les supprimer parce qu'elles m'ont paru bien faites. J'ai appris depuis qu'elles sont de Maubert.

LETTRE XX.

Détails de la trahison du Baron de Wahrkotsch.

Voici la relation de la trahison du Baron de Wahrkotsch qui a fait tant de bruit, & que l'on raconte de tant de manières différentes. Elle vient assurément de la première main. Kappel lui-même chasseur du Baron qui découvrit le complot, en est l'auteur; & ceci en est la traduction.

Relation

RELATION

De la malheureuse trahison entreprise le 29 Novembre 1761 par le baron de Wahrkotsch, seigneur héréditaire de Schœnbrunn, Casserey &c. en Silésie, à deux milles au delà de Strehlen, contre feu Sa Majesté le Roi de Prusse.

„MON nom est Matthias Kappel. Je suis né le 15 Janvier 1726, à Mitrowitz en Bohème. En 1755, j'entrai en qualité de chasseur, au service du baron de Wahrkotsch qui était alors à Olmutz en Moravie, capitaine dans le régiment du marquis de Botta. En 1756, je partis d'Olmutz avec lui pour la campagne, parce que la guerre était commencée avec le Roi de Prusse. Mais mon maître & moi, nous n'allâmes que jusqu'à Kœnigs-krætz, parce qu'il apprit dans cette ville que son frère, chambellan du feu Roi de Prusse, était mort à Carlsbad. Mon maître se voyant, par cette mort, unique héritier des biens que son frère avait possédés en

Siléſie, ſe vit obligé de quitter le ſervice, & de demander ſon congé à l'impératrice Marie-Thérèſe, nous allâmes à Vienne. Après cela, le 15 7bre 1756 nous partîmes pour la Siléſie & nous nous rendîmes à Schœnbrunn. Mais mon maître voyant, que ſous le gouvernement pruſſien, il ne pouvait pas traiter ſes ſujets (*) comme il voulait, conçut contre le feu Roi de Pruſſe une haine implacable. Il me diſait ſouvent: ſi les Autrichiens pouvaient reprendre la Siléſie, comme j'arrangerais mes payſans ! Alors il m'aſſurait qu'il deviendrait bientôt un grand ſeigneur dans le pays; & qu'il changerait auſſi mon ſort. Dans cette circonſtance, le baron me dit qu'il livrerait le Roi aux Autrichiens ſi l'occaſion s'en préſentait, mais qu'il n'avait encore pu trouver un bon moment.

„Enfin le 5 octobre 1761, le feu Roi venant de Neuſtadt, arriva ſur le ſoir chez nous au château de Schœnbrunn, & demanda à y paſſer la nuit.„

(*) En général, en Allemagne, les ſeigneurs appellent leurs payſans *Sujets* (*Unterthanen*).

„A minuit, Sa Majesté demanda à parler au baron, qui parut aussitôt.

„Le Roi lui demanda s'il n'avait pas un homme sur la fidélité duquel on pût compter.

„Le baron répondit que quoiqu'il ne fût point à quoi Sa Majesté voulait employer cet homme, il pouvait assurer que son chasseur était un honnête homme, sur la fidélité duquel on pouvait compter à tous égards. Aussitôt Sa Majesté ordonna qu'on me fit appeler, & je parus dans la chambre du Roi. En entrant, je vis le Roi tout habillé, assis dans un fauteuil, devant le feu d'une cheminée. Dès qu'il me vit, il me demanda, *êtes-vous le chasseur du baron?* Oui, Sire, lui répondis-je. — Connaissez-vous très-bien toute cette contrée? — Oui, Sire. — Pouvez-vous me mener d'ici à Strehlen? Mais il fait bien noir. — Oui, Sire, répondis-je. Votre Majesté, n'a qu'à commander, & choisir un chemin; car il y en a deux. Le Roi ordonna de prendre celui de Rigersdorff, par les métairies royales de Metter & Teppendorff; c'était un sentier.

„Il m'ordonna de me trouver prêt à quatre heures du matin, devant le château, avec un bon cheval de selle. J'allai le dire à mon maître, afin qu'il me donnât un cheval, & il m'ordonna de prendre le meilleur.

„A quatre heures du matin, je me trouvai devant le château pour attendre le Roi. Aussitôt Sa Majesté sortit du château avec le baron, le cheval du Roi était aussi là. C'était un petit cheval blanc. Il y avait aussi un valet du Roi, le trésorier de la chambre Lainig, (*) un adjudant, deux chasseurs à cheval, & ils avaient deux lanternes allumées.

„Le Roi ordonna aux chasseurs, d'aller à pied devant lui, & nous suivîmes le Roi aussi à pied.

„Pendant la nuit, toute l'armée était entrée dans les terres du baron, sans que j'en eusse rien su. Par cette raison, le Roi fit un quart de mille à pied, pour voir les régiments, mais sans dire un seul mot, jusqu'à la fin où les canons avaient été amenés, & étaient encore en mouvement. Alors

(*) C'était sans doute une espèce de valet-de-chambre; en allemand *geheime Kammerer*.

le Roi dit à un valet ; *allons ! allons ! Il faut marcher.* Un canonier répondit, sans savoir que c'était le Roi : *Que diable ! nous ne fesons que d'entrer dans le camp.* Le Roi ne répondit rien.

„ Le Roi marcha encore un peu à pied ; après quoi il ordonna d'éteindre les lanternes, & il monta à cheval ainsi que nous.

„ Le Roi m'ordonna de marcher cinq pas devant lui, à cause de l'obscurité, & pour pouvoir regarder autour de moi.

„ Non loin de la terre de Casserey, où il y avait un moulin appartenant au baron, le Roi me demanda si je ne m'écartais point du pont qui était sur la rivière. Le Roi nous ordonna aussi de marcher doucement & de faire le moins de bruit que nous pourrions.

„ A la pointe du jour, nous étions à Teppendorff, tout devant Strehlen. Le Roi me demanda ce que c'était que cet endroit, à quoi je répondis, c'est la métairie. Il me demanda aussi si je ne savais pas où était le mont Kahleberg, me dit qu'il devait être à gauche à coté de Strehlen, non loin des montagnes, & qu'il fallait que je l'y menasse.

„Lorsque nous fûmes arrivés sur la montagne, il n'était pas encore grand jour; & nous nous arrêtâmes. Lorsqu'il fut grand jour, le Roi prit sa lunette d'approche, & regarda de côté & d'autre. Après avoir regardé pendant long-tems, il dit : *Je ne vois point d'Autrichiens.*

„Après cela, le Roi me demanda si je savais le chemin de Breslau ? — Oui, répondis-je, il y a cinq milles de Strehlen, & deux chemins y conduisent; l'un qui passe par Grosbourg, & l'autre par Schweinbraten.

„Le Roi ordonna de ne pas passer par Strehlen, mais à droite de cet endroit, disant qu'il y avait là un foulon, & qu'on trouverait un pont pour passer la rivière. Derrière Strehlen, Sa Majesté prit à travers champs, pour gagner la route, & marcha ainsi jusqu'au chemin de Grosbourg. Alors le Roi appela le trésorier de sa chambre, & lui ordonna de me donner pour boire. Je reçus 4 pièces de huit gros (environ 5 livres de france), & j'eus ordre de dire au baron que le Roi le remerciait de lui avoir donné un gîte, & l'assurait de ses bonnes grâces.

„En revenant, je trouvai toute l'armée prussienne en marche. Dès qu'on m'aperçut, je fus entouré d'un grand nombre de généraux & d'officiers, dont deux seulement m'étaient connus, savoir le général Krusemarck & M. de Dreskow. Ils me demandèrent d'où j'étais & où j'allais? Je répondis que j'étais le chasseur du baron de Wahrkotsch de Schœnbrunn, & que j'avais servi de guide au Roi depuis quatre heures du matin, pour le mener dans la route de Breslau. Le général de Krusemarck répondit: *Que Diable! à quoi tout cela aboutira-t-il?* je passai mon chemin.

„Le lendemain, mon maître apprit que le Roi avait fait camper toute son armée près de Strehlen sur les hauteurs, au Galgenberg, & que les Autrichiens étaient restés au delà de Munsterberg & Kloster-Henrigau, derrière les montagnes, & qu'ils voulaient s'emparer des postes de Strehlen.

„Mais le Roi les avait prévenus.

„Le troisième jour, mon maître monta à cheval avec moi, & nous allâmes à Strehlen, pour voir comment l'armée prussienne était

postée. Strehlen n'avait qu'un régiment pour garnison. Le Roi était de côté vers les hauteurs, dans le Faubourg. Il logeait dans une petite maison avec 13 hommes de garde. Il n'y avait point de soldats dans ce Faubourg; parce qu'il n'y avait que fort peu de maisons, & que l'on n'aurait pas pu y loger les officiers.

„ Là le baron prit ses mesures, & tous les deux jours, j'étais obligé de le suivre à cheval au quartier général, où il avait très-souvent l'honneur de parler au Roi.

„ Il y avait huit jours que le Roi était à Strehlen, lorsque mon maître m'ordonna de porter une lettre au prêtre catholique de Sieben-Huffen nommé Charles Schmidt. La lettre n'avait point d'adresse, & avait été cachetée par mon maître.

„ Charles Schmidt apporta lui-même la réponse à mon maître.

„ Quoique j'ignorasse entièrement l'objet de cette correspondance secrète, elle ne laissa pas de me faire naître des soupçons, car toutes les semaines je portais une lettre

de cette nature au curé. A la fin j'en portai aussi au général Wallis entre Munsterberg & Kloster-Henrigau. On disait pour prétexte que mon maître voulait que le général lui procurât du vin de Hongrie. Mais jamais le général ne me donnait de réponse par écrit, il me disait seulement de bouche qu'il aurait soin de tout.

„ M. Schmidt apportait lui-même toutes les réponses, & quand nous n'étions pas au château, il attendait que nous fussions revenus.

„ Le 28 Novembre 1761, nous restâmes jusqu'à minuit au quartier général, mon maître fit des visites à diverses personnes de l'armée, & entre autres au secrétaire du cabinet Eichel, *chez lequel il resta plus de deux heures, pendant lesquelles je fus obligé de l'attendre, quoique je pusse à peine résister au froid, sur-tout parce qu'il m'avait défendu de remuer & de faire le moindre bruit, à cause que le quartier du Roi était tout près.* Enfin il sortit, & *nous passâmes bien vite par derrière le quartier du Roi pour nous en aller.* Nous passâmes le pont du foulon, & le sen-

tier de Teppendorff, où était le régiment de dragons de Zaſtrow. Alors mon maître me dit ſi je n'avais pas remarqué combien le Roi de Pruſſe était mal gardé, qu'il n'avait que 13 hommes auprès de lui, & qu'il n'y avait aucun général autrichien qui fût auſſi mal que le Roi.

„Si les Autrichiens ſavaient cela, dit-il, ils pourraient venir prendre le Roi, & le faire priſonnier ſans la moindre peine. Je répondis à cela: Qui eſt-ce qui ira dire cela aux Autrichiens? Crois-tu donc, me dit-il, qu'ils n'ont point d'eſpions? je répondis: quand même ils auraient des eſpions, ſi Dieu ne le permet pas, ils ne s'empareront pas du Roi. —— Défais-toi donc de ces ſottes idées, me dit-il; comme ſi Dieu s'embarraſſait de la guerre! c'eſt l'affaire des grands. Alors je le priai inſtamment de ne pas parler ſi haut de ces choſes, lui repréſentant qu'il était nuit, que quelqu'un pourrait nous entendre, qu'il pouvait y avoir dans les environs des patrouilles & des gardes, & que nous riſquions de nous perdre. Il me répondit, eh bien, marche à côté de moi! je

ne ferai pas obligé de parler si haut. Nous n'avons rien à craindre: combien de fois ne sommes-nous pas revenus du quartier général, sans avoir jamais vu ni patrouille ni garde dans les montagnes? Il fait très-froid, & ils sont tous enfermés dans leurs quartiers, sans craindre que les Autrichiens viennent les attaquer.

„ Nous arrivâmes à Schœnbrunn à deux heures après minuit. Mon maître me dit d'aller me coucher, parce que j'avais eu assez froid dans toute la journée. Lorsque j'entrai dans mon poêle, ma femme me dit de ne pas me coucher, parce que M. Schmidt lui avait remis une lettre, qu'il fallait que je portasse à M. le baron, car M. Schmidt avait dit qu'il fallait la lui remettre à quelque heure que ce fût. Cette lettre était aussi sans adresse. Cela surprit beaucoup ma femme, qui ne pouvait concevoir non plus que M. Schmidt ayant passé toute l'après midi avec la baronne, jusqu'au soir très-tard, ne lui eût point donné cette lettre, & qui trouvait singulier aussi qu'il eût dit qu'il était de la plus grande conséquence de la

remettre au baron à quelque heure que ce fût.

„Je portai donc cette lettre dans l'appartement de mon maître, ne croyant pas trouver encore la baronne levée. Elle était assise à côté de lui, & je lui donnai la lettre de la part de M. Schmidt.

„Alors la baronne se mit fort en colère de ce que M. Schmidt avait passé une demi-journée avec elle, sans lui remettre cette lettre.

„Le baron lui ordonna de se retirer dans son appartement & de dormir tranquillement, parce que cette lettre ne la regardait pas, & il me dit aussi de m'aller coucher.

„Une demi-heure après, le baron vient à ma porte; il m'appelle & me dit de venir le trouver. J'y vais; & il me met entre les mains une lettre, m'ordonnant de la porter au général Wallis, à quatre heures du matin. Je lui demandai s'il fallait attendre la réponse. Non, me répondit-il, cela n'est pas nécessaire. Comme c'était le lendemain la St. André qui est un jour de fête, je lui demandai la

permiſſion d'entendre à mon retour la meſſe à l'égliſe de M. Schmidt, parce que je ne pourrais pas revenir à tems; & il me le permit. Deux heures après, croyant mon maître bien endormi, j'ouvris la lettre, & je lus ce qui ſuit.

„*Mon cher Général de Wallis.*

„Je vous donne avis, qu'hier 28 Décembre, j'ai été au quartier général du Roi, & pris une connaiſſance exacte de tout. Le Roi a fait marcher inſenſiblement la plupart de ſes régiments vers Breslau, pour prendre les quartiers d'hiver. Le canon & la caiſſe militaire ſont déjà partis. Le Roi lui-même ſuivra ſurement mercredi 30 de ce mois. Son carroſſe eſt déjà tout prêt devant ſa porte. Il eſt tems. Faites votre fortune, il ne faut pas laiſſer envoler l'oiſeau, pendant qu'il eſt encore dans la cage. Vous n'avez rien à riſquer. Laiſſez à main droite Teppendorff, où il y a quelques dragons de Zaſtrow. A un demi-mille dans les montagnes, à gauche, ſont quelques chaſſeurs à pied qui forment les avant-poſtes. Vous pouvez entrer dans le quartier du Roi, par derrière, dans le

jardin, à l'endroit où il y a un pont. Le Roi a auprès de lui, à droite de l'entrée de la maison, 13 hommes qui lui servent de garde.

de Wahrkotsch.

„Après avoir lu cette lettre, je fus saisi d'une grande crainte, & j'eus bien de la peine à me posséder dans une situation si critique. Je ne voulais confier cela à personne, pas même à ma femme, jusqu'à ce que j'eusse pris le conseil de quelque personne de poids. Je m'avisai du pasteur luthérien de Gerlach, chez lequel je n'osais jamais aller, parceque mon maître était son ennemi déclaré. Je le priai de me copier cette lettre, lui disant qu'elle contenoit un secret qui regardait le Roi de Prusse, & que j'espérais qu'il m'approuverait. Le pasteur se montra disposé à faire ce que je lui demandais, mais il voulut savoir auparavant quel était mon dessein. Alors je lui avouai que je voulais porter au Roi l'original de la lettre, & envoyer la copie au général Wallis.

„Le pasteur fit ce que je lui demandais, & me souhaita beaucoup de bonheur dans cette affaire.

„J'envoyai donc la lettre au général par mon garçon de chasse, après l'avoir cachetée aux armes du baron; & je lui ordonnai, quand il reviendrait à la maison, si le baron lui fesait quelques questions, de ne rien dire, & de ne pas lui faire naître le moindre soupçon. Après cela je portai l'original au Roi, le 29 Novembre à huit heures du matin.

„A mon arrivée, je vis le carrosse du Roi devant sa porte, j'y attachai mon cheval, & j'entrai dans la maison. Je voulais entrer tout droit dans la chambre de Sa Majesté, mais la garde du corps m'en empêcha. Je dis qu'il fallait que je parlasse sur le champ au Roi, parce que j'avais des choses très-importantes à lui dire. Les officiers eux-mêmes ne voulurent pas me laisser entrer, & pas même m'annoncer. Il fallait, me dirent-ils, traverser la rue pour aller chez de Krusemarck aide-de-camp général, qui devait m'annoncer. Je leur dis que j'avais

une lettre ouverte que je voulais donner au Roi sur le champ. Si vous ne voulez pas me croire, ajoutai-je, vous pouvez la lire vous-même, & vous verrez de quelle conséquence est cette affaire. Là dessus ils me répondirent qu'ils ne pouvaient point lire les lettres destinées pour le Roi; & qu'il fallait absolument que j'allasse chez l'aide-de-camp général. J'y allai. Le général me fit aussitôt entrer, je lui remis la lettre, & je lui racontai tous les détails de l'affaire. Aussitôt le général s'habilla promptement, il m'enferma dans une chambre, en me recommandant de ne point me laisser voir à la fenêtre, parceque j'étais très-connu à Strehlen, & me dit d'attendre que l'on vînt me chercher. Un petit quart d'heure après, un officier vint me chercher & me mena chez le Roi. L'officier avait apporté un surtout bleu, & un chapeau à plumet. Il me fit passer le surtout, mettre le chapeau sur la tête, & je laissai le mien dans la chambre. On me fit passer par le jardin, & je trouvai le Roi seul avec le général de Krusemarck.

„Le

„Le Roi s'approcha de moi & me demanda si je ne savais point comment il avait pu mériter d'être traité ainsi par mon maître. Tout ce que je sais, répondis-je, c'est que mon maître a témoigné souvent qu'il était mécontent du gouvernement du Roi de Prusse; parcequ'il ne pouvait pas traiter ses sujets, comme il aurait voulu.

„Le Roi me demanda toutes les circonstances de cette affaire; je lui dis tout, & particulièrement depuis quel tems durait cette correspondance, & tout ce qui s'était passé la nuit précédente.

„Le Roi m'écouta jusqu'à la fin, sans dire un seul mot. Quand j'eus fini, Sa Majesté me demanda combien de tems j'avais servi le baron? — Huit ans, Sire, répondis-je. — Il ne faut plus le servir. D'où êtes-vous? — Je suis né en Bohème dans le canton de Mitrowitz, non loin de Collin, dans les terres du comte de Wratislas. — Je connais cette contrée, dit le Roi; puis il s'approcha tout près de moi, & me dit: — Vous êtes catholique, n'est-ce pas? — Oui, Sire. — Et votre maître est luthérien? — Oui, Sire. — Ecoutez, chasseur, il y a

dans toutes les religions des honnêtes gens & des coquins. *Ce que vous faites là ne vient pas de vous-même, vous n'êtes qu'un instrument destiné à me sauver, & envoyé par un être supérieur, vous n'êtes point la cause de tout ceci, & je vous ferai garder par provision.*

„ Je dis au Roi, que j'étais bien fâché que mon maître eût agi ainsi contre son Roi.

„ Le Roi ordonna donc au général de me faire emmener, en défendant qu'on me laissât parler à personne jusqu'à nouvel ordre. Je fus mis aux arrêts au corps des chasseurs à cheval.

„ Le lendemain on me mena à Strehlen, où je comparus devant le conseil de guerre, & de là je fus transporté à Breslau par la garde.

„ Je suis bien fâché que mon ancien maître ait commis cette trahison envers le Roi. Cette affaire n'a pas fait ma fortune; mais j'ai agi en honnête homme pour le repos de ma conscience.

„ Je voudrais bien que mon maître eût suivi mon conseil, je serais beaucoup plus

heureux que je ne le ſuis à préſent. Car chez le baron, je feſais juſqu'à 700 écus par an de ma place, & maintenant que je ſers fidellement le Roi de Pruſſe depuis 25 ans, il eſt bien dur pour moi, de me voir à l'âge de ſoixante ans, réduit à un gage de 180 écus, pour nourrir cinq enfants. Mon malheur augmentera toujours avec mon âge; car j'ai dépenſé toutes les petites épargnes que j'avais faites auparavant, & je ne vois dans l'avenir aucun eſpoir d'améliorer mon ſort; & de recevoir dans mes vieux jours, quelque adouciſſement à ma douleur.

„Il y a encore dans cette hiſtoire pluſieurs circonſtances que je n'ai pas eu le tems de décrire.

„Mais ſi vous le ſouhaitez, je me rendrai moi-même à †††, & j'aurai l'honneur de vous ſatisfaire ſur tout ce que vous déſirez ſavoir.

Je ſuis &c.

Germendorff

Le 6 Février 1787.

Mathias Kappel.„

Lettre de la perſonne qui a envoyé cette relation.

„ Voilà, Monſieur, la relation de la propre main de l'ancien chaſſeur du baron de Wahrkotſch, actuellement ſous-foreſtier ou garde-forêt (*Hegen-Meiſter*; *Unterfœrſter*) à Germendorff à un demi-mille d'Orangebourg. Comme il y a 26 ans que cette affaire s'eſt paſſée, il vous prie d'excuſer s'il a fait çà & là quelques omiſſions. L'eſſentiel eſt abſolument tel qu'il l'a conſigné dans cette relation. Si vous déſiriez d'être inſtruit de toutes les petites circonſtances acceſſoires, Kappel ſe ferait un honneur d'aller lui-même chez vous pour vous ſatisfaire; il n'attend pour cela que vos ordres.

„ Vous obſerverez, Monſieur, que ce fut M. de Rabenau capitaine de dragons au régiment de Zaſtrow que l'on commanda le 29 Novembre à 9 heures du matin pour enlever le baron. Il arriva à midi au château de Schœnbrunn, au moment où le baron était à table avec une nombreuſe compagnie.

„ Une grande faute qu'a faite le bon Kappel, & qui eſt cauſe qu'on le récompenſa ſi

mal, c'eſt de ne s'être pas adreſſé d'abord au conſeiller privé Eichel, mais à l'aide-de-camp général Kruſemarck qui était un camarade de débauche du baron.

„Le conſeiller Eichel, conçut de là, contre Kappel une haine qu'il conſerva juſqu'au tombeau. Aucune demande de Kappel au Roi, n'était miſe ſous les yeux de Sa Majeſté, & il n'a jamais rien obtenu.„ &c.

N. N.„

Vous aurez ſans doute remarqué, Monſieur, dans cette relation, la conférence de deux heures entre Wahrkotſch & le ſecrétaire du cabinet Eichel, le myſtère de cette conférence, l'ordre donné au chaſſeur de ne point faire de bruit, la précaution de ſe gliſſer furtivement derrière le quartier du Roi, en ſortant de chez lui, la haine implacable de cet Eichel contre Kappel; vous vous ſerez rappelé ce que je vous ai dit dans une de mes lettres précédentes: que cet Eichel ſorti de la lie du peuple, & né dans la miſère avait amaſſé au ſervice du Roi de grands biens dont on ignorait la ſource; & d'après tout cela vous aurez penſé, que

si l'on eût pris le baron, on aurait peut-être découvert d'autres complices de cet horrible attentat. Ceci vous confirmera aussi ce que je vous ai dit de la corruption de la plupart de ces secrétaires du cabinet. Il y a pourtant des exceptions à faire.

Ce que dit le Roi à Kappel, lorsqu'il lui eut découvert le complot, ne vous paraît-il pas bien étrange? Il faut que ce prince frappé du danger qu'il avait couru, ait été troublé au point de dire les premières paroles qui lui vinrent à la bouche, ou que le général Krusemarck lui eût fait craindre que le chasseur ne fût lui-même un traître.

On a cru justifier le Roi de n'avoir point récompensé le chasseur, en disant qu'il n'aimait pas les traîtres. Mais cette odieuse imputation peut-elle être appliquée à l'honnête Kappel. Il a décacheté la lettre de son maître, cela est vrai; mais tout ne lui prouvait-il pas qu'il y avait une conspiration contre son souverain? Le baron ne lui avait-il pas découvert son affreux dessein? La lettre n'était-elle pas pour un général autrichien? Ne mettait-on pas le plus grand mystère dans cette correspondance? Le ri-

dicule prétexte du vin de Hongrie exigeait-il tant de précautions, tant de myſtères, tant d'allées & venues jour & nuit? D'après toutes ces probabilités qui approchaient bien de la certitude, le pauvre Kappel ne devait-il pas être dans des tranſes mortelles de ſe trouver compliqué dans cette horrible affaire? Et peut-on lui faire un crime d'avoir décacheté cette lettre dans le deſſein de ſauver ſon prince.

La haine du ſecrétaire Eichel ne me paraît pas la vraie cauſe de l'oubli que l'on fit du chaſſeur. Mais la grande paſſion de Frédéric était d'étonner. Dans les affaires d'éclat ſur-tout, il s'étudiait à ne point agir comme les autres hommes, pour ſe faire ſuppoſer des vues & des réflexions profondes, impénétrables, extraordinaires. Il lui arrivait ſouvent, quand il feſait quelque projet ſingulier, de dire à ceux auxquels il le confiait: *On ſera bien étonné, n'eſt-ce pas?* Voilà je penſe, la clé de ſa conduite dans cette occaſion & dans mille autres.

Frédéric ayant ſi mal récompenſé ce chaſſeur, fut heureux ſans doute, qu'un pareil complot n'ait pas été tramé une ſeconde fois

contre lui; il ne se serait probablement pas trouvé un second Kappel.

Bien des gens seront surpris, sans doute, que Frédéric, qui redoutait si fort d'être fait prisonnier, & qui était résolu de se donner la mort, si ce malheur lui arrivait, s'exposât presque continuellement à l'être, en choisissant les quartiers les plus dangereux, & en négligeant de conserver une forte garde autour de lui; ce qui lui était très-aisé. L'explication de cette espèce de contradiction se trouve dans son caractère. Il n'était pas né intrépide, comme on le vit à la bataille de Molwitz. La faiblesse qu'il avait témoignée dans cette occasion, l'avait frappé vivement, & depuis ce moment, il dut prendre la ferme résolution de s'accoutumer au danger, persuadé que l'habitude peut tout sur les hommes. Il y voyait un autre avantage encore, celui d'en imposer par cette espèce de confiance: les précautions trop marquées indiquent la crainte, & inspirent l'audace; un air d'intrépidité produit un effet contraire. Du reste son parti était pris au sujet de la mort. Vivre humilié & sans gloire était pour lui quelque chose d'affreux.

Cette conduite lui assurait de la gloire; & en cas d'évènement il était décidé à ne pas survivre à son malheur.

LETTRE XXI.

Frédéric se fit beaucoup de tort par ses sarcasmes & ses vers satiriques. Il inspira la défiance en rompant ses traités. Son embarras pour se justifier sur ce sujet. Frédéric a cédé quelquefois aux inspirations des gens adroits qui l'environnaient. Quelques détails sur les causes & le commencement de la guerre de sept ans.

Caractère du général Schwerin. Anecdotes de ce général & de Seydlitz. Fautes imputées à Frédéric & à ses ennemis dans la guerre de sept ans.

LORSQUE Frédéric avait conçu un projet, il savait le renfermer dans le fond de sa poi-

trine, & le couvrir jusqu'à l'exécution, du mystère le plus impénétrable. Mais sa discrétion & sa prudence n'allaient pas jusqu'à mesurer ses discours, sur les circonstances où il pouvait se trouver un jour, & les besoins qu'il pourrait avoir. Il aimait à parler, à différer, à contredire, à éblouir par des sophismes, à briller par des bons mots. Le goût des bons mots touche de bien près à celui de la satire, & lorsqu'un esprit vif est échauffé par des inimitiés, des jalousies, ou des ressentiments, la satire devient mordante. Ajoutez à cela, que les plaisirs de la société, de la familiarité & d'une conversation libre de toute contrainte étaient, pour ainsi dire, les seules récréations de Frédéric, & vous ne serez point surpris, qu'en s'y livrant avec toute la vivacité de son caractère, il lui échappât assez souvent des propos indiscrets, & qu'il lançât contre ses ennemis des traits propres à rendre leur haine implacable.

Les suites n'auraient pas été tant à craindre, si tous les amis de Frédéric eussent été tels qu'il se les figurait dans ces instants; mais sa confiance ne fut pas toujours bien placée,

il n'eut pas toujours des égards assez soutenus pour inspirer une confiance réciproque, il fut moins encore conserver cette confiance après l'avoir inspirée ; il était dans la fausse idée que ses domestiques ne comprenaient pas le français ; & l'habitude l'emporta quelquefois hors des bornes de la modération & de la prudence, dans des circonstances mêmes où il aurait dû sentir qu'il était observé.

Le penchant que Frédéric avait pour la satire, l'impatience de lâcher un bon mot, lorsqu'il l'avait conçu, la prétention à la petite gloire de bel esprit épigrammatique & mordant, lui firent beaucoup de tort. C'est par des vers satiriques & des propos de cette espèce qu'il s'attira la haine de Brühl, de Mde. de Pompadour, de l'abbé de Bernis, & sur tout d'Elisabeth impératrice de Russie. L'imprudence du Roi à l'égard de cette dernière est inconcevable. Non content de lâcher contre elle les sarcasmes les plus amers, à ses soupers particuliers & dans ses conversations ; il ne la ménagea pas davantage dans un grand souper de cour qu'il donna à Charlottenbourg, à l'occasion du mariage du prince Ferdinand

son frère. Tous les ministres étrangers étaient présents, excepté celui de Russie, que l'on n'avait point invité, par une gaucherie de courtisan où il y avait autant de sottise que d'imprudence. L'envoyé de Russie, piqué du mépris qu'on lui marquait, ne manqua pas de s'informer de tous les propos que l'on avait tenus à cette fête. Il ne les sut que trop bien, & les rendit à sa cour avec les couleurs que lui prêtait son ressentiment.

Si cette conduite inspira aux cours étrangères de la haine contre Frédéric, la facilité avec laquelle il rompit assez souvent ses engagements, ajouta la défiance à la haine. Vous avez vu comment ce prince rompit les traités qu'il avait faits, comment il abandonnait ses alliés, dès qu'il croyait pouvoir se passer d'eux. Ses principes sur ce sujet, ne paraissent pas avoir été bien fixes; ou du moins, la passion & l'intérêt du moment l'emportèrent. Plusieurs détracteurs de ce prince ont dit : *Comment appeler philosohe un Roi qui manque aux premiers principes de la philosophie, à la fidélité dans les engagements. Etre philosophe ce n'est pas*

lire des livres, disserter sur la vertu, souper avec des auteurs & faire des épigrammes.

Il paraît que Frédéric a senti qu'on pouvait lui faire ce reproche. Lorsque l'agitation des passions fut apaisée, lorsqu'il repassa de sang-froid les actions éclatantes de son règne, lorsqu'il se repaissait délicieusement de la contemplation de tous ces faits, par lesquels il avoit gravé son nom au temple de mémoire, & qu'il ajoutait à la gloire d'en être l'auteur, celle de les transmettre à la postérité, il parut troublé à la vue de ces écarts qui pouvaient ternir l'éclat de son nom; il sentit que la postérité impartiale, blâmeroit le philosophe, sans excuser peut-être le politique. Il voulut se justifier, mais en se justifiant, il hésita, il corrigea, & son incertitude dans cette circonstance prouve assez que l'esprit seul tâchait de colorer des fautes, qu'il ne pouvait se dissimuler.

Cet embarras est peint au naturel par les deux manières dont il tâche de se justifier, dans les deux avant propos qu'il fit à *l'Histoire de mon tems*, l'un en 1746, l'autre en 1775. (*)

(1) V. Mémoires de Herzberg.

Voici comme il s'exprime dans le premier :

„ *Vous verrez dans cet ouvrage, des traités faits & rompus, & je dois vous dire à ce sujet, que nous sommes subordonnés à nos moyens & à nos facultés ; lorsque nos intérêts changent, il faut changer avec eux.* „

Ce dernier principe, si peu digne d'un philosophe, détruit toute moralité politique, renverse la base de toute confiance entre les nations, lâche la bride à toutes les passions ambitieuses des souverains, & peut avoir les influences les plus funestes sur les opinions des particuliers. Si vous avez dessein de rompre vos engagements dans certains cas, que ne spécifiez-vous ces cas, en vous réservant le droit de le faire?

„ *Notre emploi est de veiller au bonheur de nos peuples.*

Mais n'est-il pas prouvé par l'histoire que si la mauvaise foi procure des avantages passagers, elle n'allume que trop souvent des haines éternelles, qui, pour couver long-tems sous la cendre avant que d'éclater, n'en deviennent que plus terribles. La justice

eſt une, éternelle, univerſelle, c'eſt la même morale qui eſt la baſe du bonheur des particuliers & des états. Si les circonſtances qui vous ont engagé à faire des traités n'exiſtent plus, êtes-vous ſûrs qu'elles ne reviendront jamais; & ſi elles reviennent, quel fond pourrez-vous faire ſur ceux que vous avez trompés?

Dès que nous trouvons donc du danger ou du haſard pour eux dans une alliance, c'eſt à nous de la rompre, plutôt que de les expoſer. En cela le ſouverain ſe ſacrifie pour le bien de ſes ſujets. „

Il eſt certain qu'il y a des cas, où il eſt impoſſible à un ſouverain de remplir ſes engagements, & ſelon l'axiome philoſophique, *l'impoſſibilité détruit toute obligation.* Mais ces cas doivent être réels; il ne ſuffit pas que l'ambition, l'inquiétude en ſuppoſe l'exiſtence, & que des ſophiſmes tendent à l'établir. Frédéric aurait eu de la peine à appliquer ce principe à tous les cas où il manqua à ſes alliés. *Un prince qui ſe ſacrifie pour le bien de ſes ſujets en manquant à ſa parole*, eſt une choſe bien ſingulière; & il faut

avouer que ce sacrifice ne ressemble guère à celui de Codrus. Assurément les traités que fit le Roi ne furent pas seulement *personnels*, mais *réels*, & s'il y eut un sacrifice dans le parjure, la nation le partagea.

„ *Toutes les annales de l'univers en fourniſſent des exemples, & on ne peut, en vérité, guères faire autrement.* „

Mais toutes les annales de l'univers fourniſſent auſſi des exemples de tous les crimes, & les Romains ſoutenus par une foule d'alliés tant qu'ils firent la guerre avec juſtice, trahis & abandonnés lorſque l'injuſtice les eut rendus odieux, prouvent aſſez que l'intérêt des nations, comme des particuliers, eſt d'être juſte.

Nous allons voir maintenant que Frédéric ſentit la faibleſſe de ces raiſons. Voici comme il corrigea ce paſſage en 1775.

„ La poſtérité verra peut-être avec ſur-
„ priſe, dans ces Mémoires, les récits des
„ traités faits & rompus. *Quoique ces ex-*
„ *emples ſoient communs, cela ne juſtifierait*
„ *point l'auteur de cet ouvrage, s'il* n'avait
„ d'autres

„ d'autres raisons meilleures pour justifier
„ sa conduite.

„ L'intérêt de l'état doit servir de règle
„ aux souverains. Les cas de rompre des
„ alliances sont ceux 1°. où l'allié manque
„ à remplir ses engagements; 2° où l'allié
„ médite de vous tromper, & où il ne vous
„ reste de ressource que de le prévenir.
„ 3°. Une force majeure qui vous opprime
„ & vous force à rompre vos traités. 4°
„ Enfin l'insuffisance des moyens pour con-
„ tinuer la guerre.

Frédéric appuie beaucoup sur ce dernier cas, parce que c'est celui qu'il est le plus difficile de vérifier, & sur lequel il semble que les rois doivent en être crus sur leur parole, même lorsque cette parole est donnée pour justifier un manque de parole.

„ Les exemples de pareils traités rompus,
„ se rencontrent communément. *Notre*
„ *intention n'est pas de les justifier tous*; j'ose
„ pourtant avancer qu'il en est de tels, que
„ la nécessité, la sagesse, la prudence ou
„ le bien des peuples obligeait de transgres-

„ ser, ne restant aux souverains que ce „ moyen-là d'éviter leur ruine. &c....

On verra peut-être dans les Oeuvres posthumes de Frédéric, l'application de ces règles aux circonstances où il s'est trouvé: jusqu'à ce moment, suspendons notre jugement.

Quoique Frédéric ne voulût point être gouverné, quoiqu'il fût celui peut-être de tous les souverains qui connût le mieux le danger de donner toute sa confiance à des ministres, il y eut cependant quelques circonstances, où il ne fit pas tout par lui-même, & d'autres où il suivait l'impulsion adroite de ceux qui l'environnaient, en ne paraissant agir que d'après ses propres idées. Frédéric avait fait un plan avant que de monter sur le trône; mais qu'il y a loin de la spéculation à la pratique! Au commencement de son règne, l'horreur qu'il avait d'être gouverné fut obligée de céder, pour quelque tems, à la nécessité. Voici comme il s'expliqua un jour sur ce sujet à un de ses favoris dont je tiens ceci.

„ Quand je montai sur le trône, je con-
„ naissais très-peu les affaires du gouver-
„ nement, je recevais des lettres, & je
„ vous avoue que je ne savais pas trop ce
„ que je devais répondre, ni ce qu'il con-
„ venait de faire. J'avais à mon service
„ deux conseillers habiles qui avaient servi
„ sous mon père, je les choyai, comme on
„ dit, je les prévins par toutes les atten-
„ tions possibles, pour qu'ils me missent
„ bien au fait des affaires. Quand je sus
„ tout ce que je voulais savoir, j'éconduisis
„ petit à petit mes deux personnages, je
„ leur fis sentir que je pouvais aller de
„ moi-même & me passer d'eux; & depuis
„ cet instant, ils ne furent plus que mes
„ humbles & soumis secrétaires. Alors je
„ m'appliquai fortement, & je me suis fait
„ du travail une si grande habitude, qu'elle
„ est devenue un besoin pressant. Mon
„ premier plaisir est de faire ma tâche, de
„ la faire bien & de m'appliquer ensuite à
„ mes occupations favorites, je vous l'avoue,
„ la philosophie & les belles-lettres.

Lorſqu'il fut queſtion de commencer la guerre de ſept ans, la contagion des opinions de quelques gens qui l'environnaient n'influa pas peu ſur ſes procédés.

Il avait régné de la méſintelligence entre le roi d'Angleterre & celui de Pruſſe; le premier voulait même exciter les Ruſſes contre les Pruſſiens. L'orage aurait éclaté, ſi Frédéric qui connaiſſait l'attachement du roi d'Angleterre pour ſes poſſeſſions d'Allemagne, ne lui eût fait déclarer que ſi les Ruſſes l'attaquaient, il s'emparerait de l'électorat de Hanovre, & mettroit tout à feu & à ſang. Cette circonſtance ne paraiſſait guère propre à amener une alliance entre les deux princes: il ſembloit naturel que Frédéric, ayant d'ailleurs tout à craindre de l'Autriche, n'avait point de parti plus ſage à prendre que de s'attacher les François. C'eſt ce que croyaient tous les politiques, & c'eſt en quoi tous les politiques ſe trompèrent. Il arriva tout le contraire.

Alors il y avait autour du Roi une troupe de gens qui haïſſaient tout ce qui était français. Le général Winterfeld était à la tête

de cette cabale. On répétait sans cesse au Roi que les François étaient abattus & affaiblis ; que l'état n'avait ni flotte, ni armée, ni argent; que Me. de Pompadour voulait la paix pour retenir le roi à Versailles ; que l'Angleterre pourrait procurer de grands avantages à la Prusse, relativement au commerce; que cette puissance désirait la grandeur de la Prusse afin d'avoir dans le Nord, une puissance qui balançât le pouvoir de la maison d'Autriche; & on ajoutait que la France ne s'allierait jamais avec l'Autriche son ennemie naturelle. Frédéric goûta insensiblement ces principes; ils s'amalgamaient, si j'ose m'exprimer ainsi, à sa passion toujours active de faire des choses extraordinaires, & se disant sans doute en lui-même: *On sera bien surpris !* il se familiarisa avec l'idée de s'allier à l'Angleterre. Il sentit sans doute aussi, qu'après avoir manqué deux fois à la France, il était dangereux de compter sur son alliance, & il ne fut peut-être pas à se repentir des sarcasmes qu'il avait lancés contre ceux qui avaient le plus d'influence dans cette cour.

Sur ces entrefaites, il fut résolu d'envoyer dans les provinces de France, vérifier le misérable état de la marine dont on ne cessait de parler. La cabale ne manqua pas de diriger le choix, & elle le fit tomber sur un de ces hommes qui déclamaient sans cesse contre le gouvernement de France, & le dénigraient sans le connaître. On s'imagina bien qu'un tel homme ne manquerait pas de tout voir par la lorgnette de ses petits préjugés. Cet homme était le lieutenant Rexin, depuis envoyé à Constantinople. Il ignorait absolument la constitution et l'état du royaume qu'il était chargé d'examiner; il n'avait pas la moindre idée des principes du gouvernement, de l'état des finances, ni des ressources. Son rapport fut conforme au désir des cabaleurs. Il assura qu'il n'y avait que très-peu de vaisseaux à Marseille, que la marine était ruinée, l'état sans argent, le gouvernement sans ressort, le royaume sans ressources; en un mot que la France était à deux doigts de sa perte. Le baron de Kniphausen qui connaissait mieux les affaires, soutenait le contraire : on le traita d'ignorant & de

visionnaire, & le rapport de l'émissaire prévalut.

Alors la cour de France envoie à Berlin le duc de Nivernois en qualité d'ambassadeur extraordinaire. On assurait M. de Rouillé qu'on ne ferait jamais de traité avec l'Angleterre, à l'insçu de la cour de France; & pendant ces belles assurances, le traité se signait à Londres.

Le duc de Nivernois arrive à Berlin, on le reçoit avec toute la politesse que l'on devait à son rang & à ses qualités personnelles; mais lorsqu'il déclara à Frédéric le désir de la cour de France de former une alliance avec lui, ce prince lui répondit: *M. L'ambassadeur, les meilleurs alliés de la France sont les vaisseaux;* & aussitôt on déclara à la cour le traité conclu à Londres & ratifié à Hanovre. Tout le monde fut surpris de cet évènement, quelques-uns le regardèrent comme un chef-d'œuvre de politique, mais la plupart prédirent que la Prusse serait sans alliés, que l'Autriche en profiterait, que rien n'arrêterait les Russes, que la France

dégoûtée n'oublierait jamais qu'on lui avait manqué de parole.

La cabale Berlinoise qui n'avait pas cru qu'il fût possible que la France s'alliât avec l'Autriche, vit alors combien ses vues avaient été fausses; car cette alliance se fit bientôt, au grand étonnement de toute l'Europe. Au commencement, les Berlinois anti-français la regardaient comme une chimère, ils furent bientôt détrompés.

Le général Winterfeld peut passer à juste titre pour une des principales causes de la guerre de sept ans. C'était un homme d'une ambition démesurée, ne respirant que la guerre & les occasions de se distinguer, soufflant dans l'esprit de Frédéric les projets les plus ambitieux, & lui en garantissant le succès. Il ne tendait à rien moins qu'à bouleverser la constitution de l'empire, dans l'espace de quelques années, & il avait promis à Frédéric de lui mettre la couronne impériale sur la tête. Il entretenait & payait en partie de son propre argent, des espions qui augmentaient les rapports à son gré, & contribuaient à échauffer la tête de Frédéric. Ce

prince ne fesait encore que soupçonner le traité secret fait entre l'Autriche, la Russie & la Saxe, lorsque par les conseils de Winterfeld, on chargea M. de Malzan envoyé du Roi à Dresde, de tâcher de découvrir la vérité. Ce Malzan était neveu de Winterfeld, il donna dans toutes les vues de son oncle. Un secrétaire de la chancellerie fut corrompu par ses soins, on envoya des copies de lettres, & les rapports qu'il y ajouta n'étaient pas propres à calmer les esprits.

Monsieur de Warnery dans son histoire des campagnes de Frédéric II, s'explique de la manière suivante au sujet de Winterfeld. „ Ce général de qui j'avais la confiance, m'a assuré qu'il n'avait laissé aucun repos au Roi, qu'il ne lui eût promis de commencer la guerre, & qu'il avait fait jouer pour cela toutes sortes de batteries, persuadé qu'il fallait prévenir plutôt que de se laisser attaquer. Je m'étais bien aperçu que la paix & le séjour de Potsdam ennuyaient Winterfeld. Il avait toujours dans sa poche un journal, en manuscrit, des campagnes de

Guſtave Adolphe. Dès que le vin l'échauffait un peu, il le tirait, & nous en liſait quelques lignes, ſur leſquelles nous feſions nos réflexions. Il ſe réjouiſſait dans ſon cœur de ſe voir ſuccéder aux Bannier, Wrangel, Horn, Torſtenſon &c. Un jour il s'oublia juſqu'à dire, que dans peu d'années, l'empire changerait entièrement de face.

„ Dès que le Roi lui eut donné ſa réſolution, il s'appliqua à l'entretenir dans de continuelles défiances; ſes agens pour cela étaient Mayer qui a tué Vitzthum, Rebentiſch & le lieutenant colonel Pflug, ſaxon. C'eſt pour cette raiſon qu'il les attira tous les trois au ſervice de ſon maître. Rebentiſch avait, ou devait avoir l'œil ſur ce qui ſe paſſait en Hongrie, Autriche & Moravie ſa patrie; Mayer obſervait la cour de Dresde, & dit-on la Pologne; Pflug était officier polonais, & allait tous les ans à Carlsbaden épier, & être aux écoutes.... Le Roi payait aſſez bien ces meſſieurs, mais Winterfeld ajoutait beaucoup du ſien. En revanche, il fallait qu'ils exagéraſſent leurs rapports, ſelon les inſtructions que ce général leur

donnait; disant, par exemple, si un régiment marchait dans la Hongrie pour changer de quartier, qu'il y en avait dix. Il soutenait que les Autrichiens étaient toujours les mêmes, à l'égard de la cavalerie; il avait raison. Il fesait aussi envisager les Russes tels qu'ils étaient il y a 50 ans. Il soutenait que les Français se contenteraient d'occuper Vesel &c; & que presque tout l'empire se déclarerait pour le Roi, sur-tout les villes libres, dont on tirerait de grands avantages.„

Pendant toutes ces menées secrètes, pendant tous les pourparlers qu'il y eut à Vienne entre l'envoyé de Prusse & l'impératrice, le Roi était dans un trouble & une agitation difficiles à décrire. Son imagination était alors la plus vive qu'il y eut peut-être jamais. Flottant entre la crainte & l'espérance, il voyait d'un côté, un règne brillant de seize années, dont il fallait soutenir la gloire, de l'autre un nouveau champ de lauriers plus glorieux encore, s'il avait le bonheur de sortir heureusement de cette nouvelle guerre. Mais aussi que de revers à craindre, que de reproches à essuyer s'il

ſuccombait! La gloire, cette idole à laquelle il avait ſacrifié ſon repos, lui échappait pour jamais; & il ne vivait que pour la gloire! Il fallait donc vaincre ou mourir, triompher de ſes ennemis ou s'enſevelir ſous les ruines de la monarchie; & c'eſt dans ce deſſein qu'il entreprit cette guerre. Ceci n'eſt point une ſimple conjecture, voici ma preuve. Je tiens d'un homme de poids & de conſidération, & qui était à même de bien ſavoir ce qu'il avançait, que Frédéric revenant en 1756 de Dresde à Berlin, avec le prince Henri ſon frère, & s'entretenant avec lui ſur les mauvaiſes apparences de cette guerre, lui dit en propres termes: *Si la puiſſance pruſſienne eſt détruite, ce ſera du moins une grande époque dans l'hiſtoire.*

Au commencement de cette guerre, Winterfeld avait aſſuré que les Saxons ſe rendraient en trois jours, faute de vivres. Cependant huit jours ſe paſſèrent, ſans qu'on eût la moindre eſpérance de voir réaliſer cette aſſurance. Ils envoyèrent, à la vérité, un de leurs généraux pour tâcher d'entamer quelques négociations, mais il ne fut point

queſtion de ſe rendre, & ce qu'on demanda au Roi avec le plus d'inſtance, fut de faire épargner la chaſſe, & ſur-tout les cerfs.

A la fin, Frédéric envoya Winterfeld lui-même au roi de Pologne, avec ordre de ne parler qu'à lui & tête à tête. Brühl endoſſa un uniforme, & ſe poſta à la porte pour écouter l'entretien. Winterfeld fit tout ce qu'il put pour engager le roi de Pologne à condeſcendre à ce qu'on exigeait de lui, mais il refuſa conſtamment, & dit: *Je ſacrifierai plutôt ma vieille tête que de faire une telle baſſeſſe*; & une autre fois, il s'écria en ſoupirant: *Non, je ne puis manquer aux engagements de ma parole envers mes alliés; que diraient-ils?*

Cependant ce prince extrêmement abattu par le malheur qu'il s'était attiré, fut obligé de céder à la néceſſité. Une lettre qu'il écrivit au comte de Rutowsky ſon feld-maréchal, montre juſqu'à quel point il était découragé. „Il faut ſe ſoumettre à la providence„, lui marque-t-il, je ſuis un roi libre, je veux vivre & mourir tel. Je remets entre vos mains le ſort de mon armée,

Que votre conseil de guerre décide s'il faut se rendre, ou mourir, par la faim ou par l'épée.„

A propos de la guerre de sept ans, je vous rapporterai quelques nouvelles particularités. Lorsque Frédéric voulut s'emparer des archives de Dresde, pour y chercher des pièces qui justifiassent aux yeux de l'Europe, les soupçons qu'il avait conçus & l'invasion qu'il venait de faire; on l'avait prévenu, & tous les papiers qu'on voulait soustraire à sa connaissance, avaient été portés dans l'appartement de la reine de Pologne. La clé fut remise entre les mains de cette princesse, ainsi que celle des choses les plus précieuses. Le Roi la lui fit demander, mais elle refusa positivement de la donner. On lui envoya Winterfeld pour la déterminer, mais sans aucun succès. Le général pria, conjura, se jeta aux genoux de la reine; tout fut inutile; elle resta inébranlable. Frédéric piqué de cette résistance, résolut d'employer la force; il envoya des officiers, avec ordre d'ouvrir avec des instruments les portes des armoires.

Alors la courageuse & opiniâtre reine, se posta contre les portes; en étendant les bras pour les défendre. Cette résistance fut inutile; on osa porter les mains sur sa personne royale, on l'enleva de force malgré ses cris, & on s'empara des papiers si désirés.

Cette violence que l'on revêtit des couleurs les plus noires, passa pour une cruauté aux yeux de tous les ennemis de Frédéric; & ils n'eurent pas de peine à la faire regarder comme telle par ceux qui étaient disposés à le devenir. Quelques-uns même qui l'avaient admiré jusqu'alors, sentirent refroidir leur zèle. C'est après cet évènement, que la dauphine, mère du roi de France actuel, & fille de cette reine humiliée, fut se jeter aux pieds de Louis XV, en fondant en larmes, pour le conjurer de secourir sa famille & sa patrie; & que la France résolut de prendre part à cette guerre.

Frédéric maître de la Saxe en 1757, travailla à ses opérations de finance qui ont tant aigri contre lui les gens de ce pays, & qui n'ont pas peu contribué à inspirer à ses en-

nemîs l'acharnement avec lequel ils ont fait cette longue guerre. Les appointements de tous les gens au ſervice de l'électeur furent diminués ou ſupprimés. Cent quatre-vingt-dix mille écus étaient fixés pour l'entretien de la chancellerie de Dresde & des collèges provinciaux; on réduiſit cette ſomme à trente mille écus, & ainſi du reſte. Le confeſſeur de la reine & le directeur de l'opéra, deux perſonnages fort importants à la cour de Dresde, étaient payés à proportion de cette importance. Le premier avait 12,000 écus d'appointements, le ſecond 15,000; Frédéric qui n'avait pas, à beaucoup près une ſi grande idée de leur mérite, leur aſſigna des penſions plus modeſtes, & en les réduiſant à 2000 écus chacun, il les mit dans le cas, de ne plus avoir de jalouſie l'un contre l'autre. Il y avait à Dresde & à Meiſſen une quantité immenſe de porcelaine, dans les magaſins de la fabrique; Frédéric la regarda comme une proie légitimement acquiſe par les armes, & la vendit à ſon profit. Un négociant ſaxon en donna 200,000 écus, & jeta par cet achat les fondements de la fortune immenſe qu'il fit depuis. Il parvint

dans

dans la suite à être ministre d'état en Danemarc, & mourut l'homme le plus riche des états du Nord.

Pendant que l'on bloquait les Saxons, le maréchal de Keith eut, comme vous savez, le commandement de l'armée en Bohème. Le Roi lui avait dit en partant: *M. le maréchal, je vous envoie commander mon armée en Bohème, il faut rester auprès d'Aussig, & imprimez-vous bien que les Saxons sont une ville que j'assiège, & que vous ne faites que couvrir le siège avec votre armée.* Keith part. Tous les environs d'Aussig sont montagneux & fourrés, le terrain en est si inégal, que lorsqu'on croit avoir gagné une hauteur qui commande les autres, on trouve qu'elle est commandée elle-même par d'autres hauteurs. Le maréchal choisit le terrain le moins mauvais, dans un endroit où il n'y en a point de bon. Obligé par l'ordre du Roi de rester dans ce lieu, il avait placé son infanterie sur une hauteur, la cavalerie formait la seconde ligne, & l'on avait commencé à retrancher le camp. Au reste, ces retranchements étaient faibles, en conséquence de

ce que le Roi lui avait recommandé. Une cabale dirigée, disait-on, alors par le comte de Schmettau, Winterfeld & le général d'Ingersleben qui avait l'oreille du Roi, voulut saisir cette occasion pour éloigner le maréchal Keith. On fit entendre au Roi que ces retranchements faisaient impression sur les troupes, & leur persuadaient que l'on craignait l'ennemi. Le coup porta. Frédéric parut mécontent. Dans une marche qu'il fit avec le prince de Prusse son frère, il parla beaucoup de Keith, & manifesta son mécontentement de la manière la moins équivoque. *Il ne sait pas faire la guerre avec les troupes prussiennes*, dit-il, *il traite tout légèrement, & j'ai vu une lettre où un ami écrit à son ami, que l'armée est fort mécontente de se voir retrancher.* Le prince royal qui avait le meilleur cœur de prince que l'on pût trouver, & qui d'ailleurs aimait le maréchal, fit tout son possible pour adoucir l'aigreur du Roi. Frédéric ne put souffrir cette contradiction, il prit de l'humeur, & heureusement il eut occasion de la décharger sur les muletiers & les commissaires qui ne suivaient pas la route tracée.

Lorsque le Roi arriva au camp du maréchal, il ne lui fit point de reproche, mais il lui parla très-froidement. Il alla ensuite reconnaître le camp & les environs. Il changea tous les postes de l'armée, & résolut de faire quelques mouvements en avant pour gagner la plaine.

Cependant après tous ces changements & ces projets, il fit l'honneur au maréchal de dîner chez lui. Mais pendant tout le repas, il ne parla que des principes qu'il fallait suivre pour choisir & asseoir un camp. *Ce pays-ci*, dit-il, *ne vaut rien pour des Prussiens, il faut chercher la plaine, & j'ai résolu de franchir les défilés, pour former un camp plus convenable à mes troupes.*

On prétend qu'il entrait un peu de jalousie dans le dessein que forma Frédéric d'aller en Bohème & de faire des mouvements en avant. Les opérations du maréchal Schwérin étaient heureuses & brillantes, & les gens clair-voyants remarquèrent que depuis le jour qu'un courrier avait apporté la nouvelle de l'avantage que ce maréchal avait remporté sur les ennemis, à Schmirsitz, &

que l'on avait admiré la bravoure du maréchal qui avait combattu lui-même à la tête d'un escadron de housards, Frédéric paraissait décidé à ne pas finir la campagne sans faire quelqu'action éclatante de ce côté.

Frédéric avait si peur que Schwérin ne se distinguât avant lui & plus que lui dans cette campagne, qu'il lui ordonna expressément de ne pas pousser plus avant, & d'attendre que le sort des Saxons fût décidé, ce qui l'empêcha de continuer ses opérations & de prendre la ville de Kœnigsgrætz, ce qu'il aurait pu faire aisément avant que Picolomini eût formé un corps capable de lui résister. (*)

Il faut avouer aussi que le maréchal Schwérin avait un caractère qui ne pouvait guère sympatiser avec celui de Frédéric. Jaloux de ses droits, incapable de ramper & de laisser à un autre la gloire de ses actions, il ne souffrait aucune humiliation, aucune injustice, & soutenoit fièrement toutes les prérogatives de son rang. Il fut

*) V. Campagnes de Frédéric II, par Mr. de Warnery, pag. 60.

celui de tous les feld-maréchaux prussiens qui étendit le plus loin son autorité, & qui osa contredire ouvertement le Roi, sans prendre des voies obliques pour lui manifester son sentiment. Il traitait les frères du Roi selon le rang que leur grade leur donnait à l'armée, sans le moindre égard pour leur naissance, & posait par là les fondements de la subordination sévère qu'il fesait observer.

Ayant fait un jour appeler les généraux devant le front de l'armée rangée en bataille, il aperçut le jeune prince Ferdinand frère du Roi, qui n'ayant encore que le grade de colonel, s'était approché avec les autres par curiosité. *Monsieur le colonel de prusse*, lui dit-il, *que faites-vous ici? je n'ai appelé que les généraux. Retournez à votre régiment.* Le prince trop raisonnable pour ne pas sentir la justice de cette réprimande, reconnut sa faute & se retira sans la moindre marque de mécontentement, & tous ceux qui étaient présents applaudirent également à la fermeté du maréchal, & à la noble obéissance du jeune prince.

Lorsqu'en 1741, les troupes prussiennes entrèrent dans Breslau, Schwérin à cheval, mar-

chait immédiatement derrière le Roi, le prince royal de Prusse, frère aîné du Roi, qui n'était que lieutenant-général, marchait à la gauche de Schwérin, de front avec lui. Le maréchal lui dit: *Monseigneur, je prie votre altesse de m'accorder, pour le moment du moins, la moitié de son cheval* (*). Le prince loin de désapprouver cette noble ambition, se retira aussitôt tout-à-fait derrière le maréchal.

En 1744, lorsque le Roi fut entré en Bohème & eut fait la conquête de Prague, Schwérin lui représenta qu'il était absolument nécessaire de se bien établir dans le pays, & d'y former des magasins pour se prémunir contre l'arrivée de l'armée autrichienne qui était sur le Rhin. Frédéric n'écouta point ce conseil, & voulut absolument disperser ses troupes, ne cherchant qu'à occuper beaucoup de terrain, & à prendre un grand nombre de petites villes. Vous en serez la dupe, lui dit Schwérin, votre armée sera bat-

---

*) J'ai cru devoir traduire littéralement la phrase allemande: *Ihr Hoheit, ich bitte mir für iezt wenigstens das halbe Pferd aus.* Le maréchal voulait dire: *permettez que mon cheval soit avancé au moins de deux pas sur le vôtre.*

tue en détail. (Ce qui arriva comme il l'avait prévu.) Frédéric s'obstina, & Schwérin piqué quitta l'armée sans permission, & se retira en Silésie, en prétextant une maladie.

Plusieurs autres traits prouvent assez que Frédéric fut jaloux de ses plus grands généraux, & ne les ménagea pas assez après en avoir reçu les plus grands services. Le général Seidliz ayant eu le bras cassé à la bataille de Cünersdorf, fut attaqué en même tems d'une espèce d'apoplexie qui le priva pendant quelques jours de l'usage de la parole; de sorte qu'il fut obligé de se retirer à Berlin, où il emmena tout son équipage. Le commandant lui refusa du fourrage pour ses chevaux; il écrivit au Roi pour savoir si c'était par son ordre qu'on en agissait ainsi. Frédéric lui répondit: *C'est par mon ordre qu'on vous refuse des rations; si vous en voulez, il faut aller en Saxe où elles ne coûtent rien.* En 1760, Seidlitz vint à Leipsic d'où il se rendit à l'armée du Roi, lorsqu'il décampa & passa l'Elbe au-dessous de Meissen. Le général ne pouvait presque pas encore se servir de son bras, & ne fesait point de service, mais dès qu'il vit que l'on se mettait en mouve-

ment, & qu'il s'agiſſait de ſe battre, il vint dire au Roi qu'il ſe ſentait aſſez bien rétabli pour pouvoir faire ſon devoir dans une bataille; & il le pria de lui aſſigner un poſte. *Tranquilliſez-vous*, lui dit le Roi, *je vous ferai dire quand j'aurai beſoin de vous*; *il ne m'eſt pas venu encore en penſée de livrer bataille*. Le lendemain Seidliz ſe trouva près des ponts, quand Frédéric feſait ſes diſpoſitions pour les paſſer, & donnait ſes ordres à ſes généraux ſur la manière dont ils devoient agir quand ils attaqueraient l'ennemi; & il ne fit pas ſemblant de voir Seidlitz. Le général piqué dit: je vois bien que le Roi n'a plus beſoin de moi; il s'en retourna à Berlin. Il paraît, dit Mr. de Warnery, dont je tire cette dernière anecdote & la ſuivante, que Frédéric était piqué contre ce général de ce qu'il n'avait pas approuvé les dernières attaques qui réuſſirent ſi mal à Cünersdorf, il ſe repentait d'avoir fait mettre dans la relation de cette journée, qu'il aurait eu la victoire ſans la bleſſure de ce général, & il voulait faire voir qu'il pouvait gagner des batailles ſans lui.

Lorſque Seidlitz fut retiré, il ne reſtait plus auprès de Frédéric que Lentulus de militaire,

en qui il eût une confiance particulière. Ce prince se trouvait alors dans un grand embarras, risquant d'être enveloppé par l'armée de l'Empire, celle de Lascy & de Daun ; il fallait seulement pour cela que Daun passât l'Elbe, ce qu'il pouvait faire aisément. Frédéric qui craignait ce passage, s'ouvrit donc à Lentulus, & lui manifesta ses craintes. Lentulus connoissait l'irrésolution & les lenteurs de Daun, & crut pouvoir assurer, qu'il ne passerait point l'Elbe. Il le passera, dit Frédéric, il ne le passera pas, dit Lentulus, & la dispute s'échauffant, Frédéric dit à Lentulus : *Allez, je vois que vous croyez ce que vous souhaitez, parce qu'apparemment vous avez peur.* — Eh bien, Sire, répondit le général, puisque j'ai peur, je ne tirerai plus l'épée; & il se retira à Berlin, où il fit le malade. Mais l'année suivante, Frédéric le caressa & il revint.

Des procédés de cette espèce qui n'étaient malheureusement que trop fréquents, furent cause que quelques-uns de ceux qui virent Frédéric de près, n'eurent pas toujours de ce prince une idée aussi grande que ceux qui ne le connoissaient que par les bruits de la renommée.

Ils diminuèrent sa gloire sans lui être d'aucune utilité, & dégoûtèrent même souvent de bons serviteurs: tant il est vrai que les passions voient presque toujours de travers!

On peut appliquer la même réflexion à quelques injustices qu'il exerça sur la fin de la guerre, sur tout contre les Saxons. Quelque tems avant la paix, il travailla avec acharnement à ruiner entièrement la Saxe; la plupart des moyens qu'il prit pour cela, tournèrent contre lui-même. Non content des contributions immenses qu'il tirait de ce pays, & qu'il continua d'en tirer après la paix, il fit enlever des campagnes toutes les brebis pour les transporter en Poméranie; mais elles périrent toutes en chemin. Celles qu'il tira du Mecklenbourg d'une manière aussi injuste devinrent funestes à ses propres campagnes. Elles étaient attaquées d'une maladie épidémique qu'elles se transmettaient par la génération. Les bergers du Mecklenbourg qui connaissaient depuis long-tems cette maladie, savaient divers remèdes pour en prévenir ou en arrêter les suites; mais ceux des provinces prussiennes les ignoraient; la maladie se répandit bientôt dans toutes les anciennes

bergeries, & elle ſubſiſte encore aujourd'hui dans les campagnes de Poméranie.

Frédéric crut auſſi agir bien finement en permettant à ſes ſoldats de ſe marier en Saxe, & en forçant les pères des filles qu'ils épouſaient à payer, argent comptant, non-ſeulement la dot, mais auſſi la part de l'héritage qui devait leur revenir un jour. Qu'arriva-t-il de là? lorſque l'armée quitta la Saxe, la plupart de ces ſoldats y reſtèrent, & il perdit ainſi plus de dix mille hommes, dit Mr. de Warnery (*).

On n'admire plus tant non plus, la promptitude avec laquelle Frédéric détruiſit en Siléſie, les traces de la guerre, lorſqu'on connaît les moyens qu'il employa. Il ſubſiſtait depuis longtems dans ſes états, une caiſſe d'aſſurance pour les incendies, où chaque propriétaire d'une maiſon, la feſait aſſurer pour la ſomme qu'il jugeait à propos; & dans un cas d'incendie contribuait à réparer le dommage, à proportion de la taxe qu'il s'était impoſée lui-même. Cette caiſſe

(*) Campagnes de Frédéric II, pag. 533.

d'assurance qui était restée sans activité pendant la guerre, fut forcée par Frédéric de rebâtir les villes de la Silésie. Une telle contribution parut très-onéreuse; on représenta que le but de cet établissement n'était point de rebâtir les villes détruites par la guerre, mais seulement par des accidents; on se plaignit, on cria; il laissa crier, & se fit obéir. Les grandes sommes qu'il donna de son côté, furent plutôt destinées à l'embellissement des villes, qu'à leur reconstruction.

Mais le cœur se resserre, on frémit d'horreur en lisant ce qui suit dans l'ouvrage de Mr. de Warnery. „Les hôpitaux prussiens,„ dit cet officier, „étaient si puants & si mal servis, que dès qu'un soldat y entrait, il se croyait mort. L'on ne doit pas être surpris, si après une si cruelle guerre, on voyait si peu de gens estropiés dans les pays du Roi de Prusse. *Je sais de bonne part, que les directeurs & chirurgiens des hôpitaux avaient ordre de laisser mourir ceux qui étaient blessés de manière à ne pouvoir plus servir après leur guérison; & cela pour épargner la dépense de leur entretien.* „

Si jamais j'ai désiré d'être contredit, Monsieur, c'est au sujet de ce fait; je voudrais pou-

voir l'arracher de la Vie de Frédéric, j'eſpère qu'on prouvera un jour que Mr. de Warnery a été mal informé. S'il fallait croire une telle horreur, je déchirerois l'Eloge de Frédéric par Mr. Guibert.

Le même Warnery connu pour écrire ſes ſentiments avec liberté, récapitule de la manière ſuivante les fautes de Frédéric & de ſes ennemis dans la guerre de ſept ans; après avoir dit cependant que Frédéric était un génie ſupérieur dans l'art militaire.

Par la capitulation qu'il accorda à l'armée ſaxonne, il retira peu de profit de cette capture.

Il aurait dû entrer en Bohème auſſitôt après.

Après la bataille de Collin, il aurait dû reſter à ſon armée & n'en pas donner le commandement au prince de Pruſſe, ſur lequel tombèrent toutes les forces Autrichiennes, tandis qu'il n'avait devant lui que Nadaſti.

Il n'aurait pas dû abandonner la Pruſſe, lorſqu'après la bataille de Leuthen, il pouvait y renvoyer Leuwald, avant que Fermor s'en mit en poſſeſſion.

Tout le monde assure qu'il n'aurait pas dû attaquer les Russes.

Il perdit mal à propos Finck à Maxen.

L'entreprise d'Olmutz ne pouvait jamais réussir.

Il eut tort d'envoyer Fouquet à Landshout, où il devait prévoir qu'il serait défait.

Il batailla à Torgau sans raison, & avec trop de hasard.

Il se fourra trop inconsidérément dans les défilés de Landshout, d'où il ne se serait jamais tiré, si le général à qui il avait affaire n'avait été que médiocre.

Enfin il n'aurait pas dû s'éloigner de Schweidnitz, lorsque Laudon l'escalada, d'autant plus qu'il n'était pas en état de pourvoir cette place ni les autres d'une garnison assez forte ni assez bien composée.

Mais, comme dit Turenne, les plus grands capitaines sont ceux qui font le moins de fautes. Le prince Henri n'a manqué qu'en ce qu'il s'étendit toujours trop, & qu'il fit battre Bandemer pour l'avoir poussé trop en

avant ſans le faire ſoutenir. Les fautes des ennemis ſont innombrables, on pouvait dire qu'ils en feſaient à chaque pas.

En 1756, Braun ne ſe donna pas aſſez de peine pour ſecourir les Saxons, malgré la journée de Loboſitz.

Il laiſſa échapper un beau moment à Schandau.

En 1757, il ſe laiſſa prévenir ou plutôt ſurprendre par le Roi, & fut obligé de ſe jeter avec ſon armée, dans Prague, où il aurait ſuccombé, ſans la bataille de Collin que Frédéric devait gagner.

Daun fit à cette même bataille la faute de ne pas prendre l'armée pruſſienne en queue.

Macquir en fit autant à Reichenberg.

A Collin, Daun négligea de pourſuivre les Pruſſiens & de les achever, avant qu'ils puſſent gagner le pont de Nimbourg, ſurtout la cavalerie.

A Zittau, lui & le prince Charles de Lorraine auraient pu prendre l'armée pruſſienne priſonnière de guerre, s'ils euſſent avancé de 1500 pas, même ſans coup férir,

il ne leur fallait pour cela que 6000 hommes.

Ils laiſſèrent le duc de Bévern ſe retirer & paſſer la Neiſſe, la Queiſſe, le Bober & l'Oder ſans l'inquiéter.

Ils n'auraient pas dû donner à ce prince le tems de prendre le camp de Breslau, ſur la gauche de l'Oder où il les prévint. Cette faute faite, ils auraient dû l'attaquer avant qu'il ait eu le tems de remettre ſon armée & de ſe retrancher.

Ils ne devaient point s'amuſer à prendre Schweidnitz avant que d'avoir entièrement chaſſé les Pruſſiens de la Siléſie. (Il leur ſuffiſait d'avoir Breslau, les autres places dans leſquelles il y aurait eu des garniſons de Siléſie & de Saxons, ſeraient tombées dans le même cas que celle de Breslau qui ſe débanda.)

En 1758, Daun aurait pu attaquer le Roi devant Olmutz, où ce monarque avait des quartiers fort étendus. Il aurait pu lui rendre ſa retraite beaucoup plus difficile qu'il ne fit, Frédéric étant embarraſſé d'un grand train d'artillerie. &c. &c.

LETTRE XXII.

Réflexions générales sur les révolutions dans les loix. Histoire de la réformation du Chancelier Coccéji.

DES usages primitifs des peuples, de leurs variations & de leurs changements, du cours des opinions & des mœurs, du mélange & de l'exemple réciproque des nations, du choc continuel des intérêts divers sont nés peu à peu, dans les sociétés politiques, ces amas énormes & bisarres de règles que l'on nomme loix. Destinées à soutenir le corps politique, elles y ont souvent été adaptées comme des pièces de rapport; mais ces pièces de rapport se sont tellement unies au tout qu'elles en ont reçu la vie. Elles s'y sont attachées & étendues par une infinité de rameaux. Toutes les anciennes loix que la désuétude n'a point encore abolies, tiennent donc aux opinions, aux mœurs, aux préjugés, aux vertus, aux vices, aux habitudes, au caractère des peuples qui forment une nation. Ce sont autant de veines dont les ramifications

ſe diſperſent juſques dans les difformités & les excroiſſances monſtrueuſes du corps politique ; elles reſtent en vigueur autant que les cauſes qui les ont fait naître, elles s'affaibliſſent avec ces cauſes, elles s'éteignent avec elles. C'eſt ainſi que tant de loix que des opinions ſuperſtitieuſes avaient cauſées, ſont tombées avec ces ſuperſtitions, ſans que le légiſlateur ait eu la peine de les abolir.

Du rapport intime des loix avec leurs cauſes, avec la force, l'affaibliſſement ou la ceſſation de ces cauſes, naiſſent les motifs & les poſſibilités actuelles, prochaines ou éloignées de les changer ou de les détruire. Pour changer avec ſuccès quelque choſe d'eſſentiel aux loix d'une nation, il faut donc examiner attentivement l'état de cette nation, les circonſtances où elle ſe trouve, ſon caractère, ſes inclinations, ſes préjugés, ſes uſages, ſes habitudes, ſes opinions ; il faut conſidérer l'action de toutes ces choſes ſur les loix, & la réaction des loix ſur toutes ces choſes, il faut embraſſer dans le plus grand détail, tout le ſyſtème de ſa conſtitution, afin de pouvoir diſtinguer les parties qui s'étant

détachées du corps politique, ſont deſſéchées; & peuvent être retranchées ſans plaie & ſans danger; afin de préparer peu à peu le deſſéchement de celles que l'on voudrait retrancher encore. Voilà la ſeule manière de réformer les loix dans nos conſtitutions monarchiques, où la légiſlation n'eſt, pour ainſi dire, que l'art de ſoutenir les droits & l'autorité du monarque; & où le peuple, toujours inquiet ſur la conſervation des reſtes de ſa liberté, toujours en garde contre les intentions du gouvernement, s'effraie de toute révolution entière & ſubite, dont il ne peut ſaiſir d'un coup-d'œil toutes les conſéquences & les effets. Un légiſlateur qui renverſe tout l'édifice des loix anciennes pour en établir de nouvelles, ne peut guères réuſſir que dans une république où le peuple veut unanimement le bien, & remet la diſpoſition de tous ſes droits entre les mains d'un ſage, qui a ſu gagner ſa confiance. Alors il n'a point d'intérêts obliques à ménager; il ne travaille point à faire tendre tous au bonheur d'un ſeul, mais tous au bonheur de tous; il n'attend point ſa récompenſe d'un ſeul, mais de tous: aucun obſtacle humain ne l'arrête, l'ordre ſublime de

l'Intelligence Suprême eſt ſon modèle & ſon guide, il conſtruit ſur des fondements poſés par la ſageſſe éternelle; ſon édifice peut être auſſi parfait que le comporte la nature humaine & les circonſtances où ſe trouve la nation. C'eſt ainſi que Solon fut le légiſlateur des Athéniens.

Encore pour faire ces grandes révolutions, faut-il que les circonſtances ſoient extrêmes, & que l'excès du déſordre faſſe ſentir le beſoin preſſant de la réforme. Il n'en eſt pas de même dans nos monarchies. Toute révolution ſubite & générale dans les loix, doit néceſſairement y cauſer de grands déſordres. Je crois que Frédéric n'a pas aſſez ſenti cette vérité, lorſqu'il a prêté ſi facilement les mains à ces deux bouleverſements des loix qui ſe ſont opérés ſous ſon règne. Il était, ce me ſemble, un moyen plus ſûr, plus ſage, plus philoſophique de réformer les loix; c'était de fixer les idées réelles des circonſtances où ſe trouvait la nation, des obſtacles plus ou moins grands qui s'oppoſaient à la réforme, & de commencer par les changements que permettaient ces circonſtances: c'était enſuite de prévoir & de préparer des révolutions ſalutaires dans les

mœurs, dans les lumières, dans les usages, & d'adapter à chaque degré de révolution prévu, des réformes partielles dont chacune fût un nouveau pas vers le but. Ce moyen moins éclatant, eût été plus sûr & plus glorieux. Mais Frédéric ne prévoyait pas qu'il règnerait plus de quarante ans ; & dans les états où tout dépend de la volonté d'un seul, un édifice péniblement élevé, s'il n'est pas achevé sous un seul règne, risque beaucoup d'être renversé ou négligé sous les règnes suivants.

Et pour ne parler d'abord que des désordres qui règnaient dans les procédés judiciaires, représentez-vous la constitution des tribunaux prussiens lorsque Frédéric monta sur le trône. Les tribunaux étaient avilis, leurs membres tremblants sous le pouvoir despotique, attendaient, pour ainsi dire, le signe du roi, pour porter des sentences à sa fantaisie. Après des études pénibles & couteuses, après de longues années de travaux dans leurs offices, ils n'obtenaient qu'avec bien des difficultés un chétif appointement de trois ou quatre cents écus (*),

(*) Sous Frédéric-Guillaume I, un conseiller de la chambre de justice de Berlin n'avait que 400

à peine suffisant pour les empêcher de mourir de faim & de misère. Est-il possible que des tribunaux de cette espèce ne soient pas le théâtre de la chicane, de la friponnerie & du brigandage? est-il possible que des gens qui ne retirent ni profit ni considération d'une suite de travaux pénibles & dégoutants, n'inventent pas toutes sortes de ruses pour se frayer des voies quelconques à des dédommagements? Sous Frédéric, a fort bien dit M. Busching, *il ne manquait à la justice que la vie & l'habit.*

Le premier pas semblait donc devoir être, de travailler à tirer les officiers de justice de cet état de vileté & de bassesse où la dure nécessité les plongeait, comme nécessairement; & de les élever peu à peu, à des sentiments & à des procédés plus nobles, par l'appât de la considération & du bien-être. Aulieu de cela, on les chassa tous sans aucun examen, sans aucune forme de procès. Il n'y avait que les officiers de vils, cette injustice avilit les offices mêmes.

écus, & ceux des autres tribunaux que 300; encore étaient-ils obligés de travailler longtems gratis, avant que d'obtenir ce triste salaire.

En supposant même que les circonstances exigeassent un renversement total des anciennes loix, pour en créer de nouvelles, je demande quels sont les hommes les plus propres à opérer cette réforme ? les défauts de l'ordre judiciaire, par exemple, prennent ordinairement leur source dans ce misérable esprit de subtilités scholastiques qui se sont introduites dans presque toutes les sciences, sous le règne de la barbarie; sera-ce donc un homme qui a passé sa jeunesse à étudier l'art difficile de ces ambages, qui a dépensé la plus grande partie de son patrimoine à acquérir ces connaissances, qui ne s'est cru estimable que par les progrès qu'il y a faits, qui doit à ces misères son état, sa considération, sa fortune, est-ce un homme de cette espèce qui sera propre à opérer une réforme raisonnable & salutaire dans l'ordre des procédures ? Aime-t-on à regarder comme des sottises, à rejeter comme des sottises ce qu'on a regardé toute sa vie comme des choses importantes ? L'orgueil de l'homme est-il capable de cet aveu & de ce retour complet, quelques lumières qu'on lui suppose d'ailleurs. Les gens de loi, proprement dits, étaient donc, je pense, les gens les moins propres à opérer dans les

ſoix une réforme vraiment philoſophique & digne du grand Frédéric, les moins propres à *abattre l'hydre de la chicane*, comme diſait ce prince. C'eſt comme ſi l'on chargeait les théologiens, engraiſſés des diſputes ſcholaſtiques, de détourner de la religion les ſources de ces diſputes, qui ont ſi ſouvent troublé la terre.

Et quand même on eût trouvé dans les états pruſſiens un Juriſconſulte philoſophe, un Montesquieu, un homme plus habile & plus profond encore, aurait-il oſé renverſer tout d'un coup toutes les loix? aurait-il oſé promettre d'en faire lui-même de meilleures, dans l'eſpace d'une année ou deux? aurait-il pu ſe flatter de renverſer tout d'un coup tous les obſtacles, de trouver des hommes tout formés pour ſe prêter à ſes vues, ou de les former lui-même par le ſeul acte de ſa volonté & de ſes reſcrits?

Si l'exemple de Frédéric, à cet égard, a cauſé quelque bien, on peut aſſurer qu'il a produit des maux beaucoup plus grands encore. On a pris le goût de ces innovations générales & ſubites, dans des choſes qui exigeaient de mures délibérations & de longs préparatifs; on s'eſt

accoutumé à ne plus respecter les droits des peuples & des différents ordres des citoyens; chaque prince s'est cru assez sage pour parvenir tout d'un coup à la gloire de législateur, la manie des codes est devenue à la mode, & pour quelques heureuses innovations, que de subversions désastreuses n'avons-nous pas vues?

Je vais entrer dans quelques détails sur les réformations législatives entreprises en Prusse sous le règne de Frédéric II, je commence par celle de Coccéji.

Coccéji avait été professeur en droit à l'université de Francfort sur l'Oder. Il occupait cette place, lors qu'il fut nommé par Frédéric-Guillaume I pour concourir à la révision de la chambre impériale de Wezlar. Après cela, il fut pendant quelque tems envoyé de la cour de Prusse à Vienne, où l'Empereur le fit Baron. A son retour, il fut placé dans le commissariat général, dont on forma ensuite le directoire général. Alors il épousa une fille du général de Bechefer. Ce mariage le fit connaître plus particulièrement du Roi, & quelque tems après, il fut nommé Président de la chambre de justice de Berlin. Dans cette place, il commença à proposer quelques

changements dans la manière de traiter les affaires. Plotho ministre de la justice, en conçut de la jalousie & le barra dans toutes ses entreprises. Ce ministre mourut en 1731, & Coccéji lui succéda.

Alors Coccéji ne croyant plus avoir d'obstacle à redouter, présenta son plan de réformation au roi Frédéric-Guillaume. Ce prince le fit examiner par les ministres de la justice, Marschal & d'Arnim; & par deux conseillers, Mylius & Weinreich. Le rapport ne fut pas favorable à Coccéji, & le plan fut rejeté. Coccéji sensible à ce refus, eut envie de donner sa démission. Il était dur pour lui, que l'examen de son plan eût été confié à des personnes qui devaient être jalouses de ses projets, & les attribuer à l'ambition, quelques pussent être ses motifs.

Frédéric monta sur le trône; mais les deux premières guerres de Silésie qui se succédèrent, laissèrent peu de loisir pour les affaires intérieures. Coccéji n'attendait qu'une occasion favorable pour faire revivre ses projets, elle se présenta après la paix de Dresde. (1745.)

Plusieurs officiers & autres personnes mécontentes des sentences des tribunaux, s'adressèrent

immédiatement au Roi, pour le prier de décider lui-même de sa propre autorité. Frédéric, selon sa coutume, chargea les ministres de la justice de lui rendre compte de ces affaires, & des causes de ces désordres & de ces plaintes. Coccéji aigri depuis long-tems contre les tribunaux qui s'étaient toujours opposés à ses desseins, ne manqua pas de les peindre de la manière la plus désavantageuse dans ses discours & dans ses rapports au Roi. Il représenta leur constitution comme essentiellement mauvaise, & tous leurs membres comme des paresseux ou des fripons. La conclusion naturelle, c'est qu'il fallait une réforme entière, & Coccéji proposa de faire un plan. Une telle proposition ne pouvait manquer de plaire à Frédéric. Il était agréable, après avoir rempli le monde du bruit de ses exploits militaires, d'acquérir ensuite la gloire de législateur. Frédéric agréa l'offre de Coccéji qui fit un plan & le présenta.

Coccéji fut nommé Grand Chancelier en 1747. Instruit par l'expérience, il sentit alors que pour parvenir sûrement à son but, il était nécessaire de prendre des voies obliques, & de mettre dans ses intérêts ceux qui pouvaient

l'appuyer auprès du Roi. Un parti s'était élevé contre ses projets de réforme, & ce parti était composé de presque tous les conseillers des tribunaux, à la tête desquels était Arnim, ministre de la justice. Ces adversaires que l'on nommait les *Arnimiens*, du nom de leur chef, étaient beaucoup plus nombreux que les partisans de Coccéji, auxquels on avait donné le nom de *Coccéjiens*. L'intrigue suppléa au nombre, & Coccéji vint à bout non seulement de vaincre, mais même de perdre ses ennemis. Voici comme il s'y prit.

Le sécrétaire Eichel dont j'ai eu occasion de vous parler quelquefois, avait une grande influence dans le cabinet. Il était intimément lié avec Jarriges, depuis chancelier, alors conseiller de révision, & si lié qu'il lui laissa par testament les biens qu'il avait acquis, on ne sait comment, dans le cabinet, & en frustra ses parents qui languissaient dans la misère. Le baron de Coccéji ne jugea pas au-dessous de lui de briguer la faveur du secrétaire Eichel. Pour l'obtenir, il flatta Jarriges, le prôna partout comme un homme d'un mérite rare, & alla même jusqu'à dire au Roi qu'il était le seul homme capable de lui succéder

dans la place de chancelier. Cette conduite gagna toute l'affection d'Eichel, le ſécrétaire du cabinet protégea le grand chancelier, & depuis ce moment, ce dernier eut le vent en poupe. Eichel vanta au Roi le projet de réformation de Coccéji, comme une choſe merveilleuſe qui ferait la plus grande ſenſation en Europe; le Général Golz ſe joignit à lui, & Frédéric regarda le chancelier comme un nouvel inſtrument de ſa gloire. Selon eux, l'hydre de la chicane allait être abattu pour jamais, les loix allaient être fixées, la procédure ſimplifiée; le Roi ne ſerait plus accablé de cette foule de plaintes contre les tribunaux; & par le moyen de trois inſtances, toutes les cauſes poſſibles ſe trouveraient décideés, tous les procès terminés dans l'eſpace d'un an & jour au plus tard.

On commença par ordonner à tous les collèges de juſtice de faire & de terminer l'examen de tous leurs actes & procès, dans l'eſpace de ſix mois. Alors préſidents, conſeillers, avocats, tout ſe mit à travailler avec ardeur, eſpérant recueillir de leurs travaux, du profit & de la gloire. Ils ſe trompèrent, on leur préparait toute autre choſe.

Cocceji composa donc son *Corpus Juris Fridericianum*, & Frédéric le confirma. On avait défendu sévèrement de s'adresser immédiatement au roi dans les affaires de justice. Cocceji triomphait, ses adversaires n'osaient plus ni remuer ni parler, excepté le seul ministre d'Arnim. On trouva moyen de l'éloigner. De tems en tems, on lui lâchait des rescrits par lesquels on lui enjoignait de terminer les procès dans le tems prescrit, & de se conformer aux nouvelles ordonannces. Le Roi lui-même lui parla pour l'engager à se prêter aux nouvelles loix, mais d'Arnim défendit courageusement sa cause & celle de ses conseillers, & ajouta qu'il était trop vieux pour apprendre les loix de Cocceji. En conséquence, il demanda son congé qui lui fut accordé. Cependant Frédéric fâché de le perdre, lui envoya Eichel pour le prier de rester, à certaines conditions; mais il fut inébranlable, & traita Eichel comme il le méritait.

Cette retraite fut un coup de foudre pour tous les anciens conseillers qu'il soutenait, de tout son pouvoir, contre la haine de Cocceji. Dès qu'il fut retiré, le chancelier exerça contre eux, la plus basse & la plus injuste des

vengeances. Tous furent chaſſés ſans examen, ſans être entendus, ſans forme de procès; on s'était contenté de dire au roi qu'ils étaient des pareſſeux ou des fripons, & ſur ce bel exposé, on les caſſa ſans miſéricorde, & un grand nombre de familles furent réduites à la miſére, parce que le chancelier voulait avoir la gloire d'établir un nouveau code. Sa vengeance fut ſi peu ménagée qu'il n'en conſerva que deux qui avaient eu la prudence ou peut-être faibleſſe de reſter neutres entre les *Arnimiens* et les *Coccéjiens*.

Cependant on ne fut pas longtems à s'appercevoir des défauts de ce nouveau code. Les gens du métier y trouvèrent encore pluſieurs loix vagues, obſcures, incertaines, & une infinité de points qui, loin de tarir la ſource des anciennes chicanes, ne pouvaient au contraire qu'en faire naître de nouvelles. La haine des malheureux conſeillers que Coccéji avait perdus, ne contribua pas peu à faire découvrir & augmenter ces défauts, & le chancelier ſentit trop tard qu'il eſt dangereux d'uſer de violence pour faire des révolutions de cette eſpèce.

Bientôt il fut puni de ſes injuſtices & de ſon imprudence, par les gens mêmes qui avaient

contribué à son élévation, par Jarriges qu'il avait indiqué au roi pour lui succéder, par Eichel qui n'avait régardé l'élévation de Coccéji, que comme un moyen d'opérer celle de son ami, & qui sacrifia le chancelier, lorsqu'il crut pouvoir se passer de lui pour ses desseins.

Envain l'on avait défendu de s'adresser immédiatement au roi pour des affaires de justice; on sentit le ridicule de cette défense, au lieu d'une déclaration formelle du Roi de ne point se méler de ces sortes d'affaires; & l'on connaissait trop Frédéric, sa curiosité, son envie de dominer, pour croire qu'il ne regardât pas l'observation de cette défense plutôt comme une privation, que comme un soulagement. Les plaintes revinrent donc de plus belle, Eichel les favorisa; & il eut soin de faire renvoyer l'examen des affaires, non au chancelier, mais à son ami Jarriges, qui était alors assez en faveur pour se soutenir de lui-même.

L'amour propre de Coccéji fut vivement choqué de cette préférence, il se plaignit, & Frédéric répondit par la plume d'Eichel *qu'il ne lui convenait point de prescrire au Roi ceux auxquels il lui plaisait de renvoyer l'examen des affaires.* Alors Coccéji ne garda plus

aucune-

aucune mesure, il accusa hautement Jarriges de perfidie & d'ingratitude, il lui reprocha de causer sa mort; & en effet, il mourut bientôt de chagrin & de douleur, après avoir eu une médaille frappée en son honneur, & un buste que l'on voit encore entre deux arbres, dans la cour de la chambre de justice.

Selon le rang d'ancienneté, le ministre Bismarck devait succéder à Coccéji dans la place de chancelier, mais Eichel fit si bien que Jarriges fut préféré; & ce même Jarriges qui était le principal moteur, le principal prôneur de la nouvelle réforme des loix, fut le premier à travailler à la détruire, lorsqu'il fut chancelier. Ce nouveau chancelier trouva un moyen très-court de simplifier les affaires, ce fut de traiter les procès à la militaire; il répondait à ceux qui se plaignaient: *ce qui est écrit est écrit;* & puis il les faisait mettre à la porte.

Telles furent les petites causes, les petits moyens, les petites intrigues qui établirent cette grande réforme de loix, qui fit tant de bruit en Europe. La lettre suivante vous fera connaître celle de Carmer.

LETTRE XXIII.

Nouvelle Réformation par M. de Carmer. Exposé des raisons pour & contre cette opération.

La réforme de Coccéji négligée par Jarriges, fut enfin entièrement abolie par une patente de 1781 qui établit le nouvel ordre judiciaire, ouvrage de M. de Carmer, grand chancelier actuel, ou plutôt de M. Suarez, rejetton d'une famille espagnole établie en Silésie, famille qui a produit ce fameux Jésuite Suarez, grand défenseur de l'infaillibilité du Pape.

Il serait injuste de condamner la réforme de M. de Carmer à cause des obstacles qu'il a éprouvés & qu'il éprouve encore pour l'établir. Toute révolution entière & subite ne peut échapper à des difficultés de cette espèce. Elles prouvent peut-être quelque défaut de prévoyance dans les moyens, mais elles ne sauraient autoriser à blâmer le fond.

Je ne suis point jurisconsulte, Monsieur, je ne péserai donc point moi-même les avantages & les inconvénients du nouveau code, je me contenterai de vous exposer les principales objections des adversaires de M. de Carmer, & les réponses qu'on y a faites. Ce sont les pièces du procès. Le public pourra juger.

La suppression de l'ordre des avocats, l'obligation de comparaître personnellement en justice, celle de ne prendre un conseil que parmi des jurisconsultes salariés par l'état, la manière de faire les enquêtes que l'on compare à celles de l'inquisition, sont les principaux défauts que l'on reproche à ce nouvel ordre judiciaire. Ecoutons ce que dit là-dessus M. de Selchow, un des plus célèbres jurisconsultes d'Allemagne, dans son ouvrage périodique, intitulé: *Bibliothèque juridique.*

„ La suppression de l'office des avocats est, en général, un de ces lieux communs où le pour & le contre peuvent être balancés. Dans la plupart des cas, l'abus de leur emploi doit être mis sur le compte du législateur, ou sur celui de l'ordre judiciaire. Cependant la plus grande partie de ces abus pourraient être détruits, sans anéantir entièrement l'ordre, sur-

tout si l'on infligeait une espèce d'infamie civile, à ceux qui nieraient en justice, des choses qu'ils sauraient être vraies, ou qui en avanceraient qu'ils sauraient être fausses.“

„ Il paraît aussi bien dur d'ôter à un citoyen, le libre choix de celui à qui il voudrait confier la défense de sa cause. Ce choix suppose de la confiance, & il est impossible que cette confiance puisse naître pour les nouveaux *conseillers d'assistance*, 1) par la raison, qu'ils sont salariés par le roi. Le malade ne choisit pas son médecin, parce qu'il est payé par l'état. Ne serait-il donc pas convenable, de

---

1) „ Ces conseillers d'assistance, dit M. de Rebeur, ancien Président de la chambre de Berlin, qui s'est toujours opposé à M. de Carmer, „ sont des „ êtres nouveaux de la réforme de 1781, sous „ un titre vide de sens. On pourrait les appeler avec plus de raison *conseillers en second*, „ *chargés des premières informations*. L'inventeur „ du nouveau plan n'a imaginé ce vain nom que „ pour masquer le défaut objecté, que la nouvelle forme laissait les citoyens absolument „ sans aide, dans leurs contentions judiciaires. “

laiſſer du moins aux parties le choix de leur conſeil? A préſent que les conſeillers d'aſſiſtance ſeront tirés du nombre des anciens avocats, il y aura peut-être moins d'inconvénients; mais dans la ſuite, lorsque ceux-ci n'exiſteront plus, & qu'ils ſeront remplacés par des jeunes gens fraîchement ſortis des univerſités, je crains bien que les parties n'en ſouffrent beaucoup. De plus, les conſeillers d'aſſiſtance doivent parvenir à leur tour aux ſiéges de judicature, ce qui me paraît encore ſujet à de grands inconvénients; car il eſt rare qu'un avocat devienne un bon juge 1)."

---

1) Il ne faut entendre ceci des avocats, que ſelon l'idée qu'on en a en Allemagne. „ Par un reſte d'ancienne barbarie, dit M. le Préſident „ de Rebeur, on attache en Allemagne à l'idée „ d'avocat, celle d'un homme ruſé, inſidieux & „ à double langue. En Angleterre & en France, la „ profeſſion d'avocat a été conſtamment conſidérée comme une des plus intéreſſantes dans l'ordre politique, & l'on peut l'embraſſer ſans déroger à la nobleſſe la plus ancienne." *Obſervation ſur un paſſage d'une diſſertation, relatif à la préſente réforme.* Leipſic.

„ Les dispositions de la nouvelle ordonnance de 1781, sur la nécessité indistincte de produire à un commissaire judiciaire tous les papiers, paraissent extrêmement dures, & l'on pouvait parvenir au but autrement que par l'obligation de révéler aux juges des secrets de famille qui ne servent point du tout à la décision de la cause. *En ceci, l'inquisition espagnole a vraisemblablement servi de modèle à M. Suarez.*"

„ Je laisse aux connaisseurs à décider, si dans le nouvel ordre judiciaire, on n'a pas porté atteinte aux droits des sujets, plus que la nature de la chose ne l'exigeait, si cette atteinte ne s'est pas manifestée nommément, par l'obligation imposée aux parties de prendre des conseillers d'assistance, sans avoir la liberté du choix, par la nécessité imposée arbitrairement de produire tous les documents, par l'examen *réellement inquisitionnel* auquel on a soumis les plaideurs?"

„ Il me paraît de plus qu'on a laissé trop de pouvoir à l'arbitrage du juge, relativement à des articles qui influent sur la décision de la cause principale, & j'avoue que ceci ne me paraît guère conforme à la prudence législative.

„ En effet, cette prudence exige que l'on prescrive exactement au juge la marche qu'il doit suivre dans les points qui n'appartiennent pas simplement aux formalités judiciaires. Je m'abstiens de continuer ces remarques, & je laisse au tems à montrer si, malgré la bonne intention du grand Roi, la nouvelle réforme, *forcée en partie*, sera de plus longue durée que celle qu'avait opérée Coccéji. "

M. de Rebeur, ancien président de la chambre de justice de Berlin, qui a été obligé de quitter sa place, à cause des désagréments que son opposition à la nouvelle réforme, lui avait attirés, donne des objections plus détaillées dans une brochure intitulée : *Observation adressée à un académicien de Berlin* &c ; et une autre brochure, intitulée : *Observations sur le détracteur anonyme du nouvel ordre judiciaire* ; répond à ces objections. Je vais vous offrir un extrait de ces deux petits ouvrages ; ils présentent l'essentiel de la question.

Première Objection de M. de Rebeur.

„ *La réforme de* 1781 *est une opération forcée, & il existe même un rescrit ministériel en date du* 3 *janvier* 1781, *portant défense aux*

membres de la chambre de juſtice de publier des écrits relatifs à des matières de procédure ou de législation.

„ M. de Carmer avait déjà propoſé ſon plan dans les années 1774 & 1775, & il avait été deux fois rejetté. Parvenu à la place de chancelier, il ſe reſſouvint de cet enfant mort-né, & voulut le reſſuſciter.

„ Cependant l'exécution de ſon projet lui parut très-douteuſe, & pour la faciliter, il tâcha d'écarter la voie du raiſonnement & de la critique, en donnant le 3 janvier 1781, un reſcrit portant défenſe aux membres de la chambre de juſtice, *de faire imprimer aucun écrit concernant des matières de procédure & de législation, ſans un envoi préalable au chancelier, & ſans avoir obtenu ſon conſentement.*

„ L'année précédente on avait même fait inſinuer aux conſeillers de ne point parler déſavantageuſement en ſociété de la nouvelle procédure judiciaire, ſans quoi *ceux qui l'improuveraient, pourraient bien riſquer d'être caſſés de leurs emplois.* D'après ces menaces, il n'eſt pas étonnant que les juriſconſultes du pays n'aient point combattu le nouvel ordre judiciaire, on n'eſt guère tenté de répondre à ceux qui exi-

lent, dit M. Thomas, & cependant les défenseurs de la nouvelle réforme, ont cru apporter un grand argument en sa faveur, en disant qu'elle n'avait presque point été combattue, & qu'on n'avait presque point écrit contre elle.„

Réponse.

„ Il est faux que le nouvel ordre judiciaire ait été introduit avec violence & précipitation. Dès l'an 1774, le plan en avait été présenté au Roi, qui ordonna qu'il fût examiné. M. le président de Rebeur lui-même donna son sentiment par écrit, & approuva de la manière la plus complette les principes sur lesquels il était fondé. En 1780, on donna aux membres du tribunal supérieur & aux chefs des tribunaux ce plan auquel on avait fait *un grand nombre de changements & d'additions ;* & on les invita à faire leurs observations. (*) On le revit encore d'après ces observations, & c'est alors seu-

(*) Ce sont probablement ces changements & ces additions qui ont fait changer de sentiment à M. de R. Il dit lui-même dans sa brochure *qu'il a déconseillé & improuvé la procédure inquisitionnelle introduite en* 1781 ; cependant par une suite de ces observations *qu'il avait été invité à faire*, il a été obligé de quitter sa place.

lement qu'on lui donna force de loi. Après cela même, on recommanda expressément aux membres de tous les tribunaux, d'indiquer les observations qu'ils pourraient faire dans le cours de l'exécution. Je ne sache pas, qu'en général, on ait fait aucune démarche violente qui ait pu exciter la rage de quelques gens que l'esprit de parti opposait à cette réforme utile, je sais seulement que quelques juges s'étant oubliés au point de vouloir rendre les nouvelles loix mépriſables aux yeux de la nation, *on leur fit donner quelques avis secrets*, & c'était bien le moins qu'on pût faire. „

Il me semble que l'auteur de cette réponse aurait dû nier positivement l'existence du rescrit du 3 janvier 1781. Si ce rescrit existe, l'objection de M. de Rebeur reste dans toute sa force; s'il n'existe pas, M. de Rebeur méritait une autre réponse.

II Objection.

„ *Il ne fallait pas détruire le code Frédéric, ni compromettre une assurance royale, en excluant les états de la concurrence à la législation corrective de l'ordre judiciaire.*

„ C'eſt un principe d'adminiſtration politique, qu'il ne faut jamais faire de révolution ſans néceſſité. Or en 1781, il n'était point du tout néceſſaire de détruire le code Frédéric; il pouvait être amélioré, ſuppléé; mais ſupplément n'eſt pas deſtruction. Pour juſtifier cette deſtruction, les réformateurs ſonnent le tocſin contre l'ordre des avocats. Mais ſi les avocats manquaient à leurs devoirs, c'était la faute des cours de juſtice qui ne les ſurveillaient pas aſſez, & non des ordonnances du code, qui leur preſcrit des règles très-ſages. Il fallait achever l'œuvre de Coccéji, ſans mettre de côté la concurrence des états.

„ Dans le tems de la réforme de Coccéji, l'entretien de la chambre de juſtice formait un obſtacle à l'exécution du plan, on eut recours aux états, qui accordèrent une contribution annuelle, & en dédommagement de cette nouvelle charge, on les aſſura, dans la préface du code, ainſi que par un acte particulier, qu'ils concourraient toujours à la législation. Or ce titre légitime de la claſſe principale des ſujets du Roi, ſe trouve détruit par l'innovateur de 1781. On n'a point appelé les états pour détruire un ordre judiciaire établi conjointement

avec eux, concurrence qui leur appartenait non comme une grâce, mais comme un droit acquis, & fondé sur la promesse solemnelle du souverain. Cette conduite montre un procédé absolu, compromet le gouvernement, & est bien propre à faire naître la défiance sur les opérations d'un réformateur, qui commence par se dispenser d'observer les régles de la justice, en voulant perfectionner & établir ces règles. „

On n'a pas jugé à propos de répondre à cette objection, qui pourtant en valait bien la peine, à ce qu'il me semble.

III Objection.

„ *La généralisation de la forme inquisitionnelle & l'abrogation de l'ordre des avocats, constituant la base de l'ordonnance de* 1781, *celle-ci est fondée sur des principes destructeurs de la liberté civile.*

„ M. de R. renvoie ici à la critique de M. de Selchow, sur laquelle il avait fait quelques observations, & il ajoute :

„Toute loi est censée dure qui restreint la liberté des citoyens dans des actions indifférentes. „ Or quoi de plus indifférent que le choix d'un conseil dans une contestation particulière, la comparution personnelle en justice, ou la mission d'un mandataire instruit ? Toutes les gênes

introduites sur ces points par la loi, portent atteinte à la liberté civile. L'ordre judiciaire de 1781 est plein de ces sortes de gênes (*). Il établit pour règle:

Que les plaideurs doivent comparaître en personne devant les cours de justice, & assister personnellement à la discussion judiciaire de leur cause.

Qu'en cas qu'ils soient empêchés, par des causes réputées valables, de se présenter en personne, ils ne doivent point avoir recours aux avocats, ni à des jurisconsultes consultants, mais envoyer à leur place, & donner plein pouvoir à une personne, constituée en service, ou ayant une relation spéciale avec la partie citée, comme par exemple, un secrétaire, homme d'affaires, associé, commis &c.

Que l'ordre des avocats sera anéanti; qu'à leur place les cours de justice, donneront à leur gré aux parties des conseillers d'assistance pour les premières informations, & pour contrôler le juge; que les jurisconsultes consultants, décorés du titre de commissoires de justice, pouvant d'ailleurs intervenir comme conseils,

(*) V. Liv. I, Part. I, pag. 1, 6, 7, 10, 11, 52, 53.

dans des affaires non judiciaires, doivent s'abstenir de toute intervention, dès qu'une contention eſt portée devant le juge (*).

„ Tout ceci aboutit évidemment à interdire la défenſe des parties devant les tribunaux, aux jurisconſultes, c'eſt-à-dire à des gens qui ayant fait une étude particulière & pénible des loix, ſont pour les autres citoyens comme une loi vivante. De ſorte que dans les conteſtations judiciaires, l'ignorance & l'inexpérience ne doivent point conſulter la ſcience & l'expérience, mais s'en repoſer entièrement ſur la foi du juge.

„ L'excluſion des jurisconſultes dans les affaires litigieuſes parut ſi dure, ſi oppoſée au bon ſens, qu'elle mécontenta généralement le public; de ſorte que le réformateur, tel qu'un nouveau Protée aima mieux la transformer de mille manières différentes par des reſcrits, des ordres circulaires & des inſtructions particulières aux cours de juſtice, que de la voir expoſée à crouler d'elle-même.

(*) V. Ordre judic. de 1781, Part. III. Tit. 6. §. 1, 2, 4, 25, 27, 28; pag. 104, 107, 114, 115.

„ Par ces fréquentes métamorphoſes, on eſt parvenu à créer un nouvel ordre judiciaire pour chaque ſémeſtre, mais malheureuſement après s'être tourné & retourné en tout ſens ; après avoir fait un débit pompeux de paroles, après avoir bouleverſé l'état d'un grand nombre d'officiers de juſtice, on s'eſt cru forcé de reconnaître enfin :

Que l'excluſion des juriſconſultes conſultants dans les affaires contentieuſes, était une choſe impraticable, & que l'abolition des défenſeurs ou avocats, ſe réduiſait à un ſimple changement de nom ; ou ce qui eſt la même choſe : que l'ordre judiciaire de 1781 poſait ſur un fondement chymérique que le réformateur était obligé de renverſer lui-même, ce qui indique un plan précipité, imaginé par la forte envie de produire une nouveauté, plutôt que par une prévoyance judicieuſe. „

Réponſe.

„ Il faut que l'auteur renonce à toute connaiſſance, pour regarder la ſuppreſſion des avocats comme le principe fondamental du nouvel ordre judiciaire. Ce ne ſont pas les avocats en général que l'on a voulu ſupprimer,

mais les avocats tels qu'ils étaient lors de la réformation ... il répugne aux principes d'un bon ordre judiciaire que des orateurs mercenaires, emploient des deux côtés toutes les reſſources de l'art, pour obſcurcir la vérité, & faire illuſion au juge; qu'ils puiſſent diſputer par trois inſtances, ſur ce qui doit être l'objet des recherches du juge, & diriger la déciſion ſur des points qui n'ont jamais exiſté dans le cours réel de l'affaire. Le juge, au contraire, pour décider les conteſtations des citoyens, doit néceſſairement être inſtruit des vraies circonſtances; par conſéquent ſes droits & ſon devoir exigent qu'il recherche la vérité par les plus ſûres & les plus courtes voies, & qu'il emploie pour cela tous les moyens autoriſés par les loix. Ces principes ſont conformes à la raiſon & à l'expérience, & c'eſt ſur eux qu'eſt fondé le nouvel ordre judiciaire. On n'ôte à perſonne la liberté de ſe ſervir du miniſtère d'un conſultant; on exclut ſeulement, au commencement, les avocats, du cours des procédures, & cela pour de bonnes raiſons; & l'on établit à leur place, des *conſeillers aſſiſtants*. Mais les avocats reſtèrent comme auparavant les confidents & les conſeils des parties, dans toutes les choſes qui ne

regar-

regardent point immédiatement le cours du procès. „

IV Objection.

La rétractation du principe ſervant de baſe à la procédure de 1781, n'a pas remédié à tous les inconvénients qui réſultaient de l'abolition des avocats, & il en exiſte actuellement de très-nuiſibles à la choſe publique.

„ Les conſidérations ſe préſentent en foule, je n'inſiſterai que ſur le danger du moyen de *l'annonce introductive ſur l'action à intenter.* Je m'explique.

„ La nouvelle forme permet à chacun d'introduire au ſiège du dicaſtère, la demande qu'il veut pourſuivre, ou perſonnellement & de vive voix, ou par un expoſé ſuccint.

„ Voilà le moyen, examinons les ſuites. La plupart des hommes ſe laiſſent conduire par les paſſions, & les paſſions troublent ordinairement la raiſon. Dans la chaleur d'une diſpute ou dans la première efferveſcence d'une conteſtation, la paſſion inconſidérée court au ſiège de juſtice, annonce ſon action & ſe fait très-ſouvent, par cette démarche, un tort

irréparable, en irritant ou compromettant l'adverſaire. Quelquefois même, la condition, l'état, l'honneur, la délicateſſe d'une partie ſont bleſſés mortellement non ſeulement par la prétention du demandeur, mais par la publicité donnée à cette prétention par l'annonce judiciaire. Qu'on ſe repréſente la ſituation d'un eccléſiaſtique, d'une perſonne mariée, ou ſur le point de l'être, d'une perſonne conſtituée en dignité, contre leſquels un enfant naturel, vient annoncer une action pour cauſe de paternité, ou une fille pour cauſe de ſéduction! Qu'on ſe repréſente les cauſes de divorce ou d'interdiction pour raiſon d'inconduite, celles où l'on demande une caution pour une ſucceſſion future, que la prodigalité du poſſeſſeur ſemble mettre en danger!

Dans tous ces cas, & dans pluſieurs autres ſemblables, l'expérience a montré clairement que la publicité donnée, dans un premier mouvement, à la demande par l'annonce introductive, forme ſouvent un obſtacle invincible à ſon accommodement, devient même quelquefois dangereuſe à l'état de l'accuſé, & n'eſt abſolument qu'une circonſtance très-nuiſible aux deux parties. Combien n'eſt pas préférable la

ſanction du code Frédéric qui, dès le commencement de la conteſtation, renvoie le plaideur à un homme inſtruit, à un avocat qui étant de ſang froid, voit & ſent mieux ce qu'il y a à faire! & combien de querelles & de conteſtations, un avocat ne peut-il pas étouffer dès leur naiſſance!"

RÉPONSE.

„ L'auteur a ſans doute des raiſons pour craindre que la permiſſion de porter immédiatement chaque plainte au juge, mette pluſieurs hommes mariés dans l'embarras, lors qu'un bâtard leur demande des aliments, ou qu'une fille déshonorée exige des dédommagements. Je trouve ici *une confeſſion ingénue*, mais non *l'apôtre d'un raiſonnement vrai* (*). L'auteur oublie que quelques inconvénients particuliers ne doivent point contrebalancer les avantages du tout; il oublie que s'il y a des gens qui ne méritent point d'être épargnés, ce ſont ſur-tout ceux qui ſe ſont mis eux-mêmes dans l'em-

*) Expreſſions de M. de Rebeur.

barras par leurs déréglements; il oublie qu'il eſt conforme au but d'une bonne législation, de faire ſentir à ces gens, les ſuites de leurs actions criminelles. Enfin il oublie, qu'en général, l'accès au juge, doit être ouvert à tout le monde, que chacun doit être conduit au juge directement, ſans détour, ſans l'entremiſe de qui que ce ſoit, & que l'homme du peuple ſur-tout, ne doit point être renvoyé à des aſſiſtants dont la porte lui ſerait ſouvent fermée, parce qu'il ne poſſède pas le ſecret de la faire ouvrir. "

Quoique j'aie beaucoup d'eſtime pour la perſonne que je crois auteur de ces réponſes; je ne ſaurais m'empêcher de remarquer que le trait ſatirique lancé au commencement de celle-ci contre M. de R. eſt indécent & déplacé, dans un ſujet auſſi important. Une perſonnalité ne prouve rien ici, ſinon peut-être que l'on veut ſuppléer au défaut de raiſons. Les cauſes indiquées par M. de R. ne ſont pas toujours occaſionnées par des déréglements, mais très-ſouvent par des faibleſſes inſéparables de la condition humaine, & les faibleſſes de cette nature méritent des ménagements dans le ſens de M. de R., ſur-tout lorsque les maux qui

réſultent de leur publicité peuvent s'étendre ſur des innocents. La loi doit diſtinguer les faibleſſes des crimes, elle eſt faite pour des hommes, l'humanité doit lui ſervir de guide.

Quant au ſecret de faire ouvrir la porte des aſſiſtants au pauvre, le gouvernement pourrait le trouver aiſément.

V Objection.

Une commiſſion perpétuelle de loix, préſidée par le chef de juſtice, ne devrait point intervenir dans la déciſion d'une cauſe pendante devant les tribunaux.

„ L'inſtitution d'une commiſſion législative eſt antérieure à l'année 1781, il en a exiſté une dès la publication du code Frédéric. Mais le nouveau réformateur a beaucoup étendu ſon influence, en aſſujettiſſant les dicaſtères à y avoir trop fréquemment recours. Cette diſpoſition conduit au comble de l'abus de l'autorité. Par-tout où un adminiſtrateur hardi qui alliera à l'ambition & à l'amour du pouvoir abſolu une fermeté opiniâtre, mal-entendue, vindicative, ſe verra en même tems à la tête de la législation & de la juriſdiction; il ſaura

s'assujettir les membres de la commission des loix, obligés de révérer en lui le distributeur des grâces & le destructeur de leur fortune. D'un autre côté, la passion des plaideurs, cette hydre à mille têtes, cherchera toutes sortes de voies pour gagner la protection du chef, & soustraire leurs litiges à l'impartialité redoutée des tribunaux. On saura supposer à chaque instant l'insuffisance de la loi, & le défaut d'une décision claire, formelle, précise. On saura multiplier les demandes pour faire évoquer les causes des cours de justice à la commission des loix; pour qu'elles soient décidées sous les yeux clair-voyants du ministre; & c'est le ministre clair-voyant qui statue lui-même sur ces demandes. Quel est l'homme de bon sens qui ne verra pas qu'à la fin, toute décision importante roulera sur le pivot du bon plaisir d'un premier administrateur, auquel on aurait donné trop de pouvoir. „

RÉPONSE.

„ La manière dont l'auteur représente *la commission législative*, n'est qu'une tournure maligne qu'il emploie pour la déprimer. L'auteur veut que le juge soit en même temps législateur. Il ne dit point que la commission ne décide que

les cas douteux, & qu'elle ne le fait que lorſqu'elle en eſt chargée par les parties ou par le juge ; qu'elle forme ſa déciſion d'une manière tout-à-fait indépendante du chef de la juſtice, qu'elle n'apprend jamais le nom des parties ; qu'elle ne décide jamais le fond du procès, mais qu'elle explique ſeulement les cas où la loi paraît douteuſe ; qu'après cela le juge porte la ſentence ; & que les moyens de droit ſont admis contre cette ſentence. „

VI Objection.

Les inductions tirées de la pratique judiciaire ſont défavorables à la réforme de 1781, *& la voix générale du public atteſte un fond de détérioration dans l'adminiſtration de la juſtice, depuis cette époque.*

„ Il n'y a qu'une opinion là-deſſus, & le mécontentement général & conſtant établit un de ces faits, tellement notoire, que les prôneurs même de la nouvelle forme n'ont oſé en diſconvenir (*). Voici, ſelon moi, les principales cauſes qui ont dû faire naître ce mécontentement général.

(*) V. Correſpondance ſur la préſente réforme de juſtice, 3 cahier p. 136.

„ 1. Une impartialité exacte n'eſt guère compatible avec le rôle d'inquiſiteur impoſé au juge par la nouvelle méthode. Par l'effet d'une combinaiſon naturelle & quelquefois involontaire, le juge, en recherchant & examinant de ſon propre mouvement, s'affectionnera très-ſouvent pour l'une ou l'autre partie, & il deviendra certainement toujours ſuſpect.

„ De plus, l'abolition du titre d'avocat a paru dès le commencement ne point fermer la voie aux chicanes, aux négligences & aux paſſions de toute eſpèce. On a ſenti vivement qu'une procédure qui interdit toute défenſe aux parties, ſuppoſe au juge & aux aſſeſſeurs des lumières & une intégrité qu'il eſt bien difficile de trouver parmi les hommes. Ajoutez à cela, que la permiſſion accordée aux parties dans la nouvelle procédure, de propoſer à chaque pas de la marche judiciaire, de nouvelles allégations, de les corriger, d'y ſuppléer, d'y ajouter, néceſſitant à tout moment la repriſe de l'examen, doit naturellement devenir une ſource féconde de longueurs, de chicanes, de retards. En effet, les regiſtres de la chambre de juſtice de Berlin prouvent que, depuis cette époque, le nombre des procès dont la durée excède le terme d'un

an a toujours été en augmentant. Nul avantage donc dans la nouvelle méthode.

„ 2. De cette méthode ſont réſultés un grand nombre d'inconvénients, cauſés par la comparution perſonnelle en juſtice. Le nouvel ordre, conformément à ſa baſe inquiſitionnelle, inſiſte durement ſur la préſence des parties, & la preſcrit ſi généralement, que ſon utilité eſt dix fois abſorbée par les inconvénients qu'elle produit; je veux dire ceux de la rumeur, des querelles verbales, des vivacités, & de l'augmentation des chagrins, dont les procès ne ſont déjà qu'une ſource trop féconde.

„ 3. Les changements fréquents, les corrections, les additions, les ſuppléments & leur ſucceſſion rapide ont dû faire ſentir le faible de cet édifice ſi vanté, & inſpirer la défiance.

„ 4. L'aſpect redoutable d'un pouvoir miniſtériel, déguiſé, ſous le maſque des reſcrits réformateurs, allant ſubvertiſſant les arrêts judiciaires, devait inſpirer un véritable effroi.

„ 5. Le but de ce pouvoir & ſon intention ſe ſont viſiblement manifeſtés par les atteintes portées, ſous le miniſtère innovateur, aux juriſdictions ſeigneuriales menacées d'une ſubverſion indirecte. Dans un réglement publié ſur cet

objet (*), on a d'abord reſtreint la liberté des ſeigneurs quant au droit de choiſir leurs officiers de juſtice, parmi toutes les claſſes des juriſconſultes; droit dont ils jouiſſaient pleinement par les loix précédentes.

„ Le réglement de 1782 ordonne que les officiers des juſtices ſeigneuriales ſoient choiſis ſeulement parmi les référendaires immatriculés au dicaſtère, reſtriction palpable qui, en gênant la liberté du choix, rend encore l'entretien de ces officiers beaucoup plus difficile & plus couteux.

„ Outre ces entraves, la nouvelle loi propoſa aux gentilshommes juſticiers, le moyen inſidieux de combiner leurs jurisdictions entre elles, & de former des communautés pour cette partie; ce qui non-ſeulement ſerait une ſource féconde de rixe & de conteſtations entre les ſeigneurs, mais tendrait même à les priver peu à peu de leurs droits, par les ſuites naturelles de ces conteſtations.

„ La ſeconde ſection du même réglement, en créant des inſtances intermédiaires, porte

(*) V. le Réglement du 30 nov. 1782. première ſection.

atteinte au droit d'immédiateté des états de la Marche qui, en vertu de leurs privilèges, reſſortiſſent uniquement & immédiatement à la chambre de juſtice de Berlin. „

Point de réponſe à ces objections.

„ Il eſt faux, dit M. de R., que quand même la nouvelle forme de procédure diminuerait le nombre des procès, on pût en inférer que cette forme eſt plus parfaite que la précédente, ſuppoſons qu'un gouvernement deſpotique établiſſe pour loi, *que tout particulier intentant une action judiciaire, ſera empalé devant la porte du tribunal, s'il ne gagne pas complétement ſa cauſe*; aſſurément cette loi diminuerait prodigieuſement le nombre des procès; mais elle ne prouverait rien pour la perfection de l'ordre judiciaire.

„ La réforme de Coccéji augmenta beaucoup le nombre des procès, par la facilité, dit ce chancelier (*), que les parties trouvèrent à ſe faire rendre juſtice, ſans être expoſés à de grands frais.

(*) Introduction à la préface du corps de droit rédigé par le chancelier Coccéji, Tom. I, pag. 3 traduct. françaiſe, Berlin 1751.

„ Maintenant la méthode inquisitionnelle offre tout le contraire. La gêne de la comparution personnelle, l'augmentation des taxes judiciaires, un surcroit de charge dans les frais, l'obligation de consigner le paiement de la justice avant de l'avoir obtenue, la peine d'exécution qui suit immédiatement le défaut de consignation, la défiance produite nécessairement par une marche mal-affermie, versatile & fondée sur le sable mouvant d'un funeste arbitraire, toutes ces causes réunies ont dû suffire, je pense, pour dégoûter les plaideurs. „

„ Il est surprenant, dit encore M. de R., que le rédacteur de l'avant-propos de la nouvelle ordonnance de 1781, prétende insinuer qu'on ait en vue d'abroger la procédure papale, tandis que foncièrement, on ne fait que l'étendre davantage. Car tout le monde sait que c'est précisément le Pape Innocent III, fondateur de l'inquisition, qui a établi, en termes formels, tout le fond de la nouvelle procédure de 1781, en ordonnant (*):

Que les parties principales doivent comparaître devant le juge, non par des avocats,

(*) Cap. 14. X de Judic.

mais en propres personnes, qu'elles doivent exposer eux-mêmes les faits, & que les avocats ne doivent être admis, que pour la discussion du droit.

„ N'est-il pas évident que ces dispositions constituent la base sur laquelle est établi le nouvel ordre judiciaire, & n'est-il pas étonnant qu'une décrétale imaginée par un insidieux Pontife, dans les temps ténébreux de la décadence des lettres, vienne dans le dix-huitième siècle, déplacer fièrement la législation précédente, dont les principes simples & naturels, dictés par le Roi, étaient le rempart de la liberté civile des citoyens, le bouclier de leurs propriétés, l'égide de la sureté & de l'innocence ?„

J'omets un grand nombre d'autres objections auxquelles on n'a pas plus répondu qu'à celle-ci; l'événement sera la meilleure réponse. Si la réforme de M. C. s'établit enfin généralement, si l'ordre, la décence, l'impartialité présidents à l'instruction & à la décision des procès, si la commission législative est toujours contenue dans de justes bornes; si le nombre des procès est diminué, non par la crainte des procédures & des juges, mais par la clarté que le code répandra sur tous les cas; si les chicanes sont bannies

pour toujours des tribunaux; alors, alors la Pruſſe qui a honoré Coccéji d'un buſte, fera bien d'élever à M. de Carmer une ſtatue toute entière.

LETTRE XXIV.

Obſtacles à la réformation des loix en Pruſſe. Prévarications de quelques membres des tribunaux. Indifférence ſur ces crimes. Examen des cas où Frédéric a jugé de ſa propre autorité.

En ſuppoſant que toutes les belles réformes dont j'ai parlé dans mes deux lettres précédentes, euſſent été faites d'une manière convenable; en ſuppoſant qu'on fût parvenu à former de bons tribunaux, à quoi tout cela pouvait-il ſervir dans un gouvernement tel que celui de la Pruſſe, où les loix poſées ſur un fondement qui peut vaciller ſans ceſſe, ne ſauraient former un édifice ſolide & durable? Frédéric ne croyait-il pas avoir le droit de caſſer à ſon gré les ſentences des tribunaux? Ne l'a-

t-on pas vu changer, mutiler, révoquer & rétablir des loix, dans différents temps, selon son bon plaisir, selon qu'il était affecté pour le moment? N'a-t-il pas établi en différents temps des loix contradictoires; même dans des choses assez importantes (*)? N'envoyait-il pas quelquefois un ou deux officiers ignorants pour examiner des affaires auxquelles ils n'entendaient rien, & casser les sentences des présidents & des conseillers? Ne fit-il pas lui-même le juge dans l'affaire du meunier Arnold, se croyant plus éclairé que tous les juges & les tribunaux, & l'issue de cette affaire ne prouva-t-elle pas qu'une couronne & des victoires ne suffisent pas pour tenir sagement la balance de Thémis? Qu'on appelle comme on voudra un état gouverné de cette manière, qu'on y multiplie tant qu'on voudra les codes & les ordonnances, les juges & les rapporteurs, les conseillers & les légistes; tant que toutes ces choses tourneront

(*) Un ordre du cabinet du 30 décembre 1753, défend d'épouser la veuve du frère de son père *comme une chose contraire aux loix divines & à celles du pays*; & un autre ordre du cabinet du 20 janvier 1783 permet un de ces mariages. C'est un exemple entre mille.

uniquement sur le pivot du pouvoir arbitraire; il n'y aura proprement ni code, ni lois, ni juges : il n'y aura qu'un despote & des exécuteurs. Si ce despote est sage & humain, ou plutôt s'il est assez éclairé pour sentir ses vrais intérêts, qui sont de faire le bien, la plus dangereuse & la plus injuste des manies se trouvera masquée pendant quelque temps, sous les apparences de la liberté, de la justice, de l'humanité; mais les sujets auront beau se targuer de ces lueurs passagères de liberté & de bonheur, ils ne seront toujours que des esclaves dont on aura allongé pour un instant la chaîne, & qui sentiront d'autant plus douloureusement leurs maux, lorsque de nouveaux tiraillemens, viendront rouvrir les anciennes plaies.

On cite dans la Vie de Frédéric mille traits particuliers où il prend le parti du pauvre, où il défend de l'opprimer, de le maltraiter, de le tyranniser; j'aimerais mieux une seule disposition, une seule ordonnance qui établît l'impossibilité de le faire sans être frappé du glaive de la loi. En 1782, une fille de campagne, après la mort de son père, fut chassée de sa métairie, qui devait lui rester, selon les dispositions du défunt. On ne se contenta pas de la chasser, le

juge

juge du lieu la maltraita & la battit. Apparemment qu'on se plaignit au Roi, & qu'on représenta cette fille comme une rebelle & une criminelle de lèze-majesté. Les gens en place ont assez ordinairement la lâcheté de supposer que l'honneur de leur maître est intéressé dans leurs petites vengeances. Frédéric répondit : *Il ne faut pas faire une grande affaire de pareilles bagatelles ; je ne veux pas que le pauvre peuple soit opprimé, ni que personne le tyrannise.*

L'année suivante, cette fille se plaignit d'avoir été battue par son seigneur. Le Roi demanda le rapport de l'affaire au département de la justice. Ce rapport est très-curieux, il dévoile l'esprit de tyrannie qui règnait dans les tribunaux, & le mépris que ces collèges faisaient des hommes. *Les coups qu'a reçus cette fille*, dit ce département, *n'ont aucun rapport avec la métairie ; cette fille se les est attirés par ses grossièretés, & au reste c'est fort peu de chose.* Toute âme sensible sera révoltée en voyant un corps entier de ministres, traiter aussi légèrement une inhumanité. Des juges établis pour défendre & protéger les sujets, oser dire que c'est une bagatelle de maltraiter une pauvre fille ; & oser le dire au Roi lui-même ! cela suppose une cor-

ruption bien profonde, ou un oubli bien complet de sa dignité & de ses devoirs! Frédéric était trop sensé pour laisser passer cet impertinent rapport, il fit une réponse digne de lui; la voici:

Les coups ne devoient pas en être; cela n'est point du tout dans mes ordonnances, & il faut que celui qui les a donnés soit puni, c'est la justice. Sans cela, chacun pourrait maltraiter ces pauvres gens.

Cette réponse fait honneur au cœur de Frédéric; mais c'était toujours le Roi qui répondait ainsi, & quand le Roi dormait, qui est-ce qui veillait? Personne. Il faut l'avouer, il dormait quelquefois ce bon Roi, ou du moins il feignait de dormir, dans ce qui regardait les affaires civiles; car enfin il ne pouvait pas faire tout. Ce n'était que de loin en loin qu'il relevait sérieusement les tribunaux; quelques gens même ont cru qu'il fermait quelquefois les yeux sur les excès, les violences & les injustices, afin d'inspirer plus de confiance aux prévaricateurs, & de donner occasion à quelque action d'éclat, qui le mît à même de faire briller son amour pour l'humanité & la justice. Que de placets, que de plaintes de sujets vexés ont été renvoyés aux tribunaux & aux départements, pour en

faire ce que bon leur semblerait! que de plaignants livrés aux effets du ressentiment des petits tyrans subalternes dont ils s'étaient plaints! Les juges regardaient les accès de la colère royale, à peu près comme le commun des hommes regarde le tonnerre. Chacun d'eux se disait: „il peut se passer bien du temps avant que la foudre gronde; elle gronde souvent sans tomber, & quand elle tomberait, c'est un grand hazard si elle me frappe parmi tant d'autres.„

Avec ces raisonnements habituels, plusieurs exerçaient leurs brigandages dans une sécurité à peu près parfaite; & si le Roi ne les apercevait pas lui-même, il faut avouer que les chefs des départements avaient pour les prévaricateurs une indulgence qui ne contribuait pas peu à en faire pulluler le nombre. Je pourrais vous citer mille preuves de ce que j'avance ici, & pièces sur le bureau; mais je m'écarterais trop de mon sujet; contentez-vous de quelques traits. Un conseiller de mes amis, gémissait un jour devant moi, de la friponnerie d'un membre d'une justice de Berlin; c'est une chose horrible, me disait-il, que l'effronterie avec laquelle cet homme pille les parties; tout le monde le sait, ministres, juges, avocats, huissiers, parties, &

cependant il reste. A la fin pourtant, je crois que nous trouverons le moyen de nous en débarrasser, & de le faire sortir du tribunal ordinaire. Et comment cela, lui dis-je? Nous travaillons à le faire nommer *conseiller au tribunal supérieur*. Je crus que mon ami voulait faire une plaisanterie, & je lui répondis par un éclat de rire. Je me trompais; rien n'était plus sérieux. J'avoue, me dit-il, que cet avancement ne devrait être accordé qu'à l'intégrité & aux services rendus; mais ne pouvant le faire casser, on aime mieux le mettre dans une place plus honorable, où il aura moins d'occasions de faire le mal. Mais, mon ami, lui dis-je, ne craignez-vous pas que cette manière de traiter les fripons ne soit un grand encouragement pour le devenir? L'honnête conseiller haussa les épaules, poussa un soupir, & ce fut toute sa réponse.

Plusieurs membres des tribunaux ont été convaincus d'extorsions & de concussions, & condamnés même à restituer en pleine audience par ordre des ministres; & ils ont restitué en pleine audience, sans rougir, avec autant de tranquillité & de sang froid que s'ils eussent signé un procès-verbal, à peu près comme un chasseur qui a manqué son coup, & qui recharge

tranquillement son fusil dans le dessein de mieux réussir une autre fois. Et ces restitutions n'ont point engagé à leur faire leur procès, à les noter d'infamie, à les chasser ignominieusement des tribunaux; elles n'ont pas même servi à faire faire droit aux plaintes en récusation portées par les parties pillées. Au contraire, les prévaricateurs ont été avancés, on leur a fourni des occasions de se venger de ceux qui les avaient dévoilés, & de se dédommager amplement par de nouvelles exactions.

Une restitution de cette espèce a été faite dans un tribunal de Berlin (non le *Kammergericht* le plus respectable de tous) le 23 octobre 1781 par deux assesseurs, en vertu d'un décret de M. de Doernberg, ministre de la justice, en date du 14 septembre de la même année, décret qui déclare que lesdits assesseurs ont agi contre les ordonnances.

La partie qui les avait obligés à restituer était une femme qui plaidait pour se séparer de son mari, & qui pour raison de mauvais traitements, s'était retirée chez son père jusqu'à la fin du procès. Après la restitution, elle récusa, comme de raison, les assesseurs qu'elle avait fait condamner; mais loin d'écouter ses justes

plaintes, on la livra toute entière à la vengeance d'un de ces brigands. Cet homme, avant toute sentence, se transporte chez le père de la femme qui était un marchand à son aise, & veut le forcer à remettre sa fille entre les mains du mari. Le père déclare que sa fille est absente, aussitôt l'assesseur envoie chercher deux soldats & un bas-officier, fait venir un serrurier pour ouvrir les portes dont on lui refuse les clés, & ayant enfin trouvé la femme, il la remet entre les mains de son mari. En voyant violer ainsi publiquement l'asyle d'un particulier, mettre des soldats dans sa maison, ouvrir ses portes de force, le public assemblé crut que cet homme était tout au moins coupable de crime de lèze-majesté; & pourtant quelle était la cause de ces violences, de ces fractures, de ces soldats, de ces armes, de ces avanies, de ce tumulte? une dispute de ménage, & la vengeance d'un officier de justice furieux d'avoir restitué quelques écus. Si on appelle cela de la justice, je ne sais plus quel nom il faudra donner au brigandage. Le coupable était connu, jugé, condamné; il venait d'augmenter son crime par une violence inouie, comment croyez-vous qu'il fut puni? Quelque temps après on le

nomma, *conseiller à la justice supérieure.* J'ai sous les yeux les pièces de ce procès. Vous voyez bien, Monsieur, que de beaux projets de codes, ne prouvent rien en faveur de l'administration de la justice, lorsque les tribunaux sont parvenus à cet excès de corruption; vous voyez bien que les journaux, les gazettes, & les écrivains enthousiastes auront beau répéter avec emphase les éloges que se donnent les légistes réformateurs, ou que leur donnent leurs salariés, il n'en sera pas moins vrai que le désordre & le brigandage régnaient dans plusieurs tribunaux prussiens; il n'en sera pas moins vrai qu'on ne voulait que de la gloire, & non vraiment le bien. C'est par la réforme des hommes qu'il fallait commencer, c'est par la punition sévère & suivie des prévaricateurs, par l'établissement d'une subordination exacte, & d'une vigilance continuelle. Ce qu'il y eut de singulier dans le fait que je viens de vous rapporter, c'est que l'huissier qui s'était bien gardé de donner un reçu de l'argent qu'il avait extorqué pour ses maîtres, refusa, malgré l'ordre du Ministre, de restituer ce qu'il avait pris pour sa part, & la chose en resta là; tant les huissiers même avaient du mépris pour les minis-

tres de la justice ! Vous frémiriez, Monsieur, si je vous fesais des extraits de tous les procès dont j'ai les actes entre les mains ; vous y verriez un prêtre qui, après avoir séduit une femme au point de s'en faire déclarer héritier, plaide contre la fille de cette femme pour lui arracher une succession de mille écus, son unique bien, & parvient par ses intrigues, à la faire rejeter & regarder comme un enfant supposé, malgré les preuves les plus complètes. Vous y verriez ce prêtre se jeter sans rougir sur cette proie, dont le droit même le mieux fondé n'aurait pu laver la honte ; & laisser cette infortunée ensevelir dans une maison de débauche, ses malheurs & son désespoir ; vous y verriez des malheureux héritiers appelés du fond d'une province étrangère pour recueillir un héritage qui semblait assuré, réduits à le voir déchirer & partager par des mains rapaces, & obligés de récompenser encore du reste de leur fortune, le brigandage de ces impudents ravisseurs ; vous y verriez des troupes de malheureux portant inutilement leurs plaintes aux pieds du trône, & renvoyés impitoyablement aux vautours contre la griffe desquels ils imploraient la protection. Alors, alors vous diriez

avec moi, point tant de plans pompeux, de vaſtes projets, de nouvelles réformes, & un peu plus d'équité, de juſtice, d'humanité: conſervez ſi vous voulez les anciennes formes, mais puniſſez les méchants qui en abuſent; & ne vous imaginez pas qu'ils abuſeront moins des nouvelles, ſi vous ne les ſurveillez, ſi vous ne les changez, ſi vous ne les anobliſſez, ſi vous ne les effrayez par des châtiments qui, à chaque prévarication, tombent auſſi infailliblement ſur eux, que la pierre abandonnée à ſon propre poids tombe ſur le point vers lequel elle eſt dirigée.

Frédéric entretint auſſi la vileté de ces tribunaux, par des menaces, par des injures, par des humiliations prématurées, par des punitions précipitées. Quelquefois ſur une ſimple plainte, il apoſtrophait un tribunal avant que l'affaire fût examinée. *Je vous donnerai ſur les doigts; le compérage fait plus chez vous que la juſtice; je veux qu'on caſſe tel juge. Vous êtes des ânes, des ignorants &c.* Un tribunal peut-il conſerver quelque ſentiment de ſa propre dignité, lorsqu'il eſt traité ainſi?

Le miniſtre Zedlitz lui fit ſentir un jour l'injuſtice d'un ordre de cette nature. Un

marchand écrivit au Roi pour se plaindre d'une sentence du tribunal des assises. Frédéric se mit en colère, & écrivit à ce ministre: *Je veux que celui qui a porté cette sentence soit cassé?* Mais le ministre eut le courage de lui représenter que le plaignant avait fait un faux rapport, & que comme Sa Majesté ne condamnait personne sans l'entendre, il la priait de faire examiner par le grand chancelier, ou par quelqu'autre personne qu'il jugerait à propos, si le juge avait réellement manqué à son devoir. Frédéric écrivit en marge: *Bien, il ne faut pas être si dur.* Mais sans le ministre, le juge étoit cassé sans formalité, peut-être injustement, & d'après des exemples de cette espèce, il étoit naturel aux autres de se dire à eux-mêmes: *nous ne sommes pas sûrs de n'être point cassés, même en faisant notre devoir, ainsi pillons tant que nous pourrons, pour nous mettre à même de nous moquer des évènements.* C'est ce que bien des officiers de justice durent se dire après l'affaire du meunier Arnold.

Dans les affaires criminelles, Frédéric surveilla les tribunaux avec plus d'exactitude & de suite. Les précautions qu'il prit pour épargner la vie des hommes, lui font le plus grand honneur. Il obligeait les tribunaux d'examiner

avec la plus grande exactitude, non-seulement le crime en lui-même, mais aussi les circonstances qui pouvaient engager à adoucir la peine; il fallait que l'accusé fût admis à se défendre deux & même trois fois; & il exigeait qu'on lui envoyât non-seulement la sentence, pour la confirmer, mais même tous les actes du procès. Aucun commandant de forteresse ne pouvait, sans un ordre signé du Roi, recevoir un prisonnier, aucun ministre ne s'avisait de disposer, de sa propre autorité, de la liberté du moindre sujet. Ce n'est pas que les tribunaux n'aient essayé de s'arroger le droit de dipoſer à leur gré de la vie & de la liberté des citoyens; mais Frédéric qui connoissait le prix des hommes, ne voulut jamais le leur permettre.

En 1743, le département de la justice représenta au Roi que la nécessité de lui envoyer les sentences criminelles pour les confirmer, produisait toutes sortes d'inconvénients, tels que la longueur des procès, la prolongation de la détention des coupables, & l'augmentation des frais &c. Il le pria en conséquence de dispenser les tribunaux des provinces, de la confirmation des sentences de mort, de fouet, de banniſſement & de prison.

Non, non; répondit Frédéric au chancelier, *il réſulterait de là toutes ſortes d'inconvénients, & vous pourriez tourmenter à votre gré les pauvres gens des provinces.*

On a reproché à ce prince d'avoir ravi la liberté à un grand nombre de perſonnes ſans forme de procès, & on a repréſenté Spandau comme une baſtille où le moindre ſoupçon faiſait jeter les infortunés qui en étaient les objets. Examinons ſi ces reproches ſont fondés. Il faut obſerver d'abord, comme je viens de le dire, qu'aucun miniſtre ne pouvait faire mettre un homme à Spandau, & que Frédéric n'était ni vindicatif, ni ſuperſtitieux, ni cruel. La haine miniſtérielle ne pouvait donc attenter à la liberté des citoyens, & le Roi était trop juſte, & ſurtout voulait trop paraître juſte, pour faire enfermer un homme ſans être certain qu'il fût coupable; & même avec cette certitude, il feſait grâce au bout de quelque tems, toutes les fois qu'il croyait pouvoir le faire ſans inconvénient.

Glaſow houſard de la chambre du Roi eſt celui qui paſſe pour avoir voulu l'empoiſon-

ner à Dresde *) & il fut en effet enfermé à Spandau. S'il est vrai qu'il voulut commettre ce crime, il le méritait bien assurément; & dans tout autre pays, il n'en aurait pas été quitte à si bon marché. Mais Frédéric a toujours nié qu'on eût jamais voulu l'empoisonner, même dans cette circonstance; de sorte que l'on n'a que des conjectures sur le crime de ce domestique. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il était coupable, & qu'il s'était laissé corrompre par les ennemis du Roi. Du reste il est faux que depuis ce tems-là, Frédéric ait toujours donné un peu de son chocolat à ses chiens avant que de le prendre. Il n'a jamais témoigné cette défiance; ni pris cette précaution; s'il donna jamais du chocolat à sa chienne favorite, ce fut le reste de sa tasse, après avoir bu.

Le page qui avait gagé avec son camarade que l'armée se mettrait bientôt en marche pour la Silésie, ne fut point envoyé à Spandau, comme il est dit dans la vie de Frédéric **)

*) Vie de Frédéric T. IV. anecdot. pag. 17

**) T. IV. anecdot. pag. 18.

Le Roi ayant ouvert subitement la porte, lui dit en colère; *tu ès un sot, un animal*; & ce fut toute sa punition.

L'affaire qui regarde Théfen autre housard de confiance que Frédéric aimait beaucoup, eut une fin tragique *). Ce n'est point à cause de sa maison qu'il fut chassé. Cette maison était simple, & le Roi n'y a jamais été. Mais depuis long-tems, Frédéric s'était aperçu de quelques friponneries secrètes, & après avoir passé bien des choses, il résolut enfin de le punir. Les dernières plaintes portées contre lui regardaient des bois qu'il avait livrés ou vendus à son profit. Dès que le Roi fut certain du fait, il fit venir Théfen, lui reprocha sa friponnerie ; puis il fit appeler l'aide de camp Kessel & lui ordonna de mener le coupable à la grand-garde, & de le transporter le lendemain en Silésie pour être tambour dans un régiment. Théfen se jette aux pieds du Roi, & le prie en répandant un torrent de larmes, de ne pas lui faire subir cet affront.

*) V. de Fr. T. IV. anecd. pag. 58.

Pour toute réponse, Frédéric le repousse avec son pied, & ordonne à Kessel de l'emmener. Lorsqu'ils furent sortis des appartements, Théfen pria l'officier de le laisser entrer dans sa chambre pour prendre son chapeau. Il entre, ferme la porte sur lui, prend un pistolet chargé, met le canon dans sa bouche & se fait sauter la cervelle. Frédéric entendit le coup. Il demande ce que c'est; rien n'égala son trouble & son altération, lorsqu'on lui fit ce triste récit. Cette scène le frappa d'autant plus qu'il avait dit la veille à table, en présence de Théfen, que lorsqu'on était bien résolu de se tuer, il fallait mettre le bout d'un pistolet dans sa bouche, & tirer. Quelques moments après, le Roi fait appeler un des gens de lettres qui lui tenaient ordinairement compagnie. Quelle scène vient de se passer, dit-il! Aurait-on pu croire qu'un faquin fût capable de se tuer? — Sire, un homme au désespoir est capable de tout. — C'est une scène diabolique. — Oui, sans doute, Sire; mais ce qui m'affecte beaucoup, c'est ce qu'on dit dans la ville. — Et quoi? que dit-on? — On dit que votre Majesté a repoussé ce malheureux à coups de pieds, lorsqu'il fondait

en larmes & vous demandait pardon. — Comment ! vous qui me connoiſſez, pouvez-vous ajouter foi à un conte pareil ? me croyez-vous un barbare ? — Je ne dis pas que je le crois, je raconte ce qu'on m'a dit ; & je ſuis affligé de ce qu'on le dit. — *Sur mon honneur, il n'en eſt rien.* Un homme au déſeſpoir eſt capable de tout.

On voit ici, combien l'opinion du public en impoſait à Frédéric, combien il craignait de paſſer pour cruel & barbare, & tout ce qu'il était capable de dire pour écarter un tel ſoupçon.

L'abbé de Prades dont je vous parlerai plus au long dans la ſuite, ne méritait point la confiance du Roi, & en abuſa. On verra dans une lettre de Frédéric à Voltaire, qui paraîtra probablement dans les œuvres poſthumes, comment il ſe plaint de ſa trahiſon. Cependant à la recommandation du marquis d'Argens, il le fit ſortir de la forteresſe où il l'avait fait mettre d'abord, & lui aſſigna pour priſon la ville de de Glogau où il lui avait donné un bon bénéfice.

Cette punition était bien douce envers un homme qui ne ceſſait de dire du mal du Roi, dans

dans le temps où il jouissait de sa confiance & de ses bontés.

Le général Walrave fut envoyé à la forteresse, sans forme de procès; mais Frédéric était convaincu de sa perfidie. Walrave avait envoyé aux ennemis les plans des fortereſſes & des opérations que Frédéric lui avait confiés. Sa maîtresse le trahit, ses lettres furent interceptées, & remises au Roi. Alors ce prince le fit venir en sa présence, & lui reprocha sa perfidie. Walrave nia hardiment, & Frédéric fit paraître devant lui sa maîtresse qui lui soutint son crime, & lui en détailla les circonstances. Avouez tout, lui dit Frédéric, & je vous promets votre pardon. Le général persista à soutenir qu'il était innocent. Alors le Roi indigné lui montra ses lettres & ses plans. Walrave confondu se jeta aux pieds du Roi & demanda grâce: il était trop tard. Il fut enfermé dans la forteresse de Magdebourg, & assurément jamais punition ne fut mieux méritée.

C'est ici la place de parler des tourmens que Frédéric a fait essuyer au baron de Trenk, dont nous lisons le détail dans les mémoires de ce dernier, il est vraiment dur que le Roi ait pu porter son ressentiment contre ce prisonnier à un si haut degré de rigueur, & quelques personnes se sont élevées pour chercher des contradictions dans son livre, mais on s'aperçoit aisément que c'est ou

l'envie, ou l'esprit de Vengeance, qui a dicté ces reproches, ceux que le Baron à maltraités, en dévoilant leur baseſſe ou malignité, ont dû être piqués de ſe voir traînés ainſi devant le tribunal du public, & il étoit naturel qu'ils criaſſent contre la vérité de toutes ces aſſertions, afin d'échaper eux-mêmes, en jetant du faux ſur tout l'ouvrage. Nous copions ici quelques-unes de ces objections, qui ſemblent avoir le plus d'apparence, mais qui ne ſont fondées que ſur des ſophiſmes & des explications volontairement mal tournées. *)

„Si M. Trenk, dit on, n'entretenait qu'une correſpondance d'amitié avec ſon couſin le colonel des Pandours en Autriche, pourquoi ne pas en avertir le Roi qui le traitait en ami?„

„Lorſque le colonel autrichien eut pris les

*) M. de Trenk nous promet une nouvelle édition de ſes Mémoires, après s'être plaint d'avoir été défiguré, tronqué dans les premieres traductions françaiſes. Sans faute elle ſervira à réfuter toutes les objections d'une maniere plauſible. En attendant nous citons d'avance en paſſant: que la publicité avec laquelle le Livre de Trenk a paru à Berlin & à Vienne, ſous la ſanction du privilége, au milieu des témoins oculaires & des perſonnes qu'il accuſe, garantit les faits; & que leur vérité ne pouvait pas être mieux appuyée que par les penſions & l'eſtime dont les deux cours ont voulu couvrir les injuſtices, qu'il a eſſuyées.

chevaux de Trenck & qu'il les lui renvoya, Frédéric lui fit bien sentir qu'il ne le verrait pas avec plaisir entretenir quelques liaisons avec lui. *Si votre cousin vous renvoie vos chevaux*, lui dit-il avec humeur, *vous n'avez pas besoin des miens*. C'était là le moment d'avouer au Roi une correspondance sans conséquence, & de prévenir la mauvaise tournure que ses ennemis pouvaient y donner. Trenck ne fut pas sans doute retenu par la crainte ou la timidité; lui qui, quelque tems auparavant, avait eu le courage d'avouer au Roi une faute qu'il avait commise dans une action, & pour laquelle il aurait mérité d'être cassé.

On ne conçoit pas non plus que le colonel Jaschinsky, que Trenck accuse de l'avoir perdu, ait pu tramer une intrigue de cette espèce auprès d'un homme tel que Frédéric, contre un innocent que ce prince aimait & auquel il parlait tous les jours. Tous ceux qui ont connu Frédéric savent que dès qu'il avait pris quelqu'un en amitié, il était dangereux de lui en dire du mal. Ils savent que ce prince pouvait pardonner des faiblesses à ceux qui étaient autour de lui, mais qu'il abhorrait tout ce qui marquait un mau-

vais cœur. On l'a vu souvent faire connaître à ses domestiques ceux de leurs camarades qui lui révélaient leurs faiblesses, leurs défauts, ou même leurs friponneries. *Défie-toi d'un tel*, disait-il quelquefois aux accusés, *il n'est pas ton ami*; & il avait les mêmes principes à l'égard de tous ceux qui l'environnaient. Jaschinsky devait connaître cette façon de penser du Roi, il devait savoir combien il était pénétrant. En travaillant donc à lui inspirer des soupçons contre Trenck, ne devait-il pas craindre que le Roi n'en parlât d'un moment à l'autre à cet aide-de-camp, que ce dernier ne se justifiât, & que la fourbe découverte, il ne devînt la victime de ses propres intrigues. Un tel danger méritait bien quelque réflexion. Et qu'avait-il à gagner par le succès? quelques centaines d'écus que Trenck lui avait prêtés. Cela valait-il la peine de s'exposer à un malheur, que toutes les circonstances devaient faire juger inévitable?

Mais voici le fait tel que les gens instruits des affaires le racontent généralement. Le Roi apprit la correspondance du baron de Trenck avec son cousin le colonel autrichien, & lui défendit sévèrement de la continuer. Trenck promit.

Cependant Frédéric le fit observer, & on intercepta bientôt des lettres du colonel autrichien à l'aide-de-camp prussien, puis les réponses de ce dernier. Le Roi faisait recacheter ces lettres après en avoir tiré des copies, & elles étaient remises ensuite à leur adresse, sans qu'on pût avoir le moindre soupçon qu'elles eussent été ouvertes. Sur ces entrefaites, le Roi demanda à Trenck s'il était toujours en correspondance avec son cousin, il répondit que non, & cette question répétée fréquemment dans différents tems, fut toujours suivie de la même assurance. Avouez-moi la chose, lui dit un jour le Roi, & je vous promets de vous pardonner entièrement. Trenck persista à nier, protesta toujours qu'il n'avait aucune correspondance avec son cousin; sur quoi le Roi lui montra les copies des lettres, & le fit aussitôt mener à la forteresse de Glatz. Trenck avoue lui-même que sa détention ne devait être que d'un an; & ceux qui liront ses mémoires trouveront dans ses autres aveux, de quoi justifier suffisamment la sévérité du Roi à son égard. Un homme qui avait joui de la confiance du Roi, qui avait de grands moyens de fortune chez les ennemis de ce prince,

dont les correspondances avec un officier autrichien étaient avérées, qui fesait l'impossible pour s'évader & qui rompait & tuait tout ce qui s'opposait à son évasion, un tel homme ne pouvait être gardé avec trop de soin. D'ailleurs les liaisons que Trenck avait eues avec une grande Dame dont il feint de cacher le nom, quoiqu'il dise beaucoup plus qu'il ne faut pour le faire deviner, ces liaisons & leurs suites purent influer sur la conduite de Frédéric à son égard. On se rappelait un duel où le nom de cette dame avait été compromis, il avait couru, dans le public, certains bruits qui prouvaient assez que Trenck n'était rien moins que prudent & discret, & on s'imaginait bien qu'un homme de ce caractère, mécontent, & échappé de prison, ménagerait bien moins encore chez les ennemis de la Prusse, une réputation à laquelle Frédéric ne pouvait manquer de s'intéresser vivement.

Si Frédéric avait agi à l'égard de Trenck comme cet officier le dit dans ses mémoires, ce trait serait unique dans la vie de ce prince. Jamais il ne fit enfermer personne dans une forteresse sans l'entendre, sans prendre tous les moyens possibles pour se convaincre de la vé-

rité. Et puis si Trenck avait des reproches si graves à faire à Frédéric, il fallait les publier pendant sa vie. Il assure qu'on lui fit faire serment en sortant de prison, de ne jamais rien dire ni écrire de ce qui lui était arrivé, ce serment est-il bien dans le caractère de Frédéric, qui craignait à la vérité les mauvais propos & les satyres, mais qui redoutait plus encore de passer pour les craindre ? Quoiqu'il en soit, ou ce serment était valide, ou il ne l'était pas; dans le premier cas, il fallait y être fidèle, même après la mort de Frédéric, dans le second il fallait le rompre même pendant sa vie.

Voilà les punitions les plus éclatantes que Frédéric ait infligées de sa propre autorité; & sans aucune forme de procès. Il est des cas, où le procès d'un coupable consommerait le mal que l'on veut prévenir en lui ôtant la liberté; il n'en est point où l'on puisse punir un homme sans l'entendre & sans le convaincre de son crime ; & c'est ce que Frédéric ne fit jamais. Il lui arriva quelquefois de se tromper, mais il prit toujours tous les moyens qu'il crut nécessaires pour éviter de l'être.

LETTRE XXV.

Sur le Marquis d'Argens & ses liaisons avec Frédéric.

Le Marquis d'Argens est un des gens de lettres qui ont vécu le plus long-tems dans la familiarité de Frédéric. Son père était président du Parlement d'Aix en Provence. Le Marquis servit d'abord dans la cavalerie, mais naturellement paresseux & ennemi de la gêne, il ne put s'assujettir à aller visiter les postes pendant la nuit, & cette seule chose lui fit quitter le service. Il s'amouracha d'une comédienne & voulut absolument l'épouser; son père qui n'approuvait point du tout une telle union, lui ordonna de la quitter, il n'en voulut rien faire, & il fut déshérité.

Dès que le marquis apprend cette triste nouvelle, il rompt avec sa comédienne, quitte la maison paternelle, & va à Constantinople. La fortune ne lui fut point favorable dans

ce pays. Au bout de quelque tems, il revient, passe en Hollande, où manquant bientôt de tout, il écrit les *Lettres juives*. Quelque tems après, il alla à Stougard où la mère du Duc règnant de Wirtemberg l'accueillit & le protégea. Il profita des bontés de cette princesse pour se faire connaître de Frédéric qui venait de monter sur le trône. Elle lui donna des lettres de recommandation, & il partit pour Berlin. Il fut fait chambellan, eut pendant quelque tems la direction des spectacles ; & une pension de 600 écus qu'on lui donna d'abord fut augmentée successivement jusqu'à 1800. Il aurait pu avoir davantage encore, s'il eût été moins généreux & moins désintéressé.

Au commencement, le marquis était éclipsé par d'Algarotti un des hommes les plus aimables dans la société que l'on pût trouver, & par Voltaire qui possédait si bien l'art des propos agréables. Mais lorsque les disputes & les tracasseries eurent dégoûté la plupart des beaux esprits qui fesaient les délices des soupers de Potsdam, & qu'ils se furent dispersés de côté & d'autre, on sut apprécier le bon sens du marquis, son caractère honnête & sûr,

& sur-tout son amour pour la paix. Alors il jouit de la confiance du Roi, & fut pendant long-tems presque sa seule compagnie.

Le Roi avait fait venir à Berlin des danseurs & danseuses de Paris pour son opéra. D'Argens dont le sort était apparemment d'épouser une fille de théâtre, s'attacha à une Demoiselle Cochois qui avait autant d'esprit que de talents, & il en fit sa femme. Frédéric y consentit d'autant plus volontiers qu'il aimait la famille des Cochois. Elles étaient deux ou trois sœurs, chez lesquelles se rendait la meilleure compagnie de Berlin. Après ce mariage, Frédéric donna au mari & à la femme un appartement dans le château neuf de Sans-souci; la marquise d'Argens est la seule de son sexe qui ait eu cet honneur. Pendant la guerre de sept ans, elle suivait dans les quartiers d'hiver son mari qui allait rejoindre le Roi, & ce prince aimait assez à s'entretenir avec elle. Madame d'Argens méritait cette distinction; son cœur était excellent, elle avait de la lecture, peignait agréablement, jouait des instruments, & pardessus tout cela un attachement & des attentions pour son mari qui passaient tout ce que l'on peut dire. Elle & la Barbarini, danseuse Ita-

lienne ; voilà les seules femmes pour lesquelles Frédéric ait eu des attentions marquées. Il soupait quelquefois avec la dernière, mais *honni soi qui mal y pense.*

D'Argens avait cet esprit & cette vivacité provençale qui, en amusant, prêtent quelquefois au ridicule. Il aimait à parler comme presque tous les gens de son pays, & souvent il lui échappait des naïvetés & des gasconnades qui fournissaient au Roi ample matière au persiflage. Quoique le Roi aimât beaucoup à se divertir aux dépens de ceux qui l'environnaient, il était aisé cependant de détourner les traits de ses railleries, & même de les faire cesser. Il suffisait de s'observer assez pour n'y pas donner lieu, & sur-tout de n'avoir jamais l'air de s'y prêter. Si l'on était raillé, il fallait feindre de ne pas s'en apercevoir & prendre la raillerie froidement, on y était rarement exposé une seconde fois. Maupertuis, Catt, Lucchesini ne furent point l'objet des railleries de ce prince. Le premier était trop grave, le second trop prudent, le troisième trop fin. D'Argens n'était ni grave, ni prudent, ni fin, il aimait à raconter ses tours de jeunesse & les anecdotes de sa vie, & quoiqu'il sentît bien le danger de la trop grande fa-

miliarité, la vanité secrète de paraître familier avec un grand Roi, l'emportait toujours sur les réflexions, & fesait disparaître tous les bons propos. Je vais tâcher d'ébaucher le portrait du marquis, & vous jugerez s'il pouvait échapper à la raillerie de Frédéric.

D'Argens était tour à tour crédule & incrédule, esprit fort & superstitieux, se laissant conduire comme un enfant, & changeant à tout vent comme une girouette. L'auteur des *lettres juives*, de la *philosophie du bon sens*, le traducteur des écrits de Julien contre le christianisme, était rempli de mille petites superstitions, comme une vieille tourière de couvent. Il croyait aux pressentiments & aux présages. Une salière renversée, la rencontre imprévue d'une vieille femme, d'un troupeau de cochons, d'un homme vêtu de noir, il n'en fallait pas davantage pour le remplir d'inquiétude & d'effroi. Dès qu'il était sorti du lit, il en fermait avec soin les rideaux, & malheur à celui qui les aurait entr'ouverts par hazard ou autrement, c'était un présage des plus effrayants.

D'ailleurs frémissant de l'idée d'un rhume ou d'une fluxion, toujours malade de la peur de le devenir, & craignant la mort au point de

mourir dix fois par jour. Rien n'était plus aisé que de lui faire accroire qu'il était malade & bien malade, & si quelqu'un avait l'imprudence de lui dire qu'on le trouvait pâle, il allait sur le champ s'enfermer & se mettre au lit. Il ne sortait presque jamais que pour aller chez le Roi. Quand il était dans sa chambre, deux ou trois robes de chambre mises l'une sur l'autre le garantissaient du froid, un bonnet de coton lui descendait sur les oreilles, & était surmonté d'un autre bonnet de laine qui achevait l'emballage de son trop sensible chef. Quelques nuages, un léger brouillard, une petite pluie, un vent un peu froid, il n'en fallait pas davantage pour l'attrister, pour le chagriner, pour le rendre malade, pour le faire renfermer chez lui & refuser toutes les invitations du Roi, & dans la mauvaise saison, ces refus continuaient pendant des semaines entières.

Du reste bon, humain, sensible, reconnoissant, élevant aux nues ceux qu'il avait pris en amitié, empressé à rendre service pour le plaisir d'obliger, un peu peut-être aussi, pour faire parade de sa faveur. Il concevait quelquefois des préventions contre certaines personnes; & quand il craignait d'être éclipsé,

il n'était pas exempt d'un grain de jalousie. Alors il n'épargnait la satyre ni dans ses écrits ni dans ses discours. Mais il était facile de le faire convenir de ses torts à cet égard. Un jour il avait écrit de fortes tirades, dans les mémoires de la république des lettres, contre Prémontval (*) qu'il n'aimait pas, quelqu'un lui dit: que vous a fait cet homme pour le traiter ainsi? Vous avez raison, répondit-il, & il effaça. Il avait réellement à se plaindre du Colonel Quintus; pour se venger, il fit un roman où il le traitait fort mal. Vous avez tort, lui dit-on, il serait plus noble de pardonner. Cela est vrai, dit le Marquis, & aussitôt le roman fut jeté au feu. Il en était de même de tout ce qu'on lui disait sur ses ouvrages. Comme il écrivait avec beaucoup de rapidité, & qu'il poussait la paresse jusqu'à ne rien relire de ce qu'il avait écrit, il se glissait souvent dans ses manuscrits des inexactitudes & des négligences. Si quelqu'un le lui disait, il en convenait de bonne foi, & il ne fallait qu'un mot pour lui faire jeter tout au feu.

Il avait une excellente mémoire, savait un

(*) Académicien de Berlin.

peu le grec, connaissait très-bien la littérature latine & française, aimait beaucoup les écrits des saints pères. Du reste mauvais philosophe, vacillant dans ses principes, raisonnant mal, agitant une question philosophique en pédant, définissant, distinguant, argumentant, déclamant, se sauvant par une distinction subtile quand il était un peu poussé, détournant adroitement le sujet de la question, ou finissant par plaisanter quand il n'avait plus rien à dire.

Voici un trait de son hypocondrie & de sa vivacité que je tire du recueil d'anecdotes de M. Nicolaï. Pendant la guerre de sept ans, le Roi lui avait permis de demeurer à Sans-Souci, & avait ordonné que tous les appartements lui fussent ouverts comme si le palais lui eût appartenu. Dans ces entrefaites, Cothénius avait lu à l'académie un mémoire sur le danger des ustensiles de cuivre dans les cuisines. Le marquis avait été tellement frappé de ce mémoire, qu'il craignait à chaque moment d'être empoisonné, ne parlait d'autre chose pendant tous ses repas, & fit promettre solennellement à sa femme, de bannir toute espèce de cuivre de sa cuisine.

La famille du marquis vivait à Sans-Souci

assez retirée. Un soir la marquise s'avisa de donner un petit bal de famille dans la maison du premier jardinier du Roi, le marquis y consentit. Mais comme on craignait que ses inquiétudes & ses singularités ne troublassent la fête, on eut soin de remarquer que l'air était fort frais, que le ciel se couvrait; on savait bien qu'une remarque comme celle-là suffisait pour lui faire croire qu'il était malade, & pour l'engager à se mettre au lit. Il n'y manqua pas, & aussitôt on alla dans la maison du jardinier, comptant bien que le marquis ferait bientôt endormi. Il s'endormit en effet; mais bientôt, il se réveilla, rêvant sans cesse de cuivre & de poison, & il appella à grands cris son domestique. Les domestiques ne répondirent point, ils étaient allés voir le bal. Le marquis s'en douta & ne se fâcha point. Mais se voyant seul dans la maison, il lui prit envie d'aller faire à son aise la visite dans la cuisine, & de voir si tout le cuivre en avait été banni, comme on le lui avait promis. Il se lève, sans culottes, passe seulement une robe de chambre, allume une bougie à sa lampe de nuit, & va droit à la cuisine. Là il trouve, quel effroi! grands Dieux! il trouve plusieurs casseroles de

cuivre,

cuivre, & pour comble d'horreur il en voit une, dans le fond de laquelle étaient encore les reſtes d'un ragoût dont il avait mangé à dîner. Auſſitôt la colère le tranſporte, il prend la caſſerole, & court tel qu'il eſt à l'endroit du bal, pour gronder ſur le champ ſa femme & ſes domeſtiques. Pour aller à la maiſon du jardinier, il fallait deſcendre ſix terraſſes de près de 150 degrés, & traverſer tout le jardin qui eſt aſſez large. Le Marquis fait tout ce chemin dans l'obſcurité, avec la plus grande célérité, il ouvre avec précipitation la porte du bal, & l'on voit paraître ce vieillard, en robe de chambre, nuds pieds; (il avait perdu ſes pantoufles) deux ou trois bonnets ſur la tête, les pans de ſa chemiſe flottant au gré du vent, tenant à la main une caſſerole avec des reſtes de ragoût, & criant de toutes ſes forces: *je ſuis empoiſonné! je ſuis empoiſonné!* Après cela il ſe répand en reproches contre ſa femme, qui au mépris des preuves des ſavants, continuait à faire la cuiſine dans du cuivre, & s'expoſait à empoiſonner toute la maiſon. On eut bien de la peine à l'apaiſer. Mais feſant tout-à-coup réflexion à l'état où il ſe trouvait, & au danger qu'il avait couru de s'expoſer preſque nu à

faire un si grand chemin, au milieu de la nuit; il fut dans des transes inconcevables. On l'apaisa, on l'empaqueta dans des lits de plumes, & on le reporta dans son appartement. Le lendemain, nouvelles déclamations contre le cuivre, on lui promit de lui tenir mieux parole que la première fois; dieu sait si on le fit!

Tel était le marquis d'Argens; comment n'aurait-il pas été plaisanté par Frédéric, dont le grand plaisir était de se divertir du ridicule des autres? Voici la première plaisanterie un peu forte qu'il lui fit.

Un soir que le marquis soupait avec le Roi à Sans-Souci, ce dernier lui présenta un papier en lui disant: Tenez, marquis, je vous ai acheté auprès d'ici une jolie maison, avec un beau jardin; en voici le contrat; vous pouvez aller l'occuper quand vous voudrez. D'argens ne fut pas insensible à ce présent; il retourna chez lui plein d'impatience, il lui tardait que la nuit fût passée pour aller voir ce joli cadeau. Le lendemain dès le matin, il se lève malgré sa grande paresse, & se fait conduire à sa nouvelle maison. Il parcourt le jardin, examine les appartements, trouve tout charmant & délicieux. Il se livrait à toute la pétulance de sa joie proven-

çale, lorsqu'on ouvre la porte du salon qu'il n'avait pas encore vu. Il étoit beau & garni de peintures. D'Argens qui aimait beaucoup les tableaux y porte avidement les regards. Mais quel fut son étonnement lorsqu'au lieu de payſages & de marines, il vit dans cette galerie, les scènes les plus plaisantes & les anecdotes les plus comiques de sa vie. Ici le marquis en officier, se trouvait au siège de Philipsbourg, & témoignait la plus grande poltronnerie ; là, il était aux genoux de sa belle comédienne ; plus loin, son père le déshéritait ; un autre tableau le représentait à Constantinople ; dans un autre, on voyait un chirurgien occupé à lui faire une opération que ses aventures amoureuses avaient rendue nécessaire ; ailleurs, des religieuses, pendant la nuit, le tiraient dans une corbeille, par la fenêtre de leur couvent : & dans tous ces tableaux, le marquis reconnaissable, était représenté dans les attitudes & avec les grimaces les plus comiques.

Ce spectacle rabattit un peu la joie du bon marquis ; à chaque nouvelle pièce, son trouble & sa colère augmentaient. Il cria, jura, tempêta ; & quand il eut tout vu, il envoya chercher un barbouilleur & fit tout effacer. Le Roi

qui ne manqua pas de se faire rendre compte de sa colère, en rit de tout son cœur. Si le marquis avait pris cette plaisanterie de sang-froid, peut-être n'aurait-il pas été exposé à en essuyer de nouvelles, mais il se fâcha, & c'est ce que voulait le malin monarque. Cette scène fut le signal de la petite guerre que le Roi ne cessa de lui faire depuis ce tems-là. Il le raillait sur-tout sur ses aventures, sur sa paresse, sur sa mal-propreté, sur ses maladies imaginaires, sur la négligence & la précipitation avec lesquelles il écrivait. Je vais vous rapporter quelques-unes de ces plaisanteries.

Vous savez que le Roi n'aimait pas les prêtres, & tournait quelquefois les cérémonies de la religion en ridicule; ce n'est pas son beau côté assurément, comme disent les dévots, & je suis bien sincèrement de leur avis. J'aurais supprimé l'anecdote scandaleuse que je vais vous raconter, si elle ne servait à peindre ce prince au naturel, & à montrer dans quels excès d'impiété on peut s'égarer, lorsqu'on est privé des lumières de la foi.

Un soir le Roi & Voltaire avaient tellement piqué le marquis par leurs sarcasmes, qu'il se leva de table, & se retira dans l'appartement

qu'il occupait dans le palais, &, toutes les fois qu'on le fesait inviter à la table royale, il disait qu'il était malade. Frédéric s'étant informé secrètement de la santé du marquis, apprit qu'il se portait bien, & qu'il mangeait, buvait & dormait, comme à son ordinaire. Aussitôt il lui fit dire, qu'ayant appris le triste état de sa santé, craignant les suites funestes d'une maladie aussi dangereuse que celle dont il était attaqué, & désirant qu'il mourût en bon chrétien, il avait ordonné aux prêtres catholiques de lui administrer le sacrement de l'extrême-onction, & qu'ils iraient le soir même s'acquitter de ce pieux devoir. Le marquis ne savait que penser de cette annonce, il croyait bien le Roi capable de donner un tel ordre aux prêtres catholiques; mais il doutait pourtant qu'il osât faire un tel scandale dans son palais. L'essentiel pour lui était de faire croire qu'il était réellement malade; il s'empaqueta donc la tête, & se mit au lit. Cependant le Roi envoie à l'église catholique demander des habits & des ornements ecclésiastiques, les vases de l'extrême-onction, & un crucifix. Les prêtres qui crurent qu'on voulait prendre le modèle de toutes ces choses, pour leur en faire de plus belles, ne firent au-

cune difficulté de les donner. Le Roi s'habille en prêtre; Voltaire, la Métrie, & deux autres gens de lettres français en diacres & sous-diacres, quatre pages font l'office d'acolithes, Voltaire fit le maître des cérémonies, & après avoir fait faire quelques répétitions à ces sacriléges comédiens, il les conduisit en procession, à la lueur des cierges & des flambeaux, le long du corridor qui menait à l'appartement du marquis. Voltaire avait entonné le *miserere* & les autres fesaient chorus. Le bon marquis qui entendit de loin les prières & la marche de la procession, sentit alors à quoi il était exposé; il cherchait dans sa tête quelque moyen de se tirer d'affaire, lorsque les prétendus prêtres entrent dans sa chambre. Le déguisement, l'illusion des lumières & le trouble du pauvre marquis l'empêchent de reconnaître les acteurs; il ne doute point que ce ne soient vraiment les prêtres catholiques, & se résout à subir la cérémonie, ne sachant faire mieux. On dit des prières, on chante, on fait des génuflexions, le marquis tapi dans son lit, maudissait le Roi, & attendait impatiemment la fin. Le faux pontife s'approche, ouvre les rideaux, jette sur la tête du marquis une chopine d'huile de pro-

vence ; aussitôt tous les acteurs partent d'un grand éclat de rire, & ainsi finit la comédie. Ce qui fâcha le plus le marquis dans cette farce impie, c'est qu'on lui gâta sa plus belle robe de chambre.

Une autrefois le marquis s'obstinant encore à rester dans sa chambre sous prétexte de maladie, Frédéric lui adressa une épître en vers, où il le plaisantait, & fesait l'énumération de tous les maux qui peuvent accabler le genre humain. Le marquis au lieu de sortir, comme le Roi l'avait cru, écrit la réponse suivante : *Sire, votre épître est charmante, mais vous avez oublié de parler des maux de dents, c'est grand dommage ! J'ai l'honneur d'être &c.*

Quelqu'un à qui il montra cette lettre avant que de l'envoyer, lui représenta que répondre ainsi, c'était provoquer le Roi, & s'exposer à une suite de nouvelles plaisanteries. Vous avez raison, répond d'Argens ; & la lettre est déchirée. Mais, mon ami, continua-t-il, comment donc faire ? —— Sortir & aller chez le Roi. —— Mais il fait du vent. —— Enveloppez-vous bien. —— Mais les vents coulis. —— Mettez votre capuchon.

La crainte des vents coulis l'emporta, & le marquis ne sortit point. Il fit seulement au Roi une réponse moins laconique que la première. Le Roi fut piqué. Lorsqu'il revint, il lui dit à table : Marquis, j'ai une proposition à vous faire. — Quelle, Sire? — C'est d'épouser madame de Buchwalde, grand'gouvernante de madame la duchesse de Gotha. Elle est maladive comme vous, elle aime à rester au lit, vous vous amuserez ensemble à faire des maladies. — Mais, Sire, j'ai une femme que j'aime & que j'honore. — Bon, bon, cela ne fait rien, suivez toujours mon conseil. — Le marquis se fâcha & le Roi qui s'en apperçut, se tut. Un moment après, d'Argens reprend son air riant, Frédéric croit pouvoir recommencer, & le voilà à proposer encore Madame de Buchwalde. — Eh bien, oui, Sire, dit le marquis de l'air le plus gai, j'épouserai cette Dame; mais à une condition. — Et quelle est-elle, dit le Roi? — C'est, dit alors le marquis d'un air très-sérieux, qu'aussitôt après notre mariage, nous irons aussi loin d'ici qu'il sera possible. Le Roi rougit, ne dit mot & se leva de table. Le marquis se retire chez lui & reste six semaines sans paroître.

C'en eſt trop, dit le Roi au bout de ce tems, le marquis ſe f... de moi, il faut qu'il vienne. D'Argens apprend ce propos & revient. On l'invite à dîner. Il s'excuſe & promet de ſe trouver à ſept heures chez le Roi. Frédéric avait fait une pièce de vers ſur la pareſſe dont il comptait régaler le marquis, s'il était venu dîner; mais comme il l'avait dans ſa poche, il ne put réſiſter à la démangeaiſon de la lire aux autres convives. Vous vous imaginez bien qu'elle fut trouvée charmante ; car qui s'aviſa jamais de trouver mauvais les vers d'un Roi chez qui l'on dîne? On rit beaucoup. Le colonel Quintus était de ce dîner. A peine fut-on ſorti de table, qu'il court chez le marquis, en riant encore de toutes ſes forces. Ah! marquis, lui dit-il, quel dommage que vous ne ſoyez pas venu dîner chez le Roi? il nous a lu une pièce de vers ſur la pareſſe où vous êtes arrangé de la belle manière. Ah! comme nous avons ri! comme nous avons ri! Le marquis qui ne prenait aucun plaiſir à ce récit, regarde Quintus d'un air furieux & lui dit: Parbleu, monſieur, il faut avouer que vous avez bien peu d'eſprit & de jugement. Vous pouvez être un grand ſavantaſſe ; mais aſſurément vous ne ſavez pas

vivre. Quintus se retire, & voilà le marquis furieux qui prend une plume & écrit au Roi pour lui demander son congé. La lettre était finie, lorsque Catt entre. C'en est fait, lui dit-il, je pars pour la Provence, & il lui raconte l'aventure. Ce n'est que cela, dit de Catt, & si je vous donnais un moyen pour parer le trait de cette plaisanterie? —— Ah! oui, voyons. —— Rendez-vous chez le Roi à l'heure dite, il ne manquera pas de vous dire qu'il a reçu de Paris une pièce de vers toute nouvelle. Demandez à la voir; il vous la lira. Extasiez-vous à chaque vers, à chaque hémistiche. Louez le style, admirez les idées, les tournures, la finesse des expressions, trouvez tout charmant, délicieux, incomparable; sur-tout ne faites pas semblant de vous apercevoir que l'on vous ait eu en vue, & vous verrez qui sera le plus attrappé! Charmant, dit d'Argens en embrassant de Catt. Aussitôt il déchire sa lettre, s'habille, va chez le Roi, & joue son rôle à merveilles. Tout réussit à souhait. Frédéric fut déconcerté. Le lendemain il dit à Catt: ce diable de marquis, il m'a joué le tour le plus perfide! Vous savez ma pièce de vers sur la paresse, eh bien! je la lui lis, & le bourreau au lieu de sentir le trait,

au lieu de se fâcher, m'a applaudi d'un bout à l'autre de l'air le plus vrai & le plus sincère, si bien que j'en suis pour ma peine & ma malice. Cette scène épargna pour quelque tems de nouvelles plaisanteries au marquis.

Je vous ai dit que le marquis aimait beaucoup les écrits des saints Pères. Cela me rappelle une plaisanterie de Frédéric à ce sujet, que j'ai lue dans les anecdotes de M. Nicolaï : Frédéric aimait à le contredire sur cette opinion, & il lui disait souvent: *Ne me parlez pas de vos pères, ce sont des corps sans ames.* Lorsqu'il lui donna un appartement dans le château neuf de Sans-Souci, il y conduisit lui-même le marquis & sa femme, & leur en fit remarquer tous les agrémens & les commodités. Il y avait fait arranger une jolie bibliothèque où des *in-folio* bien reliés offraient pour titres, en gros caractères: *œuvres des saints Pères.* Tenez, dit le Roi en entrant dans cette pièce, vous trouverez ici vos bons amis dans toute leur gloire. Quand il fut arrivé dans la chambre à coucher: il serait indiscret, dit-il, de rester trop long-tems ici, il ne faut pas gêner le marquis, & le laisser à ses aises & à ses bonnets de nuit; & en disant cela, il se retira.

Dès que le Roi fut sorti, d'Argens n'eut rien de plus pressé que de voler à sa bibliothèque, & d'examiner les ouvrages dont elle était remplie. Il ouvre avec empressement les œuvres des saints Pères, mais au lieu des homélies de St. Bernard & de St. Chrysostôme, il ne trouve, hélas! que du papier blanc.

Ces plaisanteries qui affectaient trop vivement le marquis, étaient bien compensées par les marques de bonté & de confiance que le Roi lui donnait sans cesse. Il avait, comme je vous l'ai dit, 1800 écus de pension, le Roi lui proposa d'augmenter encore cette pension; mais il répondit en présence d'une personne dont je tiens le fait: *Non, Sire, j'ai assez; vous avez tant de pauvres officiers, c'est à eux qu'il faut donner.* Le marquis disait cela de bien bonne foi, & le Roi en était persuadé. Aussi lui dit-il, *je dois convenir, marquis, que vous êtes un bien honnête homme.*

Le Roi l'estimait véritablement, il le *respectait* même, comme il disait quelquefois, à cause de cette probité, de ce désintéressement, & des autres excellentes qualités de son cœur. Pendant la guerre de sept ans, il lui écrivait presqu'à tous les courriers, & souvent des lettres

très-longues. Ces lettres offrent des preuves incontestables de la confiance qu'il avait en lui.

Lorsque la guerre de sept ans fut finie, & que l'on attendait à Berlin le Roi vainqueur, les habitants de cette capitale avaient fait des préparatifs pour recevoir ce grand prince d'une manière conforme à l'enthousiasme que cette guerre étonnante, & les qualités sublimes du prince avaient inspiré depuis long-tems. Toutes les classes des citoyens voulaient prendre part à l'entrée triomphante du Roi. Le marquis malgré sa paresse voulut aussi en être. Plusieurs personnes formèrent des compagnies à pied & à cheval, avec des uniformes neufs. La plus considérable, formée par les soins du marchand Gottskowski, devait paraître à cheval. Le marquis s'y était rangé; chose bien extraordinaire, car il ne s'habillait presque jamais que pour aller chez le Roi, & alors il y avait plus de six mois qu'il n'était sorti de sa chambre. Comme il y avait bien vingt ans qu'il n'était monté à cheval, tout le monde lui conseillait de ne pas s'exposer dans cette bruyante & tumultueuse cavalcade. L'enthousiasme qu'il avait pour le Roi, lui fit rejeter, pour cette fois, tous les conseils. Il se fit broder un bel uniforme, & on

chercha un cheval fort doux, qu'il montait tous les matins dans sa cour, quinze jours avant la cérémonie.

Il avait écrit au Roi les préparatifs des habitants de Berlin, & lui avait annoncé qu'il irait lui-même au-devant de lui, à la tête de la compagnie de Gottskowski; & qu'il aurait l'honneur de le complimenter. Le Roi fit son possible pour le détourner de cette expédition, mail il persista. Enfin Frédéric lui écrivit positivement quelque tems avant son arrivée, de ne point faire tous ces préparatifs, & de le dire aussi de sa part aux berlinois; ajoutant qu'il arriverait très-tard afin d'éviter toutes ces cérémonies qu'il n'aimait point. Le marquis répondit sur le champ à cette lettre, & tâcha de prouver au Roi par une longue suite d'arguments, qu'il était obligé de recevoir les compliments de ses fidèles sujets, & qu'il ferait bien mal de troubler leur joie. Persuadé que cette lettre ne pouvait manquer son effet, il monte à cheval, plein de joie & de confiance. C'était le 30 mars 1763; l'air était très-froid, & le tems très-mauvais. Une foule innombrable était rassemblée auprès de la porte de Francfort. On avait attendu le Roi dès les deux heures après midi, & à cinq heures

on attendait encore. On commençait à se lasser, & les murmures volaient déjà de bouche en bouche. Au milieu de ce tumulte, dit M. Nicolaï qui me fournit cette anecdote, je rencontrai, par hazard le marquis. S'il ne m'eût pas adressé la parole, je n'aurais jamais pu le reconnaître, car je ne l'avais jamais vu qu'avec ses deux robes de chambre, & ses deux bonnets de nuit. C'était une chose plaisante de le voir, avec son uniforme brodé, & sa perruque ronde à petite queue. Le froid & l'impatience l'avaient mis de mauvaise humeur, & il déclamait contre le Roi avec la plus grande vivacité. N'avoir pas suivi mes conseils! disait-il, après tout ce que je lui ai dit! cela est indigne! je lui ai écrit qu'il était obligé de recevoir de son peuple les témoignages de sa joie & de son amour; cela est impardonnable de ne pas venir! Dès que je le verrai, je lui dirai bien son fait. Il fut impossible d'apaiser le pétulant marquis. Enfin au bout d'une heure, ne pouvant plus supporter le froid, il consentit à rentrer dans la ville; & il continua de gronder, pendant tout le chemin, jusqu'au château où il se rendit pour attendre avec la cour. Le Roi arriva après huit heures du soir. Après son dîné, il

avait été voir le champ de bataille de Cunersdorf, ce qui ne devait pas lui avoir inspiré des idées bien gaies. Il avait cru que le marquis avait fait savoir sa volonté aux habitants de Berlin, ou que du moins ces compagnies lasses d'attendre si long-tems, se seraient dissipées. Mais il fut entouré tout d'un coup d'une si grande foule de peuple, que son carrosse pouvait à peine avancer. Les flambeaux, le tumulte, la multitude de vers dont on l'accablait de toutes parts, la crainte que quelqu'un ne fût blessé dans la foule, tout cela le mit de mauvaise humeur. Il se glissa dans la ville le plus vite qu'il put, & se rendit au château par un détour.

Quelques jours après, dit le même M. Nicolaï, je vis le marquis. Il me raconta en détail tout ce qui s'était passé entre le Roi & lui, lorsqu'il lui avait parlé tête à tête, & il ajouta avec sa naïveté ordinaire: „ je ne lui ai pas mâché; je lui ai dit tout net qu'il aurait dû faire ce que je lui avais écrit. Il voulait tourner la chose en plaisanterie, mais je vous l'ai tancé d'importance. Alors il a parlé sérieusement. *C'est un homme singulier; quand il se met à raisonner, il vous force d'être de son avis*„.

Pendant

Pendant près de trente ans que le marquis d'Argens vécut auprès du Roi, il fit trois voyages en Provence, qui furent toujours occasionnés par quelque bouderie. Mais à peine le marquis étoit-il à quelques lieues de Potsdam, qu'il mettoit bas tout mécontentement, & écrivoit au Roi des lettres pleines d'attachement & de reconnoissance; & il étoit sûr de recevoir une réponse par le premier courrier. Quoiqu'il eût toujours quitté Potsdam, dans le dessein de n'y plus revenir, il y revint deux fois. A la troisième, la bouderie fut sérieuse, comme vous le verrez bientôt. Ce qui fâchoit sur-tout le Roi, c'est que le marquis s'excusait toujours d'aller lui tenir compagnie, sous prétexte qu'il était malade; & ce que le marquis pouvait souffrir le moins, c'était qu'on le plaisantât sur ses maladies, qu'il ne croyait point imaginaires. Lorsqu'on se raccommodait, le Roi promettait bien de ne plus plaisanter, & le marquis de ne plus être malade; mais à peine était-il revenu que Frédéric recommençait.

Dans le second voyage qu'il fit, le Roi s'avisa d'une plaisanterie singulière pour le faire revenir plutôt qu'il n'aurait voulu. Il composa sous le nom de l'archevêque d'Aix un man-

dement contre les esprits-forts, où il dépeignait particulièrement le marquis comme un hérétique & un athée, dont tous les bons provençaux devaient se garder. Après avoir fait donner à cette pièce la tournure & le style pastoral, il en fit imprimer quelques exemplaires, chargea quelqu'un qui allait en France de s'informer des auberges où logeait le marquis, & d'en afficher un exemplaire dans chacune. Il en envoya aussi anonymement à plusieurs provençaux de la connaissance du marquis. La plaisanterie était un peu forte. Bien des gens à Aix & à Toulon, crurent que le mandement était authentique, quoique de Catt que le Roi avait employé dans cette affaire, eût eu soin de faire mettre *évêque d'Aix*, au lieu d'archevêque, afin de prévenir autant qu'il pourrait les suites de cette plaisanterie. En effet, elles pouvaient devenir sérieuses, dans une province aussi bigotte que l'était alors la Provence. Au commencement, le marquis prit assez bien la chose, mais voyant bientôt des gens le regarder de travers, & l'éviter comme un hérétique & un pestiféré, il eut une frayeur telle qu'on pouvait l'avoir avec une imagination comme la sienne, & prit le parti de revenir bien vîte.

Ce fut une autre scène que son retour & sa première visite au Roi. Le dernier était au vieux Sans-Souci, dans sa chambre, avec Mr. de Catt. On annonce le marquis, le Roi le fait attendre. Enfin il va dans le salon, en se faisant suivre par Mr. de Catt. Le marquis fait force révérences, & voici la réception:

Le Roi (à Catt.)

Catt, ne pourriez-vous pas m'apprendre qui est ce monsieur-là?

Catt.

Sire, c'est le marquis d'Argens.

Le Roi.

Le marquis d'Argens! Cela n'est pas possible. Le marquis a toujours des bas mal-propres, une chemise sale, & un habit tout ras; & voyez comme ce monsieur est propre; considérez ces beaux bas, cette belle chemise blanche, ce bel habit propre! Non, non; ce n'est pas là le marquis d'Argens, ce ne saurait être lui.

Catt.

Sire, c'est lui-même.

Le Roi.

Mais, mon Dieu! cela n'est pas possible-vous dis-je, le marquis n'a jamais été si pro,

pre que cela ; vous vous trompez assurément. Dites-moi donc qui c'est ?

Catt.

Sire, c'est le marquis d'Argens qui depuis près de trente ans sert fidèlement Votre Majesté.

Après quelques autres propos de la même espèce, le Roi finit la plaisanterie, s'approche du marquis, l'embrasse & fait avec lui & Catt quelques tours de promenade sur la terrasse. Cette embrassade ne dissipa point toute l'humeur que cette singulière réception avait donnée au marquis, & cette scène jointe à celle du mandement, resta profondément gravée dans sa mémoire.

Quelques jours après, le marquis souffrait d'un rhumatisme, il était avec Mr. de Catt dans la chambre où ils se tenaient ordinairement pour attendre le Roi. Frédéric entre & leur dit: Le tems est beau, allons nous promener; Sire, dit le marquis, je souffre de mon rhumatisme, je ne saurais marcher. Le Roi se promena seul avec Mr. de Catt. Lorsqu'il fut de retour, il causa comme à l'ordinaire avec le marquis, mais lorsqu'il le fut rentré chez lui, il lui envoya un de ses palfreniers avec une étrille,

pour lui offrir son petit ministère de la part de Sa Majesté.

Le lendemain à dîner, le Roi lui dit: Eh bien marquis, comment vous trouvez-vous? je vous ai envoyé hier mes gens pour vous guérir. Sire, répond le marquis piqué, je ne suis ni un cheval, ni un mulet, mais depuis quelque tems je m'aperçois que je ne suis qu'un âne. Le Roi sentit bien, que le marquis voulait dire qu'il se repentait d'être revenu. Il fut piqué, se leva de table, & depuis ce jour, il y eut des picoteries continuelles. D'Argens excédé demanda encore à faire un voyage en Provence, & on le lui refusa toujours. Dans ces circonstances, il composa un petit dialogue que vous trouverez ci-joint (*), où il peint sa situation auprès du Roi, sans oublier l'histoire du mandement. Le dessein du marquis était de donner ce dialogue au Roi, & peut-être même de le faire imprimer. Mais Frédéric ayant été indisposé, le bon marquis sentit évanouir sa colère & ne songea plus au dialogue.

Le marquis avait environ soixante ans. Ses infirmités augmentaient, le rigoureux climat

(*) Voyez à la suite de cette lettre.

du nord influait autant sur son tempérament que sur son imagination; il soupirait après ce beau soleil de Provence, dont le nom seul répandait la joie sur sa physionomie. D'ailleurs il craignait qu'après sa mort, son épouse ne pût pas vivre convenablement à Berlin, & il voulait lui assurer un sort dans sa patrie. Le Roi était vieux aussi, & avec l'âge l'humeur augmentait. Quelquefois il traitait le marquis fort durement; il est vrai qu'il se réconciliait bientôt après, mais l'impression était plus durable. Il était passé de part & d'autre, cet âge où l'on considère tout du côté plaisant. D'Argens s'ennuyait de la sujétion des soupers du Roi, lui qui n'aimait rien tant que de rester dans sa chambre, & enveloppé dans ses robes de chambres, ou dans son lit entre des coussins & des couvertures. *La société des grands*, disait-il quelquefois, *est de la nature des péchés. Au commencement, elle paraît agréable; mais le premier agrément une fois passé, elle trouble le repos.*

Dès l'an 1768, dit Mr. Nicolaï, il pria le Roi à plusieurs reprises, de lui permettre d'aller en Provence; mais Frédéric qui s'apercevait bien qu'il avait dessein de ne plus revenir, le lui

refusa toujours. Il lui écrivit souvent pour le même objet & ne reçut point de réponse.

Le marquis toujours de plus en plus mécontent du Roi, & ne sachant ce qui pouvait l'empêcher d'obtenir son congé, s'imagina enfin que les lettres qu'il avait de lui pourraient bien être la principale cause de ces refus. Aussitôt il les rassemble, les lit encore une fois, les arrange en ordre chronologique, & les envoie au Roi avec la lettre suivante:

SIRE!

„J'ai eu jusqu'ici un gage précieux de la confiance dont Votre Majesté m'a honoré; je le remets entre ses mains, parce qu'il ne me conviendrait pas de l'emporter avec moi dans un pays étranger. Mes maladies continuelles me mettent hors d'état d'être dorénavant utile à Votre Majesté, & je suis convaincu que dans un climat plus doux, mes infirmités deviendront plus supportables. Je prie donc Votre Majesté de m'accorder mon congé, en l'assurant que mon cœur lui restera éternellement attaché.„

M. Nicolaï dit que le Roi fut si attendri en lisant cette lettre que les larmes lui vinrent aux yeux, & qu'il s'écria: *comment! ce vieillard*

croit-il donc que je n'aurai pas assez d'argent pour lui payer sa pension pendant toute sa vie? Exclamation bien singulière, dont Mr. Nicolaï nous permettra de douter. Il lui donna, continue le même auteur, la permission d'aller passer quelque tems en Provence, mais non un congé absolu, en lui marquant qu'il lui ferait un vrai plaisir de revenir. Il lui renvoya en même tems le paquet de lettres, en l'assurant qu'il possédait toute sa confiance, & qu'en conséquence il ne pouvait ni ne voulait reprendre ces lettres.

Le Marquis partit pour la France en 1769, dit encore Mr. Nicolaï que je traduis ici. Le Roi fut si sensible à ce départ qu'il ne voulut point lui dire adieu de bouche, & se contenta de lui écrire. Le marquis eut la délicatesse, de ne point emporter les lettres que le Roi lui avait rendues; il les mit en dépôt chez un de ses amis. Si l'on compare, dit Mr. Nicolaï, cette conduite honnête & prudente du marquis avec celle de Voltaire, il est aisé de voir lequel des deux aima le plus véritablement le Roi, & fut le plus reconnoissant.

A entendre donc Mr. Nicolaï, rien ne fut plus tendre, plus touchant que la séparation du Roi & du marquis; ce fut par pure sensibi-

lité que le Roi refusa de le voir avant son départ, & jamais le marquis ne laissa échapper aucun mouvement de mécontentement ou de colère propre à fâcher le Roi. Mr. Nicolaï, me saura bon gré, sans doute, de le contredire un peu dans ces détails; car c'est un homme juste & modéré, qui n'aime absolument que la vérité, & qui ne met pas la moindre apparence de passion dans ses procédés.

Je vous dirai donc, Monsieur, ce que je tiens d'une personne qui était auprès du Roi, en même tems que le marquis, qui fut l'entremetteur de cette affaire entre le Roi & lui, de Mr. de Catt en un mot. Je vous dirai que dès que le Roi eut donné le congé au marquis, il refusa de le voir par humeur, & non par sensibilité. On eut beau l'assurer qu'il reviendrait, il ne fut pas possible de l'apaiser. Le marquis de son côté, ne fut pas plus content. A peine fut-il arrivé à Dijon, que loin d'envoyer au Roi *les tendres expressions de sa reconnaissance*, le sage & modéré marquis lui écrivit la lettre la plus forte & la plus audacieuse que jamais particulier ait osé écrire à un Roi, lettre que Voltaire n'aurait jamais eu l'impudence de lui adresser sous son nom, même après l'avanie de Francfort, &

en ressentant le dépit d'avoir vu brûler une de ses brochures par la main du bourreau, sous ses fenêtres (*), par ordre de son royal ami, le Salomon du Nord. *Ce n'est pas au Roi que j'écris*, disait d'Argens dans cette lettre, *mais au philosophe, & au nom de la philosophie.* Enfin après avoir fait les reproches les plus vifs & les plus mordants, il finit par la fable *du rat de ville & du rat des champs.*

Lorsque le Roi reçut cette lettre, il dit à Mr. de Catt: *Voilà une lettre bien forte que mons le marquis m'écrit de Dijon; est-il possible d'écrire ainsi, même à un particulier? Ecrivez-lui que si la moutarde de Dijon m'était montée au nez comme à lui, j'aurais pu lui riposter de la bonne manière.*

„ Le marquis ne revenant point à point nommé, m'a dit encore Mr. de Catt, le Roi voulut lui ôter sa pension; Sa Majesté m'en parla; je pris la liberté de lui représenter l'effet que cela pourrait produire dans le public. Il suspendit quelque tems sa résolution. Mais quatre

(*) L'Akakia fut brûlé dans la place des gens-d'armes, non loin de la maison de l'académicien Francheville où demeurait Voltaire.

mois après, j'appris avec étonnement qu'elle était ôtée. Le marquis ne survécut que six mois à cette privation. Ainsi Mr. Nicolaï se trompe encore lorsqu'il dit que le marquis était dans le dessein de revenir lorsqu'il mourut. Le Roi lui fit ériger un mausolée. Il voulait que l'on mît dans l'épitaphe: *Ami du doute*; mais on ne voulut pas le permettre.

Un billet de Frédéric au marquis, & une apostille du marquis à un placet présenté à Frédéric vous donneront une idée du ton de familiarité qui régnait entre eux.

Frédéric lui envoyant un jour un mémoire de sa composition qui avait été lu à l'académie, y joignit la lettre suivante.

„ Votre divinité (*) permettra que mon humanité lui offre un ouvrage lu dans l'académie. Je vous l'envoie parce qu'il a été lu dans cette assemblée, dont quoiqu'absent, vous faites le plus bel ornement. Un ouvrage de Scaliger ou de Suidas, ou de Freinshemius vous serait peut-être plus agréable; je n'en ai point dans ma boutique, & chaque arbre ne peut fournir que

(*) Le Roi appelait ordinairement d'Argens, le divin marquis.

les fruits qu'il produit. Contentez-vous de ceux-ci, & si cela ne vous fatigue pas trop, continuez votre bienveillance au pauvre ignorant qui vous donne ce qu'il a, & qui du pied du sacré mont, admire votre Divinité, dont la plénitude domine sur ce sommet impérieux qui s'élève au-dessus des nues. „

FRÉDÉRIC.

Le marquis demandant un jour un privilège pour le célèbre juif Moses Mendelsohn, écrivit au bas du placet de ce savant:

„ Un philosophe mauvais catholique, supplie un philosophe mauvais protestant, de donner le privilège à un philosophe mauvais juif. Il y a dans tout ceci trop de philosophie, pour que la raison ne soit pas du côté de la demande. „

D'Argens n'était point secrétaire du Roi comme je l'ai dit (*). Frédéric faisait souvent écrire des lettres par quelques-uns des gens de lettres qu'il avait autour de lui, en leur donnant le canevas, ou en dictant lui-même; il le faisait ordinairement quand il voulait cacher à ses véritables secrétaires la suite d'une affaire, qu'il

(*) Vie de Fr. T. IV. pag. 31 (pet. 8°. p. 38.

traitait; de sorte que ceux qui étaient chargés de la correspondance suivie de cette affaire, étaient souvent frappés du vide qu'ils trouvaient, & ne pouvaient en deviner la cause.

Je finirai cette lettre, que vous trouverez peut-être trop longue, par une petite pièce de vers du Roi au marquis.

Lorsque la guerre de sept ans commença, le marquis qui était très-peureux demanda & obtint la permission de rester à Sans-Souci. Quelque tems après, il ne se crut pas même en sureté à Berlin, & écrivit au Roi pour lui témoigner ses craintes. Frédéric tâcha de le rassurer par cette pièce de vers. Elle fut composée à Schmergitz, & corrigée à Klein-latin en Moravie le 7. juin 1758. On fesait alors le siège d'Olmutz qui allait mal. Voici la pièce:

Restez, marquis dans cet asyle,
Dont mes pénates & mes dieux
Protègent le sejour tranquille;
Héritez de tous vos ayeux (1);

(*) Le marquis désirant de se retirer dans un pays plus paisible, avait prétexté le procès qu'il avait pour recueillir les débris de la succession dont son père l'avait exclu.

Sans jamais sortir de la ville.
A moins, marquis, qu'en d'autres lieux,
Mon cœur un jour, ne vous exile.
Envoyez Demons à Paris,
Au centre des jeux & des ris.
Que dans l'antre de la chicane,
En hurlant de son rauque organe,
Il vous remette les débris
De ces biens qu'un père en soutane
Vous ôta pour plaire à Fleuri;
Dont votre jeunesse prophane,
Jadis ne connut pas le prix.
Puisse toute la pharmacie
Vous fournir de puissans secours;
Pour allonger de votre vie
L'agréable & fortuné cours.
Mais, cher marquis, sans vous déplaire,
Je crois, malgré votre docteur,
Que ce n'est point l'apothicaire
Qui peut nous rendre le bonheur;
Et qu'en dépit d'un mésentère,
D'un foie opilé, d'un cautère,
L'on peut être de bonne humeur.
Quoi! dans ces lieux remplis d'alarmes,
L'on boit, l'on danse, on chante, on rit;
Ni la mort ni le bruit des armes,

Ne sauraient émousser les charmes
Du plaisir qui se reproduit.
Et vous pourriez vous en défendre,
Vous, qui libre de tous les soins,
N'avez point de remparts à prendre;
Qui sans fatigue, sans besoins;
Chaque nuit pouvez vous étendre
Sur Babet (*), sans autres témoins!
Ah! tandis que moi misérable,
En Don-Quichotte véritable,
Je cours les grands évènemens,
En donnant chaque jour au diable,
Les triumvirs impertinents;
De votre sort plus favorable,
Puissiez-vous profiter long-tems!

PIÈCE JOINTE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Dialogue entre un capucin & un officier espagnol, par le M. d'Argens.

Don Pedro, le père Irénée.

D. Pedro.

En vérité, mon révérend père, je ne me se-

(*) Il s'agit ici de l'épouse du marquis que le Roi nommait toujours Babet, comme lorsqu'elle était fille.

rais jamais imaginé retrouver mon ancien ami Don Lopez, dans un habit de capucin. Depuis quand portez-vous le froc?

P. Irénée.

Quelque tems après avoir quitté Valence, où notre régiment fut réformé. Dans l'embarras de trouver un état où je puſſe vivre en repos, & le cœur plein des inquiétudes & des chagrins que j'avais éprouvés, je formai enfin le deſſein de quitter le monde, & je me fis moine.

D. Pedro.

Mais comment pouvez-vous vous accoutumer à un état ſi différent de celui où vous viviez auparavant?

P. Irénée.

On s'accoutume à tout. L'habitude eſt une ſeconde nature. Au commencement, il me paraiſſait un peu dur, de vivre éloigné de la ſociété de tous les hommes. Mais en feſant réflexion à tout ce que j'y avais ſouffert, la ſolitude me parut agréable. J'étais obligé de réciter des pſeaumes ſoir & matin, je les récitais en paix & en tranquillité, & quand l'office était fini, je feſais ce qu'il me plaiſait dans ma cellule. Je mangeais une nourriture groſſière, mais je la digérais bien, parce que perſonne ne venait

venait troubler ma digeſtion. Je me diſais à moi-même: Combien de gens n'as-tu pas vu dans le monde, éprouver le même ſort que toi? Dieu n'a-t-il pas dit à Adam, qu'il mangerait ſon pain à la ſueur de ſon front? Enfin l'habitude & la réflexion me rendirent mon état ſi agréable, que je ſerais bien fâché maintenant de retourner dans le monde. Mais vous, mon ami Don Pedro, qu'avez-vous fait depuis près de trente ans que je ne vous ai vu?

D. Pedro.

Deux ans après vous avoir quitté, j'entrai au ſervice du duc de Medina Celi, & j'y ſuis toujours reſté depuis.

P. Irénée.

Quel eſt votre emploi chez le duc, & à quoi lui ſervez-vous?

D. Pedro.

A vous dire le vrai, je n'en ſais rien. Je ne conçois pas encore à quoi je pourrais lui être utile, à moins que ce ne ſoit à lui fournir occaſion de ſe divertir par toutes ſortes de plaiſanteries. Mais comme le bon Dieu ne m'a pas encore doué de ce renoncement à ſoi-même qui fait la vertu d'un bon religieux, il n'eſt plus

difficile de m'accoutumer à ces plaisanteries; qu'à vous de chanter vos pseaumes.

P. Irénée.

Mais, Don Pedro, des plaisanteries ne sont que des plaisanteries. Le révérend père Séraphin notre gardien, dit son petit mot de plaisanterie tout comme un autre, cependant tout notre couvent est très-content de lui. Mais de quelle espèce sont donc ses plaisanteries? Ne blessent elles point la charité chrétienne?

D. Pedro.

Il fait des plaisanteries qui mettraient le père gardien dans un grand embarras, s'il en était l'objet. Je vais vous en donner un exemple. Ayant entrepris, il y a quelque tems, un voyage dans les montagnes d'Estramadure, le duc de Medina Celi, pour se donner une petite récréation, fit imprimer sous le nom de l'évêque de Madrid, un mandement dans lequel ce prélat, conseillait à tous les Espagnols qui me rencontreraient de me courir sus, comme à un esprit fort, à un perturbateur du repos public, & à un ennemi de la religion. Je pourrais vous raconter plusieurs autres petits passe-tems, moins dangereux à la vérité, mais non moins chagrinants.

P. Irénée.

Que pensâtes-vous lorsque vous trouvâtes dans le mandement l'exhortation épiscopale à vous envoyer dans l'autre monde *ad majorem Dei gloriam?*

D. Pedro.

Je pensai qu'il valait encore mieux exposer la vie d'un homme par plaisanterie, que d'en faire brûler cinquante dans un *Auto-da-fé.*

P. Irénée.

La plaisanterie du mandement me paraît un peu forte. Quant aux autres, si elles ont blessé votre amour propre, vous devez en remercier le ciel, car elles serviront à votre salut. Mais n'auriez-vous rien fait par hasard qui pût vous avoir attiré ces plaisanteries?

D. Pedro.

J'ai souvent examiné ma conduite avec la plus grande sévérité, & depuis vingt-sept ans que je suis au service du duc de Medina Celi, je n'ai rien trouvé que j'eusse à me reprocher. A moins que ce ne soit un aussi grand crime de ne pouvoir servir faute de santé, que faute de bonne volonté.

P. Irénée.

Je ne sais si c'est un crime auprès des grands d'être malade & de vieillir ; mais quand cela serait, pourquoi vous tourmenter ? Dans l'espace de vingt années, j'ai récité dans mon couvent quatre à cinq mille pseaumes ; & dans l'espace de vingt-sept années vous avez essuyé quatre à cinq mille plaisanteries, cela revient à peu près au même. La vie n'est qu'une espèce de comédie, où l'on a souvent plus de peines que de plaisirs, & qui finit par la mort.

LETTRE XXVI.

Particularités sur Maupertuis, Voltaire & d'Arnaud.

Vos réflexions, Monsieur, sur Maupertuis ont fait sur moi la plus vive impression. Vous avez cru que j'avais fait tort à la mémoire de ce savant en le représentant comme un homme vain & entêté. Vous sentez bien, que je n'ai jamais

connu Maupertuis, je n'avais pas dix ans lorſqu'il mourut. Il n'y a donc dans ce que j'ai dit de lui aucune prévention, aucune animoſité, aucun intérêt. J'ai répété ce que j'avais lu dans tous les livres, dans tous les mémoires, ce que j'ai entendu dire à tous ceux qui l'avaient connu, & même à ſes amis; je me rétracterais ſi je pouvais trouver le contraire.

Les reproches très-vifs que vous me faites à ce ſujet m'ont engagé à faire de nouvelles recherches; le déſir de vous plaire m'a inſpiré celui de trouver matière à me rétracter. J'ai cru que l'éloge de ce ſavant prononcé dans l'académie dont il fut préſident, par un homme qui fut ſon confrère & ſon ami, me fournirait ce que je cherchais; mais là même, monſieur, j'ai trouvé la confirmation de ce que j'avais avancé. Voici les propres paroles de *l'élogiſte*.

„ Madame Moreau idolâtrait ſon fils plutôt qu'elle ne l'aimait. Elle ne pouvait rien lui refuſer. De là *ce caractère entier, cette roideur inflexible* qui auraient peut-être entièrement altéré l'heureux naturel du jeune élève, ſi la raiſon ne fût venue dans la ſuite au ſecours. „

Encore ne put-elle jamais effacer entièrement ces premières traces; & *M. de Maupertuis*,

en me contant des traits tout-à-fait singuliers de la complaisance maternelle, m'a avoué *que cela lui avait rendu toute contradiction si insupportable; que bien avancé dans sa carrière, ce n'était qu'après avoir réprimé les premiers mouvements, qu'il pouvait souffrir que ses idées fussent contrariées, ou ses goûts traversés* „ (*).

Oh! monsieur, quand on se croit obligé de dire cela dans un éloge académique, que n'auroit-on pas dit dans une Vie écrite sans prévention & sans destination cérémonielle?

J'ai répété tout cela sur le caractère de Maupertuis, parce que sa jalousie contre Voltaire m'a toujours paru ridicule, déplacée, injuste. Il ne devait pas sentir le mérite de Voltaire, j'en conviens; mais Voltaire ne devait guère plus sentir le sien, & cependant il l'a comblé de louanges avant leur brouillerie; mais le grave Maupertuis dit-il jamais rien à la louange de Voltaire? Et cependant est-ce à Newton à mépriser Phydias, est-ce à Descartes à dédaigner Appelles?

Je suis mieux informé maintenant sur l'origine des brouilleries de ces deux grands hommes. Voici

(*) V. Mémoires de l'académie de Berlin an. 1759 pag. 467.

une anecdote que le Roi a racontée plusieurs fois à une personne dont je la tiens.

Dans un de ces banquets de Sans-Souci, où chacun s'efforçait à l'envi de briller & de plaire par les agréments de l'esprit, Voltaire se surpassa un jour tellement, qu'il charma toute la compagnie. Après souper, on se lève de table; & les convives de faire un cercle autour de lui, & de le combler de compliments. *Vous avez été charmant*, lui disait-on, *vos contes étaient délicieux, vos reparties inimitables!* Le seul Maupertuis que ces éloges affectaient désagréablement, reste triste & taciturne sans proférer une seule parole. Eh bien, notre président, lui dit un des convives, qu'avez-vous donc? Vous ne dites mot. Alors le président répond d'un air grave: *Pour moi, j'avoue que tout cela m'a ennuyé. Parbleu*, reprit Voltaire, *je le crois bien, mon cher président, c'est que vous êtes ennuyant.* Voilà la première étincelle de leurs haines. Vous m'avouerez, monsieur, que s'il en est ainsi, le premier tort fut entièrement du côté de Maupertuis.

Permettez-moi, monsieur, de vous faire aussi à ce sujet un petit reproche, avec la même franchise dont vous avez usé à mon égard. Vous

êtes membre étranger de l'académie de Berlin, & attaché à cette ſociété ſans la bien connaître; vous n'auriez pas voulu que je montraſſe le tort du préſident & de ſes confrères à l'égard de Kœnig; & voilà ce qui vous a fâché. Euler & La Grange n'auraient pas penſé ainſi, & vous n'avez pas plus beſoin qu'eux d'une gloire étrangère. Les gens comme vous & comme eux, monſieur, honorent les académies & n'en ſont point honorés; & il faut laiſſer à ces corps, la honte de leurs injuſtices & de leurs tracaſſeries pour l'exemple des autres. Laiſſons là Maupertuis & l'académie, & parlons encore de Voltaire.

Lorſqu'il vint à Potsdam, d'Arnaud tenait compagnie au Roi, & corrigeait quelquefois ſes ouvrages. D'Arnaud qui s'eſt fait connaître depuis ſi avantageuſement dans la république des lettres, était conſeiller de légation de la cour de Dresde, lorſque Frédéric fit ſa connoiſſance. Quelques jolies pièces de vers lui attirèrent l'attention du Roi bel eſprit, & il le prit à ſon ſervice. Au commencement, on était fort content de part & d'autre. Mais lorſque Voltaire fut établi dans la faveur, tout changea bientôt.

Le Roi n'avait plus besoin de d'Arnaud pour corriger ses ouvrages, c'était l'orange dont on avait exprimé le jus; Voltaire n'aimait pas à voir un autre poëte avec lui auprès du Roi, il fit des tracasseries. D'Arnaud aimait la paix. Le Roi a souvent dit de lui: c'est un très-honnête homme, d'un caractère solide & sûr, & tous ceux qui l'ont connu, en ont dit la même chose. Mais pour briller dans les spirituelles sociétés de Potsdam, il fallait rire & faire rire, & d'Arnaud avec une ame sensible qui donnait sans cesse à son caractère une teinte de mélancolie, ne se souciait guère d'amuser un Roi par des tours d'esprit, & il était trop désintéressé & trop sage pour sacrifier sa liberté & son repos aux lueurs trompeuses de la faveur & de la fortune. Il demanda donc à se retirer, & on le lui permit volontiers, quoiqu'on l'estimât dans le fond.

Une scène qui se passa entre lui & Voltaire, prouve qu'il croyait avoir à se plaindre de ce dernier, & qu'il ne prenait pas la peine de le ménager, même en présence du Roi. Cette scène est très-plaisante, la voici telle qu'elle est; je m'en rapporte à votre prudence pour supprimer & taire ce qu'on ne pourrait rendre public sans offenser gratuitement quelqu'un qui vit encore.

Frédéric causant avec les deux poëtes s'informait d'une *certaine personne*, à laquelle Voltaire s'intéressait vivement, d'Arnaud lui donna des ridicules.... Voltaire se fâche, reproche à d'Arnaud le bien que cette personne lui a fait, & l'accuse d'ingratitude. Alors d'Arnaud riposte *par le propos le plus comique, le plus plaisant, & le plus libre que l'on ait jamais osé tenir en présence d'un roi.* Voltaire est piqué au vif, il écume, la rage l'empêche un instant de parler, mais bientôt il se lève, prend un ton imposant & déclamateur, & accable d'Arnaud de toutes les injures qui peuvent entrer dans une belle phrase. „C'était un spectacle divertissant„ disait le Roi en racontant ceci, jamais scène ne m'a plus amusé. L'air imposant & déclamateur de Voltaire, l'attention & le sang froid de d'Arnaud, & moi qui riais de toutes mes forces, sans que les deux champions s'en aperçussent, tant ils étaient à leur dispute; tout cela était à peindre.„

J'ai dit dans la Vie de Frédéric (*) que Voltaire travaillait régulièrement deux heures par jour avec le Roi, corrigeait tous ses ouvrages & lui rendait compte des ratures, & qu'il résulta de ce

*) T. IV. pag. 41.

travail une rhétorique & une poëtique à l'usage du prince... Des personnes mieux instruites m'apprennent que jamais Voltaire ne travailla avec le Roi. Frédéric lui envoyait ses pièces pour les corriger, & toutes ces leçons se donnaient par billets. Le Roi avait composé avant l'arrivée de Voltaire ce cours de rhétorique & cette poëtique dont je parle au même endroit.

Dans le tems de la bouderie du Roi avec Voltaire au sujet de l'Akakia, l'abbé de Prades fut envoyé chez le dernier pour voir ce qu'il fesait. Le poëte fut prévenu quelque tems auparavant. Aussitôt il fait remplir sa baignoire, prend les herbes de la cuisine, les met dedans, & au moment où l'abbé entre il se déshabille en jurant & maudissant le Roi.. *Ah! mon ami*, dit-il à l'abbé, *je suis bien malade, ce B... là me fera mourir, il me tue; je vais prendre un bain; le scélérat! j'espère que l'Archiduc Joseph* (aujourd'hui Joseph II.) *me vengera.* L'abbé rendit tout cela au Roi mot pour mot, & Frédéric en rit de tout son cœur.

Quelque tems après que Voltaire fut parti de Potsdam, le Roi reçut une lettre; il l'ouvre & trouve les vers suivants corrigés & recorrigés.

Epigramme.

Ce mortel profana tous les talents divers,
Il chanta les vertus, & commit tous les crimes.
Barbare en action & philoſophe en vers
Il charma les mortels dont il fit ſes victimes.
Haï du dieu d'amour, cher au dieu des combats;
Il noya dans ſon ſang l'Europe & ſa patrie:
Cent mille hommes par lui reçurent le trépas,
Aucun n'en a reçu la vie.

Lorſque Frédéric eut achevé de lire, il déchira la lettre, & dit: c'eſt ce B... de Voltaire. Auſſitôt il ſe retire dans ſon cabinet, & ripoſte par l'épigramme ſuivante.

Cy gît le ſeigneur Arouet
Qui de friponner eut manie;
Ce bel eſprit toujours adroit,
N'oublia pas ſon intérêt,
Même en paſſant dans l'autre vie.
Lorſqu'il vit le ſombre Achéron
Il chicana le prix du paſſage de l'onde,
Si bien que le brutal Caron
D'un coup de pied au ventre appliqué ſans façon
Nous l'a renvoyé dans ce monde.

L'épigramme finie, il la donne à une des personnes avec lesquelles il vivait familièrement, en disant: *tenez le voilà payé en même monnoie! Mais il ne faut pas qu'il sache que cela vient de moi, car il ne me le pardonnerait jamais. Et quelles horreurs il vomirait de sa bouche infernale!*

Après la mort de Voltaire, Frédéric qui avait fait ériger des monuments à Algarotti, à d'Argens &c. ne voulut jamais consentir à lui en faire ériger un, malgré les pressantes sollicitations de d'Alembert. „ *Ce serait une excellente épigramme*, écrivait le mathématicien au Roi, de lui élever dans l'église de Berlin, un monument où il serait représenté, se prosternant devant le père éternel, & foulant aux pieds le fanatisme.„ Frédéric répondit qu'il ne se plairait point dans l'église. Ce prince croyait apparemment, comme les anciens, que les manes voltigeaient autour des tombeaux & des statues des grands hommes, avec leurs passions & leurs goûts, & d'après cette idée, il voulut se venger de ses sarcasmes en condamnant son buste à rester perpétuellement dans la salle des séances de l'académie de Berlin. Si l'artiste eût saisi

cette idée, il aurait dû lui donner l'expression d'un Ixion; il lui donna au contraire ce souris satirique & malin qui le caractérisait si bien; & l'épigramme retomba sur le Roi. A la première séance publique de l'académie un bon mot servit d'inauguration.

Tous les académiciens étaient assemblés, & considéraient le buste; chacun d'eux lâchait contre lui quelque mauvaise plaisanterie, on lui reprochait sur-tout d'avoir plaisanté dans les sujets les plus sérieux; un gros professeur fesant allusion à son air riant, crut peindre en même tems toute sa philosophie en disant: *Ridet; Minime*; répondit un homme qui n'était pas académicien, & que ces propos indignaient, *irridet*; les académiciens furent piqués, ils prirent leurs places, la séance commença; & tous les auditeurs sentirent bientôt la justesse de l'application.

LETTRE. XXVII.

Particularités sur Guichard ou Quintus-Icilius. Raison qui portait Frédéric à plaisanter dans les circonstances les plus critiques. Plaisanteries avec le comte de Schwérin. Lettres à Catt & vers à sa maitresse. Vers de Rousseau corrigées par Frédéric la veille de la bataille de Zorndorf. Imitation de Racine.

C'EST une chose plaisante que ce penchant du public à donner de l'importance aux moindres paroles qui sortent de la bouche des rois. On a cru jusqu'à présent que Frédéric avait voulu honorer Guichard, en lui donnant le surnom de *Quintus Icilius* *), & on a fait également honneur de cette anecdote & au Roi & au tacticien. Rien de tout cela. Le nom de Quintus ne fut qu'une plaisanterie de Frédéric qui causa beaucoup de chagrin à Guichard.

*) Vie de Fréd. T. I. pag. 21.

Au mois de mars 1758, le Roi étant à Groſlau avec cet officier le badina beaucoup ſur ſon ouvrage. Il eſt ſingulier, lui dit-il, vous qui parlez ſi mal, que vous ayez aſſez bien écrit. Mais ſavez-vous que vous êtes le deſcendant du ſecrétaire de Jules-Céſar, & que vous devriez en prendre le nom. — Je ne veux point changer de nom, répondit Guichard, le mien eſt fort bon.

La converſation s'anime, on parle de l'ouvrage, le Roi plaiſante. — Vous croyez donc, dit-il, que les ſoldats romains portaient un fardeau beaucoup plus lourd que les nôtres? — Oui certainement, Sire. — Moi, je vous ſoutiens que les nôtres portent davantage. — Aſſurément non. Le Roi ſe tut. Mais quelques jours après, il fait apporter tout l'attirail d'un ſoldat pruſſien, fait venir Guichard, & lui dit: Eh bien, mon cher Guichard, je veux vous convaincre par votre propre expérience de ce que portent nos ſoldats, & vous faire ſentir que vous avez tort. Otez votre épée. Guichard obéit; auſſitôt le Roi & Catt l'affublent de tout l'attirail d'un ſoldat, & on le laiſſe ainſi une heure entière, le lourd mouſquet ſur l'épaule, en l'accablant de plaiſanteries.

Ce

Ce fut à Landshout, en 1759, que Frédéric, à la suite d'une conversation, lui donna pour la première fois le nom de Quintus-Icilius, & cela en badinant beaucoup. Les généraux & les officiers de la suite du Roi qui virent qu'il voulait le tourner en ridicule, ne manquèrent pas de faire leur cour, en se mettant de la partie, & tous l'appelaient : *Monsieur Quintus-Icilius*, avec le souris malin de la raillerie. Guichard fut sensible à cette espèce d'avanie. Catt fit remarquer au Roi que cette plaisanterie avait des suites désagréables pour cet officier qu'il estimait; Frédéric ne répondit rien, mais le lendemain, il le fit inviter à dîner, quoiqu'il ne fût que simple capitaine; & cet honneur mit fin aux plaisanteries des officiers. Frédéric aurait pu dire au sujet de ce surnom ce que disait si méchamment Voltaire au sujet de celui de *Salomon du Nord* qu'il lui avait donné. *Je l'ai appelé ainsi par plaisanterie, & le sobriquet lui en est resté.*

Quintus était bon, bienfaisant, il avait de l'érudition & des talents, mais il manquait absolument de retenue & de décence. Une démangeaison continuelle de parler l'exposait sans cesse à la plaisanterie, & quoiqu'il en fût toujours

dupe, il ne se corrigeait point & y revenait sans cesse. Il est certain que Frédéric outrait la plaisanterie avec lui; un jour, il le fouilla en sortant de table, pour voir s'il ne lui avait rien volé. Une autre fois, étant à table au nouveau palais de Sans-Souci, il lui dit: *Parbleu! Quintus, dans la dernière guerre, vous avez tant volé que vous auriez bien mérité d'être pendu. Sire*, répondit Quintus piqué, *je n'étais pas le seul coupable, je n'ai rien fait que par les ordres de Votre Majesté.* Le Roi se fâcha, & se leva de table. Quintus ne revint plus & cette bouderie dura deux ans.

En 1759 le Roi avait fait renouveler l'équipage de sa suite, excepté celui de Quintus, qui en était aussi. Quintus crut que c'était par oubli, & écrivit au Roi pour le lui rappeler. Frédéric répondit:

„ J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me demandez de l'argent, & sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. „

FRÉDÉRIC.

Un jour le Roi se promenant avec Quintus dans la galerie de marbre de Sans-Souci; ce dernier

eut le malheur de marcher sur la patte de la chienne favorite, qui était, je crois la célèbre Alcmène. L'animal poussa des cris affeux qui se répétant au loin dans la galerie, portèrent l'inquiétude & la douleur dans le cœur du monarque. Quintus voulut s'excuser, mais le Roi, rouge de colère, lui ferme la bouche en disant *vous êtes un âne*; & il prend dans ses bras la pauvre blessée pour la caresser, pour la baiser, pour la consoler. Un moment après il fait appeler M. de Catt. Ah! mon cher, dit-il en le voyant, quel malheur! que je suis à plaindre! Catt effrayé recule deux pas en disant. — Eh! mon Dieu, Sire, que vous est-il donc arrivé? quelle mauvaise nouvelle Votre Majesté peut-elle avoir reçue? — Ah, Catt! Catt! — je suis le plus malheureux des hommes. — Oh ciel! quel si grand malheur! Ecoutez, mon cher, écoutez & vous allez frémir. Quintus a marché sur la patte de ma petite, elle a crié, je me suis fâché, & je lui ai dit en français qu'il était un âne, au lieu de le lui dire en grec. Non, je ne me pardonnerai jamais cette fatale ignorance. Que n'ai-je appris le grec! mon Dieu! que n'ai-je appris le grec! je n'aurais pas le malheur d'avoir offensé les oreilles d'un érudit.

Telles étaient la plupart des plaisanteries du Roi. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il les fesait souvent dans les moments où sa situation était la plus pénible, & où sa tête semblait devoir être remplie des plus vives inquiétudes. Voici la clé de cette conduite. Lorsqu'il arrivait à ce prince quelque chose de fâcheux, personne n'était plus inquiet, plus agité que lui tant qu'il n'avait pas pris son parti. Mais dès qu'il l'avait pris, dès que ses idées étaient fixées & ses résolutions affermies, il écartait tout ce qui pouvait troubler le calme & la tranquillité de son ame, il fesait tout ce qu'il pouvait pour se distraire, afin de ne point se fatiguer par les vains fantômes d'une imagination agitée, & de réserver toutes les forces de son esprit pour le moment de l'exécution.

Cette réflexion qui m'est fournie par un homme qui connaissait profondément le Roi, montre que j'ai mal jugé lorsque j'ai dit *) que c'était par forfanterie qu'il voulait paraître s'occuper de vers la veille de la bataille de Zorndorf. Il ne voulait que se distraire en attendant le moment. Une ode de Rousseau lui tomba sous la main,

*) V. de Fr. T. II. pag. 260.

& il s'amusa à jouter avec ce grand poëte. Vous avez désiré d'avoir ces corrections, je les joindrai à cette lettre. C'est par le même motif peut-être qu'il s'entretint à Leipzig avec Gellert, sur la littérature allemande, & qu'il s'amusa à entendre lire ses fables. C'était quelques jours avant la bataille de Rosbach, & dans un tems où on le croyait indécis s'il marcherait contre Soubise, ou s'il volerait en Silésie au secours de Bevern. Sans cette circonstance, sans ce besoin de distraction, jamais peut-être, les savants allemands de ce tems-là, n'auraient eu l'honneur de lui parler, & ils l'auraient brigué envain à Potsdam en tems de paix.

Les éditeurs des Oeuvres posthumes de Frédéric, ont donné un petit conte de ce prince intitulé *le Violon*; *) mais ils ignoraient que le Roi ayant permis que l'on envoyât cette petite pièce à Gellert, le poëte allemand répondit: „ cette fable est charmante, je vous assure, j'aimerais mieux l'avoir faite que d'avoir gagné la bataille de Rosbach. „ Le Roi fut fort flatté de ce jugement. Rien ne serait plus amusant & plus curieux que des notes qui donneraient l'histoire

*) T. VIII, pag. 22.

de tous les ouvrages de Frédéric & les circonstances où elles ont été faites ; ces notes prouveraient peut-être plus pour la gloire de ce prince que les pièces mêmes.

Voici quelques autres plaisanteries de Frédéric dans des circonstances critiques, où certainement on ne peut découvrir aucune trace de forfanterie. Il avait appris que pendant les quartiers de cantonnements, le comte de Schwérin alors colonel des gens-d'armes, aujourd'hui grand écuyer avait fait la connaissance d'une jolie grisette, & il voulut s'amuser à ses dépens. Pour cet effet, il fit faire un petit magot de porcelaine qui était une caricature du comte, puis il écrivit la lettre suivante, la fit copier par une femme, & envoya le tout au colonel. Voici la lettre :

De Nossen ce 30 avril 1761. A M. de Schwérin colonel des gens-d'armes.

„ Mon cher ange, mon aimable cœur,

„ J'ai attendu jusqu'ici vainement que vous me donneriez des marques de votre souvenir, après tous les chagrins que vous m'avez causés l'année passée. Je m'étais flattée, vous sachant à Grimma, qu'au moins vous me rendriez une

iſite. Mais vous êtes un petit infidelle, & vos promeſſes ſont plus légères que le vent. On dit que votre armée s'aſſemble; je vous prie, mon cher cœur, par la tendreſſe que vous m'avez jurée, venez me voir avant ce tems, & que j'aye la conſolation de vous embraſſer avant que ces vilains pandours arrivent ici; vous ſavez que je ſuis accouchée l'été paſſé, & pour que vous ne m'oubliez pas, ni moi, ni cet enfant qui devait vous tenir au cœur, je vous envoie ſon image que j'ai fait faire de porcelaine, qui lui reſſemble comme deux gouttes d'eau. J'eſpère que le cri de la nature ſe fera entendre, quand vous verrez cette image, & que vous ne ſerez pas un ingrat envers cet enfant & envers ſa mère qui vous adore. Je vous embraſſe, mon cher cœur, en vous aſſurant que votre ſouvenir ſera gravé dans mon ame juſqu'à mon dernier ſoupir.

P. S. Au moins, mon cher cœur, donnez-moi une prompte réponſe, par le meſſager que je vous envoie; c'eſt un garçon ſur la fidélité duquel je puis me repoſer, & qui a promis de vous remettre la préſente en main propre.„

N. N.

Cette singularité de plaisanter dans les plus grands embarras, caractérise Frédéric & le distingue de tous les héros anciens & modernes. Je vais vous en citer encore quelques exemples, parmi des milliers que je pourrais rapporter.

Le même monsieur de Schwérin dont je viens de parler étant à Pulsen avec le Roi, demanda à M. de Catt qui tenait compagnie au Prince, des vers pour la comtesse de Logau qu'il devait épouser. M. de Catt en fit & les montra au Roi. Laissez-moi faire, dit Frédéric, je tournerai cela autrement; & il fit lui-même la petite pièce que voici:

Vers.

Quoi donc! vous demeurez tout court!
Avant d'entrer dans la carrière,
Vous employez mon savoir-faire,
Pour ce bel objet que l'amour
Arrondit exprès pour vous plaire!
Je plains votre peu de vigueur,
Qui manque si tôt de ressource.
Ne craignez rien pour votre honneur,
Mon cœur pour vous plein de ferveur,
Pour tous deux remplira la course. *)

*) Ces vers ne se trouvent point dans les Oeuvres posthumes, non plus que les suivants.

Donnez ces vers à Schwérin comme de vous, dit le Roi à M. de Catt. — Mais, Sire, il ſera bien plus flatté ſi je dis qu'ils ſont de Votre Majeſté. — Non, non, dites qu'ils ſont de vous. Le colonel reçoit les vers, prend fort bien la plaiſanterie, en rit & les montre au Roi comme une malice de M. de Catt. Ces vers-là ſont déteſtables, dit le Roi en les liſant; & moi je les ſoutiens bons, dit le colonel. Frédéric feint de s'entêter, le colonel ne cède point, & Frédéric ne ſe fâcha point de ſon opiniâtreté, comme on penſe bien. Quelque tems après, il fit encore les vers ſuivants au nom du comte, pour Mademoiſelle de Logau.

Vers.

Avec autant d'appas, de grâces, de beautés,
C'en eſt trop de l'eſprit qui relève vos charmes;
Avec tant de génie & tant de qualités,
Les attraits ſont pour vous des ſuperfluités;
Les poſſédant tous deux, le héros des gens-d'armes,
Les dieux & les amours pas vos charmes domptés,
Doivent, belle Logau, tous vous rendre les armes.

Autres, faits pour la même personne dans une occasion semblable.

Cléophile a dompté le grand cœur d'Alexandre,
Cléopâtre enchaîna Marc-Antoine & César,
Ils furent vaincus sans hasard,
Ces héros avaient le cœur tendre.
Près de votre triomphe, ô divine Logau,
Le leur ne vous paraît, ni si grand ni si beau;
Si la gloire est le prix d'un ouvrage pénible,
Cette gloire est à vous, vous y mettez le sceau;
En fixant, en rendant flexible
Par l'attrait d'un pouvoir nouveau,
Les écarts inconstants, d'un amant insensible.

Ces vers ne sont pas bons, mais qu'on songe que le poëte n'était pas français & qu'il avait à ses trousses toutes les grandes puissances de l'Europe. J'aurais voulu voir Voltaire dans le même cas, & les beaux vers qu'il aurait faits. Ce sont les circonstances qui les rendent vraiment curieux.

M. de Catt qui suivit le Roi dans la guerre de sept ans, étant tombé malade au camp en 1762, fut obligé de se rendre à Breslau. Pendant ce séjour qui ne fut pas long, le Roi lui écrivait

presque tous les jours, & joignait quelquefois des vers pour une demoiselle Ulrique que M. de Catt devait épouser; & cependant la position du Roi était très-délicate, alors il s'occupait des moyens d'éloigner les Autrichiens de Schweidnitz afin d'en pouvoir faire le siège, & au milieu de tout cela, il écrivait tous les jours à M. de Catt & fesait des vers pour sa maîtresse.

Voici une des pièces de vers qu'il envoya dans cette circonstance avec la lettre qui les accompagnait. Je vous envoie ces vers, car ils sont tels que je les tiens de M. de Catt lui-même & différent de ceux imprimés dans les *Oeuvres posthumes* *)

Lettre du Roi à M. de Catt; du camp de Seitendorf, 17 Juillet 1762.

„ Vous parlez de mes vers, comme s'ils valaient quelque chose; & je vous assure que j'en connais moi-même la faiblesse & les défauts. Quand j'en ai le tems, j'en fais d'un peu moins mauvais. Pour ceux-ci écrits au milieu de l'agitation, du trouble & des inquiétudes, compagnes des expéditions militaires, ils ne sont

*) T. VIII. pag. 65.

bons que pour le moment, & pour flatter la perſonne à laquelle ils ſont deſtinés. Les femmes n'y prennent pas garde de ſi près; tous les vers qui leur diſent des douceurs leur paraiſſent bons. Je crois que ceux-ci rempliront le but, n'étant faits que pour plaire, & n'ayant point à ſoutenir l'examen rigoureux des d'Olivet & des Frérons.

„ Nous ne feſons que des miſères. Je ſuis honteux de ma campagne; les choſes ne prennent pas encore le tour que je ſouhaiterais, & je crains bien que ce que je vous ai dit cet hiver, ne s'accompliſſe au pied de la lettre. Nous verrons le 20 de ce mois ce qui en ſera *). J'ai de la peine à me tranquilliſer; Marc-Aurèle & les Stoïciens l'emportent quelquefois; mais ſouvent le naturel prend le deſſus & fait taire la philoſophie. Que le ciel nous aſſiſte & nous donne quelque grand avantage qui achemine enfin les choſes à la paix tant ſouhaitée & ſi néceſſaire. Il reſte encore quelque lueur d'eſpérance de la part des gens ſans prépuce; ſi l'on pouvait ſe fier à leur parole. Mais Fabrice que

*] Le Roi avait fixé ce jour pour attaquer les Autrichiens & les éloigner de Schweidnitz.

J'ai lu, me fait trembler, & j'appréhende que nous n'en tirions aucun parti. Adieu, mon cher, rétabliſſez-vous, & venez quand nous pourrons entreprendre le ſiège de Schweidnitz. *Vale*, *vale*. „

Vers au cabinet de Mademoiſelle Ulrique.

Recevez charmant cabinet
Ce tas de rimes inſenſées;
Et dépoſitaire ſecret
De mes amoureuſes penſées
Soyez mon confident diſcret.
Ah! que je vous porte d'envie,
Vous êtes dans l'appartement
De celle dont ſi vivement
Mon ame ſenſible eſt ravie;
Vous la voyez à chaque inſtant,
Son beau corps ſur vous ſe replie, *)
Elle vous touche en écrivant,
Que votre bonheur m'humilie!
Si je ſuivais ma fantaiſie,
Si je pouvais dès ce moment,
Paraître en forme traveſtie,

*) Ce vers qui fait image ſe trouve varié dans les Oeuvres poſthumes.

Je ferais, non en Siléſie,
Mais à Berlin inceſſamment,
Le cabinet de mon amie.
La nuit quand elle dormirait,
Je lui ferais la ſentinelle,
Dès qu'elle ſe réveillerait, *)
Je n'aurais des yeux que pour elle;
Si le matin il arrivait
Sur moi bureau qu'elle *écrirait*
Je baiſerais rempli de zèle
Cette main ſi blanche & ſi belle.
Qu'avec plaiſir je ſoutiendrais
Ce beau ſein d'ivoire & d'albâtre,
Qu'amoureuſement idolâtre,
La bouche j'en approcherais!
Que ſi j'oſais, je lui dirais
Tout ce qu'Antoine à Cléopâtre
A dit ſur de pareils ſujets.
O ciel! quels ſeraient mes regrets,
Si trop vîte & ſans me rien dire,
Elle partait laſſe d'écrire.
Mais au moins en me refermant,
Elle toucherait ſon amant.
Cette faveur ſans conſéquence,

*) Ces vers ſont autrement dans les Oeuvres poſthumes.

Serait pour moi d'un prix immenſe.
Au lieu de ce bruit ſourd que fait,
En ſe fermant un cabinet,
Je m'écrierais; Catt vous adore;
Et ſi tôt qu'on me pouſſerait,
Je le répéterais encore.
J'aurais & j'en ſuis convaincu,
L'amour m'en a fait la promeſſe,
Plus d'acquis & de gentilleſſe
Que bureau n'en a jamais eu. *)
Mais tandis que ma douce ivreſſe
Diſſipe & chaſſe ma triſteſſe,
La funeſte réalité
De cette image enchantereſſe
Découvre la frivolité;
Imagination traîtreſſe,
C'eſt en vain que tu m'as flatté!
Je me trouve ici rejeté,
Dans un camp loin de ma maîtreſſe.
Je le vois, la félicité
N'eſt pour nous que l'effet d'un ſonge,
Il vaut donc mieux, tout bien compté,
Être trompé par le menſonge,
Qu'éclairé par la vérité.

*) Les quatre derniers vers ne ſe trouvent point dans les Oeuvres poſthumes.

Mais voici bien une autre scène. Une nouvelle imprévue arrive. Frédéric ne sait quel parti prendre; il ne fait plus de vers alors, il écrit à M. de Catt; mais sa lettre est pleine de son trouble. Il avait appris la mort de Pierre III. Cette lettre est du lendemain de la précédente; la voici:

Du camp de Seitendorf, 15 juillet 1762.

„ Ah! mon cher, je viens de recevoir une nouvelle qui m'accable, & dont malheureusement vous ne serez que trop tôt instruit à Breslau. J'en suis si consterné & si affligé que je ne sais encore de quel côté me tourner. Il n'y a pour moi que des lueurs d'espérance, mais des malheurs réels m'accablent. *Les belles prophéties sont toutes démenties*; *) & Dieu sait quel destin m'attend encore. Adieu, mon cher, mon cœur est si affligé qu'il m'est impossible de vous en dire davantage. Adieu. „

Sous le couvert de cette lettre le Roi avait mis: *Mon cher Pierre III détrôné, mort! Est-il un sort pareil au mien?*

*) On avait prédit au Roi qu'il gagnerait une bataille & que la paix serait faite cette année; & il s'amusait à écouter ces sortes de prophéties, comme on le verra dans la suite.

Lorsque

Lorsque M. de Catt retourna au quartier général de Dittmansdorf, le Roi était sur le point de lui envoyer encore la pièce de vers suivante, qu'on ne trouve point dans les Oeuvres posthumes. Voilà, lui dit-il, ce que j'ai fait pour vous; il me semble que je n'en conte pas mal à votre promise; je lui dis bien des douceurs. Catt, vous êtes plus heureux que moi.

Du camp de Dittmansdorf ce 3 Août 1762.

A la Belle des Belles.

Volez mes vers au lieu de moi,
Rendez-vous à Berlin où je ne puis atteindre;
Portez les gages de ma foi,
D'un amour que la mort ne pourra point éteindre,
A la divinité qui me tient sous sa loi.
Dites à la belle Ulrique
Qu'elle est ma passion unique;
Que la distance ni le tems,
Ne peuvent affoiblir les tendres sentiments
Qu'inspire sa vertu pudique.
Répétez lui sur-tout, mes vers,
Que pour connoître ma constance,
Il n'est dans ce siècle pervers,
D'épreuve qu'une longue absence.
A cette absence enfin, si dure à supporter,

Sans doute que je dois le bonheur de ma vie,
Puisqu'elle m'a fait souhaiter
De celle que mon cœur *s'efforce à mériter*,
Qui règne pour jamais sur mon ame asservie.
Et que n'aurais-je pas sans elle à redouter?
De ce pauvre Gresset *) & de sa poësie,
De sa sèche monotonie,
En le voyant toujours on doit se dégoûter.
L'absence est comme une magie;
Sa douce illusion a le don d'enchanter.
Plus je pense & plus je médite,
Plus je lui pardonne mes maux:
Puisqu'elle ajoute à mon mérite
En diminuant mes défauts.

Je vous ai promis la correction des strophes de Rousseau, faite la veille de la bataille de Zorndorf, la voici:

Du 29. août 1758, à 9 heures du soir; veille de la bataille de Zorndorf.

Ode 6 de Rousseau au comte de Zinzendorf.

2°. Strophe.

Les troupeaux ont quitté leurs cabanes rustiques,
Le laboureur commence à lever ses guérets,

*) C'est ainsi que Frédéric nommait M. de Catt.

Les arbres vont bientôt de leurs têtes antiques
Ombrager les forêts.

La même ſtrophe faite par le Roi.

Les troupeaux ont quitté leurs cabanes ruſtiques,
Le laboureur actif ſillonne les guérêts;
Un verd tendre & naiſſant ſur leurs rameaux antiques
Orne les arbres des forêts.

3°. Strophe de Rouſſeau.

Déjà la terre s'ouvre & nous voyons éclore,
Les prémices heureux de ſes dons bienfaiſants,
Cérès vient à pas lents, à la ſuite de Flore,
Contempler ſes nouveaux préſents.

La même Strophe faite par le Roi.

Déjà d'un ſein fécond, la terre fait éclore
Les prémices charmants, l'eſpoir des moiſſonneurs,
Les champs ſont embellis par les préſents de Flore,
Et Phébus brille ſans ardeurs.

Frédéric après avoir relu ces vers dit: *paſſe pour la veille d'une bataille!*

Il me semble aussi qu'en travaillant sur les vers des meilleurs poëtes, son dessein n'était pas précisément de les corriger; mais de s'accoutumer à tourner leurs pensées; ce qu'il regardait avec raison comme un exercice utile. Il imita de la manière suivante les vers de Racine: *Celui qui met un frein à la fureur des flots : &c.*

Celui qui par un mot créa les éléments,
Peut secourir le juste & perdre les méchants;
A ses ordres sacrés, j'obéis sans me plaindre;
Me confiant en lui, quel mortel dois-je craindre?

Assurément ce dernier vers ne vaut pas : *Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point d'autre crainte.* Mais Frédéric disoit au sujet de ces imitations : *j'essaie jusqu'où je puis aller, & quand j'approche tant soit peu de la beauté de l'original, je suis content.*

LETTRE XXVIII.

Sur Algarotti, la Mettrie, d'Argel, l'abbé de Prades, l'abbé Bastiani, le marquis de Luccheſini & autres.

Les Algarotti furent faits comtes par l'Empereur; & non par le Roi comme je l'ai dit.

Un seul fut auprès de Frédéric. L'autre avait été banquier. Le comte d'Algarotti plaisait infiniment au Roi, & en effet, c'était un des hommes les plus aimables que l'on pût voir. Il avait des connaissances sur tout, & l'art d'en faire l'usage le plus agréable dans la conversation. Frédéric disait de lui: *il a beaucoup de vivacité, de feu & en même tems de douceur, c'est ce qu'il me faut.* Ce qui fait infiniment d'honneur au comte d'Algarotti, c'est qu'il sut conserver à la cour le caractère indépendant d'un philosophe. Poli sans adulation, soumis sans bassesse, il ne crut pas que la faveur d'un prince devait le rendre son esclave; & comme il n'était ni dévoré par l'ambition, ni commandé par le besoin, il restait libre & indépendant, s'était mis sur le pied de faire ce qu'il voulait, & croyait pouvoir aller quand il lui plaisoit de Potsdam à Berlin, sans demander la permission, comme les autres.

Le Roi l'ayant chargé un jour de lui chercher une bonne chanteuse en Italie, il en trouva une qui demanda des gages exorbitants. Frédéric qui n'était pas d'humeur à la payer si cher, dit je n'en veux point; je ne crois pas qu'elle soit bonne. C'est singulier, ajouta-t-il,

tout dégénère chez vous, vous n'avez plus cette belle réputation dont vous jouiſſiez autrefois, & vos chanteuſes ne valent plus rien. Algarotti piqué, répondit au ſujet de la chanteuſe: Sire, une réputation commencée en France, confirmée en Italie, ne ſe perdra ſurement pas en Allemagne. Le Roi ne répondit mot.

Une autre fois le Roi lui dit encore dans un dîné: Algarotti, vos italiens dégénèrent en tout, vous verrez qu'ils ſeront obligés de venir en Allemagne pour ſe former. Cela peut-être, répondit le comte, & cela arrivera quand les Allemands iront en Italie pour apprendre à faire des bottes.

La Mettrie fut un de ces hommes dont la fréquentation ne fit pas honneur à Frédéric. Aucun homme de lettres ne fut peut-être plus décrié, & aucun ne mérita plus juſtement de l'être. Un eſprit léger, un cœur corrompu, des mœurs viles, point de jugement, ſe laiſſant emporter à la fougue de ſon imagination, ne parlant & ne penſant que par boutades, il déshonora le nom d'homme de lettres & celui de philoſophe qu'on a oſé lui donner. Un homme célèbre a dit de

lui*): „La Mettrie dissolu, impudent, bouffon, flatteur, était fait pour la vie des cours & la faveur des grands. Il est mort comme il devait mourir, victime de son intempérance & de sa folie. Il s'est tué par ignorance de l'art qu'il professait. „

J'ajouterai qu'il était indigne de la faveur & de la cour de Frédéric; car la faveur de ce prince ne ressemblait point à celle des autres, & elle aurait dû y moins ressembler encore, d'après ses connoissances, ses principes & ses lumières.

L'aventure qui força la Mettrie à quitter sa patrie n'était assurément ni d'un philosophe, ni d'un honnête homme. La voici, telle qu'il eut l'impudence de la raconter lui-même au Roi. Il exerçait la médecine en France. Traitant un jour une jeune Demoiselle de condition qui avait la fièvre chaude, il profita d'un moment de délire pour contenter un désir brutal, & abusa de sa malade. Cette action abominable fut découverte, les parents le poursuivirent, & il fut obligé de se sauver pour éviter le châtiment qu'il avait mérité. Frédéric le méprisait

*) Diderot, Essai sur les règnes de Claude & de Néron T. 2. p. 24.

& disait de lui: „Cet homme est capable de nuire à tout le monde, & il nuit à qui il peut: ami & ennemi, tout lui est égal. Mais dans le fond, il est plus étourdi que méchant.„

Cette même étourderie lui fesait bavarder par la ville tout ce qu'il entendait & n'entendait pas à la table & dans le cabinet du Roi; souvent il changeait les circonstances, & ajoutait des propos de sa façon. Il mourut chez lord Tyrconel envoyé de France à Berlin, d'une indigestion causée par un pâté de truffles. Se sentant près d'étouffer, il voulut absolument se faire ouvrir la veine. Les médecins, & sur-tout le docteur Mac-Mahon son ami, médecin de l'envoyé lui représentèrent que ce serait agir contre tous les principes de la médecine. Mais il répondit: *je veux accoutumer mes indigestions aux saignées;* & il se fit saigner. Il mourut dans l'opération. Un prêtre irlandois qui était chez l'envoyé, voulut, dit-on, le convertir, dans ses derniers moments; mais ce fut en vain. M. Nicolaï rapporte à ce sujet un vieux conte que l'on a déjà fait sur quelques athées célèbres. Dans un accès de douleur très-violent, dit M. N., la Mettrie s'écria: *Jésus, Marie!* — Ah! vous voilà enfin retourné à ces noms con-

ſolateurs, lui dit l'Irlandois. — Façon de parler, répondit la Mettrie.

Vous ne croirez, ſans doute, pas plus que moi, Monſieur, que l'exclamation : *Jéſus, Marie!* ſoit venue dans ce moment à la bouche de la Mettrie ; elle n'eſt pas du dictionnaire des gens du monde, & encore moins d'un homme qui feſait publiquement profeſſion d'athéiſme ; elle devait lui être plus étrangère qu'à tout autre. S'il l'eût prononcée par un mouvement de repentir & de retour à la religion, il faut avouer que la peur de l'enfer lui aurait fait ſauter bien des idées intermédiaires ; mais comme façon de parler, on ne ne conçoit guère qu'elle lui ſoit venue.

Voici un trait de folie de la Mettrie qui caractériſe aſſez bien le perſonnage. Rien ne lui paraiſſait plus embarraſſant que de garder de l'argent. Dès qu'il en avait, il ne jouiſſait d'aucun repos, juſqu'à ce qu'il l'eût dépenſé juſqu'au dernier ſou. Alors il défeſait ſes culottes, & ſe claquant le derrière, il s'écriait dans l'excès de ſa joie : *je n'ai plus d'argent! je n'ai plus d'argent!* Un coureur que le Roi lui envoya un jour pour l'appeler au château, le ſurprit dans un de ces accès de gaieté. Le Roi le ſut & en rit

de tout ſon cœur. Il ſe plaiſait quelquefois lui-même à raconter cette anecdote.

Voilà l'homme dont Frédéric a compoſé l'éloge pour ſon académie. Il voulut, dit-on, épargner à ſes académiciens l'embarras de le faire; mais comment ſes mains royales & philoſophiques ont-elles pu ſe prêter à l'éloge d'un homme qu'il mépriſait? comment ne pas ſentir qu'il ôtait par là le plus grand prix aux éloges qu'il avait faits & qu'il devait faire encore de pluſieurs hommes eſtimables. Ces éloges honorent beaucoup ceux qui en furent les objets, ils les honoreraient bien plus encore, ſi l'on n'y trouvait pas celui d'un la Mettrie.

Voltaire qui louait tout ce qui avait l'air de l'admirer, a profané ſa plume, par des vers à la louange de ce prétendu philoſophe; mais que d'êtres mépriſables n'a-t-il pas loués? Et puis, une ode anacréontique ne prouve rien. Le nom de la Mettrie pouvait figurer très-bien dans une chanſon de table; mais nul philoſophe n'aurait dû le louer dans un ouvrage raiſonné. On riſquait par là de faire retomber ſur la philoſophie même, des reproches graves qui ne devaient frapper que l'individu qui les méritait.

A propos de vers de Voltaire sur la Mettrie, vous connaissez ceux qui commencent par : *je ne suis point inquiété ;* mais je ne crois pas que vous ayez lu la réponse de la Mettrie. Je la trouve dans mes papiers, & je vous l'envoie; je doute qu'elle ait été imprimée.

Vers de M. de Voltaire à M. de la Mettrie qui était malade.

Je ne suis point inquiété
Si notre joyeux la Mettrie,
Perd quelquefois cette santé,
Qui rend sa face si fleurie;
Quelque peu de gloutonnerie,
Avec beaucoup de volupté,
En dépit de la faculté,
Sont les doux emplois de sa vie.
Il se conduit comme il écrit;
A la nature il s'abandonne;
Et chez lui le plaisir guérit
Les maux que le plaisir lui donne.

Réponse de M. de la Mettrie.

Moi je suis fort inquiété,
Quand des auteurs le plus illustre

A peine à son onzième lustre,
Jouit d'une faible santé;
Je crains que de ses heureux jours,
Le brillant flambeau ne s'éteigne:
Muses, grâces, tendres amours,
Avec lui finit votre règne!
Mais pourquoi faut-il que je craigne
La mort pour qui vivra toujours;
Pour qui dans sa douleur profonde,
Le plus célèbre Roi du monde
Fera dresser à Sans-Souci
Un monument éternel comme lui?

La Mettrie était lecteur du Roi, d'Arget lui succéda dans cet emploi.

Une aventure singulière le fit connoître à Frédéric. Il était secrétaire du marquis de Valori envoyé de France à la cour de Prusse, qui avait suivi ce prince dans quelques campagnes. Le marquis se trouvant un jour dans un village avec son secrétaire, un parti de pandours, apprit qu'il y était & voulut le prendre. Ils investissent la maison. Mais le marquis qui avait été averti à tems, sauta dans le jardin par une fenêtre, & emporta ses papiers. D'Arget seul dans la maison imagina un moyen singulier pour assurer la

suite de son maître. Les pandours entrent, il se présente & déclare qu'il est l'envoyé. Les pandours le font prisonnier & se réjouissent d'une si bonne capture. On raconta cette aventure à Frédéric qui rit beaucoup de la sottise de ces pandours, qui croyaient apparemment, disait-il, que Valori était le *Palladium* de la liberté de l'Autriche; & qui admira la présence d'esprit du secrétaire. Lorsque d'Arget eut été échangé, Frédéric le demanda à M. de Valori, & en fit son lecteur. C'est sur son aventure qu'il composa un poëme héroï-comique intitulé le *Palladium*, dont je vous parlerai dans une autre lettre.

Le Roi a toujours aimé M. d'Arget, il a dit souvent qu'il avait le cœur bon & honnête, & qu'il ne l'avait quitté que parce que sa santé était délabrée par les suites d'une maladie de jeunesse, dont il avait conservé les restes. Voltaire disait de d'Arget: *où d'Argens pleure, d'Arget rit.*

Il y a apparence cependant que M. d'Arget se retira un peu par mécontentement & par ennui de la cour. Il fut un de ceux que Frédéric aimait à plaisanter, & ne fut point flatté que le Roi l'eût choisi pour sujet d'un poëme co-

mique. Cette plaisanterie lui est toujours restée sur le cœur.

Un jour que le Roi donnait une fête à Charlottenbourg, d'Arget se présenta pour entrer dans la salle, & la sentinelle le repoussa; comme il voulut insister, le soldat lui donna une bourade avec la crosse de sa carabine. Le pauvre lecteur s'en plaignit au Roi, qui se contenta de lui dire en riant: *Que diable, aussi! vous n'êtes pas prudent; que ne preniez-vous un gros in-quarto sous votre bras, la sentinelle vous aurait respecté.*

A M. d'Arget succéda l'abbé de Prades. Vous savez comment cet abbé fut obligé de quitter Paris, & toutes les tracasseries qu'on lui suscita pour une thèse qui n'en valait pas la peine. L'affaire fit du bruit, Frédéric voulait en faire aussi; il aimait à passer pour le protecteur des philosophes persécutés. Voltaire & le marquis d'Argens n'eurent pas de peine à l'engager à recevoir l'abbé. Il se présente. Voltaire & le marquis l'examinent; mais leur embarras ne fut pas petit, lorsqu'ils virent qu'il ne savait absolument que ce qu'il avait appris en Sorbonne, un peu de théologie & d'histoire ecclésiastique. Alors le Roi lisait l'histoire ancienne de Rollin, ils pri-

rent le parti de la faire lire auſſi à l'abbé, & tous les jours, avant qu'il allât au château, ils lui feſaient rendre compte de ce qu'il avait lu. Ils crurent ſans doute que cela ne ſuffiſait point encore, & craignant que le Roi ne leur reprochât de l'avoir embarraſſé d'un pareil ignorant, ils le prévinrent & s'amuſérent aux dépens du pauvre abbé, en lui feſant le détail des leçons journalières qu'ils lui donnaient. Je ne ſais lequel des deux joua ce tour à l'abbé, mais cela reſſemble plus à Voltaire qu'au marquis. Le Roi a ſouvent raconté le fait depuis.

Cette manière de protéger n'était guère propre à faire la fortune de l'abbé, & pouvait le diſpenſer un peu de la reconnaiſſance. Il s'aperçut qu'on le jouait & s'en vengea en déclamant de tous côtés contre le Roi & contre ſes précepteurs d'hiſtoire ancienne; & en ſe joignant à tous ceux qui étaient mécontens du gouvernement. Frédéric n'ignorait pas ſa conduite & le gardait; mais il ne l'aimait ni ne l'eſtimait.

L'abbé étant un jour dans un billard de Potsdam eut une diſpute avec le capitaine de Bonneville accuſé depuis d'avoir volé & fait imprimer les *poëſies diverſes du Roi*; & mis à Spandau pour cette affaire. Le capitaine donna à l'abbé

une volée de coups de canne. Le soir Prades s'en plaignit au Roi qui lui dit pour toute satisfaction: *Il aurait bien fait de vous casser bras & jambes.*

La méchanceté & l'ingratitude de l'abbé le poussèrent jusqu'à trahir le Roi pendant la guerre. Un passage d'une lettre de ce prince à Voltaire confirme ce que je vous ai déjà marqué à son sujet; c'est-à-dire, qu'il ne fut pas enfermé sur un simple soupçon: „J'ai été obligé de faire arrêter l'abbé,„ écrit-il, „il a fait l'espion; *j'en ai beaucoup de preuves évidentes;* cela est bien infame & bien ingrat.„ *)

L'abbé Bastiani qui était encore, à la mort du Roi, au nombre de ceux qui lui tenaient compagnie, est parvenu jusqu'à lui d'une manière singulière. Il était fils d'un tailleur de Venise; & avait embrassé l'état ecclésiastique. Quelques aventures galantes dans lesquelles il n'avait pas su conserver la décence du petit collet, l'obligèrent à quitter sa patrie. Il fut long-tems dans la plus grande misère, jusqu'à se voir réduit à la nécessité de manger de l'herbe. Se trouvant à la Haie, il s'adressa à des comédiens français qui lui procurèrent quelques leçons

*) Oeuvres posthumes T. 10. pag. 308.

d'italien,

d'italien, lui donnèrent un habit & quelques chemises, & le firent copier. J'ai vu il n'y a pas long-tems encore chez un de ces comédiens, des tables chronologiques copiées de sa main. A la première visite qu'il leur fit, il se trouva mal en sortant, c'était vers l'heure du dîner; ils le firent rentrer & mettre à table avec eux; & il leur avoua, que sans ce bienheureux dîner, c'en était fait de lui, parce qu'il y avait deux jours & demi qu'il n'avait mangé.

L'abbé était bel homme; son aventure ne l'avait pas corrigé du penchant qu'il avait pour le beau sexe, & l'on prétend même qu'il ne s'en corrigea jamais. Une jeune hollandaise à laquelle il donnait des leçons d'italien ne fut pas insensible à ses soupirs. Les parents qui n'étaient point tendres découvrirent l'intrigue, & notre pauvre abbé fut obligé de se sauver encore, sans tambour ni trompette. Son étoile le conduisit à Francfort sur le Mein, où manquant de tout, il prit le parti de s'engager à des enrôleurs prussiens. On le mena à Breslau. Heureusement pour lui, le général qui devait examiner les nouvelles recrues se trouvait à dîner chez l'évêque, alors le cardinal de Sinzendorf. On l'avertit, il sort de table, examine les re-

crues; mais quand le tour de l'abbé vint, le bon officier qui ne savait ni l'italien ni le français, crut qu'il parlait latin, & le fit venir chez l'évêque qui lui servit de truchement. Il raconta ses aventures au cardinal, qui eut pitié de son sort, donna deux hommes à sa place & le prit pour son secrétaire & son aumônier. Un jour le Roi reçut de l'évêque un mémoire un peu mieux tourné que ne l'étaient ordinairement ceux de son éminence. Il apprit qu'il était de l'abbé, se fit conter ses aventures, fut curieux de le voir & le recommanda au cardinal. Bientôt on lui donna un bénéfice.

Après la mort du cardinal, le Roi voulait que le comte de Schafgotsch qu'il avait fait nommer coadjuteur, lui succedât dans l'évêché. Il s'agissait d'obtenir des bulles de Rome, & Benoît XIV, à l'instigation du chapitre, refusait absolument de les donner. Dans ces circonstances, l'abbé Bastiani fut envoyé à Rome pour engager le St. Père à se rendre aux vœux de Frédéric, & il réussit. Schafgotsch fut aussi ingrat envers l'abbé, que dans la suite envers Frédéric. Il devint ennemi juré de Bastiani.

Depuis ce tems, Frédéric prit l'abbé Bastiani auprès de lui pour lui tenir compagnie, mais

c'était moins pour le plaisir de converser avec lui, que pour en faire le plastron de ses plaisanteries; car jusqu'à sa mort, il lui fallut toujours quelqu'un qui lui servît de bouffon.

Bastiani n'était guère bon à autre chose. Rusé, faux, adulateur, rampant, toute sa conduite était déguisement & artifice; mais il avait trop peu d'esprit pour ne pas laisser passer un bout d'oreille, voilà toute la différence de lui à d'autres qui ont mieux réussi. Toute sa science consistait dans un peu de latin, & un certain jargon auquel l'avait accoutumé la manie de la politique dont il était possédé. Flatteur intrépide de ceux qui étaient en place ou en faveur, il aurait sacrifié son frère au plaisir de plaire au plus chétif secrétaire décoré du titre de ministre d'état. Libertin secret jusqu'à la fin de sa vie, il s'était mis dans la tête de devenir évêque, & pour cela, il jouait en compagnie le dévot à la vierge & aux saints. Frédéric s'amusait de son hypocrisie, & se défiait de lui.

Frédéric ayant fait tirer quelques exemplaires du *Palladium*, poëme où les saints & le paradis sont tournés en ridicule; il dit à quelqu'un qui était auprès de lui, „je vais faire venir l'abbé pour le lui faire lire; & vous verrez

comme il va se récrier avec son air mielleux & cagot : *oh ! c'est trop fort ! Iesus Maria ! mon Diéu ! quelles impiétés !* Le cafard ne croit pas plus que moi, mais je ne suis pas dupe de ses exclamations & de ses grimaces. „ L'abbé vient, lit, & à chaque vers un peu libre, il ne manque pas de faire les exclamations & les grimaces que le Roi savait si bien contrefaire; & Frédéric riait de tout son cœur de cette comédie.

Un caractère de cette trempe ne pouvait guère inspirer une véritable estime à Frédéric, & dans des moments d'humeur le pauvre prêtre avait bien des couleuvres à avaler. C'était à chaque instant *f. prêtre*, *canaille*, *maudite engeance*. Le bénin ecclésiastique prenait tout cela le plus chrétiennement du monde, & mettant ces humiliations au pied de la croix, il ne se détournait pas un instant de la crosse épiscopale qui fesait l'objet le plus vif de ses tendres & humbles désirs. Qu'il est douloureux pour moi, disait-il quelquefois en soupirant, que le Roi ne m'accorde point de confiance, après tout ce que je fais pour lui donner des preuves de mon dévouement ! Et en effet l'abbé ne négligeait rien pour cela. Quand Frédéric était de bonne humeur, son grand plaisir était de faire croire à

l'abbé qu'il le ferait bientôt évêque; il se plaisait à lui faire contempler la mitre descendant sur son chef, puis lorsque l'abbé levait les mains pour la saisir & l'y fixer, tel que le damné Tantale, il la voyait se refuser à ses brûlants désirs, & s'éloigner plus que jamais.

Après la paix de Teschen, le Roi se trouvant à Breslau dit à l'abbé: „Voilà la paix faite, je m'en vais retourner planter des choux à Sans-Souci, & j'espère que vous viendrez m'y tenir compagnie. Sire, répondit l'abbé, je suis maladif, je ne pourrai avoir cet honneur-là. Comment, répliqua le Roi, vous êtes malade? je ne savois pas cela; bon jour; & là-dessus il lui tourna le dos. Le Roi le bouda pendant deux ans, & l'abbé en était inconsolable. Au bout de ce tems, il fut rappelé à Potsdam, & en entrant dans le salon de Sans-Souci, il s'écria dans l'excès de sa joie: *c'est à présent que je respire*!

L'abbé poussait jusqu'au ridicule la manie de paraître observateur. Lorsqu'il se trouvait dans une grande compagnie, il se fourrait ordinairement dans un coin, d'un air attentif, feignant d'observer toute la société & de faire sur elle les réflexions les plus profondes.

Sur les dernières années du règne de Frédéric on vit arriver à Berlin un jeune italien qui se nommait le marquis de Luccheſini. Après avoir fini ſes études en Italie, il partit de Lucques ſa ville natale, ſe rendit à Vienne où il reſta quelque tems, puis alla à Dresde où le comte Marcolini ſon parent, dit-on, aurait pu le fixer s'il avait voulu. De là, il ſe rendit à Berlin où il réuſſit mieux que dans les deux premières cours. Le comte de Fontana envoyé de Sardaigne & le comte Pinto autre italien que le Roi voyait aſſez ſouvent, travaillèrent à le fixer auprès de ce prince. Le premier le préſenta, le ſecond qui n'était pas fâché de ſe procurer un appui de ſa nation, repréſenta au Roi qu'ayant beſoin d'un directeur des ſpectacles, le marquis ſerait bien ſon fait; & il ſe chargea de lui en parler. Luccheſini accepta. Le Roi lui donna la penſion du comte Chérotin ancien directeur des ſpectacles qui était de 2 mille écus, & y ajouta le titre de chambellan. Le marquis n'exerça point ſa charge, parce que le Roi ne ſe ſouciait plus des ſpectacles. Monſieur Luccheſini en arrivant de Vienne ne tariſſait point ſur les louanges de la cour impériale; bientôt le Roi l'admit à ſa familiarité, & paſſait avec lui deux ou trois heures de la

journée; alors les louanges de la cour de Vienne baissèrent beaucoup comme de raison, & il se mit à chanter celles de la cour, où il était honoré de la familiarité du souverain. On eût dit que M. le marquis s'était destiné dès sa plus tendre enfance à la carrière de courtisan, car il possède au plus haut degré toutes les jolies qualités qui peuvent faire obtenir & conserver la faveur: Doux, poli, délié, flatteur, insinuant auprès de tout le monde, il a eu le plus grand soin de ne se faire aucun ennemi, pas même dans la classe des personnes dont il semblait ne point avoir besoin; & s'il lui est arrivé quelquefois de manquer aux égards qu'il devait à certaines personnes, ce ne fut jamais que malgré lui, & poussé par des considérations supérieures & plus importantes.

Un autre homme se trouvait à Potsdam dans le même tems, & semblait disputer au marquis la faveur du Roi, quoiqu'il en fût indigne à tous égards, comme on l'apprit dans la suite. Cet homme, d'un caractère tout opposé à celui du chambellan, témoignait pour lui, au commencement, un éloignement invincible, lui tournait le dos lorsqu'il l'approchait, & ne l'appelait jamais que le câlin, le pédant, une

espèce de demi-savant. L'aimable italien fut vaincre cette répugnance qui aurait pu lui nuire. Déjà l'on fesait courir des bruits calomnieux qui l'inquiétaient; on disait qu'il entretenait une correspondance secrète avec le comte Marcolini, on rappelait la manière dont il avait parlé de la cour de Vienne à son arrivée, & l'on blâmait Frédéric d'avoir mis si légèrement auprès de sa personne un homme qu'il ne connaissait pas. Mais ces bruits que le caractère seul du marquis devaient démentir ou faire mépriser, se dissipèrent bientôt. A force de politesses, de prévenances, de caresses, la barrière qui separait les deux rivaux fut entièrement rompue; ils devinrent inséparables, & s'avancèrent au même but, bras dessus bras dessous.

Aucun homme n'était plus propre que le marquis de Lucchesini à plaire au Roi sur la fin de sa vie. Vers ce tems, Frédéric avait contracté un peu de cette humeur chagrine & morose qui accompagne presque toujours la vieillesse. Il ne pouvait plus guère souffrir la contradiction, sous quelque forme qu'elle se présentât, & ses anciens amis, accoutumés à lui insinuer des avis inspirés par leur attachement & l'habitude de les donner, ne plaisaient plus tant.

Il en était autrement du marquis. Sa jeuneſſe, ſon caractère, ſes vues, ſes connaiſſances agréables en tout genre, l'heureux talent de les faire valoir, une mémoire heureuſe, un dépouillement total de toute apparence de prétention, une flexibilité à toute épreuve, la grande idée qu'il avait de ſa faveur, la réſerve reſpectueuſe que devaient lui inſpirer l'âge & la grande réputation de Frédéric; tout concourait de part & d'autre à faciliter & entretenir une liaiſon, ſinon intime, du moins agréable. Auſſi cette liaiſon dura-t-elle juſqu'aux derniers moments de la vie de Frédéric.

La diſcrétion du marquis était telle, que voulant épouſer la fille d'un certain T. conſeiller privé des finances dont le Roi n'avait pas eu lieu d'être content, & qui était mort fort à propos, diſait-on, pour ſe ſouſtraire à un procès aſſez ſérieux qu'on allait lui faire; il n'oſa demander au Roi la permiſſion d'épouſer *Mademoiſelle T.* mais *la belle ſœur du Comte Pinto.* Le Comte avait épouſé la cadette.

Tout le monde convient que M. le marquis de Luccheſini a beaucoup d'eſprit & de

connaiſſances, & je le crois. Des gazetiers, des auteurs fameux en Allemagne l'ont repréſenté comme un homme de lettres du premier ordre, comme un politique d'une habileté rare; un d'eux a été juſqu'à dire que c'était un des premiers hommes de l'Europe. Comme je ne connais point les ſources où ces meſſieurs ont puiſé les motifs de tous ces jugements, je me bornerai à vous les énoncer.

Une anecdote que je tiens de main ſûre, ſemble indiquer que Frédéric n'eut pas au commencement une fort grande idée de ſes lumières politiques. Mais cela ne prouve rien, Frédéric s'eſt ſouvent trompé dans les jugements qu'il a portés ſur les grands hommes, comme je vous le montrerai dans la ſuite. Quoiqu'il en ſoit, voici l'anecdote.

Le marquis quelque tems après ſon arrivée, envoya au Roi un mémoire ſur la politique. Frédéric après l'avoir parcouru le donna à quelqu'un qui ſe trouvait alors auprès de lui, en diſant: *Tenez, prenez cela, & faites en ce que vous voudrez; comment peut-on écrire ſur ces matières-là, quand on n'a jamais rien vu que par le trou d'une bouteille?* Frédéric

oubliait sans doute que le génie peut suppléer à l'expérience & que :

Dans les ames bien nées
La vertu n'attend pas le nombre des années.

Je finirai l'article de cet intéressant italien par la traduction de ce que dit de lui le docteur Zimmermann son ami, dans son ouvrage allemand sur Frédéric II. On y verra la forte impression que fait le mérite de M. de Lucchesini, sur ceux qui ont l'avantage de l'approcher.

„ Le comte Lucchesini (*) „ dit ce docteur aussi savant médecin que littérateur habile, „ le comte Lucchesini fut donc pendant six années consécutives la compagnie continuelle & journalière de Frédéric le Grand ; & pendant cinq ans, il passa seul avec lui toutes les soirées.

„ Aucun philosophe, aucun savant ne jeta des regards plus pénétrants & plus justes dans la tête & dans le cœur de Frédéric le Grand, que ce spirituel, ce profond, cet aimable italien. Non-seulement le Roi l'a employé

(*) Il y a apparence que M. de Lucchesini a été fait comte sous le nouveau règne.

souvent dans les affaires étrangères, & dans un grand nombre d'affaires secretes; il fit bien plus encore; car le prince régnant de Dessau m'a assuré que le Roi avait confié tous ses secrets au comte de Luccheſini; de sorte qu'il est aussi au fait des affaires intérieures des états prussiens, que des affaires étrangères; & que le feu Roi l'a instruit parfaitement de toutes ces choses. C'est par cette raison, me dit l'excellent prince de Dessau, que Sa Majesté le Roi actuellement régnant, en montant sur le trône, a réjoui le comte Luccheſini par ces paroles sublimes: *Vous fûtes le meilleur ami du feu Roi, soyez aussi le mien.*

„Luccheſini fut aussi l'ami littéraire particulier & constant du Roi. Le Roi n'aimait plus à lire les livres nouveaux, & comme on sait, il ne lut jamais de livres allemands, si ce n'est la bible & le *Véritable Christianisme* d'Arndt, parceque c'étaient les seuls livres que son père lui laissa, lorsqu'il le retint enfermé à Custrin. Luccheſini lisait tout, même la littérature allemande, dans laquelle il est aussi versé, que celui d'entre les allemands qui a le plus de goût, & de cette

manière, il racontait aussi au Roi les nouvelles littéraires de l'Allemagne.

„Le cœur humain désire toujours un endroit où il puisse verser ses sentiments & ses pensées favorites. Chez plus d'un prince, c'est son valet de chambre ou le valet de ses chiens de chasse *qui éclaire son esprit*; chez Frédéric le grand, *c'était Luccheſini*: car il était particulièrement le confident de tous les ouvrages littéraires du Roi, qui lui donnait tous ses manuscrits à lire, & s'entretenait avec lui sur tous. Personne n'aurait donc été plus propre que lui à être l'éditeur des Oeuvres du Roi, s'il s'était agi de les accompagner de remarques & d'éclaircissements sortis de la bouche du Roi. A cet égard Luccheſini qui n'oublie rien est aussi inépuisablement riche en anecdotes que personne ne l'est & ne le peut être (*). S'il avait

(*) Il me semble que M. le docteur s'est laissé un peu emporter par l'enthousiasme en écrivant ce passage. M. Luccheſini n'a vu le Roi que dans les cinq dernières années de sa vie qui furent les moins actives, et M de Catt a joui de la confiance littéraire de ce monarque pendant 21 ans; période

pu devenir le commentateur de ce Céſar; il aurait dumoins connu l'hiſtoire littéraire de toutes les Oeuvres du Roi. On aurait mis un plus grand prix à quelques pièces les moins frappantes du Roi, ſi l'on avait été au fait de ce qui avait donné lieu à les compoſer, & de ces moments de ſaillie qui les produiſaient ſouvent. Luccheſini ſait tout cela de la bouche du Roi, par ſes entretiens & ſes récits continuels, par le commerce continuel de penſées qu'il eut avec lui. Mais tout cela, Luccheſini l'emporte avec lui au tombeau, s'il ne fait pas ce dont je l'ai prié ſi inſtamment, & ce dont je le ſomme ici, au nom des contemporains & de la poſtérité. (*)

„Le comte Luccheſini eſt à préſent un homme de trente deux ans. Son caractère noble, ſon honnêteté, ſa probité, ſa véra-

---

où ſe trouve la guerre de ſept ans, & le tems où Frédéric compoſa ſes principaux ouvrages.

(*) D'après cette ſommation ſolennelle, M. de L. peut publier ce qu'il ſait, ſans bleſſer ſa modeſtie; & je me joins au docteur pour lui faire la même ſommation.

cité, ſa prudence, ſa fidélité, ſa grande pénétration, ſa mémoire immenſe, ſon érudition claſſique, ſon profond, philoſophique & politique coup d'œil, me ſont garants qu'il pourrait exécuter ce que j'attends de lui, ce *qu'aucun mortel parmi les hommes vivants* ne peut exécuter comme lui; ce qui lui procurera la reconnaiſſance de la poſtérité la plus reculée, ce dont elle le récompenſera par une gloire éternelle.

„ Une grande preuve de la confiance que le Roi avait dans la diſcrétion de Luccheſini à frappé mes propres yeux dans ſa maiſon de Potsdam. Qu'eſt devenue la correſpondance du Roi avec d'Alembert, lui demandai-je? Le miniſtère de France, me répondit Luccheſini, croit que toute cette correſpondance a été ſacrifiée à Vulcain. Le jour de la mort de d'Alembert, M. de Vergennes miniſtre d'état envoya dans ſa maiſon, & demanda, de par le Roi de France, toutes les lettres du Roi de Pruſſe à d'Alembert. Auſſitôt ces lettres furent livrées au miniſtre, & il les brûla toutes ſur le champ. Mais pour cela, continua Luccheſini, cette correſpondance n'eſt pas détruite,

comme le croit le miniſtère de France; car toutes ſes lettres à d'Alembert furent à la vérité écrites de la propre main du Roi, mais il les feſait copier par M. de Catt, n'envoyait jamais à d'Alembert que les copies de la main de Catt, & gardait les originaux. Pour me prouver donc, que toutes les lettres du Roi à d'Alembert écrites de la main du Roi, ſubſiſtent encore, Lucchesini ouvrit ſon bureau & me dit: *Tenez, voilà toute la correſpondance du Roi avec d'Alembert.*

„C'était à peu près ſix gros paquets; ainſi ſurement pluſieurs centaines de lettres à d'Alembert ſeulement; ſans les réponſes de d'Alembert qui exiſtent auſſi.

„Vous connaiſſez l'écriture du Roi, me dit Lucchesini. Je vais donc tirer quelques lettres au haſard, & vous verrez qu'elles ſont authentiques. Elles l'étaient aſſurément. Après cela Lucchesini lut à part une de ces lettres, puis il me la donna auſſi à lire. La moitié roulait ſur des matières de littérature, de philoſophie & de théologie, & le reſte contenait des ſarcaſmes ſur les nouvelles politiques. Tout y était fort & hardi, peut-être qu'à la lecture de ces lettres qui pro-

probablement ne seront pas imprimées, il est peu de savants français, peu de philosophes & sur-tout de théologiens & de ministres d'état qui ne prissent *la colique*.

„ D'après tout ce que j'ai appris des ouvrages du Roi, dans mes entretiens avec le comte Lucchesini, je ne crois pas que l'on imprime tout. Lucchesini a lu tous les manuscrits du Roi, & *m'a par conséquent instruit de tout*.

„ La première chose que je lui demandai c'est ceci. Est-il vrai, comme on le raconte, que le Roi ayant fini le manuscrit de l'Histoire de la guerre de sept ans, le laissa un jour sur une table sous un lustre, qu'une étincelle étant tombée dessus par la faute d'un page, il fut brûlé tout entier, & que le Roi ne répondit à ce page qui tomba à ses pieds pour lui annoncer ce malheur & lui demander pardon que ces paroles divines: *Eh bien, j'écrirai cette Histoire encore une fois!*

„ Lucchesini me dit que cette anecdote était vraie, & que le Roi avait en effet écrit une seconde fois cette Histoire. „

J'ai traduit ce beau morceau avec d'autant plus de plaisir, qu'il contient plusieurs details

dont il ſerait difficile de s'inſtruire ailleurs, & que Frédéric qui parle dans ſes lettres de preſque tous ſes favoris, même de l'abbé Duval-Pyrau, ne dit pas un mot de M. de Luccheſini. Je riſquerai cependant ſur ce panégyrique quelques remarques dont j'eſpère que vous ne me ſaurez pas mauvais gré.

Il me ſemble d'abord que cet éloge fait au moins autant d'honneur à M. Zimmermann qu'à M. Luccheſini. Car ce n'eſt pas peu que ce confident unique, ſur la diſcrétion duquel Frédéric ſe repoſait, ait confié tant de choſes à un médecin étranger qui ne paraiſſait que depuis quelques jours à Potsdam, qu'il lui ait montré les lettres de d'Alembert, qu'il lui en ait fait lire une des plus fortes & des plus hardies, une pleine de ſarcaſmes ſur les nouvelles politiques; une capable de *donner la colique* aux ſavants français, aux philoſophes, aux théologiens, & même aux miniſtres d'état; en un mot qu'il l'ait *inſtruit de tout* ce qui concernait les ouvrages de Frédéric. Il faut que M. Zimmermann ait inſpiré tout d'un coup autant de confiance à M. Luccheſini, que M. Luccheſini en avait inſpiré tout d'un coup à Frédéric; & certes cette con-

fiance rare, & sans doute unique, méritait bien l'éloge pompeux dont il la paye.

Quant aux lettres de Frédéric à d'Alembert sacrifiées à Vulcain, de par le roi de France, par le ministère de M. de Vergennes, je crois devoir y ajouter en guise de commentaire trois passages des lettres du Roi à M. de Condorcet après la mort de d'Alembert.

Sans date.

„ Si quelqu'un a de justes prétentions sur mes lettres à feu M. d'Alembert, c'est assurément vous, Monsieur; mais elles n'ont pas été écrites pour voir le jour: ce ne sont que des balivernes aussi peu propres à instruire qu'à amuser. Ainsi je vous tiendrai grand compte, si vous voulez bien faire tout ce que vous croirez le plus propre à empêcher qu'on ne les publie. Pour parvenir à cette fin, vous n'aurez donc qu'à vous faire remettre cette correspondance, comme un dépôt qui ne sauroit tomber en de meilleures mains. *) „

Du 6 Février 1786.

„ Je vous ai beaucoup d'obligation de ce que vous voulez avoir soin que cette correspon-

*) Oeuvres posthumes T. 12. p. 71-72.

dance que j'ai eue avec feu M. d'Alembert ne paraiſſe pas. Mes lettres ne méritent que d'être vouées à Vulcain; elles ne ſont ni amuſantes, ni intéreſſantes pour le public. On eſt d'ailleurs déjà aſſez ſurchargé dans ce ſiècle, plus abondant en mauvais ouvrages qu'en bons écrits, ſans y ajouter encore les miens. „ *)

Du 25 Mai 1786.

„J'enviſage comme une choſe très-favorable le ſort que mes lettres ont eu d'être brûlées; c'était le moyen le plus ſûr d'en empêcher l'impreſſion; car il m'eût été déſagréable de voir courir dans le public des lettres qui n'étaient pas faites pour lui. „ **)

Une choſe me reſte encore à dire ſur l'anecdote du manuſcrit brûlé. J'avois toujours douté qu'elle fût vraie. Et en effet, telle qu'elle eſt preſentée, il ſemble que l'on puiſſe la révoquer en doute. Comment s'imaginer qu'une étincelle tombée d'un luſtre ſur un manuſcrit aſſez conſidérable, puiſſe l'enflammer au point de le conſumer tout entier, avant qu'on s'en ſoit aperçu? tandis qu'il faut remuer aſſez long-tems un ca-

*) Oeuvres poſthumes T. 10. pag. 80-81.
**) Oeuvres poſthumes T. 10. p. 81.

hier un peu considérable dans un brasier, pour pouvoir le brûler entièrement. Je me suis donc informé comme M. Zimmermann de cet évènement, & j'ai trouvé *parmi les hommes vivants*, un mortel autre que M. le comte de Lucchesini qui me l'a racontée avec des circonstances plus vraisemblables. Ce mortel est M. de Catt témoin presqu'oculaire, qui n'ayant pas la prodigieuse mémoire de M. L. y a suppléé par un Journal exact de tout ce qui l'a frappé pendant les longues & brillantes années qu'il a été à même d'admirer Frédéric le Grand. Voici ce qu'il me marque à ce sujet.

„ A la fin de la guerre, Sa Majesté qui avait fait le précis de ses campagnes, s'occupa sérieusement du soin de l'étendre & d'en faire un ouvrage complet. Elle me chargea de prendre dans les correspondances ce qui pouvait être employé dans ses Mémoires. Elle y travailla trois mois de suite. L'ouvrage fini, Sa Majesté le mit sur une table où étaient les livres qu'elle lisait. Etant sorti, un soir pour souper, il laissa dans la chambre un laquais pour garder les petits chiens. A son retour, il voit la table en feu. Il crie, le laquais qui était endormi se réveille. On s'empresse à éteindre; mais tous les cahiers

de ce bel ouvrage furent la proie des flammes, excepté un seul. Un Marc-Antonin fut à moitié brûlé. Sa Majesté me le donna pour souvenir de ce triste incendie. Le Roi fut fort triste de cet accident. Il fallut travailler de nouveau. Il s'enferma dans le vieux château de Sans-Souci, & en quatre mois l'ouvrage fut refait. Je ne trouvais pas dans ce second travail toute l'élégance & le feu, qu'il y avait dans le premier; mais j'y trouvai toujours cette modestie si digne d'un grand homme. L'empereur Joseph II voyant le Roi à Neisse lui parla de cette anecdote. Frédéric en fut surpris. A son retour, il me dit: *Figurez-vous que l'empereur m'a dit tous les détails de la brûlure de mes papiers!* „

Frédéric ne fut pas aussi heureux dans tous ses choix, que dans celui de M. le marquis de Lucchesini. L'abbé de Prades ne fut pas le seul qui le paya d'ingratitude; plusieurs gens auxquels il fit du bien & qu'il honora de sa familiarité, devinrent ses plus cruels ennemis. Il faut avouer aussi qu'il fut quelquefois d'une facilité singulière à admettre des gens auprès de lui. Comme il se piquoit d'être physionomiste, dès qu'un visage lui revenait, tout était dit; il ne s'informait plus, ni de probité, ni de mœurs,

ni de conduite. Voilà comme des aventuriers dont quelques-uns même avaient été flétris dans leur patrie, devinrent la société & la compagnie de Frédéric le Grand ; voilà qu'il eut auprès de lui des gens étourdis & ridicules qui bavardaient de tous côtés tout ce qu'il disait & ce qu'il fesait, & qui lui attribuaient même quelquefois des sottises de leur façon pour se donner un air de favoris & de confidents; voilà comme quelques-uns plus adroits & plus dangereux encore affectaient devant lui & dans le public une discrétion & une modestie à toute épreuve, afin de porter à sa réputation des coups plus sûrs, lorsque l'occasion s'en présenterait, & qu'ils y verraient quelque profit. Il est vrai que Frédéric n'accorda jamais un certain degré de confiance à ceux qui l'entouraient, qu'après les avoir éprouvés pendant plusieurs années, & que quand il les en avait jugés indignes, il n'en fesait plus que ses bouffons, ou les tolérait par habitude & bonté d'ame. Mais ces bouffons & ces gens tolérés voyaient & entendaient bien des choses, & des gens sans probité & sans honneur étaient toujours dangereux auprès d'un roi tel que Frédéric; ne fût-ce que par le tort que cette mauvaise compagnie fesait à sa réputation.

Un de ces hommes entrés je ne sais comment auprès du Roi, avait tellement gagné ses bonnes grâces, qu'il fut question de le revêtir d'une dignité considérable. La chose ne dépendait pas uniquement du Roi, il fallait des attestations de probité & de bonne conduite. On fit des informations. Le comte de Hohenzollern en fut chargé; & deux lettres de Paris *) prouvèrent que l'ami de Frédéric le Grand, était un filou de Paris, enfermé pendant quelque tems dans une maison de force, pour vol avéré & avoué, & chassé ensuite de France par ordre du Roi. Ces lettres furent remises à Frédéric, qui les envoya à l'accusé. Le Roi fit semblant d'en rire au commencement & dit: *Que m'importe, à moi? il m'amuse.* Mais dans le fond, il rougit d'avoir fait sa compagnie d'un homme de cette espèce, & quelques mois après, il ne le vit plus.

Cette aventure rendit le Roi moins facile, mais c'était bien tard. Quelque tems après on lui envoya de Paris un lecteur qu'il avait demandé, parce que sa vue commençait à s'affaiblir. Quoiqu'il eût recommandé de le choisir

*) Une de ces lettres est de M. de Beaumont archevêque de Paris. J'en ai les copies entre les mains.

avec beaucoup de soin, & qu'il ne l'eût accepté que sur des recommandations qui paraissaient bonnes; il le fit observer de près, dès le commencement. On ouvrit les premières lettres qu'il écrivit en France, & on les trouva pleines de détails ridicules sur sa prétendue faveur auprès du Roi, sur les projets qu'il avait formés de vendre sa protection aux Berlinois, & sur l'impertinence de faire venir à Berlin un de ses amis qui ne devait être que son prête-nom dans une bonne place qu'il se fesait fort de lui procurer à la régie, & dont ils devaient partager ensemble les appointements & les profits. Voici quelques passages de ces lettres vraiment singulières.

„ Malgré la satisfaction que je dois avoir de ma position actuelle qui m'étonne & me surprend tous les jours, j'en jouis seul; mon plus grand désir est d'en partager la douceur avec mes amis.... Vous serez tous étonnés du crédit & de la considération dont je jouis ici. Je le dois en partie aux bontés dont mon nouveau maître m'honore; & peut-être autant à la conduite honnête & prudente que je tiens ici depuis que j'y suis arrivé. Il m'a fallu faire quelques sacrifices pour m'attirer ces égards, & ne pas don-

ner à entendre que je suis venu dans ce pays faute de n'avoir pu trouver dans le mien de quoi subsister.... Ce voyage (de Berlin) me sera lucratif, & si j'eusse pu le faire plutôt, j'aurais peut-être deux cents louis à ma disposition que je n'ai pas. Mais le Roi n'a jamais voulu entendre à me le laisser faire, avant son départ pour la Silésie. Il semble que je suis nécessaire à son existence. Les deux heures que je passe presque tous les jours avec lui paraissent l'intéresser, le distraire de ses grandes occupations & contribuer à sa santé. Souvent les personnes qui ont l'honneur de dîner avec lui, me disent qu'il était de très-mauvaise humeur, & qu'il n'avait point parlé à table. J'arrive une heure après qu'il en est sorti, & je le trouve avec un visage ouvert, & il me dit affectueusement: *Bon jour, Monsieur, comment vous portez-vous?* Et puis il s'assied sur son ottomane, & nous parlons de littérature, nouvelles, un peu politiques, & depuis quelque tems avec quelque confiance de sa part. Au bout de deux heures, justes, car ses moments sont comptés, il me dit: *Bon soir, Monsieur!* Je lui tire ma réverence & je pars. Alors il remet son chapeau qu'il a toujours eu sur ses genoux pendant que j'ai été avec lui....

Je suis la seule personne qui l'approche avec autant d'aisance & de liberté; car généraux, colonels, chambellans, domestiques, tout tremble devant lui. Il semble qu'il n'est homme & particulier qu'avec moi, & quand nous sommes seuls. Car j'ai observé plusieurs fois, que quand il fait venir pour quelque chose ses housards qui sont ses valets de chambre, il prend avec moi un air plus soutenu. „

Il n'y avait que quelques semaines que ce Monsieur était au service du Roi. Ces lettres le firent renvoyer. Mais il ne perdit rien pour les appointements. Avec un peu plus d'adresse, il ne se serait pas tant pressé d'écrire les détails de sa faveur; il se serait conduit de manière à la faire soupçonner, à la faire deviner. Puis avec quelques écus ou quelques promesses, il aurait fait engager sous main quelques gazetiers du pays, quelques fameux auteurs hyperboliques à le prôner dans l'Allemagne comme le fidèle & unique confident de Frédéric le Grand; une bonne partie du public l'aurait cru, & sa fortune était faite. Tout dépend de la manière, dans ce monde.

LETTRE. XXIX.

Sur M. de Catt, & la manière dont il fut avec le Roi. Anecdotes. Lettres &c.

De tous les gens de lettres qui ont vécu dans la familiarité de Frédéric, le marquis d'Argens & Mr. de Catt sont les seuls qui aient véritablement joui de sa confiance dans son bon tems. La chose est assez connue par rapport au premier; elle l'est moins à l'égard du second. La raison en est simple. Le marquis avec toute la probité possible & les qualités les plus solides, était un peu bavard & hableur. Il observait à la vérité la plus grande discrétion sur tout ce qui pouvait compromettre le Roi, & poussait, dit-on, les précautions jusqu'à fermer sa porte au verrou toutes les fois qu'il lisait ses lettres. Mais d'un autre côté, il n'était pas fâché que l'on sût combien il était familier avec ce prince, & la vivacité provençale le servait quelquefois d'une manière comique, à cet égard. D'ailleurs les plaisanteries continuelles dont il était l'ob-

jet, ſes ouvrages littéraires marqués au coin de la hardieſſe, ſes fréquentes brouilleries, ſes raccommodements, ſes ſingularités, quelques lettres du Roi à lui répandues dans le public, toutes ces choſes ont contribué à lui donner dans le monde la réputation d'ami & de confident du Roi, réputation qu'il méritait à tous égards, & même celle de bouffon qu'il aurait bien voulu ne pas mériter. La correſpondance du Roi avec le marquis qui vient de paraître dans les Oeuvres poſthumes de ce prince a achevé de prouver juſqu'à quel point il l'aimait & l'eſtimait. M. de Catt au contraire, honoré pendant plus de vingt ans de la confiance du Roi, obſerva toujours le plus profond ſilence ſur les bontés de ce prince pour lui; ſentant tout le danger de ſa ſituation, il paraît s'être fait trois principes de conduite dont il ne s'écarta jamais. Il évita de ſe prêter aux plaiſanteries du Roi; de commettre la moindre indiſcrétion ſur ce qu'il voyait & entendait, & de faire la cour à ceux qui entouraient ce prince, ou qui avaient quelque rapport immédiat avec lui. Qu'arriva-t-il de là? On crut qu'il ne ſavait rien, parce qu'il ne diſait rien, & ne le croyant point propre à ſervir, dans l'occa-

sion, on le laissa dans l'obscurité où il avait eu la prudence de s'envelopper.

On voit dans les Oeuvres posthumes de Frédéric, que ce prince l'aimait, qu'il s'intéressait à sa santé, & qu'il l'employait sur-tout dans sa correspondance littéraire. Les vers qu'il lui adressa ne le cèdent point pour l'air d'amitié & de confiance à ceux qu'il fit pour le marquis d'Argens. Je tâcherais de peindre moi-même le caractère de cet homme estimable, si je ne trouvais dans les lettres du marquis d'Argens à Frédéric deux passages qui le peignent tel que je le connais, tel que le connaissent tous ceux qui ont su l'apprécier, tel que le connut toujours Frédéric lui-même, peut-être même encore après le tems où quelques intriguants parvinrent à l'éloigner de lui. Cet éloge ne saurait être suspect; le marquis ne se gênait point avec ceux qui partageaient avec lui la familiarité du Roi, & il traitoit Quintus-Icilius de grossier & d'impertinent avec la même franchise qu'il rendait justice à la probité de Mr. de Catt. Voici ce qu'il écrit au Roi au sujet de ce dernier le 28 Mars 1761.

„ Voici un avis, Sire, que le zèle que j'ai pour V. M. m'oblige à lui donner. Tant que

M. de Catt sera auprès de vous, *vous aurez un des plus honnêtes garçons qu'il y ait; le secret le plus profond sera gardé sur vos occupations littéraires*; & la curiosité du public & de bien des particuliers ne sera point contentée, comme elle l'a été autrefois. Les pièces les plus secrètes que vous avez composées il y a quatre ou cinq ans, sont entre les mains de cent personnes. M. de Catt, Sire, ignore & ignorera éternellement la justice que je lui rends; mais j'ai des raisons plus essentielles peut-être que vous ne pensez, pour vous donner cet avis, & vous pouvez bien croire que je ne vous parle pas de pareilles choses en étourdi & sans fondement. Ne mettez jamais dans l'intérieur de votre appartement qu'un homme que vous ayez éprouvé. „ (*)

Et dans une autre lettre du 26 Mars 1762:

„ Je félicite V. M. d'avoir une personne qui lui est aussi véritablement attachée que M. de Catt. Elle se ressouviendra de ce que j'eus l'honneur de lui écrire à son sujet l'année passée au mois d'Avril. J'avais appris bien des choses que j'ai encore plus éclaircies dans la suite, qui

*) Oeuvres posth. de Frédéric II. T. XIII. p. 176.

me prouvaient combien il était essentiel que V. M. n'eût dans l'intérieur de ses appartements, & pour *dépositaire de ses papiers*, que des gens d'une probité connue & qui vous fussent entièrement dévoués. „ (*)

Ce témoignage d'un honnête homme, rendu à un honnête homme, fait autant d'honneur au marquis qu'à M. de Catt. Il est extrêmement rare dans la situation où ils se trouvaient tous deux; situation où la concurrence, l'envie, la jalousie, l'ambition & mille autres petites passions font si souvent voir les objets autrement qu'ils ne sont. Ces deux passages donnent en même tems une idée de l'indiscrétion de ceux auxquels le Roi confiait ses papiers avant M. de Catt, & ils continuent une prédiction assez juste de ce qui devait se passer lorsqu'une cabale secrète aurait abusé de la vieillesse de ce prince pour le refroidir sur le compte de ce serviteur fidelle.

Plusieurs gens ont cru que M. de Catt décoré du vain titre de lecteur du Roi, était souffert par habitude, sans qu'on en fit beaucoup de cas, & on ignorait que c'est à cet honnête suisse que

*) Oeuvres posthumes de Fr. T. XIII. p. 249.

ses

ſes compatriotes doivent la prédilection que Frédéric a conſervée pour eux pendant preſque toute ſa vie. Cette opinion eſt le plus grand éloge de la diſcrétion & de la ſageſſe de cet honnête homme; au lieu que tant d'autres que Frédéric eſtimait bien peu, quoiqu'il s'en ſervît dans l'occaſion, n'ont fait que ſe déshonorer en rempliſſant des gazettes mercenaires de la prétendue confiance dont ils jouiſſaient, & en feſant imprimer & réimprimer, traduire & retraduire quelques lettres ſans conſéquence que ce prince leur avait écrites.

C'eſt ſur-tout à la mort de Frédéric qu'on connut quelques-uns de ces prétendus amis, de ces prétendus confidents. A peine eut-il les yeux fermés que des gens qui n'avaient ceſſé de le flatter baſſement pendant ſa vie, ne rougirent point de le blâmer publiquement après ſa mort dans leurs diſcours ou leurs écrits. On le pleurait dans les contrées de l'Europe les plus éloignées de Berlin, & à Berlin des gens qui n'avaient d'exiſtence que par l'honneur d'avoir tenu en quelque choſe à ce grand homme, n'oubliaient rien pour dégrader ſa mémoire avec autant d'ingratitude que de baſſeſſe. Que

de choſes je pourrais vous dire là-deſſus, Monſieur! Mais à quoi bon? Le vil bourdonnement de ces éphémères ne ſaurait nuire à la gloire de Frédéric. Des inſectes qui traînent leur venin ſur le piédeſtal de la ſtatue d'un grand homme ne ſauraient même en effacer l'inſcription, bientôt ils retombent dans la fange & la ſtatue reſte. Frédéric les connut ſans doute ces faux amis, il n'en parle point dans ſes Mémoires, ou s'il en dit un mot, c'eſt avec le ton de l'indifférence ou du mépris; & le public ſéduit par le pompeux étalage de la vanité, y cherche en vain ces noms qu'il avait crus eſſentiellement attachés à la gloire de ce grand prince.

M. de Catt qui a eu la complaiſance de me fournir quelques corrections & quelques pièces dont j'ai fait uſage dans ces lettres, a agrandi en moi l'idée que je m'étois formée de Frédéric; c'eſt lui qui m'a aſſuré & démontré que preſque toutes les anecdotes que l'on a publiées au déſavantage de ce prince ſont abſolument fauſſes & controuvées. Toutes les remarques qu'il a eu la bonté de me communiquer reſpirent la reconnaiſſance la plus vive, l'attachement le plus vrai, les regrets les plus ſincères;

& cependant après une familiarité & une confiance de plus de vingt années, il fut négligé par ce prince. Cette conduite seule suffirait pour prouver qu'il ne méritait pas de l'être.

J'aurais désiré de savoir un grand nombre de particularités au sujet de la liaison qui a régné entre Frédéric & M. de Catt, parce qu'elles sont moins connues que les autres, parce qu'elles méritent probablement le plus de l'être; car M. de Catt a accompagné ce prince dans ses campagnes les plus difficiles, il a joui de sa familiarité & de sa conversation dans ces crises terribles où sa grande ame fut mise à de si rudes épreuves; il l'a vu dans la bonne comme dans la mauvaise fortune; mais M. de C. m'a témoigné la plus grande répugnance à parler de lui, & ce n'est qu'à force de sollicitations que j'ai tiré quelques particularités à diverses repriſes. Il a bien voulu me communiquer quelques lettres du Roi à lui; mais aucune de lui au Roi; sous le prétexte modeste que cela n'en valait la peine. Voici quelques extraits des réponses qu'il a eu la bonté de faire à mes demandes réitérées.

„ En 1756, m'écrit-il, me trouvant dans une campagne entre Amsterdam & Utrecht,

je fis arrêter la barque qui passait tout près, pour me rendre dans cette dernière ville. Ne pouvant entrer dans ce qu'on appelle le *Rouf*, parce qu'il était loué, je restai dans la barque même, avec les autres passagers; & comme il fesait beau, je me tins à l'air. Au bout de quelque tems, je vis sortir du Rouf un homme en habit cannelle, boutonnières d'or, perruque noire, le visage & l'habit passablement barbouillés de tabac d'Espagne. L'inconnu m'ayant fixé pendant quelque tems, me dit sans autre préambule: Monsieur, qui êtes-vous? Piqué de ce ton cavalier de la part d'un inconnu dont l'extérieur n'annonçoit rien de bien important, je refusai de satisfaire sa curiosité. Il se tut. Quelque tems après, il prit un ton plus poli & me dit: Monsieur, entrez dans l'endroit où je suis, vous y serez mieux que dans la barque même avec ces fumeurs. Cette manière polie me radoucit, l'air singulier du personnage avait excité ma curiosité & j'entrai. Nous causâmes. Voyez-vous, me dit-il, cet homme qui fume dans son jardin, sur le bord de l'eau, surement cet homme-là n'est pas heureux. — Je ne sais, répondis-je, mais je pense que, sans connaître un homme, sans être au fait de sa situation &

de ses pensées, il est impossible de juger s'il est heureux ou malheureux. L'inconnu en convint & fit tomber la conversation sur le gouvernement de la Hollande. Il le critiqua, pour me faire parler sans doute; aussi parlai-je; & je lui fis sentir assez franchement qu'il ne me paraissait pas au fait de ce qu'il critiquait. Vous avez raison, me dit-il, il ne faut juger que de ce qu'on connaît bien. Alors il se mit à parler de la religion, fit une éloquente énumération de tous les maux que la philosophie scholastique avait causés dans le monde, & tâcha de prouver que la création était impossible. Je me mis à le contredire sur le dernier point. Mais, me disait-il, comment peut-on créer quelque chose de rien? — Ce n'est pas là la question, lui répondis-je, il s'agit de savoir si un être tel que Dieu peut donner ou non l'existence à ce qui n'est pas. Il parut embarrassé & répondit: mais le monde est éternel. — Mais, répliquai je, vous tombez dans un cercle vicieux, comment en sortirez-vous? — A pieds joints, dit-il, & là-dessus il se mit à rire & parla d'autres choses. — Quelle est, selon vous, la meilleure forme de gouvernement, me dit-il? — La monarchie, je pense, si le Roi est juste & éclairé. — Fort

bien, mais où trouve-t-on de ces rois-là? & là-dessus, il fit contre les rois une sortie qui n'était pas propre à faire soupçonner qu'il en fût un. Il finit par les plaindre sur-tout de ce qu'ils ne connaissaient point les plaisirs de l'amitié, & cita à cette occasion les vers suivants:

Amitié, plaisir des grandes ames;
Amitié que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux de ne connaître pas.

— je n'ai pas l'honneur de connaître les rois, lui dis-je, mais à juger de plusieurs par ce que j'ai lu dans l'histoire; je crois, monsieur, qu'en général, vous avez raison. — Oh! oui, oui; j'ai raison: je connais ces messieurs-là, moi.

Après cela, on parla de littérature. L'inconnu parla de Racine avec beaucoup d'admiration & d'enthousiasme. Un trait assez plaisant, c'est que pendant la conversation, l'inconnu voulut descendre une petite fenêtre à coulisse, & ne put en venir à bout. Vous n'y entendez rien, lui dis-je, laissez-moi faire. J'essayai de la descendre, & je ne fus pas plus adroit. — Ma foi, monsieur, me dit-il alors, permettez-moi de vous dire à mon tour que vous n'y entendez rien non plus. — Cela est vrai, & je vous demande pardon, moi-même; je me suis trop pressé de

vous accuſer de mal-adreſſe. — Avez-vous été en Allemagne, me demanda-t-il enſuite? — Non, mais j'ai envie d'y aller, & je ſerois bien curieux de voir la Pruſſe, & ſon Roi dont on raconte tant de choſes. Là-deſſus, je commençais à m'étendre ſur les actions du Roi; mais il m'interrompit auſſitôt en diſant: Eh! monſieur, laiſſons-là les rois; que nous importent ces êtres-là; égayons le reſte de notre route par quelque choſe de plus agréable; & il parla du meilleur des mondes poſſibles: il prétendait qu'il y avait dans le monde plus de mal que de bien, je ſoutins le contraire, & cette diſpute nous mena juſqu'au terme de mon voyage. En me quittant il me dit: j'eſpère qu'à préſent, monſieur, vous voudrez bien me dire votre nom; j'ai été charmé de faire votre connaiſſance; peut-être ne nous reverrons-nous jamais. Je répondis à ce compliment comme je le devais; & le priai de m'excuſer de ce que je l'avais un peu contredit; attribuez cela, lui dis-je, à la mauvaiſe humeur qui m'eſt reſtée de quelques courſes que j'ai faites ces jours derniers. Je lui dis mon nom, & nous nous quittâmes.

„ Trois mois après, je reçus une lettre du Roi de Pruſſe, qui me propoſa de m'engager au ſer-

vice du voyageur. Je ne pus accepter alors, parce que je sortais d'une grande maladie, mais en 1757, après la bataille de Leuthen, il m'écrivit encore pour m'engager à me rendre auprès de lui, & je partis. Je me rendis à Breslau en 1758. Après une réception gracieuse, il me dit: m'auriez-vous reconnu? Non, Sire, lui dis-je, l'habillement est différent, & l'embonpoint a diminué. — Je le crois bien avec la chienne de vie que je mène.

„Il me dit ensuite: je vous prends pour me tenir compagnie. Vous êtes trompé, monsieur, continue monsieur de C., ainsi que plusieurs autres, en croyant que j'étais lecteur de ce prince; Sa Majesté en me rendant un jour une lettre sur l'adresse de laquelle on m'avait donné le titre de lecteur, me dit: vous n'êtes pas mon lecteur, mais mon élu. Le Roi lisait souvent lui-même, & toujours à haute voix. Quand il avait la goutte, il fesait appeler quelquefois un de ses pages nommé Malcesky qui avait été élevé à l'académie militaire, & le fesait lire, moi présent; puis il s'entretenait avec moi sur le sujet de la lecture.„

Pendant les 21 années que M. de Catt resta attaché a la personne du Roi, ce prince le traita

avec une bonté, une attention & un intérêt particulier. C'eſt ce que je tiens de pluſieurs perſonnes qui étaient auprès du Roi, & à même de le ſavoir, c'eſt ce que dit à qui veut l'entendre M. Schœning premier houſard de la chambre, auquel Frédéric fut attaché juſqu'à ſa mort; c'eſt ce que prouvent pluſieurs paſſages des lettres imprimées de Frédéric, quelques autres lettres de ce prince que M. de Catt a bien voulu ſe réſoudre à me communiquer; & ſur-tout le témoignage du marquis d'Argens que je viens de rapporter.

M. de Catt paſſait régulièrement quelques heures de la journée avec le Roi, à s'entretenir avec lui ſur toutes ſortes de matières, & outre cela il lui adreſſait ſouvent des épîtres & des lettres. Je vous en ai déjà envoyé quelques-unes, j'en joindrai ici quelques-autres.

Une choſe ſingulière, c'eſt que le Roi qui aimait beaucoup à inſtruire voulut donner à M. de Catt des leçons d'art militaire. Ce dernier avait beau proteſter qu'il n'y entendait rien, & qu'il n'avait pas la moindre idée de toutes ces choſes; cela ne fait rien, diſait le Roi, je vous donnerai des idées. Pendant la guerre de ſept ans, il lui demandait quelquefois: Que feriez-vous dans

ma position actuelle? L'ennemi est là; je suis ici; que ferait-il? que ferai-je? que puis-je lui opposer? Mais, Sire, répondait M. de C. je n'y entends rien, absolument rien; — cela ne fait rien, dites toujours ce que vous pensez; je suis bien aise de voir ce que peut imaginer un homme sans aucune connaissance de l'art militaire; & ce que peuvent faire sur un tel homme, les instructions que je vous donne.

„La bataille de Hochkirchen,„ me dit M. de Catt dans une autre lettre, „est le premier échec dont je fus témoin. L'idée d'être appelé après ce revers de fortune m'inquiétait beaucoup. Dans ces moments fâcheux, on ne fait que trop que dire. J'étois tourmenté de cette inquiétude, lorsque le Roi me fit appeler. C'était vers les trois heures. J'entre plein de trouble & de saisissement. Dès qu'il me voit paraître, il vient à moi en déclamant ces vers de Mithiridate, avec quelques changements dont je ne me rappelle pas.

„ Enfin après un an, tu me revois Arbate,
„ Non plus, comme autrefois, cet heureux Mithridate,
„ Qui de Rome toujours balançant le destin,

„ Tenait entre elle & moi l'univers incertain.
„ Je suis vaincu ; Pompée a saisi l'avantage
„ D'une nuit qui laissait peu de place au courage;
„ Mes soldats presque nus, dans l'ombre intimidés;
„ Les rangs de toutes parts mal pris & mal gardés;
„ Le désordre partout redoublant les alarmes;
„ Nous-mêmes contre nous tournant nos propres armes;
„ Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux,
„ Enfin toute l'horreur d'un combat ténébreux.
„ Que pouvait la valeur dans ce trouble funeste?
„ Les uns sont morts; la fuite a sauvé tout le reste.

„ Quand je vis qu'on me parlait en vers, je fus rassuré. Le Roi causa assez tranquillement sur cette fameuse surprise. Il donna beaucoup de regrets à la mort du général Keith dont il loua beaucoup les grands talents militaires, les connaissances & la dextérité dans les affaires politiques. Il regretta pareillement la perte du prince François de Brunswic, & en parlant de ces deux militaires, il répandit des larmes. Mais qu'il en répandit, monsieur, lorsque deux jours après

la bataille, il apprit la mort de sa sœur la margrave de Bareith qu'il adorait vraiment! Sa douleur fut extrême. Il ne m'entretint d'autre chose pendant plusieurs séances qui duraient depuis trois heures après midi jusqu'à sept. Les volets de sa chambre étaient presqu'entièrement fermés; il passait les journées entières dans l'obscurité. Depuis le moment où il apprit cette fatale nouvelle, il lut seul, & à voix basse, contre son ordinaire, les oraisons funèbres de Bossuet, de Flechier, de Mascaron, & les nuits d'Young qu'il me demanda.

Pendant le quartier d'hiver de Breslau où le Roi continuait ces lectures sombres, je lui dis un jour: Votre Majesté veut-elle donner dans la dévotion? Il ne répondit rien; & quelques jours après, il me dit: Vous avez été surpris de mes lectures; voici ce qu'elles ont produit; & il me donna un *Sermon sur le jugement dernier*, écrit sur du papier de deuil, & *l'Eloge de Matthieu Regnaud maître cordonnier*, qui a été imprimé.„

M. de Catt est instruit de tous les ouvrages littéraires du Roi, des circonstances singulières où il les composa; & ce prince lui en a donné plusieurs à revoir & à corriger. „Sa Majesté, me dit-il, me donnait chaque cahier de ses mé-

moires en me disant: Lisez, & si vous trouvez des fautes, dites-le moi naturellement; vous devez me connaître. Je lisois dans une chambre voisine de celle du Roi, & je marquais toutes les fautes que j'apercevais, ayant soin cependant de ne les présenter que sous la forme du doute. Le marquis d'Argens me surprit un jour dans cette occupation. Que faites-vous là, me dit-il; Je le lui dis. Ah! mon ami, me dit le marquis, point de critique; vous en seriez la dupe. — Oh! je ne relève que les fautes qui ont échappé & qui sautent aux yeux. — Ne le faites plus, croyez-moi. „

Assurément le marquis fesait tort au Roi dans cette occasion. Voici une lettre de M. de Cat qui prouve qu'il ne se fâchait pas de ces sortes de corrections. Il lui avait envoyé une ode en lui demandant ce qu'il en pensait. M. de Catt fit ses petites remarques, & Frédéric lui renvoya l'ode corrigée avec la lettre suivante:

Du camp de Strehlen ce 18 Nov. 1760.

„ Voici l'ode corrigée que je vous renvoie. Je vous suis obligé des remarques que vous m'avez envoyées. Vous me fouettez avec des roses, il y aurait encore bien des choses à dire. Si j'avais

du tems & du génie, je ferais mieux. J'ai changé la plupart des endroits que vous avez critiqués comme l'abbé d'Olivet. Il y en a quelques-uns où je me suis épargné. Je crois n'avoir pas cité Théfée mal-à-propos, il descendit aux Enfers avec Pyrithoüs, mais il ne put pas le ramener: C'est pourquoi j'ai cru pouvoir dire:

„ Plus heureux que Théfée,
„ J'irais de l'Elisée
„ Ramener mon héros. *)

„ Votre accident est fâcheux; **) cependant je crois que si vous étiez docile, un bon chirurgien vous guérirait. Adieu, je m'en vais lire pour bercer & endormir mon inquiétude & ma douleur, qui me suivent partout. Si je ne puis m'en défaire, je veux au moins les étourdir. Adieu. „

„ J'annonçai au Roi, „ dit M. de Catt dans une autre lettre, „ l'affaire de Maxen, ou plutôt, je le préparai à cette nouvelle. L'aide-de camp général ne pouvoit se résoudre à lui ap-

---

*) Cette ode se trouve dans les Oeuvres posthumes T. VII. p. 146.

**) M. de Catt dans une chute de cheval s'était démis le pouce, & fendu la paume de la main.

prendre cet accident déplorable. Je fis sentir qu'il était pourtant essentiel que le Roi en fût instruit au plutôt; on ne se rendit point à mes raisons. J'entrai, je trouvai le bon Roi occupé à parodier quelques versets de l'ecclésiaste & du cantique des cantiques. Il ne m'aperçut pas d'abord, & continua d'écrire. Lorsque sa strophe fut finie, il me vit, & je lui dis ce que j'avais appris. Aussitôt il entra dans une violente agitation; mon cœur saignoit de douleur. Il se promena un grand quart d'heure dans sa chambre en poussant des soupirs; fesant des exclamations & paraissant désolé de ce que ses troupes s'étaient rendues plutôt que de se faire hacher en pièces. Vous ne pouvez m'aider, me dit-il, laissez-moi à mes réflexions. Il faut prendre mon parti bien vîte, & si je ne puis réparer entièrement le mal, tâcher du moins de le diminuer autant qu'il est possible. Je vais faire appeler mon frère Henri, pour consulter avec lui sur cette étrange aventure. „

Le prince Henri avait fait sentir au Roi que cette position de Finck à Maxen était dangereuse; ou du moins qu'il était inutile d'avancer un corps dans cet endroit, pour éloigner les Autrichiens, qui s'éloigneraient bien d'eux-

mêmes. Cette circonstance augmentait encore le chagrin du Roi; il se rappelait les conseils de son frère, il sentait qu'il avait agi avec trop de précipitation, & fait trop peu de cas de l'ennemi.

Pendant le siège de Schweidnitz, le Roi voyant que l'on avançait peu, parce que le Fevre son ingénieur, avait perdu la tête, il se rendit lui-même au siège, & tâcha par ses discours & son vin de champagne, de remettre cette tête que l'idée des talents de Gribeauval avait dérangée. Pendant ce séjour du Roi au siège, il lut plusieurs volumes de l'histoire ecclésiastique de Fleury, & en fit des extraits en vers qu'il envoyait à M. de Catt. Voici un échantillon des vers qu'il lui adressa dans cette circonstance.

Du Bœgendorf, 30 Septempre 1762. (*

Malgré tout l'art & le manège
De l'inflexible Gribeauval,
Qui nous tend maint & maint piège;
Malgré tout le bruit infernal

(*) Cette pièce ne se trouve point dans les Oeuvres posthumes.

Des

Des bombes & canons d'un siège;
Je lis, quand mon esprit s'allége,
De Fleuri l'étendu journal;
Plein du scandale monacal
Et de ce pouvoir sacrilège
Qu'usurpa le trône papal.
Le volume dix-neuvième
Sera fini demain au soir,
Voudriez-vous donc me pourvoir
Dès après-demain du vingtième?
Envoyez donc, quand vous pourrez,
Dans le taudis où je réside
L'histoire infame & parricide
De ces scélérats tonsurés.

Je vous ai parlé dans une de mes lettres précédentes, d'une épître en vers que Frédéric adressa à M. de Catt, & où il témoigne assez clairement le dessein qu'il avait de se défaire, dans un cas extrême. J'avois lu autrefois cette pièce, je ne me rappelai alors que les deux derniers vers. Depuis, je l'ai demandée à M. de Catt qui a eu la complaisance de m'en envoyer une copie. Comme elle est un peu différente de celle que l'on trouve dans les Oeuvres posthumes *), & que M. de Catt a eu la

*) T. VIII. pag. 2.

bonté d'y ajouter les circonstances qui y donnerent lieu, & une lettre qui y était jointe, je crois que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous l'avoir envoyée.

Frédéric plein de la lecture des Stoïciens, composa dans le camp de Strehlen plusieurs pièces inspirées par la morale de ces philosophes; tels furent son *Caton* *), son *Stoïcien* **) &c. Vous me voyez toujours avec mes Stoïciens, dit-il un jour à M. de Catt; ils me soutiennent, ils me confortent; & cette occupation est pour moi une distraction très-utile dans ma situation. Sire, répondit M. de C. les Stoïciens seraient bien peu utiles à Votre Majesté, si elle n'avait pas en elle-même cette fermeté d'ame dont elle a donné tant de preuves; & si vous avez besoin de distractions, je crois que la Chartreuse de Gresset produirait un aussi bon effet que les ouvrages de ces philosophes. — Oh! vous êtes jeune, répondit le Roi, il vous faut de l'Épicure; & là-dessus il se mit à faire l'éloge des Stoïciens. M. de Catt combattit son sentiment, & soutint que ces philosophes n'étaient que des

*) Oeuvres posthumes T. VIII. pag. 32.
**) ibidem T. VIII. pag. 350.

fanfarons. Deux jours après, il reçut l'epître suivante:

O Catt, nos jours, nos ans s'écoulent;
Qui peut, hélas! les racheter?
Les destins cruels qui nous roulent,
Ne se laissent point arrêter.
Nous avons deux tems dans la vie,
L'un est l'empire de l'erreur,
Où nous jouissons du bonheur;
L'autre est pour la philosophie;
Toujours triste, morne & rêveur.
De vos beaux jours & de votre âge,
Le premier est l'heureux partage.
Les doux plaisirs, les passions,
Les charmes des illusions,
Attirent par leur assemblage
Les prémices de votre hommage.
La vive imagination
Du plus frivole badinage,
Vous fait une occupation;
Vous montrant la légère image
D'un plaisir facile & volage.
Ici l'amour en badinant,
Décoche une flèche dorée
Dont vous sentez incontinent
La pointe en votre cœur entrée.

Vous soupirez, vous vous troublez,
Et vos feux bouillants redoublés,
Tous les sentiments de votre ame
Sont pour l'objet qui vous enflamme.
Le posséder c'est être heureux.
La jouissance éteint vos feux.
Vous l'abandonnez; car tout s'use.
L'inconstance a plus d'une excuse,
Et les amants n'en manquent pas.
Vous quittez Flore, & vers Sylvie
L'amour a dirigé vos pas.
Tout le bonheur de votre vie
Est de posséder ses appas.
Bientôt une autre lui succède.
Vient son tour, & celle-là cède
Votre cœur au nouvel objet,
Dont Vénus vous rend le sujet.
Ainsi courant de belle en belle *)
Un heureux instinct vous appelle
A goûter des plaisirs nouveaux.
Des soucis la troupe cruelle

*) M. de Catt dit au Roi au sujet de ce portrait: Sire, en voulant me peindre, Votre Majesté a pris sa jeunesse pour modèle: ce qui fit beaucoup rire le Roi.

La prévoyance & ſa ſéquelle,
Ne vous livrent jamais d'aſſaut.
Votre cœur ouvert ſe déploie
Au ſein de la ſociété,
Et ſans gêne, ſans gravité,
Aux épanchements de la joie,
Vous vous livrez en liberté.
Tout ſemble créé pour vous plaire,
Votre gaîté que rien n'altère,
Du moindre objet fait ſon profit.
La vérité, ſans contredit,
Souvent dure & toujours ſévère,
Ne vaut pas, malgré ce qu'on dit,
Une jouiſſance en chimère.
Être heureux, c'eſt la grande affaire.
Et dans ce ſéjour impoſteur,
Où tout eſt fiction & ſonge,
Où chacun dans l'erreur ſe plonge,
Qu'importe donc que le bonheur
Soit en nous l'effet de l'erreur?
Chériſſons en juſqu'au menſonge.
On nous le dit, nous ſommes tous,
Les uns moins, les autres plus foux.
Fuyez la folie intraitable
D'humeur dure & peu ſociable,
Et conſervez toujours chez vous

La plus vive & la plus aimable
De tous les agréments, pour nous,
Elle eſt la ſource intariſſable.
Pour jouir long-tems de ce bien,
Gardons-nous d'approfondir rien;
Les objets ne ſont que folie,
Effleurez leur ſuperficie.
Nos plaiſirs ſont comme une fleur,
Cueillez-la d'une main légère:
A ſa nuance, à ſa couleur,
S'attache un prix imaginaire.
Ah! nos ſens ont tout à riſquer
De qui veut métaphyſiquer.
La Roſe ſous la main profane
Qui s'obſtine à la diſſéquer
Perd tout ſon éclat & ſe fane.
Le monde ſans rien excepter,
S'échappe dès qu'on le pénètre,
L'examiner & le connoître,
C'eſt apprendre à s'en dégoûter;
Pour moi qu'une longue infortune,
Que l'âge & les maux ont *flétri*,
Sous le fardeau qui m'importune
J'ai fait divorce avec les Ris.
Mon erreur s'eſt évanouïe,
Je touche aux bornes de ma vie,

Et la raiſon à mes eſprits
Montrant ſon auſtère figure,
Règle mes occupations,
Et veut qu'en ſuivant ſon allure,
Avec ſon compas je meſure
La moindre de mes actions.
Cette raiſon a ſes apôtres;
Mais dure, inflexible envers nous,
C'eſt un pédagogue en courroux,
Qui nous nuit en ſervant les autres,
Malgré tous les deſtins divers
Dont le caprice nous irrite
Nous lutinant dans l'univers.
Nous allons tous au même gîte;
Les ignorants & les experts
Paſſeront tous l'eau du Cocyte.
L'amour & les plaiſirs légers
Juſqu'au portique des enfers,
En foule iront à votre ſuite.
Pour moi en rêvant triſtement,
Peut-être en hâtant le moment
Du coup du ciſeau de la parque,
J'irai mélancoliquement
Paſſer dans la fatale barque.
N'allez donc pas vous deſſaiſir
Des erreurs charmes de la vie.

O Catt! un instant de plaisir
Vaut cent ans de philosophie.

La lettre suivante accompagnait cette épître.

„J'ai fait mon Marc-Aurèle & mon Zénon pour moi; il convient à mon âge, à ma situation & à tous les objets qui m'entourent. Vous qui êtes gai, & qui, avec raison ne voulez pas quitter des illusions qui vous flattent, je vous donne de l'Epicure. C'était mon maître, lorsque j'avais votre âge; je crains bien que quand vous aurez le mien vous ne reveniez à Zénon & à nos Stoïciens. Ils nous donnent au moins un roseau pour nous appuyer lorsque le malheur nous abat, au lieu qu'Epicure n'est recevable qu'au sein de la prospérité. Ainsi tout à ses sesons. Vous êtes dans celle qui produit les fleurs & les fruits, & moi dans celle où les feuilles tombent, & où les arbres se dessèchent. Adieu. „

Autre lettre de Frédéric à M. de Catt.

„Ne venez point cet après-midi; parce que tout le monde va à Sans-Souci, & qu'on ne sera de retour que vers le soir. Prenez soin de votre santé, la fièvre *) est une vilaine chose.

*) M. de Catt avait la fièvre.

Faites la ſortir quoiqu'on die,
De ſon ſuperbe appartement,
Où la cruelle inſolemment
S'acharne à votre belle vie.

„Pour moi qui ne ſuis pas un morceau jeune & friand, je n'ai été ſecoué que quatre fois par cette Mégère. Apparemment qu'elle ne m'a pas trouvé de ſon goût, & en me ſervant de quinquina, je me ſuis confirmé dans l'opinion que ce ſpécifique eſt plus ſûr contre la fièvre que l'eau bénite contre le diable. Quant à la lettre que j'ai reçue & que je vous communique, je vous dirai, & vous verrez que les gens de lettres deviennent, à la honte du ſiècle, auſſi avides d'intérêt que les financiers. Ce Touſſaint n'a rien à Bruxelles & refuſe 500 écus qu'on lui offre avec une place à l'académie. Ce ſiècle philoſophique eſt très-peu philoſophe; j'en ai honte. Un profeſſeur de langue françaiſe n'eſt pas ce qu'il nous faut; mais bien un grammairien, un puriſte. Voyez, je vous prie, ce que nous pourrons faire de cet homme qui s'eſt attiré la diſgrace de la reine de France, pour avoir dit qu'une reine abandonnée par ſon époux, pour l'ordinaire ſe feſoit dévote. Cela eſt bon

français & très-académique; mais peu politique. J'eſpère que votre fièvre ira mieux. Adieu. „

Autre lettre au même.

Silberberg ce 25 Février 1779.

„ Grand merci de ce que vous m'avez envoyé, ce ſera une bonne nourriture. Voilà donc la paix qui va ſe faire. Les prophètes font bien d'avoir de doubles prophéties; au cas que l'une ne réuſſiſſe pas, on met l'autre en avant. Deux ans de guerre, une année de guerre, après tout il faut bien que quelque choſe de tout cela s'accompliſſe. Quant à l'actrice dont vous a parlé le prince Repnin, il ne ſera tems d'y penſer que lorſque tous les troubles ſeront réellement apaiſés. Que de papier il faudra barbouiller encore avant d'en venir là. Je crois bien, comme vous me le dites que la paix fait plaiſir à tout le monde; car le payſan, le gentilhomme & le bourgeois ne font que perdre quand la guerre dure; mais cette guerre & cette paix n'ont été que des miſères, l'ouvrage d'un vieillard épuiſé ſans forces, ſans vigueur. Je me ſuis dit ſouvent ces vers de Boileau:

Malheureux! laiſſe en paix, ton cheval vieilliſſant,

De

De peur que tout à coup essoufflé, sans haleine,
Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène.

Adieu, mon cher, guérissez-vous de la fièvre.

Autre lettre au même.

Des bains de Landeck en Silésie le 22 Août. L'année n'y est pas.

„ Je vous écris de l'eau, mon cher, où je vis plus que sur terre. Je commence à devenir poisson ou canard, je ne sais moi-même lequel des deux. Il ne faudrait qu'un Ovide pour célébrer ma métamorphose. Que nos bons Berlinois sont bêtes! ils me disent enflé, m'écrit-on. Que sera-ce quand ils me verront chargé d'écailles & orné de nageoires? Sans doute, ils me prendront pour le poisson orné. Qu'importe? je me porte mieux, mes jambes reprennent insensiblement leur élasticité, & les *on dit* ne font de mal à personne. Il me reste huit heures de bains que j'expédierai en deux jours, & je crois être de retour à Berlin le 14 ou le 15 du mois prochain. Cela s'appelle au moins expédier la besogne. Mais notre bon marquis *) me pa-

*] Le marquis d'Argens; il était allé en Provence;

rait inconcevable. Ne pouvait-il pas m'écrire ſur un chiffon, ſelon ſa noble coutume; pour dire où il eſt & la raiſon qui le retarde. S'il lambine encore, je prouverai, par conjecture, qu'il eſt enfermé dans un cul-de-baſſe-foſſe, ou qu'il eſt giſſant, & que nous ne le reverrons qu'à la vallée de Ioſaphat. Quel homme! quel homme!

„J'ai vu ici tous les originaux de la contrée; entre autres un vieux comte dont la phyſionomie & l'accoutrement bizarre m'ont penſé faire éclater de rire, à la ſimple inſpection oculaire. Il s'eſt mis, mon cher, à parler, & il n'y a plus eu moyen de ſe tenir. Mes neveux ſe ſont ſur-tout ſignalés par de grands éclats. Mais nous avons trouvé des prétextes tant bons que mauvais pour juſtifier notre gaieté, & notre bon compagnon, entraîné par la gaieté des jeunes-gens, s'eſt mis à rire le plus cordialement du monde de lui-même, (ſans qu'il le ſût). Il a cependant de quoi ſe conſoler. Il poſſède en biens-fonds au delà de 600 mille écus: je vous en ſouhaite autant, mais ſans ſon ridicule. Car s'il

---

ainſi cette lettre doit avoir été écrite l'année d'avant la mort du prince Henri neveu du Roi.

était joint à la poſſeſſion du monde entier, l'être n'en ſerait pas moins l'animal le plus vexatif & le plus ridicule de notre eſpèce. Adieu, mon cher, je m'en vais me coucher. Portez-vous bien. „

Autre Lettre au même.

Neuſtadt (près de Meiſſen) ce 24 Nov. 1760.

„ Je vous vois arrivé à Berlin dans un tems où vous ne trouverez que des triſtes veſtiges de ce que la ville fut autrefois. Vous vous faites une idée trop brillante de notre ſituation. Elle n'eſt pas telle que vous l'imaginez.

Ailleurs on nous envie, ici nous gémiſſons. Nous nous ſommes battus en déſeſpérés *) pour regagner la maudite poſition de l'année paſſée. Voilà pourquoi tant de ſang a été répandu. Mais ſi cette bataille ne s'était pas donnée, nous ſerions peut-être aux antipodes. Commandez, je vous prie, au petit Beauſobre, de m'envoyer un Cicéron complet, un Xénophon, une bonne logique de Port-royal, la Pucelle de Voltaire, & ſon Pauvre diable. Je vous attends à Meiſſen, mon cher, où la fragilité des ouvrages que l'on y fait, reſſemble à la fortune des hommes. Je ſuis

*) C'était après la bataille de Torgau.

occupé ici à prendre les arrangements pour mes quartiers d'hiver. Il y a de quoi se donner au diable s'il y en avait un. Adieu, mon cher. Bon voyage. „

Voici une autre lettre du Roi à M. de Catt, que je ne tiens point de ce dernier, mais d'un ami de feu de M. de Beaufobre qui lui en avait donné une copie. Ce même ami m'a fourni plusieurs choses dont j'ai fait & ferai encore usage dans ces lettres.

M. de Catt était à Berlin où il avait été envoyé par le Roi pour parler à quelqu'un sur des propositions qu'on avait faites.

„ Breslau ce 14 Avril 1762.

„ Je vous remercie de ce que vous m'avez envoyé, & des livres que j'amasse pour nourrir mon ame l'hiver prochain, si je reste en vie. Je vous admire, mon cher, avec votre bonne espérance & vos combinaisons. Je n'ai pas la foi aussi vive que vous. Je ne prévois pas l'avenir plus qu'un dindon, & je me vois environné de pièges, d'embûches & de précipices, sans nouvelles certaines, jusqu'au jour présent. Ce sera le 20 qu'elles arriveront tant de Russie que de Constantinople. Dites au bon marquis que quand il y aura quelque chose de bon à lui apprendre, je me hâterai de le

lui communiquer. Sachez tous cependant que la paix avec les Suédois va se faire en même tems que celle des Russes. Je lis à présent Fleury. Mais comme mon tracas commence déjà, ma lecture ne va pas si vite que cet hiver. Je me réjouis sur votre retour. Adieu, mon cher, veuille le ciel que je puisse vous donner de bonnes nouvelles à votre arrivée. „

„ Quintus me parle de livres allemands que je ne connais ni ne veux connaître. Je lui ai promis ces annales de tous les célèbres pillards depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours: *ad usum legionum franquum.* *) Adieu, mon cher, revenez bientôt. „

On ne sait trop pourquoi le Roi se refroidit sur le compte de M. de Catt vers la fin de sa vie, & je crois que M. de Catt l'ignore lui-même. Voici ce que j'ai pu en conjecturer. Vers ce tems, un homme dont le Roi eut bientôt lieu de rougir s'insinua, je ne sais comment, dans ses bonnes grâces, & était souvent appelé pour lui tenir compagnie, un autre homme d'un caractère différent eut aussi le même honneur bientôt après. Il y avait quelque tems que ces deux hommes partageaient avec

*) C'est ainsi que Frédéric écrivait le latin.

M. de Catt l'honneur d'entretenir Frédéric, lorſqu'on entendit rouler ſourdement dans le public des bruits calomnieux contre M. de Catt. Mais ils étaient ſi dépourvus d'apparence & de bon ſens, qu'il n'y fit aucune attention & les mépriſa, comme tout honnête homme aurait fait à ſa place. Il était ſingulier que ce ne fut qu'après 21 ans que l'on s'aviſât de faire courir de ces ſortes de bruits ſur ſon compte, & qu'on multipliât même les imputations ; comme ſi M. de Catt ſe fût aviſé tout d'un coup de ceſſer d'être honnête homme. Il avait, diſait-on, reçu deux cents louis d'un comte de Maſſini pour lui faire obtenir la croix du mérite, & ne lui avait envoyé à la place que celle de la généroſité, ce qui fâchait extrêmement le comte qui avait honte de porter cette croix, & regrettait ſes deux cents louis en préſence de qui voulait l'entendre. Ce propos ridicule ne devait point affecter M. de Catt qui était toujours en correſpondance avec le comte, qui jouiſſait de ſon amitié & qui en reçut dans ce tems-là des lettres, où il marquait beaucoup de colère & d'indignation contre les gens qui feſaient courir ces bruits infames ; & où il déclarait qu'il avait lui-même demandé cette croix à Frédéric & non celle du mérite. On diſait auſſi qu'il avait reçu de

grandes sommes des gens de la régie pour les appuyer auprès du Roi, & M. de Catt refusa absolument de se mêler de cette affaire; & il ne voulut pas même les présenter, & ce fut M. de Beausobre qui fut employé à sa place dans cette occasion; & tout le monde sait que M. de Catt ne possède ni de grands fonds ni de grandes sommes. D'après la connaissance que j'ai du caractère de M. de Catt, je crois pouvoir défier tout homme de la régie d'avancer qu'il ait jamais reçu d'eux aucun présent. On débitait encore qu'il partageait avec le libraire du Roi les profits des livres qu'il fournissait à la bibliothèque, & ce pauvre libraire, qui n'avait pas trop de tous ses profits pour se soutenir, vient de prouver dans l'avant propos d'un ouvrage fort intéressant qui se vend chez lui *) qu'on ne s'enrichissait point à fournir des livres au Roi. Si M. de Catt lui eût enlevé une partie de ses profits, il ne manquerait pas de s'en plaindre, dans la situation où il se trouve; mais il a toujours ri de ces sots propos, & rendu justice à M. de Catt.

Il y a donc apparence que ces bruits dont M.

*) Mémoires d'un gentilhomme Suédois (le comte de Hordt.)

de Catt aurait peut-être dû prévenir le Roi, parvinrent enfin aux oreilles de ce prince, par les canaux que l'on avait préparés. Il y a apparence que Frédéric voyant qu'il ne songeait point à se justifier, commença à croire ce qu'on lui répétait tous les jours comme des *on dit ;* & que de là vint insensiblement le refroidissement. Si mes conjectures ne sont pas trop hasardées, M. de Catt eut bien lieu d'être vengé par ce qui arriva quelque tems après à un des gens qui lui avaient succédé auprès du Roi.

Fin du II. Tome des Lettres sur Frédéric.

S
B 4737
(6)
A B B 4737
(6)
X2828772
Nf 1128 k
K





AVERTISSEMENT.

L'ÉDITION des *Oeuvres posthumes de* FRÉDÉRIC II, que nous citons dans cet ouvrage, est celle de Berlin, originale, en 15 vol. gr. in 8°, comme la seule authentique, qu'on avertit de ne pas confondre indignement avec ces contrefaçons étrangères, qu'on annonce avec emphase, & avec lesquelles la partie crédule du public, qui ajoute foi à ces grandes paroles, est grossièrement trompée.

Cette même édition originale aura des supplémens qui paraîtront à mesure que les matériaux se présentent : il en paraît le premier volume.

Une plus ample notice de cette collection importante se trouve dans la trente-neuvieme lettre de ce

Laveaux, Jean Claude Thibault de

VIE DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE,

TOME VI.

CONTENANT, en forme de LETTRES, un grand nombre de FAITS & d'ANECDOTES, qui n'ont point encore été publiés ; avec un Tableau des premières années du règne de FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.

Farbkarte #13
B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Inches Centimetres

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-44935/fragment/page=0423